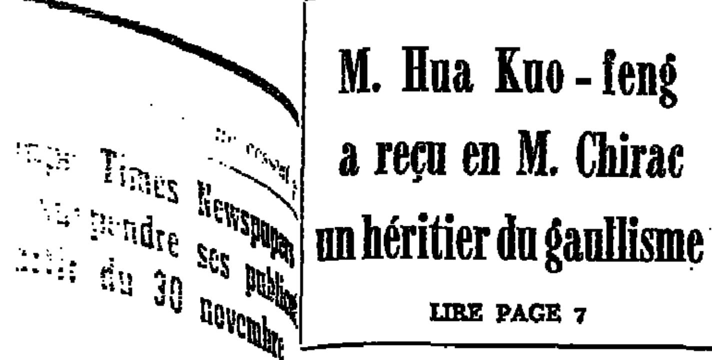


TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 464 — 42 PAGES — JEUDI 21 SEPTEMBRE 1978

M. Hua Kuo-feng a reçu en M. Chirac un héritier du gaullisme

LIRE PAGE 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 24 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le rejet des accords de Camp David par l'Arabie Saoudite et la Jordanie embarrasse Washington

Fragile « triomphe »

Du « triomphe » au désastre, la distance est moins grande qu'on ne le pense dans un « poker » aussi risqué que celui du président Carter au Proche-Orient. L'accélération du rythme de cette partie planétaire aidant, la presse américaine en est encore ce mercredi à célébrer le « triomphe » présidentiel de Camp David quand l'actualité incite, déjà, à redouter le « désastre ». La relative netteté des réactions hostiles manifestées à Ryad et à Amman — même si elles ne sont pas définitives — vient tempérer subitement à Washington un triomphalisme sans doute prématuré.

Ni MM. Carter ou Begin ni le président Sadate ne s'inquiétaient outre-mesure, après leur « performance » diplomatique, des anathèmes soviétiques ou des colères arabes venues de Damas, de Beyrouth ou de Tripoli. Elles faisaient en quelque sorte partie du « planning » au même titre que les désespoirs prévisibles de la diaspora palestinienne. L'embarras perceptible à Damas, où se réunissent une nouvelle fois ce mercredi les adversaires les plus résolus du président égyptien, confirme, si besoin en était, qu'il demeure difficile pour les « durs » du camp arabe de surmonter leurs propres divisions et d'aller au-delà d'invectives d'autant plus appuyées qu'elles sont impuissantes.

En revanche, jamais sans doute le président Carter n'avait eu tant besoin du soutien des « amis » et clients de Washington au Proche-Orient. Aucun règlement en Cisjordanie, c'est une évidence, n'a de chance d'aboutir sans ralliement actif du roi Hussein, qui règne — théoriquement du moins — sur une majorité de Palestiniens. Quant à l'Arabie Saoudite, gardienne de l'islam et puissance financière régionale dont seuls les pétrodollars sauvent encore l'Egypte — entre autres pays arabes ou africains — de la banqueroute, sa « neutralité bienveillante » constituait pour Washington le minimum requis. M. Carter pouvait légitimement tabler cette semaine au moins sur un de ces silences ambigus, par lesquels Ryad a l'habitude d'« exprimer » son point de vue.

Les réactions jordaniennes et saoudiennes pourtant témoignent moins d'un revirement brutal que d'un durcissement significatif si on les compare à celles qui suivirent, en décembre dernier, l'« initiative historique » du président Sadate à Jérusalem. Tout se passe aujourd'hui comme si, en s'engageant « de facto » vers une paix séparée avec Israël au prix de concessions considérables, l'Egypte avait franchi le seuil de ce que ses propres alliés arabes peuvent accepter. Le roi Hussein — d'abord soucieux de sauver un trône éminemment et éternellement menacé — n'a pas grand-chose à gagner dans un règlement qui exclut pour l'instant un retrait militaire israélien à l'ouest du Jourdain et — à plus long terme — mettra fin à toute souveraineté, même fictive, d'Amman sur les habitants de Cisjordanie. L'ampleur du sacrifice qui est demandé cette fois au roi Hussein favorise l'entreprise de séduction menée auprès de lui, avec quelque succès, par Damas. Quant à l'Arabie Saoudite, elle se trouve tiraillée une fois encore entre sa vocation islamique et sa croisade anticommuniste. En décidant de soutenir le chah, elle avait choisi en août dernier la seconde priorité. Mais le traditionalisme profond de sa population et les échos des troubles d'Iran rendent difficile qu'elle aille plus loin et renonce, face à l'opinion arabe, à la « libération » de Jérusalem.

Les revirements les plus spectaculaires n'étonnent plus personne, et les prises de position concertées d'Amman et de Ryad peuvent participer aussi d'une tactique provisoire. Mais M. Cyrus Vance, qui a maintenant la charge d'amadouer les deux souverains rétifs, ne doit pas se faire beaucoup d'illusion sur les difficultés qui l'attendent.

Au moment même où les représentants des quatre pays membres du « front de la fermeté » (Syrie, Libye, Algérie, Yemen du Sud) et de l'O.L.P. se réunissaient à Damas, les gouvernements de Amman et de Ryad ont annoncé, mardi soir 19 septembre, qu'ils rejetaient les accords de Camp David. Le gouvernement jordanien s'est déclaré « nullement engagé » *par les deux accords-cadres.*

M. Vance, secrétaire d'Etat américain, a quitté Washington mardi pour Amman, Ryad et Damas ; il tentera de faire revenir les rois Hussein et Khaled sur leur décision, qui semble avoir surpris la Maison-Blanche.

● EN ISRAEL, *obéissant à un mot d'ordre de l'O.L.P., les commerçants et écoliers de Naplouse, en Cisjordanie, font grève mercredi et des manifestations se déroulent dans le centre de la ville. En Cisjordanie également, on signale des accrochages entre l'armée israélienne et les colons du Gouch Emounim qui tentent d'installer une nouvelle* « implantation sauvage ».

● EN EGYPTE, *où M. Sadate doit revenir en fin de semaine après une escale au Maroc, un nouveau gouvernement serait formé dès le retour du chef de l'Etat.*

De notre correspondant

Washington. — Alors que MM. Sadate et Begin s'apprêtent à rentrer chez eux après plus de deux semaines passées aux Etats-Unis, tous les responsables de la diplomatie américaine mobilisent leurs efforts pour sauver le « triomphe de Camp David » des menaces qui n'ont pas tardé à se manifester. La mission de M. Vance s'annonce particulièrement délicate après les prises de position de la Jordanie et de l'Arabie Saoudite. Dans un premier temps, Washington avait été encouragé par la prompte réponse des rois Hussein et Khaled à la proposition de recevoir le secrétaire d'Etat, et plus encore par l'accord du président Assad de s'entretenir avec lui au cours d'une escale à Damas (celle-ci, annonce-t-on, sera limitée à cinq heures environ, le 23 septembre, avant le retour de M. Vance aux Etats-Unis).

Les déclarations faites depuis lors à Amman et à Ryad ont tempéré cet optimisme. Mais l'on s'efforce ici de croire que le refus de ces deux capitales de soutenir le processus de paix n'est ni total ni définitif. Selon M. Powell, porte-parole de M. Carter, la déclaration jordanienne « *ne contredit pas l'opinion qui avait été exprimée* » au chef de la Maison-Blanche, à savoir qu'Amman « *attend une explication complète* ». Un autre responsable américain s'est refusé, dans le privé, à y voir une « *répudiation complète* » des accords de Camp David.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR

Sur la plage

Dans La guerre de Troie n'aura pas lieu, *de Jean Giraudoux, on voit Hector et Ulysse s'entendre pour établir entre les Grecs et les Troyens une paix durable.*

Mais c'est compter sans l'inévitable délai qui s'écoule entre la conclusion de l'accord et le retour des négociateurs dans leur camp. Chaque pas qu'Ulysse fait vers son navire est chargé de menaces.

C'est sur la plage qu'une autre négociation sanglante a lieu entre le faucon troyen Demekos et Oiax, l'irréductible Grec, et il leur faut, pour conclure la guerre, bien moins de temps qu'à Hector et à Ulysse pour conclure la paix.

ROBERT ESCARPIT.

Les sociétés sidérurgiques françaises passent sous le contrôle de l'État et des grandes banques

Les emprunts du GIS seront remboursés par le canal d'un organisme spécialisé

Le conseil des ministres devait entériner, ce mercredi 20 septembre, les propositions de transformation des structures sidérurgiques françaises que lui ont proposées MM. Barre et Giraud. Devant la faillite de cette industrie super-endettée, le gouvernement devait décider de mettre les sociétés de cette branche sous le contrôle de l'Etat (15 % du capital) et des grandes banques (essentiellement les banques nationalisées) ; cela entraînera un changement des dirigeants des entreprises concernées. Le conseil devait en outre réduire les charges du service de la dette dans cette industrie.

A cet effet, la puissance publique assurerait elle-même le paiement des intérêts et de l'amortissement des emprunts du GIS (Groupement de l'industrie sidérurgique) par le canal d'un organisme spécialisé qui se substituerait à Sacilor, à Usinor et à Neuves-Maisons-Châtillon. Une dizaine de milliards de prêts du Trésor et du Crédit national seraient en outre transformés en « prêts participatifs » assimilables à des fonds propres. Enfin, un moratoire interviendrait pour une partie de la dizaine de milliards de crédits consentis par les banques.

Cette restructuration vise, bien entendu, à réduire la capacité de production de la sidérurgie française, en supprimant un certain nombre d'ateliers, pour rendre plus compétitives les usines maintenues. Il s'ensuivra un nombre supplémentaire de suppressions d'emplois dans cette branche, dont le montant ne paraît pas encore connu de façon précise ; on parle, dans les milieux informés, de dix mille à quinze mille postes, s'ajoutant aux seize mille dont la suppression a été décidée l'an passé.

Le point principal de l'ordre du *jour du conseil des ministres portait* sur la présentation du « plan de sauvetage de la sidérurgie française », élaboré au terme de négociations qui se déroulent depuis plusieurs mois. Ce plan a pour objet de permettre à l'industrie française, écrasée sous le poids d'un endettement monstrueux, à la fois d'éviter la faillite et de redevenir compétitive.

Sur le plan strictement financier, M. Monory, ministre de l'économie, comptait exposer les grandes lignes du dispositif destiné à alléger le fardeau de la dette. Comme nous l'avions laissé entendre (*le Monde* du 16 septembre), ce dispositif comporterait trois volets principaux, s'appliquant aux trois grandes catégories de créanciers de la sidérurgie française.

● La plus importante est celle des porteurs d'obligations du Groupement de l'industrie sidérurgique, organisme *professionnel qui a émis pour* près de 13 milliards d'emprunts, très largement diffusés dans la petite épargne. Le problème était de ne pas léser cette dernière, ce qui aurait eu des conséquences catastrophiques, *tout en permettant à trois grands* groupes sidérurgiques bénéficiaires des emprunts, Sacilor, Usinor et Neuves-Maisons-Châtillon, de ne plus les rembourser dans l'immédiat. La puissance publique prendrait donc le *relais, par le biais d'un mécanisme* dont M. Monory devait exposer les détails au cours d'une conférence de presse.

● Viennent ensuite le Trésor, au travers du Fonds de développement économique et social (F.D.E.S.), et un établissement à statut spécial, le Crédit national. Leurs prêts (environ 10 milliards de francs, dont 8 pour le F.D.E.S.) seront, sans doute, transformés en « prêts participatifs », formule largement utilisée dans les pays anglo-saxons : de tels prêts, remboursables en dernier rang et susceptibles de voir le paiement de leurs intérêts suspendus temporairement, sont assimilables à des fonds propres.

FRANÇOIS RENARD.

(Lire la suite page 36.)

L'EUROPE ET LE « RÈGNE MACHINAL »

par PIERRE DROUIN

Interdite, l'Europe ?, comme disait Jean-François Deniau en jouant habilement sur les mots du titre de son livre (1). A peine les vacances terminées, c'est déjà le bouillonnement *sur deux* thèmes : faut-il l'élargir ? L'Assemblée qui sortira des suffrages des Neuf en juin prochain va-t-elle se gonfler d'importance et rogner sur les souverainetés nationales ? Tous les partis sont mobilisés. Ici les clivages sont géograhiques ; là des reclassements essaient de s'opérer pour profiter au mieux du scrutin proportionnel.

Lorsque la poussière des premières échauffourées sera retombée, on comprendra peut-être mieux combien des débats sur l'identité de l'Europe, avant l'élection du Parlement européen et après celle-ci, pourront faire réfléchir chacun des citoyens des pays membres de la C.E.E. Aux *forums de Strasbourg et de* Luxembourg, des hommes politiques directement élus pourront mieux faire entendre leur voix sur les choix de société. Dans ce dernier quart de siècle, de tels choix ne *se conçoivent* qu'à l'échelon d'un continent.

L'inquiétant ne nous paraît pas résider dans le trop-plein de pouvoirs qu'une assemblée supranationale risquerait de s'arroger mais dans la nouvelle tour de Babel qui pourrait naître de cette institution rajeunie, où la parole sera reine. Pour éviter cette dérive, il convient que des projets précis soient discutés dès les premiers temps de travail, que les parlementaires n'aient pas la tentation de briller pour la galerie, mais qu'ils retroussent leurs manches pour aider les gouvernements à agir. Et à agir en fonction du long terme.

Trop peu d'instances ont cette préoccupation, et M. Giscard d'Estaing n'est pas le seul à penser qu'il faut maintenant travailler pour l'an 2000. Or le monde n'a plus besoin de chimères, mais d'une nouvelle Renaissance dont la science approchée d'une autre façon pourrait fournir le terreau.

(Lire la suite page 38.)

(1) *L'Europe interdite*, aux Editions du Seuil (*le Monde* du 19 novembre 1977).

LES INONDATIONS AGGRAVENT LES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES DU VIETNAM

(Lire page 7 l'article de notre envoyé spécial R.-P. Paringaux.)

HORS-JEU

par LUCIEN NEUWIRTH (*)

Vingt ans après l'avènement de la V[e] République, le sentiment s'amplifie que le jeu politique se déroule à côté du terrain des réalités.

Quant aux règles de ce jeu, elles sont ressenties comme relevant davantage du happening que de la richesse d'une réflexion nouvelle.

Quelle que soit la qualité des hommes, et celle-ci n'est pas en cause, ils donnent le sentiment de ne pouvoir échapper à une force centrifuge irrésistible qui les condamnerait à tourner éternellement autour du même pot.

Vieux schémas politiciens éculés, phraséologie à la fois redondante et pleurnicharde, de plus en plus étrangère au vécu de la population, tout concourt à réunir les éléments d'une remise en cause de notre système politique et social dans les pires conditions.

Celui qui a participé aux événements de 1958 ne peut manquer d'être frappé par certaines analogies.

Même décalage entre le ton des discours, qu'ils soient du genre épique ou paternaliste, et la froide réalité des choses. Même incapacité à sortir des vieilles structures et à imaginer. Même réticence à dire la vérité au pays et à traiter, enfin, les citoyens en adultes responsables. L'emploi fournit, malheureusement, un terrain de choix pour illustrer cet état de chose. On aménage les vieilles recettes qu'on baptise nouvelles parce qu'on a allongé la sauce ou modifié les condiments, mais a-t-on examiné après une véritable et franche concertation le problème à ses sources ? Il faut perdre l'habitude de traiter les grands problèmes d'une façon autonome, il n'y a pas un problème autonome de l'éducation nationale, il n'y a pas un problème autonome du chômage, ce sont des éléments d'une politique globale dont la vision doit embrasser l'ensemble.

Or, le problème de l'emploi est d'abord celui des entreprises. On n'accélère pas en côte la vitesse d'un camion surchargé. De toute évidence, les prélèvements obligatoires qui pèsent sur les entreprises françaises sont exagérés : 14,30 pour la France, 8,72 pour l'Allemagne. De plus, ce sont les firmes qui emploient davantage de main-d'œuvre qui sont le plus frappées : c'est une absurdité. Il paraît incompréhensible que, là se trouvant une des clés *de la relance de l'emploi* et de la compétitivité de nos entreprises, les réformes ne soient pas mises d'urgence en œuvre.

C'est, hélas ! la démonstration claire de l'incapacité actuelle du système de sortir de ses vieilles structures. En effet, il faudrait toucher à deux institutions intouchables, la Sécurité sociale et le statut de la fonction publique.

(Lire la suite page 10.)

(*) Député de la Loire (R.P.R.).

A LA FONDATION GIORGIO CINI A VENISE

Le talisman de Piranèse

« Sept villes se vantaient d'avoir vu naître Homère. » Mais, ajoutait sagement le poète, il n'était pas né dans les sept à la fois. Pourtant, la double et triple naissance n'est pas si rare chez les artistes. Témoin ce Giambattista Piranesi dont on commémore la mort à Rome en 1778, mais qui, baptisé à San-Moisé, est sans doute possible un fils de Venise.

Il n'est pas sans intérêt que l'exposition la plus complète et la plus suggestive de toutes celles qui se sont multipliées cette année soit finalement la présentation des dessins et des estampes élaborée à la Fondation Giorgio Cini et installée pour quelques semaines au cœur de la lagune. Outre un magnifique témoignage d'érudition et d'attachement, c'est d'une sorte de revendication qu'il s'agit.

Comme on a eu l'occasion de le dire à propos de l'exposition de Londres *(« le Monde » du 11 mai) et comme d'utiles publication se sont efforcées de le rappeler, les Français ont été mêlés d'assez près au développement de l'œuvre de Piranèse, et pas seulement quand il enjambait, avec Hubert Robert, les buissons de la villa d'Hadrien. Les cuivres de son officine, ces grandes plaques rougeoyantes, merveilleusement burinées, avaient été rapportées en France par le fils du gouverneur, mais ils sont repartis pour Rome en 1839, et l'occasion a été manquée ?*

Les amateurs français ont été plutôt défaillants. Mais non les américains : la National Gallery de Washington a pu présenter, au cours de la fastueuse inauguration de l'« East Wing », à la fin de mai dernier, un fort ensemble piranésien ; surtout, la grande Bibliothèque de New-York va exposer les cent trente dessins qu'elle a recueillis en 1949 de la collection de Mrs. J. P. Morgan : quelques-uns, de magnifiques études d'ornement, ont été, en attendant, prêtés à Venise.

(Lire page 23 l'article d'André CHASTEL.)

Le Monde

idées

FEMMES

La servante et la maîtresse

par ELIZABETH GUIBERT-SLEDZIEWSKI (*)

DEPUIS plusieurs années que se développent les luttes féministes, celles-ci n'ont suscité en général que deux sortes de réactions : la compréhension paralysée d'une opinion de gauche, à qui le titre de « luttes » en impose suffisamment pour qu'elle renonce à toute analyse critique des « luttes » en question ; la hargne aveugle de ceux qui sont toujours aveuglés sur tout, et se bornent à poser la question passionnante de savoir ce que va devenir le mâle, ci-devant seul maître, sous le fouet du « pouvoir féminin ».

On peut être frappé par la pauvreté de l'argumentation qui vise à remettre en cause le bien-fondé des luttes féministes, et penser que les « lutteuses » ont vraiment de la chance, de ne trouver en face d'elles que les authentiques phallocrates dont elles ont construit le portrait-robot : le sexe de Barbe-Bleue, la langue de don Juan et la bonne foi musclée de Michel Sardou. Pendant que ces « machos » offensés — et leurs otages femelles — se mobilisent pour défendre les droits des mâles contre la menace féministe de leur liberté — et ce, avec la même sainte colère qui anime aujourd'hui tels anciens collaborateurs du nazisme contre les atteintes aux droits de l'homme en Europe de l'Est, — tous les autres se taisent : les féministes n'ont-elles pris la parole que pour la couper ?

Passé l'effet de surprise, peut-être faudrait-il sortir de ce cercle sophistiqué, où le seul titre de celui qui mobilise et monopolise le discours est de ne l'avoir jamais fait auparavant. Les femmes ont-elles toujours raison parce qu'elles ont eu toujours tort, comme les juifs, comme les Noirs, juste retour, messieurs, des choses d'ici-bas ? Peut-on dire désormais n'importe quoi, pour cette seule bonne raison qu'on est femme ?

Impossible de répondre tant que la question reste posée en ces termes-là. L'ennui est qu'elle le reste, et que certains partis politiques, par exemple, n'hésitent pas à donner la féminité de leurs candidates comme garantie suffisante de leur compétence, voire de leur efficacité au changement. Ceux qui seront contre le parti défendu par une telle seront d'abominables passéistes, et ceux qui estiment que les femmes sont des êtres doués de raison n'auront aucune raison de ne pas voter pour ce parti. L'argument vole bas, la politique s'évanouit dans de sombres dilemmes chromosomiques, et la tentation semble avoir gagné même ceux à qui l'apolitisme est ordinairement suspect. Qu'on voie bien tout de même que c'est par ce type exact de sophisme que l'on peut taxer d'antisémite quiconque critiquerait la politique d'Israël, ou de raciste quiconque mettrait en doute la légitimité du pitre Bokassa. Mais à qui profite ce genre de ping-pong idéologique ?

Les femmes. Cela existe, bien sûr. Tout comme existent « les Noirs », « les juifs » : au besoin, victimes d'un racisme global, mais en réalité... Il y a le grand banquier et le petit tailleur de la rue des Rosiers, comme il y a le roi revendeur d'esclaves et le misérable cueilleur de coton. La supercherie raciste ne consiste-t-elle pas justement à les confondre, pour faire oublier leur différence sociale, et surtout les différences sociales de la « race » qui devrait les rejeter ? Rien ne nous empêche d'appliquer aux femmes le schéma, le combat, qui sont ceux de tout antiracisme conséquent : le refus de manipuler une entité biologique quelconque, et de la faire servir consciemment ou non à masquer la réalité sociale, dont les uns souffrent et dont les autres sont les profiteurs.

Une solidarité délirante

L'entité « femmes » est comme l'entité raciale, grossière, anhistorique et mystificatrice. Certes, nul ne conteste que les femmes ont en commun, en deçà même des rapports sociaux où elles se différencient, une tragédie — biologique ? — à assumer. Mais on peut en dire autant de la peau noire ou du « nez » juif. La mystification consiste précisément à en demeurer là. A rapprocher la servante et la maîtresse, pour diviser la servante et le valet. Habile démarche et, surtout, bien pudique. Grand air de Figaro : la bataille des sexes est mise en scène à la place où deux classes doivent déjà s'affronter, et tous les droits féodaux sont bons pourvu que le comte abolisse le fameux — et mythique — « droit du seigneur », autrement appelé droit de cuissage, sur les beautés du fief.

Comme le racisme, le féminisme commet la grave erreur de tracer une ligne de démarcation qui nie la réalité des rapports sociaux : il oppose des travailleurs là où il faudrait les réunir, il réunit dans une solidarité strictement délirante des intérêts socialement opposés. Il semble que le féminisme soit aujourd'hui la seule idéologie capable de réconcilier autour d'objectifs communs des représentants du capital et des exploités. Ce que le racisme n'ose plus trop faire, du moins à découvert. Mais cela n'est pas si vieux. Seul l'antisémitisme avait réussi ce pari, de trouver le biais, l'unique, par lequel un ouvrier pût s'identifier à son patron : qu'ils fussent, tous deux, bons aryens.

De ce même point de vue, nul ne contestera que l'épouse d'un chef d'entreprise ou la directrice d'une entreprise, et la sous-smicarde qu'elle exploite sont des femmes toutes deux. La belle affaire ! La vieille affaire qui, de par le monde, trouve cent bonnes raisons pour prouver aux exploités qu'ils sont solidaires de leurs exploiteurs. Et avec les arguments les plus variés qui se retournent comme un gant suivant les besoins du moment. Les anciens exterminateurs de juifs soutiennent aujourd'hui le sionisme, qui voudrait que le docker de Haïfa n'ait d'autre ennemi que le docker de Port-Saïd.

Ce qui est bien étrange, pour en revenir aux femmes en « lutte » — on ne sait toujours pas contre qui, — c'est que nombre d'entre elles appartiennent à une famille idéologique qui a toujours su dénoncer de telles mystifications. Qui a toujours été capable de dénoncer l'amalgame raciste, son caractère démobilisateur. Certaines d'entre elles ont été les premières à repousser avec courage l'argutie colonialiste, à montrer qu'elle servait à dresser le travailleur français contre le travailleur arabe pour lui faire oublier de défendre leurs droits communs. On voit ces femmes faire passer maintenant la solidarité d'un sexe avant celle d'une classe, appeler, au nom d'un féminisme « de tous les bords », à déserter les rangs du combat politique pour la justice et la liberté. Elles mettent leur talent au service de toutes les femmes, comme Beaumarchais le sien, en 1784, au service des comtesses délaissées et consolées par leurs camérières, au moment où le peuple français se mobilisait contre les seigneurs et les dames, contre les reines et les rois...

Tout combat contient sa part de mythe. Encore faut-il que cette part de mythe n'occupe pas, dans le combat, la place d'un fondement. Le combat des « femmes », fondé sur une différence biologique, s'y aveugle avant même d'en avoir pu saisir les enjeux sociaux. Alors, au lieu de lutter contre la violence faite aux faibles, on partira en guerre contre le viol. Alors, au lieu de s'en prendre aux médias qui lavent le cerveau de notre Occident libre, on dénigrera l'image publicitaire de la femme aliénée... Et les autres ? Le scandale du viol, ou de la main-aux-fesses, qui dira qu'il existe sous d'autres formes, ailleurs ? Le loubard de banlieue, dont on a enfermé la jeunesse dans un grand ensemble, et bridé tous les espoirs, à qui l'on a seriné dès l'enfance qu'un garçon, ça devait cogner, et qui cogne, et qui se fait cogner tous les samedis soirs, n'est-il pas une victime, n'a-t-il pas droit à la révolte et à la pitié tout autant que la fille qu'on viole — qu'il viole — au coin d'une H.L.M. ? Mais qui défendra les loubards ? Ils ne sont pas aliénés, puisqu'ils ne sont pas des femmes, ils sont biologiquement parlant du côté des mâles violeurs. Qu'on les jette donc en pâture aux vendeurs de motos.

On souhaiterait que les féministes cessent de prendre toujours les effets pour des causes, et découpent, selon le vieux conseil platonicien, le réel en tenant compte de ses vraies articulations. La misère sociale et morale est la première cause du malheur des êtres : elle n'a point de sexe, même si elle frappe les sexes diversement. Et si la ruse est de dresser les victimes les unes contre les autres, hommes contre femmes, parents contre enfants, le combat raisonnable n'est-il pas d'abord de la déjouer ? Plutôt que de renchérir à ses fausses querelles, et cent ans après Zola, de faire battre Gervaise contre Coupeau.

(*) Professeur agrégé de philosophie au lycée de Lens, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Fontenay-aux-Roses.

VUES ET REVUES *par Yves Florenne*

La bête et la belle

CRITIQUE, qui ne transige pas avec son titre, revue d'études critiques ayant toutes pour prétexte des livres, *Critique* changerait-elle de peau ? (1) Même si c'est une mue unique, grâces lui soient rendues pour cette prise de vue de l'animalité : directe, sans point d'appui textuel, ou presque. Sur la couverture, jusqu'ici strictement typographique, voici que surgit une image. On la retrouvera avec d'autres à l'intérieur, photographies ou peintures, dont la célèbre encre de Chine d'André Masson, « Homme et lionne » : où la lionne, d'ailleurs — métamorphosée par l'amour humain ? — est déjà plus qu'à demi femme. Je regrette d'autant plus l'absence du grand poète pictural de l'animalité — chair, « âme », mythe — qu'est Leonor Fini.

Avertissons tout de suite le lecteur qui lirait « bestialité » pour « *animalité* » et se pourlécherait trop vite de toute une exposition au naturel des variétés de Pasiphaé, Europe, Léda, Titania (*mais que de femmes, même féeriques, sont amoureuses d'un âne !*). En les nommant comme elles viennent, on s'aperçoit que le mythe de la bestialité, fantasme d'homme est largement féminin. Sur ce point, des clartés, s'il en fallait, surgiront de cette étude multiple dont les auteurs ne nous en voudront pas de ne pas tous les nommer : ils sont beaucoup plus nombreux que les belles bestioles de la fable.

Ce n'est pas par hasard que j'ai écrit « prise de vue » : le cahier s'ouvre et se ferme sur des films, dont les auteurs ont la parole et dialoguent. Michel Fano, qui en *a* écrit la musique, pensant naturellement avec l'oreille, se demande si *ce n'est pas parce que* l'animalité nous est insupportable que nous sont insupportables aussi les cris des animaux. Mais le sont-ils, plus que les bruits, voire les cris, *humains ? Et puis,* « cris », c'est vite dit : *il y a toute la gamme parlante des murmures,* des feulements, des soupirs. Et ce musicien oublie-t-il les oiseaux ? — François Bel *(le Territoire des autres, la Griffe et la dent)* nous révèle quelque chose de troublant que *lui a révélé* à lui-même un faucon dont on faisait un *zoom.* A mesure que le regard de l'objectif s'approchait — *sans aucune approche réelle,* physique, sans aucun mouvement de l'instrument ou de l'homme lointains — l'oiseau s'inquiétait ; et au moment *où le cadrage allait le saisir,* il s'est envolé, effrayé. Frédéric Rossif, auteur de *la Fête sauvage,* nous apporte un autre *enseignement.* A la question sur la réputation de fidélité conjugale du lion, il *répond* : « Fidèle, *parce que la lionne le bat ;* il reçoit des raclées extraordinaires. » *Tout à fait extraordinaires, en* effet, puisqu'il a toute la force physique pour *refuser* violemment de les recevoir. *A méditer,* notamment par les femmes. *Réflexion sur des* images d'amours et de chasses. Avec le dernier film, *la Bête,* on *revient* à la *bestialité,* c'est-à-dire à l'imaginaire : amour — cette fois au singulier — d'une femme pour une bête *inventée, fabriquée,* animée par le cinéaste.

L'homme est un pou pour l'homme

A m'attarder aux images, je risque de passer *trop* vite sur la partie centrale : zoologie philosophique (c'est le titre du petit essai de J.-L. Poirier), *philosophie zoologique,* — où Michel Serres tranche avec une *férocité gaie* : l'homme se flatte volontiers d'être un grand fauve prédateur, alors que « bipède mou, lâche et méchant », il n'est qu'un pou. Le roi, oui, mais des parasites. L'homme est un pou pour l'homme — et pour tout le *monde.*

Ici et là, partout et toujours, il s'agit d'explorer et de *tenter* de définir les confins *mystérieux,* la *frontière* à la fois si tangible et si insaisissable, qui séparent l'humanité et l'animalité. L'irréductible différence, l'abîme, les uns le voient dans l' « âme », dans le langage ; les autres le cherchent dans la biologie, l'anatomie, et c'est une recherche aussi décevante que scientifique. Parfois fort plaisante, telle qu'elle est soulignée avec humour par Philippe Roger : pour Buffon, le propre de l'homme, c'est la fesse (l'animal n'a que des cuisses). *Peut-être* est-ce François Bel, « simple » cinéaste, qui touche à la vérité quand il constate que l'homme « *s'éloigne de la nature qui lui échappe* ». Au vrai : l'homme a échappé à la nature. C'est ce qu'exprimait si fortement Vercors avec ses « *animaux dénaturés* ». Formule qui a pour corollaire celle de Bataille : l'animal est « dans le monde comme de l'eau à l'intérieur de l'eau ». Seul, l'homme est hors de l' « eau ». *Devenu autre,* et *possédant* sa propre nature, il est seul aussi à voir la nature et à se voir ; à prendre mesure d'elle et de lui ; enfin — où réside la plus pathétique *différence* — à prendre conscience de la mort.

Mais qu'en savons-nous ? Personne ne nie que l'animal connaît la peur ; et même que, le plus souvent, il vit dans la peur. Peur de quoi, sinon d'être mis à mort ? La peur est-elle séparable du sens de la mort ? L'ignorance de la mort n'est-elle pas commodément prêtée à l'animal, comme il en fut de sa prétendue ignorance de la douleur ? « Ça ne sent rien », — et ne saurait donc sentir qu'il peut ou va mourir ; que, d'un être vivant, bondissant, il risque à tout moment de devenir viande à manger. Or, ce fut, c'est encore pour certains hommes, une fin possible. Ne faut-il pas trouver là une des raisons de la métamorphose de l'animal en dieu ? L'animal n'a pas besoin de se vouloir immortel puisqu'il ne se sait pas mortel. En tout cas, l'homme y supplée : jusqu'à donner à sa propre immortalité des formes animales. D'où aussi la différence entre l'homme « civilisé » qui mange l'animal (non sans l'avoir asservi, exploité, torturé) et l'homme sauvage que l'animal mange. Pour échapper à cette fin de n'être que viande pour la bête, la seule ressource de l'homme est de déifier la bête. La relation fondamentale, sacrée, entre le dieu et l'homme, n'est-ce point qu'ils sont l'un à l'autre leur nourriture ?

Au temps de l'Eden, l'homme et l'animal ne se mangeaient pas entre eux. Nous avons cru retrouver quelque chose de cette fraternelle innocence en ne consommant que le végétal. Fraternité limitée à la seule chair, surtout mammifère : rien de plus qu'un racisme. Des botanistes, procédant à des mesures relatives aux réactions des plantes, n'ont-ils pas constaté avec stupeur que leurs appareils s'affolaient quand l'observateur proférait, manifestait une menace — couper, arracher — à l'égard de la plante ; donc, que celle-ci « sentait », « savait » la menace. Aucun être vivant semble *ne pouvoir vivre sans meurtre* quotidien. Le pain de chaque jour demandé au Père, c'est la *mise à* mort de quelque parcelle de sa création.

Ce retour à la *Genèse* nous est *suggéré* par la *réflexion,* en effet si suggestive, de J.-F. Chevrier et Christine Maurice ; *notamment,* sur la femme incurablement « animale » (à moins de devenir homme, ce à quoi elle s'emploie). *Lisez* toute l'étonnante citation d'Aretê de Cappadoce, *médecin du premier siècle,* sur la matrice « mobile et vagabonde », *et qui* « est entièrement chez la femme comme un animal dans un animal ». Pour le christianisme, toute *l'animalité réside* et s'exprime dans les organes sexuels, qui *offensent* la « beauté » à laquelle l'homme — masculin — s'élève dans son âme, *dans son corps et dans leur représentation.* Bon. Mais *alors,* la figure humaine la plus belle est évidemment la *féminine,* où la verticalité du corps humain a presque effacé le sexe : il en fallut peu à l'art classique pour que l'effacement total crée la « beauté parfaite ».

Voilà qui apporte de l'eau au moulin féministe de Colette Guillaumin, pour ses si pertinentes, caustiques et décisives remarques sur l'éthologie, laquelle cherche dans l'animal une explication de l'homme, des justifications et des conduites : *en retenant* ce qui convient aux besoins de la cause et en *oubliant* le reste. Pour « garder les femmes aux cuisines, et leur conserver entièrement la joie des chers petits », on leur donne l'exemple « naturel » des vaches et des babouines : on « grisaille » les espèces où ces soins sont partagés ; on tait celles où la charge totale incombe au mâle ; et surtout on ignore ces espèces femellement indignes où les « chers petits » se débrouillent tout seuls (ou, mieux, dans des « nurseries animées »).

Sauvage et rêveuse, la bête-femme reste toujours celle qu'on excommunie et qu'on brûle. Animal la femme, certes, mais animal domestique : « Ma femme et mon chien. » On siffle pareillement l'une, celle qui passe ; et l'autre, celui qui reste. Il est vrai que le sifflet ne procède pas de la *même* intention. Le sort le plus enviable est celui du chien en liberté (provisoire) : on ne se risque guère à le battre (privilège du maître. Femmes, conduisez-vous donc en lionnes !) ; il n'a rien qu'on puisse lui voler ; on n'a encore jamais entendu parler, Dieu merci, de viol de chien.

Finissons sur les paradoxes de Clément Rosset. Puisque l'homme, c'est le sexe (Freud), et que le sexe est spécifiquement animal, l'homme fait la bête en faisant l'amour (christianisme) ; mais « l'amour ne sera socialement et culturellement toléré qu'en tant qu'il est « naturel », « bestial », non *humain* ». Comment ne pas préférer un autre paradoxe, « plus plaisant, et probablement plus vrai », celui qu'illustre Beaumarchais à travers le jardinier de *Figaro* : « *Boire sans soif et faire l'amour en tout temps, madame, il n'y a que ça qui nous distingue des autres bêtes.* » La réplique ne pouvait sans doute être retenue, à Vienne, par Mozart ou plutôt par Da Ponte. Ils prendront leur revanche avec Don Juan : « *Vivan le femmine ! Viva il buon vino !* » Voilà l'homme. C'est-à-dire un damné animal. Par conséquent, un animal spirituel.

(1) Numéro double, août-septembre. Editions de minuit.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

35 %

par YVETTE ROUDY (*)

LE président de la République aura mis quatre ans pour comprendre qu'il faut au moins l'autorité d'un ministre pour s'attaquer aux discriminations que les femmes ne supportent plus. Mais cette promotion individuelle de Mme Pelletier sera-t-elle suffisante pour répondre aux questions que posent les femmes : chômage croissant, inégalité de salaires, insuffisance des équipements collectifs, timidité dans l'application de la loi Veil, absence de centres d'accueil pour les femmes en difficulté, etc. ?

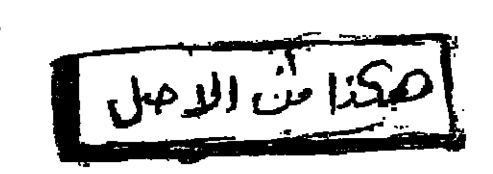
Pour commencer, on pourrait suggérer à Mme Pelletier de s'inspirer de la méthode utilisée par son collègue de l'éducation nationale pour garantir les droits des minoritaires dans un secteur déterminé de la fonction publique : un décret de M. Beullac vient d'autoriser le maintien des concours séparés aux écoles normales d'instituteurs ; candidats et candidates ne postuleront pas ensemble. Les concours seront séparés dans tous les départements où la proportion des instituteurs sera inférieure à 35 %.

La correction des déséquilibres dans la représentativité des sexes dans l'ensemble de la fonction publique et partout ailleurs est une préoccupation louable, et 35 % est un bon pourcentage minimum : mais pourquoi le déséquilibre est-il estimé dangereux dans un sens — lorsque le sexe masculin est sous-représenté — et pourquoi ne l'est-il pas lorsqu'il s'agit de l'autre sexe ? Comme c'est le cas, par exemple, des inspecteurs d'académie ou des inspecteurs généraux, fonctions où les femmes sont pratiquement absentes (ou, du moins, bien au-dessous de 35 %).

La réaction sexiste de M. Beullac servira-t-elle involontairement la cause des femmes ?

Mme Pelletier saura-t-elle tirer les leçons de l'initiative de son collègue et sortir un train de décrets aussi favorables aux femmes ? J'en doute.

(*) Secrétaire nationale à l'action féminine du parti socialiste.



Le Monde

étranger

LES RÉACTIONS AUX ACCORDS DE CAMP DAVID

RÉUNIS A DAMAS

Les pays du « Front de la fermeté » veulent mettre au point une « riposte concrète »

De notre envoyé spécial

Damas. — Le troisième sommet des pays du « front de la fermeté », créé au lendemain du voyage du président Sadate à Jérusalem, s'ouvre ce mercredi 20 septembre à Damas. Les circonstances ne sont pas aussi dramatiques pour le monde arabe que lors du premier de la série, puisque ce nouveau sommet restreint (Syrie, Algérie, Libye, Yémen du Sud, O.L.P.) suit immédiatement les accords de Camp David qui traduisent en actes la politique contenue en germes dans l'initiative prise par le chef de l'État égyptien il y a dix mois.

Se pose une fois de plus, à propos de cette conférence, la question des participants. Mais alors qu'au précédent sommet la présence de l'Irak était en cause (cette fois, il n'en est même pas question malgré une démarche du Yémen du Sud auprès de Bagdad), c'est aujourd'hui la venue du président libyen, le colonel Kadhafi, qui se trouve au centre de l'agitation caractéristique des coulisses d'une conférence politique à la veille de son ouverture.

Prudents, les Syriens ont laissé se répandre la rumeur selon laquelle le colonel Kadhafi ne se joindrait pas personnellement aux travaux et s'y ferait représenter par le numéro deux libyen, le commandant Jalloud. Ils préfèrent éviter, en effet, s'ils devaient être démentis par le comportement toujours imprévisible du colonel, que ce soit dans un sens positif plutôt que négatif. Les Palestiniens, dont une délégation conduite par M. Arafat revient de Libye, où elle est censée avoir rencontré le président Kadhafi, disent avoir reçu l'assurance que celui-ci viendrait à Damas, sans trop y croire pour autant. Ils pensent plutôt que le chef d'Etat libyen se joindra à la conférence après son ouverture, comme il l'avait fait à Alger en février 1978.

Cela étant, il est évident qu'un certain malaise entoure le colonel Kadhafi, lié à la disparition depuis vingt et un jours de l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite du Liban, qui se trouvait à Tripoli le 31 août et qui, selon des informations de plus en plus répandues, n'aurait pas quitté la Libye ce jour-là. Deux chefs d'Etat du « Front de la fermeté », au moins, ont des raisons d'être indisposés par le mystère entourant cette affaire : le président Boumediène d'Algérie, chez qui l'imam se trouvait avant de se rendre en Libye, et surtout le président Assad de Syrie, dont ce dernier était un allié fidèle au Liban et un ami personnel.

Participation massive de l'O.L.P.

Par contre, au sein de l'O.L.P., la participation sera massive. Tous les secrétaires généraux des grandes organisations de la résistance palestinienne seront là : MM. Arafat (Fath), Moshen (*Saïka*), *Hawatmeh* (*F.D.L.P.*) et Habache (F.P.L.P.).

Le sommet de Damas doit s'ouvrir, ce mercredi à 18 heures à l'hôtel Sheraton, réquisitionné pour les délégations et sévèrement gardé de jour comme de nuit par *les services de sécurité*. On prévoit que la conférence durera jusqu'à la fin de la semaine.

Deux constatations s'imposent *a priori*. D'une part, la Syrie est passée d'une attitude « suiviste » à un comportement activement mobilisateur ; d'autre part, après Camp David les pays du Front de la fermeté ne peuvent plus se contenter d'une riposte théorique comme cela avait été le cas à Tripoli (décembre 1977) et Alger (février 1978), mais doivent mettre au point une « riposte concrète ».

Le journal *Al Safir*, de Beyrouth, proche du Front de la fermeté, souligne à ce sujet qu'il serait erroné de se contenter de résolutions verbales vouant M. Sadate à l'approbre des masses arabes, car il serait faux de croire que le président égyptien est un homme isolé. Il dispose, reconnaît le journal, d'alliés considérables : les Etats-Unis et Israël, le monde occidental, jusqu'au Japon et au Canada, le Vatican et certains pays arabes du Golfe. Il faut donc agir *en conséquence*, soutient *Al Safir*.

Damas, qui a pris l'initiative de convoquer cette conférence, l'a pratiquement fait d'autorité en fixant la date et le lieu. Les dirigeants syriens ont agi, pense-t-on ici, après avoir pressenti que Camp David, contrairement aux apparences, allait déboucher sur un accord qui ressemble, de plus, dans leur optique, à un accord bilatéral avec Israël. Il en résulte un changement profond de l'attitude syrienne. Alors qu'à Tripoli et à Alger le président Assad hésitait à se laisser entraîner par ses alliés, on prévoit qu'il ira maintenant nettement plus loin. A une réserve près : il continuera de refuser la dénonciation des résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité, demeurant convaincu que cela donnerait à Israël un prétexte pour déclencher contre la Syrie une guerre dont elle n'est pas en mesure de supporter, seule, le poids.

Malgré cela, il est question que la Syrie, soucieuse de montrer que sa détermination n'exclut pas la sérénité, reçoive le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, qui est parti mardi de Washington pour Aman, Ryad et Damas

« Entourer le roi Hussein »

Les *objectifs* du Front de la fermeté », tels que Syriens et Palestiniens semblent les définir, seraient les suivants :

— Transformer le Front en une alliance politique, militaire et financière.

— Adopter une politique claire au Liban pour empêcher qu'Israël et les Etats-Unis ne parviennent à entraîner la Syrie et l'O.L.P. dans une bataille marginale dans ce pays. A cet effet, favoriser une solution libanaise sous la forme d'un front élargi en faisant abstraction de toute considération de gauche ou de droite et en excluan toutes les factions libanaises liées à Israël.

— Entourer le roi Hussein pour lui enlever toute velléité d'adhérer aux résolutions de Camp David. Isoler ses partisans dans les territoires occupés pour les empêcher de participer au plan d'auto-administration.

— Mettre un terme aux ambiguïtés arabes de la politique de l'O.L.P.

— Resserrer l'alliance avec l'U.R.S.S. et ne plus considérer ce pays uniquement comme un fournisseur d'armes.

Si donc les objectifs sont clairs, les moyens d'action sont plus difficiles à déterminer, mais ils ne sont pas inexistants.

Une fois le roi Hussein « bien encadré », le sommet du Front de la fermeté pourrait envisager d'autres moyens d'action pratiques : boycottage de l'Egypte, rupture commerciale, interruption des liaisons aériennes, interdiction de survol du territoire, alors que, jusqu'à présent, les relations du Caire avec les pays du Front se poursuivaient sur tous les plans, à l'exception des relations diplomatiques, rompues d'ailleurs par le président Sadate, et de la *participation* aux travaux de la Ligue arabe.

Enfin, l'éventuelle alliance politico-militaire, dotée d'une caisse commune qu'alimenterait la Libye, renforcerait la position des Syriens et des Palestiniens et leur *capacité de résister* aux *subtiles* pressions saoudiennes.

Résumant la situation, un responsable du F.D.L.P. palestinien nous a déclaré : « *Si nous parvenons à transformer les accords de Camp David en un troisième désengagement des forces du Sinaï, en les bloquant à ce stade, nous aurons gagné. Si ces accords constituent, au contraire, le premier jalon sur la voie de la paix aux conditions israélo-américaines, nous aurons perdu la partie.* »

LUCIEN GEORGE.

M. Yasser Arafat dénonce le « complot contre la nation arabe »

Les réactions hostiles aux accords de Camp David se multiplient dans le camp arabe. M. Yasser Arafat, président de l'O.L.P., a déclaré, mardi 19 septembre à Beyrouth : « *Il faut que Carter sache que ses intérêts dans la région* [du Proche-Orient] *pâtiront des accords qu'il a signés. Les révolutionnaires palestiniens lui rendront la pareille au centuple ainsi qu'à ses valets. Camp David ne déterminera pas l'avenir de notre peuple. Ce n'est qu'un maillon du complot tramé contre nous. Personne ne pourra mettre à genoux la nation arabe. Au nom de tous les révolutionnaires, des hommes libres et honnêtes de notre nation, j'affirme que cette région, de même que le Vietnam, ne pourra pas être mise à genoux.* »

De son côté, le commandant Jalloud, numéro deux libyen, a déclaré : « *L'accord de Camp David ne lie ni de près ni de loin la nation arabe, car celle-ci ne peut être d'accord sur la fin de son existence et de ses droits historiques.* » Il parlait au cours d'un *dîner officiel offert lundi* soir à Tripoli en l'honneur de M. Nguyen Huu Tho, vice-président de la République du Vietnam. Il a ajouté que l'accord de Camp David était « *nul et non avenu juridiquement, parce que les deux parties qui l'avaient signé n'étaient pas qualifiées pour le faire* ».

La radio libyenne a, d'autre part, annoncé mardi que les présidents Bourguiba et Kadhafi avaient eu un entretien téléphonique qui a porté sur la « *grave situation actuelle au Proche-Orient* ».

A Bagdad, un porte-parole irakien a souligné le caractère « *défaitiste* » des résultats de Camp David, et mis en garde « *certaines parties qui n'ont pas participé à cette conférence* » contre la tentation de jouer un rôle ultérieurement.

A Koweït, M. Khaled Hassan, membre du comité central du Fath, a appelé mardi les pays arabes du Front de la fermeté à « *mettre toutes leurs possibilités au service de la Syrie pour l'aider à affronter les plans issus des accords de Camp David, et qui visent à liquider la résistance palestinienne* ». Dans cette *déclaration publiée par le quotidien Al Rai Al Aam*, le responsable palestinien a encore qualifié les accords de « *monstrueux* ».

L'opinion publique cisjordanienne semble très hostile

De notre correspondant

Jérusalem. — Un moment de « flottement » : c'est ainsi que semble se définir la situation tant en Israël qu'en Cisjordanie après *les accords de Camp David*. Dans les milieux politiques de Jérusalem et des principales villes de Cisjordanie, chacun paraît de plus en plus convaincu qu'une grande partie du succès des accords dépend de la position définitive qu'adoptera la Jordanie après les discussions entre *le roi* et M. Vance. « *Le roi Hussein*, nous a déclaré une personnalité politique palestinienne, *détient actuellement la clé de la situation.* »

D'autre part, la reprise des *négociations entre* l'Egypte et Israël dépend d'un vote de la Knesset sur l'évacuation des implantations du Nord-Sinaï dans le saillant de Rafah. Ce vote n'aura lieu que dans une quinzaine de jours. La date du 2 octobre a été avancée. Auparavant, la Knesset *se sera prononcée* sur l'ensemble des accords. En dépit des grandes réticences qui se font jour dans la plupart des partis politiques sur la question de l'évacuation, il paraît se confirmer que le sens du scrutin sera conforme aux vœux du gouvernement. *MM. Dayan* et Weizman, les ministres des affaires étrangères et de la défense, à leur retour de Washington, mardi 19 septembre, ont déclaré qu'Israël n'avait pas le choix : c'est la paix avec l'Egypte ou le maintien à Yamit (il s'agit de la principale agglomération parmi les implantations israéliennes créées dans la région de Rafah).

La population de ces colonies est hostile à la décision prise par les négociateurs de Camp David (*le Monde* du 20 septembre), mais elle paraît résignée d'autant que les mouvements extrémistes, tels le Gouch Emounim ou le Mouvement pour le Grand Israël, qui ont engagé une vaste campagne contre les accords, ne sont guère représentés parmi les habitants de ces implantations.

Le gouvernement a décidé, le 19 septembre, d'adopter une attitude très ferme à l'égard du *Gouch Emounim*, qui, dans la nuit du 18 au 19 septembre, a créé une « implantation sauvage » à 4 kilomètres de Naplouse. La centaine de militants qui ont installé symboliquement une baraque au sommet de la colline rebaptisée Elon Moreh *devront évacuer* les lieux, mais le gouvernement n'a pas fixé de délai. Mardi, l'armée et la police des frontières avaient bouclé le secteur et refoulé les nombreux sympathisants qui venaient apporter leur soutien au Gouch Emounim. La situation *était très tendue*, car *les représentants* du Gouch Emounim ont déclaré qu'ils résisteraient « *par la force* » si l'on venait les chasser.

Slogans favorables à l'O.L.P.

Afin d'éviter de nouvelles manifestations, l'armée a instauré un quasi-couvre-feu aux abords de la plupart des autres implantations israéliennes en Cisjordanie, notamment à Kyriat-Arba, près de Hébron, et la circulation sur les routes de la région est contrôlée. Ces mesures ont provoqué des remous en Israël, où l'on s'étonne de la fermeté avec laquelle le gouvernement semble vouloir faire respecter sa décision de « geler » les implantations pendant les négociations, c'est-à-dire, a indiqué M. Dayan, pendant au moins trois mois, période prévue pour la mise au point du traité de paix avec l'Egypte. Les dispositions prises par le gouvernement après le sommet de Camp David ont aussi provoqué une réaction de la part des fonctionnaires *israéliens* de *l'administration* militaire dans les territoires occupés. Ceux-ci, inquiets pour leur avenir, ont décidé de se réunir mercredi 20 septembre pour demander des explications au gouvernement au sujet de leur sort.

Du côté palestinien en Cisjordanie, il règne une étrange atmosphère. De multiples réunions et « consultations » ont lieu entre les différentes personnalités politiques, et ce dans la plus grande discrétion. La plupart de ces personnalités se refusent à faire le moindre commentaire public. Un certain nombre de dirigeants tentent de parvenir pour la première fois à une position commune à propos des accords de Camp David. Ils veulent réunir ainsi — au moins pour une déclaration — les *différentes tendances* — sympathisants de l'O.L.P., partisans du rattachement à la Jordanie, ou personnalités « indépendantes » ou « centristes » qui souhaitent une véritable autodétermination.

Dans son ensemble, l'opinion cisjordanienne continue de se montrer très opposée aux accords du 17 septembre.

Bien que *soumis* à un contrôle sévère, les journaux arabes de Jérusalem reflètent cette opinion. Le quotidien *El Kuds* écrit que « *le problème de Jérusalem reste la clé de la paix au Proche-Orient* ». Il ajoute que « *le président Sadate n'a pas le droit de signer un accord qui n'assurerait pas la restitution de Jérusalem et des Lieux saints à la nation arabe* ». Et le journal *El Fajer condamne l'attitude du président* égyptien parce qu'il a signé une paix séparée avec Israël.

Plusieurs manifestations de lycéens ont eu lieu à Hébron, Ramallah et Khalkhoul. Les manifestants ont repris des slogans favorables à l'O.L.P. et notamment celui-ci : « *La paix, c'est la kalachnikov* » (fusil d'assaut soviétique employé par les commandos palestiniens). Des inscriptions signées du Front de libération de la Palestine ont été peintes sur les murs de plusieurs villes. Un des slogans exige que Jaffa et Haïfa soient rendues aux Palestiniens. D'autre part des grèves ont eu lieu dans plusieurs établissements scolaires. Une grève générale a été décidée par l'O.L.P. pour ce mercredi, mais on ignore encore si elle est suivie. La précédente, à la veille du sommet de Camp David, avait été peu observée.

FRANCIS CORNU.

● *L'Alliance France-Israël* (35, rue de la Lune, Paris-2e) affirme dans un communiqué : « *Le processus qui doit conduire à l'établissement d'une paix juste et durable au Proche-Orient est largement engagé, et l'esprit de bonne volonté et de coopération qu'ont manifesté le président Sadate et le premier ministre Menahem Begin, sous l'égide du président Carter, fait espérer une solution rapide des problèmes encore en suspens et la conclusion d'un traité de paix qui ouvrira une ère de sécurité et de prospérité au Proche-Orient.* »

● *Le Consistoire central israélite de France*, réuni sous la présidence de M. Alain de Rothschild, a salué, mardi 19 septembre « *le succès de la rencontre de Camp David entre MM. Carter, Begin et Sadate* ». Le Consistoire central « *forme des vœux pour que l'accord intervenu aboutisse dans un très proche avenir à une paix durable au Proche-Orient et que Arabes et Juifs puissent entretenir des relations de bon voisinage et de coopération, ouvrant la voie à une ère d'entente et de fraternité* ».

Les communiqués saoudien et jordanien

RYAD : une formule de paix inacceptable

Ryad (*A.F.P.*). — Voici le texte intégral du communiqué du gouvernement saoudien, diffusé mardi 19 septembre, par l'Agence saoudienne de presse :

« *Tout en exprimant son appréciation pour les efforts déployés par le président Carter avant et au cours de la conférence de Camp David, le gouvernement saoudien considère comme inacceptable et non définitive la formule de paix élaborée au cours de ce sommet pour les raisons suivantes :*

» — *La conférence n'a pas clairement précisé la détermination d'Israël à évacuer les territoires arabes occupés en 1967 et, en premier lieu, la ville sainte de Jérusalem. Elle n'a pas non plus fait mention du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et à créer son Etat sur son sol national ;*

» — *La conférence a ignoré le rôle de l'O.L.P. que les sommets arabes ont proclamé comme représentant unique et légitime du peuple palestinien chassé par Israël de sa patrie ;*

» — *En dépit des réserves qu'il a formulées, le gouvernement saoudien ne considère pas de son droit de s'immiscer dans les affaires intérieures d'un pays arabe ni de discuter de son droit à récupérer ses territoires occupés par la lutte armée ou par les règlements pacifiques, dans la mesure où cela ne nuit pas à l'intérêt supérieur des Arabes ;*

» — *Le gouvernement saoudien est convaincu que l'étape délicate actuelle que traverse la nation arabe exige plus que jamais l'unification des rangs et l'adoption d'une position arabe continue afin de réaliser ses objectifs primordiaux.*

AMMAN : toute participation séparée affaiblit la position arabe

Amman (*A.F.P.*). — Le gouvernement jordanien affirme que « *toute participation séparée d'un pays arabe à une solution négociée du conflit* (israélo-arabe) *est de nature à affaiblir la position arabe et à réduire les chances de paix* ». Un communiqué publié mardi 19 septembre à l'issue de la réunion extraordinaire de cinq heures du conseil des ministres, présidée par le roi Hussein, souligne que « *la Jordanie ne se considère nullement engagée moralement ou légalement par les résultats du sommet de Camp David auquel elle n'a pas participé* ».

Le communiqué rappelle également les conditions qui, pour la Jordanie, sont indispensables pour réaliser une paix juste au Proche-Orient, à savoir : « *Le retrait d'Israël des territoires occupés en 1967 — et en particulier Jérusalem — est, ainsi que la reconnaissance des droits inaliénables du peuple palestinien à l'autodétermination, en toute liberté, et dans le cadre d'un règlement global.* »

Le communiqué souligne, d'autre part, que « *la Jordanie considère le peuple palestinien comme partie à part entière de tout règlement pacifique du problème palestinien, et fera, en conséquence, tout son possible pour assumer ses responsabilités dans ce domaine* ».

Le gouvernement jordanien précise enfin que la Jordanie procédera, à cet effet, dans les prochains jours, à « *des contacts intensifs au plus haut niveau afin de trouver les moyens susceptibles de servir la cause palestinienne, les droits arabes, ainsi que la réalisation d'une paix juste, dans le cadre des principes auxquels la Jordanie s'est déjà engagée* ».

PROCHE-ORIENT

LES RÉACTIONS AUX ACCORDS

LE CAIRE : une partie de l'opinion estime que les décisions créent autant de problèmes qu'elles n'en résolvent

De notre correspondant

Le Caire. — La publication le mardi 19 septembre dans la presse cairote des principaux points des accords de Camp David suscite parmi les opposants légaux, ainsi que dans certains cercles politiques proches du pouvoir, des commentaires déçus ou hostiles qui tranchent sur l'adhésion et la joie populaires.

Les cadres de l'opposition, surtout les intellectuels nassériens ou marxistes, et aussi les personnalités d'obédience gouvernementale, refusent toutefois, la plupart du temps, de faire des déclarations publiques (le Rassemblement progressiste et unioniste qui regroupe des marxistes, des nassériens et des réformistes musulmans devrait se prononcer officiellement contre les accords ce mercredi). Un journaliste libéral a expliqué pourquoi il ne pouvait pas prendre position publiquement contre les résultats de Camp David : « *Depuis mai dernier Sadate a pris toutes les mesures voulues pour museler l'opposition au Parlement et dans la presse. Nous comprenons maintenant que c'était en prévision de cette paix séparée, dont on ne veut pas, que la véritable nature soit révélée à la nation égyptienne.* »

Un opposant nassérien reconnaît de son côté : « *Certes, actuellement, la grande majorité des Egyptiens approuve Sadate et, comme lors du voyage présidentiel à Jérusalem, la gauche égyptienne se trouve en porte à faux vis-à-vis du peuple : nous comprenons d'ailleurs parfaitement le désir de celui-ci de ne plus faire la guerre et de se consacrer au développement du pays. Nous savons aussi, hélas ! que la propagande officielle n'a pas eu beaucoup d'efforts à déployer pour faire détester les Palestiniens, que mes compatriotes rendent responsables de tous leurs maux depuis trente ans. Mais nous sommes sûrs que si le peuple égyptien savait clairement qu'il y aura un ambassadeur d'Israël au Caire alors que l'armée israélienne sera toujours au Sinaï, il commencerait à déchanter.* »

L'un des trois ministres égyptiens qui accompagnaient le raïs à Camp David nous disait il y a quelques semaines : « *Il n'y aura jamais, au grand jamais de paix séparée, car ce serait la fin de l'Egypte en tant que grande puissance régionale. Le président ne veut pas faire de nous une sorte de sous-Turquie. Pour exister en tant qu'Egypte, nous avons besoin de notre dimension arabe.* » La démission de quatre membres de la délégation officielle de l'Egypte à Camp David, dont M. Mohamed Ibrahim Kamel, choisi en décembre dernier comme ministre des affaires étrangères, essentiellement en raison des « solides liens d'amitié » contractés jadis en prison avec le futur raïs, démontre, selon certains, que M. Sadate était parti pour Camp David avec des ambitions qu'il a dû rengainer sous de fortes pressions américaines, ces fameuses « pressions » que le Caire désirait tant voir s'exercer à l'encontre du seul Israël.

Aux yeux d'un haut fonctionnaire des affaires étrangères, la défection de M. Kamel trois jours avant la fin du sommet, alors que, selon la version officielle égyptienne, le raïs a failli claquer la porte à la dernière minute, prouve au contraire que « *la paix séparée était acquise dès le début des pourparlers et qu'elle n'a pas été arrachée à la dernière minute au raïs. M. Kamel s'est démis quand il a vu que M. Sadate était décidé sans retour à parapher un tel accord* ».

L'isolement de l'Égypte

Cette hypothèse d'un « scénario prémédité » en vue d'aboutir à une « paix séparée » est à rattacher à la remarque de plusieurs opposants sur la suppression préalable des moyens d'expression de l'opposition. Cependant, le document donnant la liste des demandes égyptiennes à Camp David, publié au Caire lundi, montre qu'au départ le raïs avait pour objectif un règlement plus satisfaisant pour les Arabes que celui qu'il a obtenu (*le Monde* du 20 septembre).

La démission de M. Kamel et de ses collaborateurs, ainsi que l'effacement apparent de M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, qui participait aux entretiens de Camp David (on note en revanche l'émergence de M. Ossama El-Baz, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, présent aussi aux négociations), font mauvaise impression, mais ils seront sans doute aussi vite oubliés que la démission des deux responsables de la diplomatie égyptienne à l'époque de la visite du raïs en Israël, MM. Ismail Fahmi et Mohamed Ryad. En revanche, nombre d'observateurs sont intrigués par l'absence à Camp David ainsi qu'à toute manifestation publique en Egypte depuis plusieurs semaines, du général Gamassi, ministre de la défense. Pas un seul officier égyptien n'a du reste participé aux conversations de Camp David.

Alors qu'au début de l'année, lors des pourparlers égypto-israéliens du Caire, le général Gamassi conduisait la délégation de son pays, le raïs voulant que l'armée soit directement concernée par tout accord avec Israël. Qui plus est, les documents préparés contiennent nombre de dispositions militaires. Le raïs avait-il obtenu avant de partir le feu vert de ses officiers pour une « paix séparée » ou bien table-t-il sur leur docilité ?

Si les sarcasmes de Moscou font hausser les épaules au Caire (« *au moins nous n'avons pas lâché nos partenaires en pleine guerre, comme la Russie en 1917* », commente une étudiante pourtant hostile aux accords de Camp David, tandis qu'un de ses condisciples interroge : « *Pouvions-nous obtenir plus après quatre guerres perdues ?* »). En revanche, l'attitude des « frères arabes » y suscite bien des inquiétudes.



(Dessin de CHENEZ.)

Si Amman refuse définitivement de s'engager aux côtés du Caire, les dispositions des accords relatives à la Cisjordanie ne risquent-elles pas de rester lettre morte ? Si Ryad met un terme à son aide financière, comment l'Egypte bouclera-t-elle son budget ? De nouveau Le Caire paraît compter sur les moyens de pression, d'ailleurs réels, politiques, militaires ou autres, dont disposent les Etats-Unis sur la Jordanie et sur l'Arabie Saoudite afin d'amener les deux pays à adopter à l'égard de l'Egypte, le premier une attitude coopérative, le second à tout le moins une position de neutralité bienveillante.

Selon l'analyse d'un ambassadeur occidental : « *Les Américains auront beau jeu de faire valoir à Ryad que le danger pour les Saoudites et pour les autres régimes pro-occidentaux de la région vient plutôt maintenant du côté soviétique que du côté israélien, et qu'il est urgent de s'occuper des vrais problèmes.* » Ces schémas logiques ont subi un rude coup, peut-être même définitif, avec le refus des textes de Camp David exprimés mardi par les Jordaniens puis par les Saoudiens, avant même que le secrétaire d'Etat américain ne soit venu leur exposer la version américaine des faits. Il est évident, néanmoins, selon une formule utilisée dans les milieux progouvernementaux du Caire, « *que l'Egypte est isolée, mais que les autres pays arabes même tous réunis, ce qui est loin d'être le cas, sont impuissants* ».

La détresse économique

Il est à noter aussi que la plupart des commentateurs égyptiens ainsi que nombre de responsables de l'opposition tombent d'accord pour estimer que si des capitales arabes comme Damas avaient soutenu Le Caire, l'Egypte aurait pu obtenir plus de concessions de la part d'Israël ou n'aurait pas été acculée à signer une « paix séparée ».

Chez les partisans du raïs il est évident que l'on table sur le poids propre de l'Egypte — quarante millions des cent dix millions d'arabaphones sont Egyptien — pour produire à moyen terme un effet d'entraînement favorable à l'extension à tout le Proche-Orient de la « paix de Camp David ». Lorsqu'elle a annoncé l'accord, lundi, la radio du Caire a aussitôt invité la Syrie, la Jordanie et le Liban à s'associer au processus de paix.

Aux yeux d'une bonne partie de l'opinion égyptienne éclairée, le raïs n'aurait pas dû accepter de « *signer une paix qui apporte autant de problèmes qu'elle n'en résout, mais s'il l'a fait, c'est qu'il a compris, après dix mois d'efforts, qu'il n'obtiendrait rien de plus d'Israël par voie négociée et que les Etats-Unis ne feraient jamais vraiment pression sur Tel-Aviv* ». L'intelligentsia pense que le raïs préférait n'importe quelle solution plutôt que de venir à Canossa devant ses pairs arabes ou de se lancer dans la préparation d'un cinquième conflit dans un pays économiquement sur les genoux. La situation économique et sociale a sans nul doute incité M. Sadate à « en finir » avec un état de guerre responsable pour une grand part du délabrement du pays. Sait-on que la principale richesse nationale, l'agriculture, est dans un situation critique, que 75 % de la population est analphabète, que l'armée absorbe un tiers du budget ?

Si l'homme de la rue manifeste sa satisfaction et si les cadres et intellectuels « occidentalisés » font preuve de réserve ou de désapprobation, deux forces, qui sont sans doute les principales de l'Egypte actuelle, l'armée et les intégristes islamiques, restent encore muettes. L'aval des militaires est de toute évidence nécessaire à un régime dont ils sont le principal soutien organisé. Quant aux intégristes, qui sont de plus en plus influents dans les universités, où ils ont ravi aux nassériens la première place dans le mouvement estudiantin, quelle sera leur réaction devant l'« abandon » de la ville sainte de Jérusalem ? S'il y a un danger pour le raïs de voir le doute s'infiltrer dans le peuple égyptien, il viendra principalement des intégristes, car ceux-ci sont en contact direct avec la population, ce qui n'est pas le cas de l'intelligentsia.

Le seul moyen pour le raïs d'empêcher les détracteurs de sa politique de gagner des partisans dans les profondeurs de la nation, sera de démontrer, et vite, à celle-ci que la « paix de Camp David » est source de mieux-être économique et social. La tâche est là aussi d'envergure.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

DE CAMP DAVID

ANCIEN CHEF D'ÉTAT-MAJOR ÉGYPTIEN

Le général Chazli invite les Arabes à unir leurs efforts pour « renverser Sadate »

De notre correspondant

Alger. — « *Tous les Arabes, qu'ils soient de droite ou de gauche, doivent surmonter leurs divisions et unir leurs efforts pour renverser Sadate.* » Telle a été la conclusion de la conférence de presse tenue mardi 19 septembre par le général Saad Eddine Chazli, ancien chef d'état-major de l'armée égyptienne et ancien ambassadeur à Londres et à Lisbonne. Le général, qui fut l'un des artisans des succès égyptiens lors de la guerre d'octobre, a dressé contre le raïs un impitoyable réquisitoire : « *Begin,* a-t-il affirmé, *a obtenu tout ce qu'il voulait. Il a réussi à neutraliser l'Egypte. Il n'a plus ainsi à lutter que sur un front. Il n'a rien cédé en échange, alors que Sadate a donné à Israël un statut légitime pour toujours.* » Il ne fait pas de doute, pour l'ancien chef d'état-major, que les Israéliens exécutent seulement une simple manœuvre tactique, une manœuvre qui a réussi au-delà de leurs espérances. « *L'Egypte, maintenant, est nue,* a-t-il dit. *Elle est désarmée. Rien n'empêchera un jour Israël de reconquérir le Sinaï, et même d'aller jusqu'au Caire.* »

Pour le général Chazli, tous les pays arabes — et non seulement ceux qui constituent le Front de la fermeté — ont désormais une tâche prioritaire : renforcer le Front et faire pression sur la Jordanie pour qu'elle ne contresigne pas l'accord de Camp David.

« *L'Arabie Saoudite et les pays du Golfe,* a-t-il estimé, *ne peuvent plus, désormais, suivre Sadate dans la voie où il s'est engagé. Ils ne peuvent que rallier les partisans de la lutte. Les Arabes doivent obtenir des pays riches des armes et de l'argent et faire comprendre à Israël que l'accord de Camp David ne met pas fin à cette affaire.* »

Evoquant la situation intérieure égyptienne, le général a jugé que le président Sadate restait au pouvoir uniquement parce qu'il contrôlait les moyens d'information et intoxiquait l'opinion publique. « *Il nous faut combattre aussi sur ce terrain,* a-t-il dit, *et tout mettre en œuvre pour faire connaître la vérité aux Egyptiens qui n'ont pas fait quatre guerres et consenti tant de sacrifices pour en arriver là. Il est illusoire,* a-t-il ajouté, *de croire que des accords de ce type auront pour conséquence un relèvement du niveau de vie et mettront fin aux difficultés économiques que connaît le pays.* »

La situation créée par la signature des accords de Camp David a été également au centre des deux entretiens qu'ont eus, samedi soir, le président Boumediène et le chef de l'Etat cubain, M. Fidel Castro, qui, venant d'Ethiopie, a tenu à s'arrêter à Tripoli, puis à Alger, pour de brèves escales. Dans une déclaration à son arrivée à l'aéroport de Dar-El-Beida, il a estimé que le président Sadate avait « *consommé sa trahison* ».

DANIEL JUNQUA.

Les Neuf rappellent la nécessité de donner une patrie aux Palestiniens

Bruxelles (Reuter). — Les ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, réunis à Bruxelles mardi 19 septembre, ont adopté une déclaration sur le Proche-Orient dont voici la version française :

« *Les neuf Etats membres de la Communauté européenne rendent hommage au président Carter pour le grand courage dont il a fait preuve en organisant la rencontre de Camp David et en la menant à une heureuse conclusion. Ils tiennent également à féliciter le président Sadate et le premier ministre Begin pour les efforts importants qu'ils ont déployés.*

» *Les Neuf ont, depuis des années, plaidé en faveur d'un règlement pacifique, global et durable, qui soit fondé sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations unies. La position des Neuf a été clairement exposée dans la déclaration faite par le Conseil européen le 29 juin 1977 et cette position demeure inchangée (1). C'est sur cette base que les Neuf ont salué l'initiative prise par le président Sadate en novembre 1977.*

» *Les gouvernements des neuf Etats membres formulent l'espoir que le résultat de la conférence de Camp David constituera un nouveau pas décisif sur la voie menant à une paix juste, globale et durable et qu'il apparaîtra possible à toutes les parties concernées de prendre part au processus permettant d'atteindre cet objectif.*

» *Les Neuf, pour leur part, appuieront fermement tous les efforts visant à l'établissement de la paix souhaitée.* »

(1) Dans leur déclaration du 29 juin 1977, les Neuf se disaient notamment « *convaincus qu'une solution du conflit au Proche-Orient ne sera possible que si le droit légitime du peuple palestinien à donner une expression effective à son identité nationale se trouve traduit dans la réalité, ce qui tiendrait compte de la nécessité d'une patrie pour le peuple palestinien* ».

● *M. de Guiringaud*, ministre français des affaires étrangères, a déclaré mardi 19 septembre, à Bruxelles : « *Les accords signés à Camp David sont le signe d'une bonne volonté en direction de la paix. Ils marquent un progrès dans cette voie. Ce sont des accords complexes qui comportent encore de nombreuses réserves. Je crois qu'on pourra seulement dans l'application en juger toute la portée. Dès maintenant, un climat favorable est toutefois institué pour la poursuite des négociations.* — (A.F.P.)

L'embarras de Washington

(*Suite de la première page.*)

Comme le même optimisme avait été exprimé pendant des mois après le sommet de Jérusalem l'an dernier, ces assurances n'apparaissent pas très convaincantes. Dans le meilleur des cas, l'on s'attend ici à de longs délais avant l'entrée de la Jordanie dans les discussions. M. Sadate aussi d'ailleurs, qui a déclaré mardi à la commission des affaires étrangères du Sénat : « *Si les pays arabes ne voient pas dans l'immédiat le grand pas en avant qui a été accompli, ils y viendront bientôt.* » Rien n'indique que le président égyptien reviendra pour autant sur son intention de conclure avant trois mois son propre traité avec Israel. Les Etats-Unis, tout en poursuivant leurs efforts en direction des autres belligérants, sont maintenant prêts à le soutenir jusqu'au bout dans cette voie d'une paix séparée.

L'arme de l'aide américaine

M. Begin, quant à lui, ne cherche guère à aider M. Carter en facilitant l'adhésion de nouveaux partenaires au processus de paix. Bien au contraire, il a réaffirmé avec une particulière vigueur, devant les congressistes auxquels il rendait visite, son refus de rendre la Cisjordanie et Gaza à la souveraineté arabe : « *Je crois de tout mon cœur que le peuple juif a un droit de souveraineté sur la Judée, la Samarie et la bande de Gaza,* a-t-il dit... *La Bible nous donne ce droit.* » Du côté américain, on doit bien admettre que cette assertion ne contredit pas la lettre des accords conclus, mais qu'elle porte un tort sérieux au nouvel « esprit de Camp David ». C'est pourquoi M. Carter aurait demandé à ses deux partenaires, dont il a pris congé mardi, de modérer leurs propos publics.

Jusqu'à présent, rien n'indique que l'arme de l'aide américaine ait été utilisée pour imposer à l'un ou à l'autre des interlocuteurs de Camp David les projets d'accord finalement acceptés. Une seule exception est à signaler : l'offre des Etats-Unis de prendre en charge la construction de deux bases aériennes dans le Neguev a été l'argument décisif qui a conduit M. Begin à renoncer à ses aéroports militaires du Sinaï. Pour le reste, M. Ross, porte-parole du Pentagone, a précisé mardi que rien n'avait été changé aux programmes d'aide militaire américaine à Israël. Ainsi, le programme d'équipement très ambitieux présenté il y a quelques mois ici par M. Weizman, ministre israélien de la défense — 13,5 milliards de dollars à dépenser en dix ans — reste « à l'étude », avec ni plus ni moins de chances de succès que par le passé.

Il pourrait en aller autrement dans quelques semaines, lorsque M. Brown, secrétaire américain à la défense, fera en Egypte et en Israël une visite prévue depuis quelque temps déjà. Dans les milieux informés, on s'attend que l'isolement de l'Egypte dans le monde arabe et son « entrée en paix » avec son voisin de l'Est rendra à la fois plus nécessaire et politiquement plus facile un effort accru d'aide militaire à ce pays.

MICHEL TATU.

Précisions sur le « cadre de paix au Proche-Orient »

« Autonomie » et non « autodétermination »

Les accords de Camp David ont été rédigés en anglais. La traduction du document « Le cadre de paix au Proche-Orient » par l'agence A.P. que nous avons publiée (*le Monde* du 20 septembre, page 6) contenait plusieurs erreus. Nous publions ci-dessous, dans la traduction de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, des passages importants qui doivent être rectifiés.

● Troisième colonne, troisième paragraphe après le premier intertitre, au lieu de « *Pour rendre possible la pleine autodétermination* », lire : « *Pour assurer une pleine autonomie* (1) *aux populations dans le cadre de ces accords, le gouvernement militaire israélien et l'administration civile israélienne cesseront d'exercer leurs fonctions dès qu'une autorité autonome aura été librement élue par les habitants de ces régions, en remplacement de l'actuel gouvernement militaire.* »

● Quatrième colonne, deuxième paragraphe après le premier intertitre, jusqu'au paragraphe D, au lieu de « *l'accord émanant des négociations, etc.* », lire : « *Toute solution issue des négociations devra aussi reconnaître les droits légitimes du peuple palestinien et ses justes besoins. De cette façon, les Palestiniens participeront à la détermination de leur propre avenir par les moyens suivants :*

(1) *Les négociations entre l'Egypte, Israël, la Jordanie et les représentants des habitants de la rive occidentale du Jourdain et de Gaza en vue d'un accord sur le statut final de la rive occidentale et de Gaza, ainsi que sur d'autres problèmes laissés en suspens une fois terminée la période transitoire.*

(2) *La soumission de cet accord au vote des représentants élus des habitants de la rive occidentale et de Gaza.*

(3) *La faculté, pour les représentants élus des habitants de la rive occidentale et de Gaza de décider comment ils se gouverneront, conformément aux clauses de leur accord.*

(4) *La participation, comme il a été spécifié plus haut, aux travaux de la commission chargée de négocier le traité de paix entre Israël et la Jordanie.* »

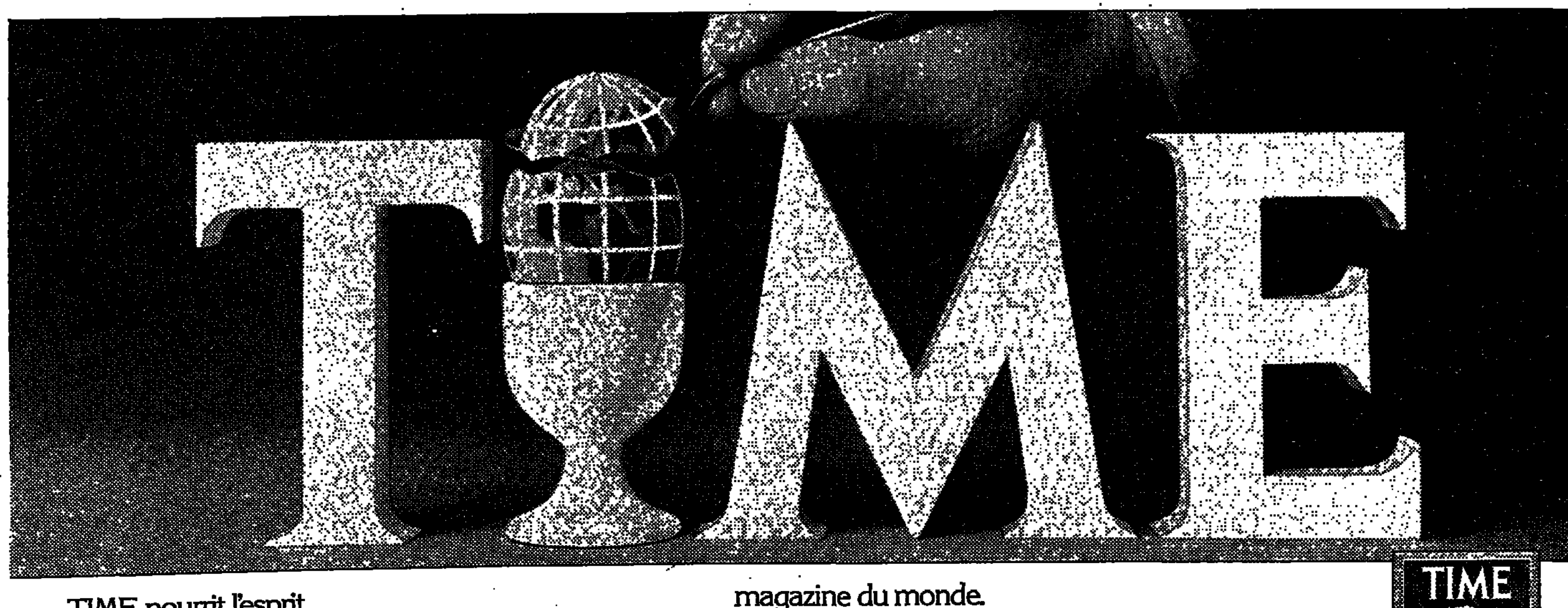
● Quatrième colonne, premier paragraphe après le troisième intertitre, lire :

« 4. *Des commissions d'indemnisation devront être créées en vue du règlement mutuel des litiges financiers.* » Les paragraphes suivants doivent être numérotés 5 et 6 au lieu de 4 et 5. Le texte du document s'arrête aux mots « *accord-cadre* ».

(1) Le mot anglais employé ici est « autonomy ». Dans la suite de la traduction, les mots « autonome » et « autonomie » correspondent à l'expression anglaise « self-governement ».

● *La ville de Nabatiyeh*, principale place forte des palestino-progressistes au Sud-Liban, et ses environs, sont soumis à un violent bombardement de la part des forces conservatrices libanaises et israéliennes, ont annoncé, mardi 19 septembre, les correspondants de presse dans la région. Le bruit des explosions est entendu jusqu'à Saïda, principale ville du Sud-Liban, située à une vingtaine de kilomètres à vol d'oiseau de la zone bombardée. Les forces palestino-progressistes ont riposté en dirigeant leurs tirs vers Marjayoun, principale place forte conservatrice. — (A.F.P.)

● *Une délégation libyenne* conduite par M. Ahmed Al Chahati, directeur du ministère des affaires étrangères, s'est rendue lundi 18 septembre à Rome pour participer aux recherches destinées à retrouver l'imam Moussa Sadr, chef de la communauté chiite libanaise, disparu depuis le 31 août dernier, date à laquelle il avait, selon les autorités de Tripoli, quitté la capitale libyenne pour l'Italie. — (A.F.P.)



PROCHE-ORIENT

Iran

POINT DE VUE

Contre le chah ou contre le P.S. ?

par LIONEL JOSPIN (*)

DEPUIS de longs mois, le peuple iranien manifeste avec une détermination accrue son hostilité à la dictature du chah et son aspiration à la liberté. Malgré la très grande brutalité de la répression, tout indique que ce mouvement va continuer. Le courant religieux, parce qu'il est enraciné dans le peuple et qu'il a fourni un cadre d'opposition pendant un temps toléré, y joue un rôle considérable. Mais une très large convergence se dessine parmi toutes les forces politiques, au premier rang desquelles se trouve le Front national, héritier de Mossadegh, pour instaurer la démocratie et permettre aux Iraniens eux-mêmes de décider de leur destin.

Face à son peuple, le chah est isolé dans son pays. L'Iran connaît de graves difficultés économiques. Le régime n'est exemplaire que par sa corruption et son gaspillage, malgré les énormes ressources qu'il tire du pétrole. Il n'est plus soutenu que par ceux qui en tirent des profits immédiats : la famille royale, ses entourages, les chefs de l'armée, etc. Mais l'extrême importance stratégique du pays, au cœur des voies maritimes et des réserves pétrolières, vaut au chah le soutien actif ou la neutralité bienveillante des grandes puissances. D'où l'importance essentielle, dans la crise actuelle, de la solidarité avec le peuple iranien. En France, celle-ci s'est amplifiée dans les dernières semaines.

Trois questions

C'est ce moment que choisit René Andrieu, dans un éditorial de *l'Humanité* du 14 septembre, prenant prétexte d'une déclaration faite par un parlementaire travailliste à l'Assemblée européenne critiquant l'opposition au chah, pour attaquer très gravement le parti socialiste français qui, je cite : *« feint de protester à Paris et s'incline à Luxembourg »*. Ce qui revient à dire que nous allons *« au secours du chah »*. Cette accusation soulève trois questions auxquelles les réponses doivent être claires.

1) Le parti socialiste feint-il de protester ? Depuis plusieurs années, en contact avec les opposants iraniens de l'intérieur et de l'étranger, nous avons multiplié les protestations contre la répression et les actes de solidarité avec les forces progressistes iraniennes. Communiqués de nos organes dirigeants, initiatives de nos militants, interventions auprès des autorités, articles dans notre presse, déclarations de nos responsables (dont M. Mitterrand au congrès de Nantes), actes concrets de solidarité (par exemple, lors de la grève de la faim des étudiants iraniens en France) vont tous dans le même sens : dénonciation du régime, soutien à l'opposition.

Cela, les dirigeants communistes, qui défilaient encore à nos côtés, il y a quelques jours, à Grenoble ou à Paris, ne l'ignorent pas. A supposer que des parlementaires socialistes français à Luxembourg aient défendu une position incorrecte, cela autoriserait René Andrieu à relever une « contradiction » avec nos positions officielles et à nous interroger, mais non à prétendre que le parti socialiste *« feint de protester »*.

Le message de l'opposition au P.S.

Les opposants iraniens connaissent nos positions. C'est d'ailleurs dûment informé de cette grave attaque que Shahpour Bakhtyar (Karim Sandjiabi étant empêché par la clandestinité) a fait parvenir à François Mitterrand le message suivant : *« A l'occasion du comité directeur du P.S. du 16 septembre 1978, le comité exécutif du Front national d'Iran me charge de vous remercier pour l'attitude courageuse et hautement humaine que le parti socialiste français a prise dans la lutte qui oppose le peuple d'Iran au régime corrompu et dictatorial qui l'oppresse. Dans le cadre des grandes traditions qui vont de Jaurès à Blum, vous avez adopté vis-à-vis de l'Iran une position que la nouvelle génération saura apprécier. »* Voilà qui est clair.

2) Deuxième question : que s'est-il passé à Luxembourg ? Plusieurs parlementaires socialistes français (Forni, Spenale, Lagorce, Laurain, Pisani) ont demandé au groupe des partis socialiste et sociaux-démocrates à l'Assemblée européenne le dépôt d'une proposition de résolution sur l'Iran qui dénonce les *« atteintes aux libertés et à l'intégrité physique qu'utilise un régime à bout de souffle pour se maintenir au pouvoir »*, *« exprime son indignation et son inquiétude face à une telle situation »* et *« demande à la Commission* [de la C.E.E.] *quelle attitude elle entend adopter à l'égard de l'Iran »*.

Cette proposition n'a pas été votée par le groupe — ce que nous regrettons — et nos parlementaires déposeront donc en leur nom propre une question orale sur l'Iran s'inspirant de leur précédente proposition. Quant à l'intervention faite en séance par un député travailliste britannique — s'opposant avec des arguments contestables à une proposition de débat d'urgence P.C.F.-P.C.I., — elle n'a été ni condamnée ni approuvée par le seul socialiste français présent à ce moment-là, car la vérité est que les circonstances ne lui ont pas permis de l'écouter. Il n'a pas voté non plus contre la proposition communiste. Faire de cette « distraction » individuelle la pièce d'un dossier en condamnation de la politique des socialistes relève d'une méthode dont je suis sûr qu'elle sera un jour dénoncée dans un ouvrage collectif approuvé par la direction du P.C.F. et consacré aux *« séquelles du stalinisme dans les années 78 »*.

3) D'où une troisième question : la plus grave. Que veut sur l'Iran le parti communiste ? Nous constatons que, sur tous les problèmes politiques, celui-ci nous attaque systématiquement. Il est clair que, face à l'offensive du pouvoir et du patronat, ce comportement est dommageable pour les travailleurs. La direction du P.C.F. veut-elle désormais l'étendre au champ de la solidarité avec des peuples opprimés ? Chaque militant, nicaraguayen, sud-africain, iranien, sait que la force de la solidarité vient de son unité. Les querelles des partis amis français les irritent, les attaques sans fondement les désolent... Je pose la question à René Andrieu, qui s'entête, dans *l'Humanité*, dans l'agression et la division : je ne sais si son agression contre le P.S. sert le P.C. ; sert-elle la lutte des Iraniens ?

Une thèse puissamment orchestrée

Allons plus loin. Tous les Iraniens savent que l'argumentation exclusive du chah — face à son isolement — est de dire qu'il est victime d'un *« complot communiste »*, et que d'ailleurs les campagnes extérieures de solidarité avec le peuple iranien sont le fait des seuls communistes. Cette thèse — outre qu'elle est fausse, naturellement, — n'est pas sans contradictions : on sait que le chah était invité, le 11 septembre, en Roumanie et en R.D.A., et personne n'a encore démenti l'information selon laquelle la sœur jumelle du chah, la princesse Ashraf, aurait été à Moscou, du 28 août au 2 ou 3 septembre. Cette thèse est fausse mais elle est puissamment orchestrée.

Pour les opposants iraniens, il est crucial de montrer que le chah se heurte, à l'intérieur et à l'extérieur, à un front large. Alors pourquoi le parti communiste a-t-il cherché à donner l'impression que la manifestation de Paris était « sa chose » (choix du parcours annoncé à l'avance par M. Georges Marchais, tête de cortège écrasée par des banderoles communistes, etc.) ? Sait-on place du Colonel-Fabien que la presse de Téhéran, — pourtant sous censure totale, — donne une large place aux déclarations de M. Georges Marchais et présente la manifestation de Paris comme « communiste » ? Pourquoi essayer maintenant de disqualifier l'autre grande composante de la gauche française, le parti socialiste ? Faut-il absolument présenter comme plus réduits qu'ils ne le sont le soutien à l'opposition iranienne et la condamnation du chah ? Si les dirigeants communistes le font au nom de leur perpétuelle querelle avec le parti socialiste — à moins qu'il faille imaginer d'autres hypothèses, — qu'ils abandonnent au moins celle-ci au nom de la lutte pour la liberté en Iran.

(*) Secrétaire international « tiers-monde » du parti socialiste.

● *Le docteur Mehdi Bazargan*, dirigeant de l'Association iranienne des droits de l'homme, et qui avait été arrêté voici une dizaine de jours, a été libéré dimanche 17 septembre à Téhéran, a-t-on appris mardi à Paris de source iranienne.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Le gouvernement affirme qu'il a la situation en main dans l'ensemble du pays

La garde nationale du Nicaragua s'apprêtait à donner l'assaut, mardi 19 septembre dans la soirée, aux Sandinistes retranchés dans la ville d'Esteli, située à environ 150 kilomètres au nord de la capitale, et qui est la dernière position importante tenue par l'insurrection. Il était impossible, ce mercredi matin, d'avoir des informations sur la situation dans cette ville. Chinandega, que les forces gouvernementales affirment avoir repris dimanche, est, d'autre part, toujours interdite aux journalistes. La garde est apparemment en train de « nettoyer » cette localité, et les autorités ne souhaitent pas que des témoins étrangers assistent à ces opérations.

Le gouvernement a complètement repris en main la situation dans l'ensemble du pays, a-t-on annoncé officiellement mardi à Managua. Les guérilleros sandinistes, qui occupaient Chinandega, auraient passé la frontière du Honduras, affirmait-on de même source.

Des tirs d'armes légères ont pourtant eu lieu, dans la nuit de lundi à mardi, dans divers points de la capitale, notamment près du cimetière principal de la ville. Deux personnes auraient été tuées. De nombreux commerçants ont rouvert mardi matin leurs magasins, fermés depuis le début de la grève générale, le 25 août dernier.

A Washington, le département d'Etat a annoncé l'envoi en mission, dans plusieurs pays de la région, de M. William Jorden, ancien ambassadeur à Panama. M. Jorden se rendra au Costa-Rica, au Salvador, au Honduras, au Guatemala, en Colombie, au Venezuela et au Mexique, pour réaliser *« une médiation multilatérale rapide afin d'éviter de nouveaux événements sanglants au Nicaragua »*. M. Hodding Carter, porte-parole du département d'Etat, a lancé un appel aux autorités de Managua et aux insurgés pour que les populations civiles soient épargnées. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

● *Le Comité de solidarité avec le peuple du Nicaragua* et l'Association France-Amérique latine organisent jeudi 21 septembre, à 20 heures, à Paris, une soirée d'information sur la situation au Nicaragua, avec la participation du docteur Miguel Castenada, membre du Front sandiniste de libération nationale, de passage à Paris, de représentants de partis politiques et de syndicats français et de groupes musicaux.

★ 26, rue Cabanis, 75014 Paris (métro Glacière).

« La dictature devrait tomber avant la fin de l'année »

déclare un représentant sandiniste de passage à Paris

Les dirigeants du Front sandiniste estiment que le succès ou l'échec de l'offensive générale qu'ils ont lancée depuis le 9 septembre contre le président Somoza dépend en partie de l'attitude de la communauté internationale à leur égard. Isoler diplomatiquement le régime en place à Managua, utiliser l'opinion publique mondiale pour faire pression sur les Etats-Unis, gagner le soutien de forces politiques avec lesquelles ils n'avaient jusqu'alors que peu de contacts, notamment les partis socialistes des pays européens : tels sont les objectifs des émissaires que le Front a envoyés depuis quelques jours à l'étranger.

L'un d'entre eux, le docteur Miguel Castaneda, de passage à Paris, a expliqué, mardi 19 septembre, que ce qui se passe actuellement au Nicaragua *« n'est nullement une guerre civile entre deux fractions de la population. C'est une guerre de tous les secteurs du peuple contre une dictature et son organe, la garde nationale. »* Membre du Front depuis 1967, le docteur Castaneda a gardé, malgré ses trente ans et son diplôme de médecin, des allures d'étudiant.

Il ne nie pas que la situation des forces sandinistes sur le terrain se soit récemment détériorée. Mais il n'est pas question pour lui de changement de stratégie. *« Avec l'offensive générale, nous avons lancé un processus qu'il n'est plus question d'abandonner, même s'il y a ici et là des reculs,* affirme-t-il. *Nous devons maintenir conjointement les actions militaires et l'alliance politique avec le Front élargi d'opposition. Nous n'envisageons nullement la possibilité d'un retour à la clandestinité ou d'un départ pour l'exil, parce que nous pensons que la dictature devrait tomber avant la fin de l'année. »*

Le docteur Castaneda reconnaît que la garde possède un avantage considérable, en raison de son équipement et de son armement. Jusqu'ici les insurgés ont pu prendre des villes mais non les tenir. Comment les Sandinistes espèrent-ils dans ces conditions créer une *« zone libérée »* à proximité de la frontière avec le Costa-Rica et y installer un *« gouvernement provisoire »* ? *« La garde a une supériorité matérielle, mais nous avons une supériorité stratégique et morale »*, répond le représentant du Front. *« On immobilise des tanks et des avions aussi par l'action politique auprès de ceux qui les pilotent. Nous avons des contacts avec des soldats et de jeunes officiers qui ont présent à l'esprit l'exemple du Pérou en 1968 ou du Portugal en 1974. Ce sont des atouts, mais nous ne le jouerons qu'au moment décisif. »*

Les États-Unis n'ont pas compris...

La création d'une zone libérée ne représente-t-elle pas cependant un changement d'objectif par rapport au projet initial d'insurrection générale ? N'est-elle pas, d'une certaine manière, un retour à la stratégie « foquiste » (consistant à implanter des « foyers de guérilla), jadis inspirée par l'exemple cubain, et qui a échoué partout ailleurs sur le continent latino-américain ?

Le docteur Castaneda rappelle que le front a abandonné le « foquisme » depuis dix ans et qu'il n'est pas question de répéter des expériences nées ailleurs, dans des situations différentes. L'insurrection a la particularité d'être accompagnée d'une grève « patronale », les industriels et les commerçants s'étant joints au mouvement contre Somoza, parallèlement à la grève des employés et des ouvriers. En outre, l'Eglise catholique a donné publiquement son appui à l'opposition...

Pour le représentant du Front, le plus grand danger pourrait venir d'une intervention militaire extérieure. Les déclarations des ministres des affaires étrangères de deux pays très conservateurs de la région, le Honduras et le Salvador, l'inquiètent. Et surtout, le lobby somoziste est encore très puissant à Washington. Malgré la politique officielle du président Carter de défense des droits de l'homme et des régimes démocratiques, les conseillers américains de la garde nationale sont toujours sur place.

« Les Etats-Unis n'ont même pas besoin d'agir directement. Pour la fourniture d'armes, par exemple, ils se servent de la « couverture » d'autres pays, tels qu'Israël... Le problème des Américains, c'est qu'ils n'ont pas trouvé de solution de rechange à Somoza. Les gradés de la garde nationale sont tous connus pour leurs crimes, leurs vols, leur pratique de la contrebande. Ils ne sont pas présentables », explique le docteur Castaneda. En outre, il ne s'est dégagé aucune figure au sein de la classe politique traditionnelle susceptible d'avoir la faveur des Etats-Unis.

Des membres du Groupe des Douze (1) sont allés aux Etats-Unis pour redresser l'image des sandinistes auprès des sénateurs et des hauts fonctionnaires du Département d'Etat. M. Alfonso Robelo, président du Mouvement démocratique nicaraguayen, a fait de même. Sans succès. *« Les Etats-Unis n'ont pas compris, ou ne veulent pas comprendre, que sans l'appui du Front sandiniste, sans l'appui du peuple, il n'est pas possible de gouverner au Nicaragua ni de sortir de la crise politique, économique et sociale actuelle »*, conclut le représentant du Front.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) Groupe formé par des intellectuels, des chrétiens et des hommes d'affaires, qui avaient demandé la démission du président Somoza en octobre 1977. Le groupe fait partie du « front élargi d'opposition » constitué par toutes les forces hostiles au régime.

AFRIQUE

Avant de quitter Addis-Abeba

M. FIDEL CASTRO A AFFIRMÉ SON SOUTIEN A LA JUNTE ÉTHIOPIENNE

(Correspondance.)

Addis-Abeba. — « Aujourd'hui nous réaffirmons notre profonde et indestructible alliance avec la révolution éthiopienne », a déclaré M. Fidel Castro à la fin de sa visite d'une semaine en Ethiopie. Le Lider maximo n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour que le nouveau régime d'Addis-Abeba puisse se prévaloir de l'appui total d'un dirigeant prestigieux aux yeux du mouvement communiste international et des forces « progressistes » du tiers-monde et réussisse ainsi à surmonter les réticences nées chez certains à cause des excès de la révolution éthiopienne, et surtout de la persistance du conflit érythréen.

Mais plus encore que l'alliance de deux « pays socialistes », M. Fidel Castro et le lieutenant-colonel Mengistu ont voulu célébrer la fraternité d'armes qui, désormais, lie Cubains et Ethiopiens. Les deux dirigeants ont visité le camp de Tatek, où des instructeurs cubains participent à la formation des futurs miliciens, inauguré l'« Expo 78, la victoire révolutionnaire par le combat », et assisté à des manœuvres conjointes de forces cubano-éthiopiennes à Jijiga.

Cependant, les différences de points de vue entre Cubains et Ethiopiens sur l'opportunité de la création d'un parti prolétarien subsistent. Quant au deuxième point de friction, le problème érythréen, un membre de la délégation cubaine nous a dit que la position de La Havane n'avait pas changé d'un pouce.

RENÉ LEFORT.

Sénégal

M. Abdou Diouf a écarté du gouvernement M. Babacar Ba, ministre des affaires étrangères

De notre correspondant

Dakar. — M. Abdou Diouf, premier ministre, a remanié son gouvernement, mardi 19 septembre. Le limogeage de M. Babacar Ba, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères, remplacé par M. Mustapha Niasse, marque la fin d'une lutte assez dure entre les deux hommes pour la succession du président Senghor.

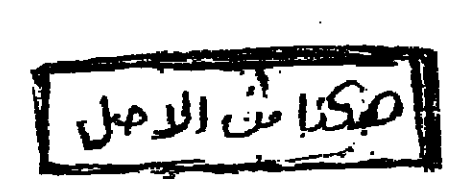
Cette compétition ouverte au sein du parti socialiste au pouvoir avait déjà eu pour résultat d'affaiblir cette formation peu avant les dernières élections présidentielle et législatives de février dernier, face aux deux partis politiques légaux d'opposition, le parti démocratique sénégalais, de Mᵉ Abdoulaye Wade, et le parti africain de l'indépendance, de M. Malhemout Diop.

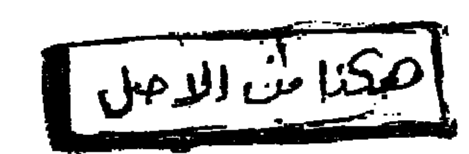
Après ces élections, M. Abdou Diouf était confirmé à la tête du gouvernement, avec des pouvoirs accrus, puisque, pour la première fois depuis sa nomination comme premier ministre en 1970, il avait la liberté de choisir ses ministres. Cette confirmation constituait donc une première victoire sur son rival qui, lui, perdait le portefeuille des finances et des affaires économiques, lequel lui avait permis d'asseoir véritablement son influence au sein du parti socialiste.

Le limogeage de M. Babacar Ba, six mois après sa nomination, semble donc être l'épilogue de cette lutte entre deux personnalités de premier plan. Le fait qu'il ait été décidé après une réunion du comité central du parti socialiste marque sans doute une volonté de ce parti de remettre de l'ordre dans ses rangs en vue de faire face à une opposition qui a mis à profit la période des vacances pour déclencher une vaste campagne contre le gouvernement. Cette campagne s'appuie notamment sur une situation économique et financière difficile en raison de la dernière sécheresse.

(Intérim.)

[Né en 1939, M. Mustapha Niasse est secrétaire politique du parti gouvernemental. Directeur de l'information de 1970 à 1972, il devint l'un des principaux collaborateurs du chef de l'Etat du Sénégal en février 1970, lorsqu'il fut nommé directeur de cabinet à la présidence. M. Niasse était ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de l'environnement depuis le remaniement ministériel de mars dernier.]





ASIE

Chine

M. Hua Kuo-feng a longuement reçu M. Chirac à Pékin

De nos envoyés spéciaux

Pékin. — M. Jacques Chirac, qui aurait dû quitter Pékin mercredi 20 septembre pour la Chine centrale, a en définitive dû retarder son départ de vingt-quatre heures. En effet, M. Teng Hsiao-ping, vice-premier ministre, retour d'un voyage en Corée du Nord et d'un séjour d'une semaine dans le nord-est de la Chine, doit avoir jeudi matin avec l'ancien premier ministre un entretien en tête à tête suivi d'un déjeuner. Mardi soir, M. Chirac s'est entretenu longuement avec M. Hua Kuo-feng, président du comité central du P.C. chinois et chef du gouvernement, qui l'a reçu au palais de l'Assemblée nationale populaire. Il avait auparavant visité la Grande Muraille ainsi que les tombeaux des empereurs Ming et s'était entretenu avec le premier ministre roumain, M. Manescu, de passage à Pékin, et qui souhaitait le revoir.

La manière dont s'est déroulé l'entretien avec M. Hua Kuo-feng a surpris pour plusieurs raisons. D'une part, le successeur de Mao Tse-toung a consacré plus de deux heures, à la conversation — ce qui va sensiblement au-delà du temps consacré normalement à ce genre d'audiences. M. Chirac, d'autre part, a été reçu par M. Hua Kuo-feng, en présence seulement de son hôte officiel en République populaire, le maire de Pékin, M. Wu Teh, alors que l'ambassadeur du pays intéressé est en général convié par la partie chinoise à assister à un tel entretien. On note également que le rendez-vous pris près de deux jours à l'avance avec M. Teng Hsiao-ping, dont on était sans nouvelles depuis son arrivée à Chenyang, il y a une semaine, est une marque d'égards inhabituelle de la part du protocole chinois. Toutes ces attentions donnent le sentiment que la visite de M. Chirac, traitée à l'origine comme celle du maire de Paris, est passée pour les autorités chinoises à un niveau réservé à des personnalités d'une autre dimension. Aussi bien les conversations n'ont-elles porté que sur des sujets d'intérêt planétaire

Un interlocuteur privilégié

Car c'est à un *tour d'horizon* très large que se sont livrés M. Hua Kuo-feng et le chef du R.P.R. Selon des sources proches de la délégation française, le président chinois a notamment évoqué avec satisfaction ses récentes visites en Roumanie, en Yougoslavie et — plus brièvement — en Iran. Il s'est dit choqué des « *attaques outrées* » de l'Union soviétique à propos de son voyage et a annoncé son intention de se rendre prochainement, mais « *plus tard* », aux invitations qui lui avaient été adressées par la France et la Grande-Bretagne. En revanche, M. Hua Kuo-feng est apparu à son hôte « préoccupé » par la situation en Afrique, où, selon lui, « *l'expansion soviétique est très dangereuse* ». Au passage, il a marqué son approbation pour les interventions récentes de la France sur ce continent.

Assez curieusement, dans cette longue conversation, il a été très peu question de deux problèmes internationaux d'actualité, l'Europe et le Proche-Orient, sur lesquels le président du P.C.C. s'est informé auprès de son hôte sans engager son propre jugement. Il s'est en revanche largement étendu sur les problèmes du développement de la Chine. En ce qui concerne les relations économiques extérieures de son pays, il a mis l'accent sur les possibilités offertes par des opérations de « compensation », dans lesquelles l'aide étrangère à l'investissement est remboursée par la production locale. Il a constaté avec regret que les échanges avec la France s'étaient ralentis depuis 1976 et a souhaité qu'un effort soit accompli pour remédier à cela.

La question se pose de savoir à qui s'adressent les Chinois en la personne du maire de Paris. Quel rôle lui attribuent-ils... ou lui prédisent-ils ? Deux heures en tête à tête avec M. Hua Kuo-feng et une matinée prévue avec M. Teng Hsiao-ping, c'est plus que n'en ont eu la plupart des hôtes récents de la République populaire, fussent-ils en charge des affaires de leur pays. Alors que M. Poniatowski est attendu dimanche prochain à Pékin pour préparer officieusement un voyage de M. Giscard d'Estaing, *on peut se demander si les autorités chinoises ne veulent pas* donner subtilement mais clairement un avertissement au chef de l'Etat français et à son premier ministre, jugés jusqu'à présent trop peu sensibles aux sollicitations de la Chine. Celui qui aujourd'hui en France se situe, — selon, paraît-il, M. Hua Kuo-feng lui-même — dans la filiation gaulliste apparaîtrait donc ici, dans la perspective d'une stratégie mondiale, comme un interlocuteur privilégié.

ANDRÉ PASSERON.
ALAIN JACOB.

Vietnam

Les inondations coïncident avec de graves difficultés économiques

De notre envoyé spécial

Hanoï. — Pour la troisième année consécutive, le Vietnam est victime de conditions climatiques défavorables qui risquent de se traduire par un déficit de plusieurs centaines de milliers de tonnes de riz dans la partie sud du pays. Il n'est pas question de catastrophe du type de celle enregistrée en 1977, mais la situation est grave et les services de météorologie redoutent une aggravation à la fin du mois de septembre. A la suite de pluies diluviennes depuis la mi-août, le Mékong, qui a également provoqué de fortes inondations dans le nord-est de la Thaïlande et dans le sud du Laos, est monté de plusieurs mètres et a submergé plus de deux cent cinquante mille hectares de rizières dans les provinces du Delta, notamment à An-Giang, à Rach-Gia et à Dong-Thap. Il s'agit, indique-t-on, de source officielle, des plus fortes crues enregistrées depuis douze ans. Elles se produisent à un mois du début de la grande récolte de fin d'année, alors que la petite récolte de printemps a été considérée ici comme médiocre dans l'ensemble du pays. A cela, il faut ajouter, selon les experts, un autre fléau moins spectaculaire, mais endémique : les ravages causés à d'importantes surfaces rizicoles par une variété de pucerons qui affectionne particulièrement les espèces à haut rendement moins résistantes que celles cultivées traditionnellement au Vietnam.

Ces désastres, qui s'ajoutent à ceux des deux années qui ont suivi la fin de la guerre dans un pays ravagé, interviennent alors que le Vietnam doit faire face à d'immenses difficultés économiques engendrées par la prolongation de la guerre avec le Cambodge, par la tension persistante avec la Chine et le retrait de toute aide fournie par Pékin, par l'exode de cent soixante mille Vietnamiens d'origine chinoise et par les problèmes que pose la transformation socialiste du Sud.

1978 devait être une année-charnière pour la réalisation des objectifs du plan quinquennal, tout particulièrement dans le domaine de la production agricole. On en restera sans doute assez éloigné, comme dans l'ensemble des autres secteurs de l'économie. La commission de l'Assemblée nationale chargée du plan vient d'ailleurs de se réunir du 12 au 16 septembre à Hanoï pour revoir une nouvelle fois « *l'orientation du réajustement du plan et du budget de l'année pour les adapter à la nouvelle situation* », c'est-à-dire une situation dans laquelle la défense nationale prend le pas sur le développement.

En 1977, le déficit agricole était presque de 2 millions de tonnes, soit environ un sixième de la production totale. Il avait fallu faire appel à l'aide massive de l'Union soviétique et à celle des organisations spécialisées des Nations unies.

Il avait également fallu procéder à d'importants achats de grains qui ont grevé le développement d'autres secteurs essentiels à l'économie et à la production de biens pour la population et entraîné des ponctions considérables sur le budget. Pour le moment, le Vietnam n'a pas officiellement lancé d'appel à l'aide internationale. On indique, de source informée ici, que depuis 1977 d'importantes aides ont été consenties par la F.A.O. et le PAM (1) tant à Hanoï qu'à Vientiane et que les crédits des organisations spécialisées, qui sont votés tous les deux ans, risquent d'être vite épuisés compte tenu des autres catastrophes survenues dans la région, à commencer par les inondations qui ravagent plusieurs Etats de l'Inde. Les Vietnamiens devront avant tout compter sur l'assistance de l'Union soviétique et se contenter plus souvent qu'ils ne le souhaiteraient de bouillies de farine de blé rationnées.

(1) Programme alimentaire mondial.

R.-P. PARINGAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● DES CENTAINES DE PRISONNIERS POLITIQUES ANGOLAIS seront prochainement amnistiés, a annoncé récemment le président Agostinho Neto lors d'une visite dans la province de Cabinda (enclave située entre le Zaïre et le Congo). Le président a précisé qu'il s'agissait notamment des anciens partisans de la « *révolte active* » et du « *fractionnisme* » du Front national de libération de l'Angola et du FLEC (Front national de libération de l'enclave de Cabina. — *(A.F.P.)*

Chypre

● LES DIX MUTINS, QUI DETENAIENT SEPT GARDIENS EN OTAGES depuis le 16 septembre à la prison centrale de Nicosie, se sont rendus sans conditions le 19 en fin de matinée, après avoir libéré leurs otages (nos dernières éditions datées du 20 septembre).

États-Unis

● M. FIDEL CASTRO a affirmé à des délégués du Congrès américain que Cuba n'avait joué aucun rôle dans l'assassinat du président John Kennedy, en 1963. Le dirigeant cubain a fait cette déclaration dans une interview enregistrée recueillie récemment à La Havane par les membres de la commission de la Chambre des représentants chargée d'enquêter sur l'affaire. M. Castro a déclaré que la mort du président Kennedy l'avait, en fait, attristé, et il a rendu hommage à la personne de son ancien adversaire. — *(Reuter.)*

Philippines

● UN COMMUNIQUE publié mardi 19 septembre à l'issue d'une visite à Manille de M. Pham Van Dong, premier ministre vietnamien, indique que le Vietnam et les Philippines vont développer des « *relations d'amitié et de coopération* ». A cet effet, M. Pham Van Dong s'est implicitement engagé à ne pas accorder son soutien à la rébellion aux Philippines, la Nouvelle Armée du peuple. — *(A.F.P.)*

Soudan

● LE PRESIDENT NEMEIRY est parti, mardi 19 septembre, pour les Etats-Unis, où il aura des entretiens avec le président Carter. Le chef de l'Etat soudanais, qui prendra la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies le 27 septembre en sa qualité de président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine, se rendra ensuite en Allemagne fédérale, en Belgique et en Espagne. — *(Reuter.)*

Corée du Sud

● LES EFFECTIFS DE L'ARMEE DE TERRE AMERICAINE EN CORÉE DU SUD sont tombés au-dessous de 30 000 hommes depuis le mois de juillet, apprend-on de source sûre à Washington.

Ces derniers mois, 2 600 hommes ont en effet quitté les bases américaines et n'ont pas été remplacés. Depuis que le président Carter a décidé, en juin 1977, de réduire les effectifs américains en Corée du Sud, ce sont près de 4 000 hommes de troupe qui ont quitté ce pays. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

L'opposition souhaite l'ouverture d'une enquête sur les violations de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie

De notre correspondant

Londres. — La publication du rapport sur les violations de l'embargo pétrolier contre la Rhodésie (*le Monde* des 28 août et 3-4 septembre) provoque de vifs remous dans les milieux politiques. La cabinet se réunira jeudi 21 septembre pour discuter de ce document. Il est probable que des députés d'opposition — conservateurs et maintenant libéraux, — appuyés par une fraction de la gauche travailliste, demanderont à la rentrée parlementaire la création d'un tribunal d'enquête. Une annexe du rapport, qui n'a pas été rendue publique, a été remise aux autorités judiciaires aux fins d'établir s'il y a lieu de poursuivre certaines personnes, notamment des agents locaux des compagnies pétrolières.

L'affaire prend une dimension politique. De nombreux parlementaires considèrent qu'il serait indécent de poursuivre seulement les « lampistes ». Ils jugent insuffisantes les conclusions d'un rapport qui aboutit à une sorte de non-lieu, aussi bien à l'égard des ministres des gouvernements qui se sont succédé depuis la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie, en novembre 1965, qu'envers les patrons des compagnies B.P. et Shell. Le rapport ne met en cause que des dirigeants des filiales sud-africaines de ces compagnies pour n'avoir pas suffisamment informé leurs supérieurs à Londres.

L'opposition et la gauche travailliste inclinent à penser qu'en insistant sur l'ouverture d'une enquête et la publication rapide de ses conclusions, M. David Owen, le secrétaire au Foreign Office, sait que le gouvernement court peu de risques. Seul un tribunal d'enquête, ayant le pouvoir de citer des témoins et se faire communiquer les dossiers administratifs, pourrait faire toute la lumière sur une affaire qui affecte la crédibilité de la Grande-Bretagne sur le plan international.

MM. Wilson et Heath savaient

Le rapport de cinq cents pages publié après dix-huit mois d'une enquête menée par l'avocat Bingham, conseiller de la reine, ajoute peu de chose à ce qui était déjà connu (de larges extraits du rapport avaient déjà été publiés dans la presse). Il précise cependant un point essentiel : depuis la fin de 1967, les gouvernements britanniques étaient au courant des activités illégales des filiales sud-africaines des compagnies B.P. et Shell. Le rapport Bingham confirme la mise au point faite récemment par lord Thomson (à l'époque ministre du Commonwealth); qui affirme avoir informé le cabinet des violations commises. Le rapport apporte aussi un démenti à sir Harold Wilson, alors premier ministre, et dans une moindre mesure, à M. Callaghan, alors ministre de l'intérieur, qui conteste indirectement la version de lord Thomson.

Il ressort également de ce document que, dès 1967, le gouvernement travailliste avait conscience qu'il était impossible d'empêcher les livraisons de pétrole acheminées en Rhodésie par voie ferrée depuis Lourenço-Marques, en Mozambique, alors que la Navy maintenait un coûteux (110 millions de livres) mais inutile blocus du port de Beira dans le même Etat.

Éviter l'affrontement avec l'Afrique du Sud

Un autre point embarrassant : le gouvernement Wilson, mis au courant de l'accord intervenu entre les filiales sud-africaines et la compagnie française Total (celle-ci livrait du pétrole à la Rhodésie pour le compte des deux multinationales) avait approuvé une formule qu'il préféra dissimuler aux Communes. Ainsi, le gouvernement travailliste cachait la vérité au public et au Parlement, tandis que M. Wilson se faisait donneur de leçons et dénonçait les pays étrangers — la France et le général de Gaulle notamment — en leur reprochant de manquer à leurs obligations d'appliquer une stricte politique de sanctions.

Avec l'embargo pétrolier, la « *capitulation* » de la Rhodésie « *est une affaire non pas de quelques mois, mais de quelques semaines* », déclarait M. Wilson. « *Une déclaration beaucoup trop optimiste* », a dit mardi M. Stewart, à l'époque ministre des affaires étrangères. M. Stewart s'efforça de justifier ce cynisme politique en soulignant que le souci essentiel du gouvernement était de faire en sorte que le pétrole livré à la Rhodésie ne soit pas « *britannique* ». D'où l'arrangement avec Total, qui recevait ensuite des livraisons compensatoires des compagnies B.P. et Shell. « *Nous avons fait de notre mieux compte tenu des circonstances* », a dit assez piteusement l'ancien ministre, en rappelant que les filiales installées en Union Sud-Africaine avaient l'obligation de livrer du pétrole à ce dernier pays sans disposer d'aucun contrôle sur sa destination ultérieure.

En fait, le gouvernement travailliste de M. Wilson, puis le gouvernement conservateur de M. Heath, au pouvoir entre 1970 et 1974, voulurent surtout éviter un affrontement avec l'Union Sud-Africaine à un moment de graves difficultés économiques et financières. Tous les dirigeants britanniques avaient conscience qu'à moins d'étendre l'embargo à l'Union Sud-Africaine avec le risque de complications politiques avec Pretoria, l'embargo pétrolier était voué à l'échec.

Comme le note Anthony Sampson dans l'*Observer*, M. Wilson ne faisait que répondre aux vœux d'une opinion qui, écrit-il, « *ne demandait qu'à être trompée* » parce qu'elle n'envisageait pas une épreuve de force avec l'Union Sud-Africaine.

La consommation de pétrole de la Rhodésie, qui était de 410 000 tonnes en 1965, est maintenant de 800 000 tonnes, bien que les compagnies intéressées affirment qu'elles ont cessé depuis longtemps de lui livrer du pétrole.

HENRI PIERRE.

Portugal

LE PRÉSIDENT EANES TARDE A PROPOSER UNE SOLUTION A LA CRISE GOUVERNEMENTALE

Lisbonne (*A.F.P.*). — L'ensemble de la presse et des observateurs politiques portugais s'interrogent sur les raisons du silence dans lequel le président Eanes s'est retranché depuis la chute du gouvernement de M. Alfredo Nobre Da Costa, la semaine dernière.

Au lendemain du vote de la censure, le chef de l'Etat avait fait connaître son intention de s'adresser à la nation « *dans les prochains jours* ». Mais, le 19 septembre, la date de cette allocution très attendue n'avait toujours pas été annoncée.

En outre, le président Eanes n'a toujours pas répondu aux demandes d'audience qui lui ont été présentées après la chute du gouvernement par le parti socialiste de M. Mario Soares puis par le parti social-démocrate de M. Francisco Sa Carneiro.

Les observateurs notent, en outre, que le cabinet Nobre Da Costa, *chargé* d'expédier les affaires courantes dans l'attente de la formation d'un nouveau gouvernement, *semble* s'installer pour durer. Un conseil des ministres a été convoqué pour ce mercredi 20 septembre afin de définir l'action immédiate du gouvernement, dont les compétences constitutionnelles, sont très imprécises. La presse conservatrice, qui dénonce l'incapacité des partis à s'entendre, n'hésite pas à envisager que le gouvernement démissionnaire reste en place longtemps.

République démocratique allemande

En s'immolant par le feu

LE PASTEUR GUNTHER A-T-IL VOULU PROTESTER CONTRE LA MILITARISATION DE L'ENSEIGNEMENT ?

Berlin-Est (*A.F.P., Reuter, U.P.I.*). — Le pasteur est-allemand Rolf Günther s'est immolé par le feu, dimanche 17 septembre, devant quelque quatre cents fidèles, à Falkenstein (R.D.A.), a-t-on appris mardi à Genève (*nos dernières éditions datées du 20 septembre*). Appartenant à l'Eglise évangélique luthérienne de Saxe, il est le second pasteur à mettre ainsi fin à ses jours en Allemagne de l'Est, après le Père Oskar Brüsewitz, le 18 août 1976.

Les mobiles qui ont poussé le pasteur Günther ne sont pas encore officiellement connus. l'Eglise protestante de la R.D.A. a assuré, dans une déclaration publiée mardi, qu'« *aucun indice* » ne permettait de conclure « *à une motivation d'ordre politique* ». Une association ouest-berlinoise de défense des droits de l'homme affirme cependant, dans un communiqué rendu public le même jour, que ce suicide constitue une protestation spectaculaire et désespérée contre l'introduction des disciplines militaires dans les programmes d'enseignement des enfants est-allemands. Cette réforme avait récemment provoqué différentes protestations dans les milieux religieux de la R.D.A., malgré l'amélioration des rapports entre Berlin-Est et l'Eglise.

DIPLOMATIE

Nations unies

MINISTRE COLOMBIEN DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Liévano Aguirre a été élu président de l'Assemblée générale

Nations unies (New-York) (*A.F.P., U.P.I.*). — La trente-troisième session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations unies a été ouverte mardi après-midi 19 septembre par le président sortant, M. Lazar Mojsov, ministre adjoint des affaires étrangères de Yougoslavie. L'Assemblée a aussitôt élu son nouveau président à l'unanimité ; il s'agit du ministre colombien des affaires étrangères, M. Indalecio Lievano Aguirre, qui avait été désigné par le groupe des pays latino-américains.

Les îles Salomon ont d'autre part été admises comme Etat membre, ce qui porte à cent cinquante le nombre des nations réunies à l'ONU. Cet archipel du Pacifique sud, protectorat britannique jusqu'à son accession à l'indépendance, en juillet dernier, compte moins de deux cent mille habitants.

Dans son discours d'ouverture, M. Aguirre a lancé un appel pressant en faveur d'une lutte résolue contre le sous-développement et la pauvreté. « *Les Nations unies*, a-t-il dit, *peuvent difficilement ramener leur mission de guide à des interventions* a posteriori *dans les perturbations et conflits dus à l'absence de solution aux problèmes du sous-développement et de la pauvreté. (...) L'ONU ne saurait être indifférente à la triste façon dont on a sapé les initiatives qui auraient permis de s'acheminer vers un nouvel ordre économique mondial (...). Elle ne peut se désintéresser du sort des décennies des Nations unies pour le développement, des droits et devoirs économiques des Etats et du dialogue Nord-Sud.* »

« *La mission, confiée dès la première heure à l'ONU, de veiller à la sauvegarde des droits de l'homme et de lutter contre la discrimination raciale n'aurait aucun sens si elle devait abdiquer devant les mécanismes et pratiques qui permettent à l'heure actuelle de maintenir les disparités économiques criantes qui existent entre les Etats* », a ajouté le président de l'Assemblée générale.

L'ouverture de l'Assemblée générale a été éclipsée par les retombées du sommet de Camp David. Les diplomates soviétiques manifestent en particulier quelque irritation quant au traitement réservé à M. Gromyko, arrivé depuis dimanche à New-York et qui n'a toujours pas pu rencontrer son homologue américain, M. Vance ; cette rencontre ne pourra pas avoir lieu avant la semaine prochaine, le secrétaire d'Etat devant se rendre en Arabie Saoudite, en Jordanie et en Syrie.

Ce n'est que lundi prochain que commencera le débat général ; M. Vance devrait prendre la parole ce jour-là, et M. Gromyko le mardi 26 septembre.

[M. Lievano Aguirre est né le 24 juillet 1917 à Bogota. Après des études de droit et d'économie, il s'est consacré à l'histoire (on lui doit notamment une biographie de Bolivar). Secrétaire de la présidence de la République du temps de M. Alfonso Lopez Pumarejo (1945), il a occupé divers postes diplomatiques à Londres, à La Havane et auprès du Conseil économique et social de l'O.C.A. Parlementaire, membre de la direction du parti libéral, il a été ministre des affaires étrangères sous la présidence de M. Alfonso Lopez Michelsen depuis 1974. A ce titre, il était « de facto » vice-président de la République. Il a été maintenu dans ces fonctions par l'actuel président pour quelques mois encore seulement, estime-t-on dans les milieux colombiens.]

● *M. Bruno De Leusse*, ambassadeur de France en U.R.S.S., a été reçu, mardi 19 septembre, au Kremlin, à sa demande, par M. Kossyguine, président du conseil des ministres de l'U.R.S.S. L'ambassadeur de France a remis au chef du gouvernement soviétique un message de M. Raymond Barre, relatif à la treizième session de la commission mixte permanente soviéto-française, qui doit se tenir en octobre prochain. — (*A.F.P.*)

LA FIN DE LA VISITE DU GRAND-DUC DU LUXEMBOURG

Les conversations sur l'Europe ont réduit les « procès d'intentions »

a déclaré M. Thorn

Le grand-duc Jean du Luxembourg et la grande-duchesse Joséphine-Charlotte ont quitté Paris ce mercredi matin 20 septembre, après une visite officielle de deux jours.

Au cours du déjeuner offert mardi par le premier ministre, M. Barre, celui-ci a notamment déclaré : « *Dans l'avenir immédiat des perspectives de concertation s'offrent à nos deux pays, notamment en matière énergétique pour ce qui concerne les futures centrales de la Moselle, en matière de sidérurgie ou encore en matière de lutte contre la pollution.* »

Dans l'après-midi, M. Barre s'est entretenu avec le président du gouvernement luxembourgeois M. Thorn. Après la conversation, qui a surtout porté sur les affaires européennes, M. Thorn a déclaré que les précisions qu'il avait obtenues sur la proposition française de former un comité de trois « sages » pour étudier le fonctionnement des institutions de la Communauté élargie « *réduisant les procès d'intentions* ». M. Barre lui a notamment confirmé que le nombre trois n'était pas « *un chiffre magique* » et que ces « sages » ne seraient pas nécessairement des représentants des grandes puissances de la C.E.E.

Mardi, le grand-duc a déposé une gerbe à l'Arc de triomphe. Il a été reçu à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Couve de Murville, ancien premier ministre, conseiller de Paris délégué aux relations extérieures (en l'absence de M. Chirac, actuellement en Chine) et au palais du Luxembourg par le président du Sénat, M. Poher.

Dans la soirée il a offert un dîner en l'honneur du président de la République et un concert de l'Orchestre de radio-télé Luxembourg, suivi d'une réception au Théâtre Marigny.

Le Monde

politique

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

M. Servan-Schreiber gardera son siège si...

Dans la première circonscription de Meurthe-et-Moselle 79 533 électeurs sont inscrits. Dimanche dernier 17 septembre, on a dénombré 46 545 votants (45 763 suffrages exprimés et 782 votes blancs ou nuls) et, par conséquent, 32 988 abstentionnistes.

A l'issue du premier tour, le total des voix de la droite et de l'extrême droite (UDF + majorité a représenté 24 886 suf- + P.F.N. + ADER) a représenté 20 877 suffrages. Tel est le « potentiel » théorique de M. Servan-Schreiber pour le second tour.

Le total des voix de la gauche et de l'extrême gauche (P.S. + P.C. + P.S.U. + L.O.) et de la candidate *royaliste hostile* à la majorité, a représenté 24 886 suffrages. Tel est le « potentiel » théorique de M. Tondon.

Le retard du président du parti radical sur le candidat du P.S. est donc de 4 009 suffrages. A supposer que M. Servan-Schreiber conserve intact son *potentiel* du premier tour, combien lui faudra-t-il capter *d'abstentionnistes de ce premier* tour pour *parvenir* à conserver son siège face à son unique concurrent ?

Première hypothèse (d'école ou absurde) : les 32 988 abstentionnistes du 17 septembre vont aux urnes le 24. Pour l'emporter, M. Servan-Schreiber doit d'abord combler son retard, puis recueillir la majorité absolue des nouveaux suffrages non « utilisés » à cette fin, soit :

$$4\,009 + \frac{(32\,988 - 4\,009) + 1}{2}$$

soit $4\,009 + \frac{28\,979 + 1}{2}$

soit (arrondi) 4 009 + 14 490 + 1 = 18 500.

Ces 18 500 voix représentent 56,08 % des 32 988 suffrages nouveaux.

Deuxième hypothèse (théorique, mais envisageable) : le pourcentage des abstentions est le même au second tour de septembre qu'au second tour de mars, c'est-à-dire 16,51. Le nombre des abstentionnistes pour 79 533 inscrits est alors de 13 130, et celui des électeurs qui ont renoncé à l'abstention d'un tour à l'autre est de 32 988 — 13 130 = 19 858.

Pour combler son retard et l'emporter, M. Servan-Schreiber doit obtenir un nombre de voix *nouvelles qui est de :*

$$4\,009 + \frac{(19\,858 - 4\,009) + 1}{2}$$

soit $4\,009 + \frac{15\,849 + 1}{2}$

soit (arrondi) 4 009 + 7 925 + 1 = 11 935.

Ces 11 935 voix représentent 60,10 % des 19 858 suffrages nouveaux.

Troisième hypothèse (coïncidence extraordinaire) : le pourcentage des abstentions du 24 septembre est exactement ce qu'il avait été dans cette même circonscription au second tour de 1970 : 38,87.

Il y a dans ce cas, pour 79 533 inscrits, 30 922 abstentionnistes et le nombre des électeurs qui ont renoncé à *bouder les urnes est de* 32 988 — 30 922 = 2 066.

Voteraient-ils tous pour J.J.S.S. que celui-ci n'en serait pas moins battu s'il est vrai que :

— 4 009 + 2 066 = — 1 943.

A Paris

PORTE CLOSE POUR UNE RÉUNION DE SOUTIEN A LA CANDIDATE SOCIALISTE

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a déclaré, mardi soir 19 septembre, que, venu apporter *son soutien* à Mme Edwige Avice, candidate du P.S. à l'élection législative de la treizième circonscription de Paris, il n'avait pu *« assurer la réunion prévue au C.E.G. de la rue Didot, les portes étant fermées et l'accès de la salle interdit »*.

M. Sarre a précisé : *« Il s'agit d'une atteinte caractérisée à la liberté d'expression. Toutes les démarches préalables destinées à assurer le libre accès de la salle avaient été effectuées. »*

M. Sarre a fait constater par la police, *« non sans difficultés »*, que la porte du C.E.G. était close. De son côté, M. Thierry Jeantet, membre du secrétariat national du Mouvement des radicaux de gauche, a protesté contre « *le nouveau coup porté dans Paris à la liberté d'expression, en empêchant matériellement le meeting du 19 septembre* » auquel il devait participer pour soutenir la candidature de Mme Avice.

Il a ajouté : *« Les radicaux de gauche y voient le symbole d'une capitale livrée à un pouvoir crispé sur une attitude de plus en plus conservatrice. »*

UN BANQUET DE MILLE COUVERTS POUR SOUTENIR M. DE LA MALÈNE

M. Christian de La Malène (R.P.R.), candidat unique de la majorité dans la seizième circonscription, a organisé, mardi 19 septembre, à l'hôtel P.L.M.-Saint-Jacques, un dîner-débat de plus de mille personnes, au cours duquel il a déclaré que le scrutin du 24 septembre devrait *« confirmer le choix démocratique du mois de mars dernier »*. Il a notamment affirmé : *« Je suis confiant parce que la cause de nos adversaires est perdue. (...) Je n'ai jamais changé : gaulliste je suis entré en politique, gaulliste j'en sortirai. Il n'y a pas avec moi de tromperie sur la marchandise. »*

M. Maurice Druon (R.P.R.), député de la vingt-deuxième circonscription de la capitale, invité d'honneur, a évoqué la situation mondiale, qu'il a jugée *« explosive »*, affirmant notamment qu'*« il y a, d'ici à l'an 2000, 85 % de risques de conflit mondial »*. Il a estimé que la France doit désormais *« consentir un immense effort pour résoudre cette plaie qu'est le chômage, pour comprimer les dépenses de solidarité sociale qui excèdent nos capacités productives, et pour que la défense française reste crédible »*.

CORRESPONDANCE

Un fichier des électeurs israélites ?

Emu par les conditions dans lesquelles les amis de M. de La Malène s'efforcent de rallier les suffrages des électeurs de confession israélite, un lecteur, M. Roger Bismut, nous écrit :

Les électeurs de la 16e circonscription de Paris de confession israélite ont reçu de M. Claude-Gérard Marcus, député (R.P.R.) de la 8e circonscription de la capitale, une lettre-circulaire datée du 3 septembre, qui constitue un pressant appel à ses « chers coreligionaires » pour apporter leurs suffrages à M. Christian de La Malène.

Il est déjà étrange que cet appel d'un partisan en faveur d'un membre de son parti porte l'en-tête de l'Assemblée nationale, et qu'y figure la devise « République française - Liberté - Egalité - Fraternité ».

On se demandera avec plus d'étonnement encore comment le R.P.R. a été en mesure de constituer un fichier des électeurs israélites de la 16e circonscription de Paris, si un tel fichier existe aussi dans les autres circonscriptions législatives du pays, et si nous ne nous acheminons pas insensiblement vers une mise en fiche de l'électorat juif : voilà qui rappellerait à beaucoup de mauvais souvenirs, et pas si anciens.

Enfin, en affectant de traiter l'électorat juif (d'une circonscription qui, de surcroît, n'est pas la sienne) comme une entité monolithique, M. Marcus, dont je ne conteste pas la sincérité, et qui m'est personnellement sympathique, vient de tomber dans un piège subtil. Car il fournit un argument de poids à ceux qui tiennent les juifs pour des citoyens par comme les autres. En fait, et quelles que soient les relations que chaque citoyen juif entretient avec la synagogue, quels que soient les sentiments de chacun sur les problèmes du Proche-Orient en général, et l'Etat d'Israël en particulier, le clivage idéologique du pays passe à l'intérieur de l'électorat juif (...).

« IMPASSE DE LA MALÈNE »

Petit happening à la pointe Saint-Eustache, où l'on inaugurait, ce mercredi matin 20 septembre, une « impasse de La Malène ». L'éclairage était parfait *(soleil levant) mais la* « sono » n'était pas bonne, et l'assistance mal réveillée. La dernière mise en scène de M. Jack Lang, conseiller socialiste de Paris, n'aura pas ému les foules, malgré une distribution de qualité : M. Paul Quilès, député socialiste du treizième arrondissement, et Mme Edwige Avice, candidate du P.S. dans le quatorzième, contre M. Christian de La Malène (R.P.R.), président de la société d'économie mixte d'aménagement des Halles.

De rares passants interrompaient leur course matinale pour attraper quelques bribes du discours évoquant les « forfaits urbanistiques » de la majorité dans la capitale (tour Maine-Montparnasse (14e), rénovation du quartier Italie (13e) et réclamant la démission de M. de La Malène et l'avènement d'un « urbanisme de plein jour ». Mais le bruit dse marteaux pneumatiques couvrait les voix. Trop tard... — M. Ch.

Les écologistes préparent les élections européennes

Deux formations écologistes, le mouvement S.O.S.-Environnement, d'une part, le Mouvement écologique, d'autre part, se sont récemment réunis pour tenter de relancer leur action, notamment dans la perspective des élections européennes. Toutes deux avaient participé au regroupement constitué à la faveur des élections législatives du mois de mars dernier, sous le sigle du collectif Ecologie 78 ; elles sont aujourd'hui parties prenantes de la CIME (Coordination interrégionale des mouvements écologiques). *Cette instance, qui assure la liaison* entre les associations à l'occasion de telle ou telle action ponctuelle, est aujourd'hui pressée par les responsables de S.O.S.-Environnement de constituer une liste de « candidats verts » pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel. L'attitude du Mouvement écologique est plus nuancée, cette formation souhaitant au préalable proposer « une stratégie de type écologique à l'échelle européenne ». — J.-M. C.

M. Jean-Claude Delarue, président de S.O.S.-Environnement, a rappelé, mardi 19 septembre, au cours d'une conférence de presse, que les élections sont, selon lui, *« un bon moyen de faire avancer les objectifs écologiques »*. Il a confirmé que le mot d'ordre de S.O.S.-Environnement à l'occasion de l'élection législative partielle de la seizième circonscription de Paris est de *« faire échec à M. de La Malène »* (*le Monde* du 16 septembre).

Il a également estimé que les prochaines élections cantonales devront être utilisées par les écologistes pour faire valoir leurs revendications. Dans ces conditions, l'objectif du mouvement sera de *« dépolitiser »* le scrutin cantonal afin que les questions relatives à la vie quotidienne occupent l'essentiel de la campagne électorale. En vue de ce scrutin, les responsables de S.O.S-Environnement vont s'efforcer d'obtenir de la CIME la réunion d'une « convention » chargée de décider soit de la présentation *d'une liste de candidats écologistes*, soit de l'« utilisation » de candidats présentés par des partis politiques. Les amis de M. Delarue s'apprêtent également à lancer une campagne contre le découpage électoral actuel, et pour la prise en charge par le gouvernement de l'impression des bulletins de vote et des professions de foi des candidats, afin de parvenir à une *« réelle démocratisation de la vie publique »*.

Cette mise en cause du système électoral français sera développée à la faveur de la campagne pour les élections européennes. S.O.S.-Environnement a, en effet, demandé à la CIME de constituer une liste de candidats écologistes, dès sa prochaine réunion prévue le 1er octobre prochain à Lyon, afin de *« donner une assiette solide et permanente »* aux composantes de la CIME et d'*« assurer une dimension européenne à son action »*.

Il n'est pas sûr que les militants du Mouvement écologique acceptent de figurer sur une telle liste. Certes, beaucoup de ces militants appartiennent à la CIME. De plus, tous considèrent que *« les problèmes écologiques sont des problèmes européens »*. Mais le Mouvement écologique subordonne sa participation à la réalisation de conditions qui paraissent difficiles à réunir.

M. François Degans, membre du bureau national du Mouvement écologique, a précisé mardi au cours d'une conférence de presse que cette formation souhaite au préalable parvenir à un *« accord minimum »* non seulement *avec les écologistes* des autres pays de la Communauté, mais aussi avec des syndicats ouvriers et paysans, ainsi qu'avec des associations de consommateurs, sur les thèmes suivants : réduction de la durée du travail et accroissement du pouvoir syndical dans l'entreprise, arrêt de l'exode rural, protection des consommateurs et arrêt de l'augmentation de la dimension des entreprises.

Une telle approche, qui n'est pas très éloignée des thèses du P.S.U., notamment à travers le Front autogestionnaire, ne signifie pas qu'une alliance soit possible entre le Mouvement écologique et le Front autogestionnaire à l'ocasion du scrutin européen. En effet, selon M. Degans, le Front autogestionnaire inscrit son action dans une stratégie de gauche *« qui ne bouleverse pas le type d'évolution que nous connaissons »*. Le Mouvement écologique propose en revanche l'élaboration d'une *« alternative écologique »* qui permette de *« rompre avec ce type d'évolution »*.

Le Mouvement écologique acceptera donc, ou n'acceptera pas, une représentation de ses membres sur une éventuelle liste européenne en fonction des réponses que la CIME apportera le 1er octobre aux thèmes qu'il a définis. Enfin le Mouvement écologique souhaite *« changer l'attitude des militants »*, dont le comportement semble de nature à décourager les adhésions. Il souhaite également mettre fin à un certain *« idéalisme écologique »*, afin de ne pas masquer les contradictions qui peuvent exister entre les objectifs que les écologistes mettent en avant.

LE SÉNAT ÉVOQUERA DÈS SA RENTRÉE LA QUESTION DU REPORT DES ÉLECTIONS CANTONALES

L'ordre du jour des travaux du Sénat, qui a été fixé, mardi 19 septembre par la conférence des présidents de cette assemblée a inscrit au « programme » du mardi 3 octobre, lendemain du jour de la rentrée parlementaire, la discussion de la proposition de loi de MM. Henri Caillavet, sénateur du Lot-et-Garonne (gauche démocratique) et Roger Moreau (R.P.R., Indre-et-Loire), tendant à proroger de six mois le mandat des conseillers généraux renouvelables en mars 1979. Ce report des élections cantonales devrait éviter, estime M. Caillavet, toutes interférences entre cette consultation et les élections européennes. Mme Brigitte Gros, sénateur des Yvelines (non-inscrit) avait demandé (*le Monde* du 6 septembre) que cette proposition soit discutée *« dès la reprise des travaux d'automne »* afin que l'élection de l'Assemblée européenne prévue pour juin 1979 ne soit pas *« occultée par les élections cantonales »*.

Sans se prononcer sur le fond, le représentant du gouvernement ne s'est pas opposé à l'inscription de cette proposition.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui était indiqué dans *le Monde* daté 17-18 septembre, M. Jean-Richard Hélie, conseiller municipal (P.S.) de Cherbourg, n'exerce pas les fonctions d'adjoint au sein de cette municipalité. M. Hélie vient de se démettre des délégations que lui avait accordées le maire, M. Louis Darinot (P.S.), député, en matière d'économie et d'emploi.

A Saint-Étienne

Les élus radicaux de gauche s'étonnent de l'attitude du P.S.

De notre correspondant

Saint-Etienne. — Dans une déclaration publiée mardi 19 septembre, les quatre radicaux de gauche du conseil municipal de *Saint-Etienne se sont étonnés de* la demande de retrait des délégations de trois d'entre eux adressée par le groupe socialiste à M. Joseph Sanguedolce, maire communiste de la ville (*le Monde* du 20 septembre). Ils affirment notamment que *« les radicaux de gauche de Saint-Etienne, et notamment leurs élus, ont toujours manifesté en public — et en privé — leur volonté de maintenir la cohésion de la municipalité de la gauche unie élue en mars 1977, de respecter et de promouvoir jusqu'au dernier jour de leur mandat le programme commun municipal qui en est le fondement »*. Les élus radicaux de gauche de Saint-Etienne, *« qu'ils approuvent ou non Robert Fabre, qu'ils appartiennent ou non à la Fédération des clubs radicaux »*, affirment qu'ils *« sont et resteront des hommes de gauche, sont et resteront fidèles à leur engagement, à un programme municipal d'union de la gauche à Saint-Etienne »*. *« A cet égard*, ajoutent-ils, *il n'est absolument pas question pour aucun d'entre nous d'une quelconque alliance avec M. Durafour ; les remous provoqués au plan national par la défaite des partis de gauche aux élections législatives de mars 1978 ne doivent pas amener l'éclatement des municipalités d'union de la gauche, seule construction positive de cette politique. Ce serait là le moyen le plus sûr de rendre impossible avant longtemps toutes chances de refaire l'union. »* Et le groupe M.R.G. pose la question : *« Serait-ce là l'intention des socialistes ? »*

M. Michel Grossmann, membre du comité directeur du M.R.G., et ses amis vont plus loin en écrivant que *« la municipalité d'union de Saint-Etienne a donné depuis dix-huit mois à la France l'exemple du fonctionnement démocratique d'une municipalité quadripartite avec un maire communiste. A aucun moment, ni le maire ni les élus communistes n'ont manqué aux engagements qu'ils avaient souscrits, notamment en ce qui concerne la démocratie au sein de l'équipe municipale »*. Le communiqué est signé par MM. Michel Grossmann, Pierre Bricout et Francis Eyssette, sur la tête desquels les socialistes voulaient attirer les foudres du maire communiste, et aussi par le quatrième conseiller radical de gauche, M. Jules Ferret, vice-président de la fédération, qui, en post-scriptum, a tenu à souligner que, s'il a souscrit au communiqué des élus M.R.G. de Saint-Etienne, il dénonce le ralliement à la droite de M. Robert Fabre et la caution que MM. Grossmann et Bricout ont apportée à celui-ci. Toutefois, il tient à souligner que ces divergences profondes à l'intérieur du Mouvement ne doivent pas, à son avis, *« léser les Stéphanois de l'apport d'une équipe municipale élue sur un programme pour une gestion sociale et démocratique en 1977 »*.

● *M. Robert Fabre* doit rencontrer, jeudi 21 septembre à 11 h. 45, le premier ministre, dans le cadre de la mission que le président de la République lui a *confiée sur* l'emploi.

POLITIQUE

LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

Les maires pourront fixer eux-mêmes le taux des quatre impôts locaux

Sur proposition de M. Maurice Papon, ministre du budget, le conseil des ministres du mercredi 20 septembre devait examiner un projet de loi réformant la fiscalité locale directe. Ce texte constitue l'un des trois volets du plan de développement des responsabilités locales et devrait être déposé sur le bureau du Sénat à la fin du mois. Le gouvernement doit examiner ultérieurement un second projet de loi modifiant le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.) et enfin le projet de loi-cadre qui précisera les transferts de compétences de l'État en faveur des collectivités locales.

En élaborant ce premier texte avant la rentrée parlementaire, le gouvernement entend démontrer que la réorganisation des pouvoirs des communes n'est pas seulement un thème de discours électoral, mais qu'il s'agit d'une « *grande œuvre du premier septennat de M. Giscard d'Estaing* ». Pragmatique et prudente a été sa préparation depuis trois ans, active et déterminée doit être, selon le gouvernement, la mise en œuvre législative de la réforme.

Un maximum de précautions « politiques » seront prises au cours de la session par le gouvernement, qui s'entourera du plus grand nombre possible d'avis pour éviter tout ce qui pourrait être considéré comme des « diktats » technocratiques. Les opérations du type « *questionnaire - dialogue - concertation* » se sont déjà multipliées. Régulièrement depuis quelques mois, les préfets sont convoqués par groupes d'une dizaine à la direction des collectivités locales pour que les expériences dont ils sont les témoins soient étudiées concrètement dans le sens de l'efficacité et du respect des particularités locales. Dans certains départements, les préfets ont été invités à organiser des tests, des enquêtes personnelles et des sondages auprès des maires à propos de la fiscalité locale. Les élus et leurs principales associations ont été tenus au courant des projets, indique-t-on à la direction générale des collectivités locales. M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, poursuit sa campagne d'information en province et M. Christian Bonnet a consulté les présidents des groupes politiques du Sénat et de l'Assemblée nationale.

Au palais du Luxembourg, sous la présidence de M. Alain Poher, s'est constitué un groupe *ad hoc* devant lequel les fonctionnaires compétents sont venus expliquer les détails de la réforme. Tous les groupes politiques participent aux travaux de cette commission avec une « *bonne volonté totale* », souligne-t-on au ministère de l'intérieur. La plupart des sénateurs ont d'ailleurs compris, selon certains administrateurs, que, « *si les maires revendiquaient plus de liberté et de pouvoirs, ils devraient en même temps admettre un élargissement de leurs responsabilités qui se traduirait lui-même par davantage de risques de sanctions, soit de la part des citoyens, soit de la part de la commission de discipline budgétaire* ».

Le projet de loi visant à réformer la fiscalité locale directe prévoit essentiellement quatre dispositions :

1) A partir de 1979, si ce texte est adopté par le Parlement, il appartiendra à chaque conseil municipal de décider en toute liberté du taux de chacun des quatre impôts locaux (taxe professionnelle, taxe d'habitation, taxe foncière bâtie, taxe foncière non bâtie). Les contribuables connaîtront mieux les modes de calcul de la pression fiscale. Cette mesure doit permettre également de moduler plus équitablement la répartition de la charge fiscale entre les différentes catégories de contribuables.

2) Les bases d'imposition seront régulièrement actualisées en fonction de la hausse des prix. Chaque maire cherchant en général à ne pas augmenter ses taux plus que le maire voisin, on en déduit, au ministère de l'intérieur, que cette disposition aura un effet anti-inflationniste.

3) Les différences observées jusqu'à présent entre les taux de la taxe professionnelle d'une commune à l'autre seront considérablement réduits, pour ne pas dépasser un écart de un à quatre. Le gouvernement propose qu'en 1979 le taux maximum soit fixé *à 20 %, c'est-à-dire le double* de la moyenne nationale actuelle. Un système d'écrêtement applicable aux communes riches en établissements très importants sera appliqué de sorte que, par un jeu de péréquation nationale, les communes pauvres puissent recevoir une partie du pactole des communes nanties. Le gouvernement proposerait qu'en 1979 cet écrêtement intervienne chaque fois que le taux local de la taxe professionnelle excédera 20 %.

Ce sont les éléments constitutifs du potentiel fiscal des communes qui serviront de critère pour déterminer le degré de richesse d'une commune.

4) Pour déterminer le taux de la taxe d'habitation, il sera demandé aux communes de tenir compte de la situation et des revenus des ménages. Ainsi une famille disposant de peu de ressources et ne payant pas d'impôt sur le revenu pourra être exonérée de la taxe d'habitation dans une limite de 70 %.

Une dotation minimale pour les communes pauvres

Telles sont les dispositions essentielles du premier acte financier de la réforme. Prochainement le ministre de l'intérieur devrait faire approuver un second projet de loi, complémentaire du premier, puisqu'il réformera le versement représentatif de la taxe sur les salaires (V.R.T.S.), qui est une dotation de l'Etat aux collectivités locales (25 milliards de francs en 1977). L'appellation de V.R.T.S. sera elle-même changée. Le contenu de l'enveloppe sera accru puisque dans le même poste seront désormais regroupés le V.R.T.S., le produit de la taxe sur les spectacles et d'autres taxes.

Ce projet de loi comportera aussi des dispositions en faveur des petites communes peu fortunées auxquelles le gouvernement a promis un minimum de recettes de fonctionnement. Pour déterminer leurs besoins financiers élémentaires, on évaluera notamment ce que représentent leurs charges d'entretien des chemins et des écoles. Selon le ministère de l'intérieur, cette dotation minimale devrait majorer de 30 % les budgets de nombreuses communes rurales dès 1979.

A plus long terme, la discussion de la loi-cadre organisant les transferts de compétences de l'Etat aux départements et aux communes complétera l'ensemble législatif. Il s'agira de déterminer quels impôts et quelles taxes (sur l'alcool, les timbres, l'essence, le tabac, etc.) l'Etat pourrait transferer au profit des collectivités. Il faut aussi inventer un nouveau statut des élus locaux (maires, maires adjoints et conseillers municipaux) et améliorer le statut du personnel communal technique ou administratif.

Les premières délégations de pouvoir de l'Etat aux communes concerneraient l'instruction des permis de construire, du moins dans les communes pourvues d'un plan d'occupation des sols, l'enseignement primaire et l'aide sociale. En revanche, l'aide à l'enfance ou l'aide aux handicapés demeureraient du seul ressort de l'Etat. A propos de la coopération intercommunale, sujet délicat qui a conduit le gouvernement à enterrer plusieurs des plus novatrices suggestions du rapport Guichard, « *désormais, ce n'est pas tant les organismes de coopération que les méthodes et les modalités qui nous importeront* », indique-t-on au ministère de l'intérieur. *Les communes qui ne coopéreront pas ne seront pas pénalisées par l'Etat lorsqu'il distribuera ses subventions, mais celles qui se grouperont pour réaliser en commun un équipement recevront une prime supplémentaire* ». A une époque où les trésoreries des communes comme celle de l'Etat sont plus souvent exsangues que débordantes, cette politique du coup de pouce, si elle ne peut être assimilée à un chantage, présente toutefois un petit air d'injonction.

F. G. et A. R.

LES RAPPORTS ADMINISTRATION-USAGERS

L'ARAP veut faire évoluer les mentalités

M. André Holleaux, conseiller d'Etat, président de l'Association pour l'amélioration des rapports entre l'administration et le public (ARAP), a présenté, mardi 19 septembre, le bilan des activités de cette association, créée en juin 1975 pour permettre, notamment, une rencontre et un dialogue entre fonctionnaires et usagers.

L'ARAP est implantée actuellement dans sept départements (Isère, Loiret, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Meurthe-et-Moselle et Paris) et en cours d'organisation dans treize autres.

Sur les quelque cinq cents membres qui ont adhéré, 90 % sont des fonctionnaires des P.T.T., de la Sécurité sociale, de la justice.

La loi du 7 juillet 1978, a indiqué M. Paul Ripoche, délégué de l'ARAP, prévoit « *diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public et diverses propositions d'ordre administratif, social et fiscal* ». Elle garantit, sous certaines réserves concernant ceux « *à caractère nominatif* », le libre accès à tous les documents administratifs. Pourtant, estime-t-il, cette loi n'est encore qu' « *un manteau d'arlequin* ». Pour combattre la « *pollution* » administrative il vaut mieux, souligne-t-il, *agir de* l'intérieur, « *décoder* » le langage abscons de l'administration.

L'ARAP lutte donc pour l'abolition du secret administratif. Elle a aussi entrepris une enquête auprès de huit administrations sur les réclamations des usagers. C'est sous son impulsion, par exemple, que la Sécurité sociale a remplacé le traditionnel planton par des hôtesses. Cette enquête fait apparaître notamment que les personnels des services des réclamations sont très rarement formés au traitement des réclamations. Les réponses faites aux administrés sont souvent de caractère trop général et exprimé en jargon administratif dans un vocabulaire « technico-juridique ».

L'ARAP préconise la création d'un poste de « juge administratif conciliateur » pour réduire les délais de règlement des sept mille dossiers en instance au Conseil d'Etat, et des quarante-sept mille qui attendent devant les tribunaux administratifs, à l'instar de ce qui a été fait avec l'institution du juge conciliateur civil. Elle se propose enfin, pour préparer « l'administration de 1985 » de faire intégrer aux programmes des écoles et instituts régionaux d'administration « *une prise de conscience de la psychologie des administrés* ». L'ARAP, dont les membres se réclament de l'apolitisme, n'a véritablement commencé à fonctionner que depuis un an et veut faire évoluer les mentalités.

M. Lecanuet déplore que la pression fiscale porte essentiellement sur les salariés

M. Jean Lecanuet, président du conseil de l'U.D.F., a présenté mardi matin 19 septembre à la presse le dernier état de l'organisation de l'Union. Il a indiqué que soixante-sept fédérations étaient d'ores et déjà constituées et il a ajouté : « *Les discussions en cours au début de l'été sur l'avenir de l'organisation ont trouvé leur terme. L'U.D.F. est une fédération, ce n'est pas une alliance. C'est infiniment plus. Elle a comme fédération des pouvoirs propres.* »

M. Lecanuet a commenté les résultats de l'élection législative partielle de la première circonscription de Meurthe-et-Moselle. « *Tous nos efforts*, a-t-il dit, *vont tendre à assurer le succès de Jean-Jacques Servan-Schreiber.* » Comme on lui demandait quelle serait la nature du soutien de l'U.D.F à M. de La Malène, candidat R.P.R. dans la 16e circonscription de Paris, le président de l'U.D.F. a lancé : « *J'allais vous répondre par une rosserie : ce soutien sera de l'ampleur de celui que le R.P.R. apporte à Jean-Jacques Servan-Schreiber, mais je ne le ferai pas. Disons que je souhaite qu'il soit plus fort que celui que le R.P.R. apporte à M. Servan-Schreiber. Croyez-moi, nous souhaitons de tout cœur le succès de M. de La Malène.* »

Le président de l'U.D.F. a aussi indiqué qu'il est « *candidat à la candidature* » aux élections européennes.

L'ancien candidat à la présidence de la République a évoqué les journées parlementaires que l'U.D.F. organise du 25 au 28 septembre à Toulon. Il a affirmé à ce sujet : « *Le dialogue U.D.F.-premier ministre se résume de manière simple : nous soutenons activement et fermement l'action et les orientations de Raymond Barre. Nous ne sommes pas de ceux qui votent pour et parlent contre. La politique de Raymond Barre est logique et cohérente.* »

M. Lecanuet a ajouté : « *Cela dit, les parlementaires U.D.F. réunis à Toulon n'en passeront pas pour autant leur journée de lundi — jour de la visite du premier ministre — dans la louange et l'approbation. Je crois qu'ils reprocheront deux choses au gouvernement : d'une part de ne pas favoriser suffisamment la dimension de solidarité ; d'autre part, le fait que l'effort fiscal porte essentiellement sur les salariés alors qu'on ne voit aucun effort substantiel concernant les détenteurs de revenus. Tout attendre des salariés et des cadres et ne pas traduire la justice fiscale par des actes plus adaptés est selon nous une erreur. Nous avons le droit de critiquer parce que nous soutenons. De même je reproche au gouvernement de ne pas savoir mettre en valeur les mesures sociales qu'il égrène sans attirer l'attention sur elles. Pourtant il y en a beaucoup. Le gouvernement résout les problèmes sociaux d'une manière très concrète, mais cela ne se voit pas. Son visage social est mal connu parce qu'il ne le dessine pas.* »

Hors-jeu

(Suite de la première page.)

Intouchables d'abord parce qu'elles couvrent un océan d'habitudes, de confort intellectuel mais aussi, pourquoi le dissimuler, de rentes de situation. En vertu de quoi, au même titre que la défense nationale, l'éducation, la diplomatie, certaines dépenses de santé et en faveur d'une politique nécessaire de la famille ne seraient-elles pas à la charge de l'Etat alors qu'elles pèsent sur les seules entreprises, entravant leur développement dans la difficile bataille économique.

Bien sûr, ce serait une remise en question du rôle de l'Etat dans la gestion des intérêts collectifs, mais nous sommes justement à l'âge des structures en mouvement, le pays l'a compris, il en vit la réalité tous les jours.

D'un autre côté, et devant l'importance du chômage d'inadaptation, ne devons-nous pas reconnaître un échec relatif de notre système éducatif et de formation professionnelle ?

Là encore, les vieux carcans ont tenu. D'abord sur un plan matériel et celui d'une juste promotion des hommes, le cent fois caduque statut de la fonction publique a joué son rôle de frein. Institué pour protéger, à juste titre, les salariés de la fonction publique au fil de ses trente années d'existence, ses grilles sont devenues, pour certaines catégories, des barreaux d'une prison sociale brisant les dynamismes, les initiatives et les promotions souhaitables.

Ainsi ne peut-on augmenter les instituteurs sans toucher aux postiers, et aux postiers du tri sans engager les huissiers de ministère... Triste dérision, inadaptation grave ; un peu plus de confiance réciproque entre les représentants syndicaux et ceux de l'Etat, un débat public loyal, auraient changé beaucoup de choses.

Frein également, l'état d'esprit conservateur qui a refusé la participation à l'élaboration des programmes scolaires et universitaires à ceux qui auraient pu apporter, de l'extérieur, leur compétence et leur ouverture sur le réel de la vie.

Le cri poussé en 1968 par les nouvelles générations a mal été perçu, c'était autant un cri d'espérance à l'aube d'un monde nouveau qu'un cri de révolte. Aujourd'hui, il existe un début de convergence entre des courants hier étrangers et qui paraissent se rejoindre pour, non seulement repenser nos définitions de la nature humaine, ainsi que je l'écrivais dans ces mêmes colonnes (1), mais pour tenter de traduire dans un langage commun ces espérances et les formes que nous voulons donner au monde de demain.

Le jour arrivera irrévocablement où la nation-arbitre ne manquera pas de siffler le hors-jeu d'équipes déroutées.

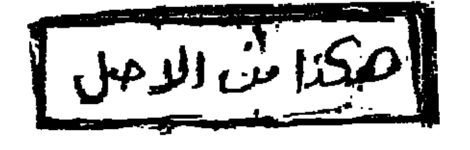
LUCIEN NEUWIRTH.

(1) *Le Monde* daté 30-31 juillet 1978.

M. JEAN-PIERRE PROUTEAU CROIT A UN RETOUR AUX « VALEURS DU DIX-HUITIÈME SIÈCLE »

M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat à la petite et moyenne industrie, ancien grand maître du Grand-Orient de France, interrogé le 19 septembre, sur les antennes de R.T.L. par Philippe Alexandre qui lui demandait s'il était vrai que la franc-maçonnerie ait joué l'an dernier « *un rôle important dans la rupture de l'union de la gauche* », a déclaré : « *Il faut se méfier des romans... La maçonnerie ne s'est jamais prononcée sur le programme commun, ceci regarde les maçons. Ce qui est important c'est de s'interroger finalement sur les valeurs essentielles de notre civilisation à horizon fin de siècle. Personnellement je pense que les valeurs du vingt et unième siècle qui réuniront les hommes seront sans doute plus proches des valeurs du dix-huitième que de celles du dix-neuvième ou du vingtième qui s'achève dans des conditions difficiles.* »

● *MM. Pierre Poujade*, président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.), et Bernard Poindessault, secrétaire général du Syndicat des citoyens, présenteront à la presse, le 21 septembre, le programme du nouveau mouvement politique créé par des responsables d'associations civiques et d'organisations socio-professionnelles. Ce mouvement, dont la naissance a été annoncée le 6 septembre, tiendra son assemblée constitutive, le 24 septembre, à la Mutualité, à Paris. Son objectif est de rassembler « *tous les Français désireux de défendre les libertés fondamentales, aussi bien contre le dirigisme technocratique que contre le dirigisme marxiste* ».



ÉDUCATION

LE PROJET DE BUDGET POUR 1979

La baisse des effectifs scolaires entraînera une forte diminution du recrutement des enseignants

« Il s'agit de dépenser mieux avant de *dépenser plus. L'éducation ne doit pas rester* à l'écart de l'effort financier du pays. » Ces propos de M. Christian Beullac, le 21 juin dernier à R.T.L., ont le mérite de la clarté. Le ministre est convaincu qu'un « redéploiement » des dépenses du ministère *de l'éducation est* nécessaire. Pour voir s'il est réalisable, il a demandé aux recteurs de s'attacher chacun un collaborateur particulièrement chargé de réfléchir aux économies possibles. Au début de l'année 1979 les directions du ministère devront lui faire des propositions afin que celles-ci puissent prendre place dans le budget de 1980.

En attendant le « redéploiement », le projet de budget pour l'éducation en 1979 traduit un sérieux serrage des écrous. L'heure n'est plus où — sous la pression de la démographie — le ministre devait recruter chaque année des milliers de maîtres et construire des centaines d'établissements. Ce budget est le premier depuis trente ans qui ait été préparé dans une perspective de baisse des effectifs scolarisés : *quarante-cinq mille élèves de moins.*

En 1979, l'éducation disposera de 80 milliards 873 millions de francs contre 69 milliards 780 millions de francs dans le budget initial de 1978. L'augmentation (15,89 %) sera légèrement plus *forte que celle du budget de l'Etat* (15,18 %). Si l'on additionne les dépenses de l'éducation et celles du ministère des universités, l'enseignement disposera de 94 milliards, soit 2 milliards de plus que la défense et 13 milliards de plus que les P.T.T. La part de ce secteur dans les dépenses de l'Etat progressera très légèrement : de 17,5 à 17,6 % si l'on y inclut les pensions (de 15,8 à 15,9 % sans les pensions).

Les dépenses de personnel représentent *87,6 % de l'ensemble et atteindront 70 milliards* 850 millions. Il est à noter que ces dépenses seraient plus élevées (sans doute de 10 %) si le personnel de l'éducation avait une pyramide des âges « normale », mais la jeunesse du corps enseignant — qui explique en partie le *tarissement* du recrutement — laisse prévoir pour les budgets futurs — jusqu'à la fin du siècle — un accroissement automatique de ces dépenses, chacun progressant dans l'échelle des indices et rares étant les départs à la retraite.

Les dépenses de fonctionnement atteindront 3,95 milliards (3,55 en 1978) : pour la première fois depuis deux ans elles progressent, mais cela ne permettra aucune « folie » aux établissements secondaires. Les crédits d'action sociale (bourses, transports scolaires, etc.) atteindront 3,45 milliards, et les investissements seront une fois encore en baisse (2,6 milliards contre 2,8 en 1978).

Au total, donc, un budget de stagnation *malgré les trois mille deux cent onze emplois* nouveaux créés pour la rentrée de 1979 : une goutte d'eau dans la mer des huit cent cinquante mille personnes qui travaillent dans l'enseignement public. Les concours de recrutement seront tous plus sélectifs.

● *Les dépenses de personnel* absorbent, d'année en année, une part grandissante du budget de l'éducation. En 1979, elles représenteront 87,6 %. Ce projet de budget est le premier depuis trente ans à avoir été préparé dans une perspective de diminu*tion nette des effectifs scolarisés.*

On sait qu'à cette rentrée une diminution très légère (trois mille neuf cents élèves) a été notée. L'an prochain, la baisse sera plus accusée : moins quarante-cinq mille. Mais tous les niveaux de l'enseignement ne seront pas touchés également. Si l'on prévoit cinquante-cinq mille élèves de moins, en septembre 1979, dans les écoles maternelles et élémentaires, et quatorze mille de moins dans les collèges, ils seront vingt-quatre mille de plus dans le *second cycle (lycées d'enseignement* professionnel, ex-C.E.T., et lycées d'enseignement général).

Trois mille deux cents emplois

Depuis des années, l'éducation nationale a utilisé l'argument de l'augmentation des effectifs pour réclamer des emplois supplémentaires. Cet argument ne risque-t-il pas, dès lors que la population *scolaire diminue, de se retourner* contre elle ? En bonne logique mathématique, les emplois auraient dû diminuer d'un millier en 1979.

Mais des effectifs stagnants *peuvent être mobiles, et les* besoins sont encore grands si l'on veut desserrer les effectifs des classes, développer (comme le prévoit le VII[e] Plan) l'enseignement préscolaire en milieu rural *et appliquer correctement* la réforme du « collège unique » (loi Haby). Ainsi, le projet de budget prévoit-il 3 211 créations d'emplois pour la rentrée de septembre 1979 (1). Ils se répartissent ainsi :

— Maternelles, 250 ;

— Elémentaire, 700 ;

— Collèges, 300 ;

— Lycées et lycées d'enseigne*ment* professionnel, 1 355 ;

— Personnels administratifs et de service 386 ;

— Inspection, 25 ;

— Orientation, 195.

A ces mesures il convient d'ajouter diverses régularisations et transformations (200 pour les personnels administratifs des universités rattachés au budget de l'éducation, 600 pour les enseignants de Polynésie, 113 pour des intégrations d'établissements privés, etc.). Surtout, il faut noter la poursuite du plan de suppression des remplaçants dans le primaire avec la création de 3 700 emplois de titulaires rem*plaçants compensée par la* suppression de 3 700 traitements de remplaçants non titulaires.

Les moyens nouveaux en personnel pour la rentrée de 1979 sont à rapprocher de la suppression d'un certain nombre de postes budgétaires, puisque l'enseignement public recrutera moins de stagiaires dans ses diverses institutions de formation. Des coupes sombres seront opérées dans le domaine du pré-recrutement (il ne s'agit pas, évidemment, de licencier du personnel en place, mais d'en recruter moins en formation). Les emplois budgétaires supprimés sont ainsi ventilés : normaliens (— 2 000), encadrement des écoles normales (— 420) (2), élèves-professeurs d'enseignement général de collège et P.E.G.C. stagiaires (— 500), agrégés stagiaires (— 200), capésiens (— 1 500), conseillers d'édu*cation et conseillers* principaux d'éducation stagiaires (— 210), ipésiens (— 1 350) (3), conseillers d'orientation stagiaires (— 140), soit au total 6 320 suppressions d'emplois.

Le recrutement de nouveaux enseignants en formation est, logiquement, la première victime de la dénatalité. Mais il s'y ajoute un phénomène lié à la structure par âges de la population ensei*gnante. Comme les recrutements* ont été massifs pendant quinze ans, le taux des départs à la retraite est très bas. Si la pyramide des âges dans le personnel était « normale », 6 000 personnes dans le *secondaire et 10 000 dans* le primaire devraient, chaque année, laisser la place aux jeunes. En réalité, les « sorties » sont respectivement de 1 500 et de 6 000, soit une déperdition de 8 500 places *pour* les candidats *à l'entrée.*

Les nombreux étudiants qui veulent devenir enseignants devront, en 1979, confronter leurs ambitions à la dure réalité du recrutement : 6 000 normaliens, *800 élèves* P.E.G.C., *800 agrégés* (contre 1 200 l'an dernier), 2 000 capésiens (contre 3 500 l'an dernier), 1 300 élèves maîtres de l'enseignement technique et environ 200 stagiaires conseillers *d'éducation ou d'orientation.*

Menaces sur les auxiliaires

Dans ces conditions, on peut s'interroger sur le sort qui sera réservé aux maîtres auxiliaires de l'enseignement secondaire. On sait que, l'an dernier, le premier ministre avait autorisé qu'on maintienne leur emploi à ceux qui avaient travaillé toute l'année. La même mesure a été décidée pour la rentrée qui vient d'avoir lieu : 7 500 auxiliaires pourront être recrutés « en surnombre ». Il apparaît déjà que, l'an prochain, la situation sera plus mauvaise pour eux : ils seraient un peu moins de quatre mille à pouvoir être employés en surnombre.

Autre conséquence de ce budget très « serré » : l' « objectif » des vingt-cinq élèves par classe au cours élémentaire première année ne sera pas atteint en 1979. Enfin, *il est plus que certain que des* fermetures d'écoles à classe unique ayant un très faible effectif (moins de douze élèves) auront lieu, au grand déplaisir des villages concernés.

Les quelques mesures catégorielles prévues au budget de 1979 ne sauraient atténuer l'impression générale de pénurie : relèvements d'indemnités, non réévaluées depuis... 1974, pour le personnel de direction, de documentation de service (+ 33 %) : transformation d'emplois d'instituteurs des anciennes classes de transition et pratiques en emploi de P.E.G.C. mieux rémunéré, création d'une soixantaine de postes de conseillers pédagogiques de circonscription (pour l'éducation physique à l'école primaire) et de quinze postes d'inspecteurs de l'apprentissage...

Un exploit... relatif

● *Les crédits de fonctionnement.* — Si l'on se souvient que, en 1977 puis en 1978, ils avaient été bloqués à leur niveau antérieur sans même qu'il soit tenu compte des hausses de tarifs, le fait que, pour 1979, ils passent de 3 milliards 550 millions à 3 950 millions (+ 6 % par tête d'élève) peut apparaître comme un exploit. Très relatif naturellement : même en raclant les fonds de tiroir (et les fonds des cuves à mazout) l'administration de l'éducation nationale espère simplement parvenir à... ne pas aggraver la situation des établissements par rapport à celle de l'année précédente. Autant dire qu'il ne fera sûrement pas plus chaud dans les lycées en 1979 qu'en 1978 et que les économies d'énergie resteront une ardente *obligation* pour les chefs d'établissement et leurs intendants.

● *Les crédits d'équipement.* — De ce côté non plus la situation n'est pas florissante. Il est vrai que la stabilité des effectifs ne justifie plus les investissements massifs des années 60 et du début des années 70. Avec 2,6 milliards de francs, l'éducation nationale ne jouera guère un rôle moteur pour l'industrie du bâtiment. Cinquante-neuf mille places pourront être créées contre soixante-*dix mille en 1978. Si les préfets* de région (qui décident de la ventilation de ces crédits) suivent les incitations de l'administration centrale, la répartition sera la suivante : quarante mille places *dans les collèges, dix mille dans* les lycées d'enseignement professionnel et neuf mille dans les lycées.

Ayant beaucoup construit, l'éducation nationale doit désormais *préserver* son patrimoine et ne pas laisser se dégrader ses équipements. Le chapitre renouvellement du matériel, créé en 1978, passera de 50 à 70 millions de francs. Quant aux dépenses ayant trait à la sécurité, elles se monteront à 140 millions de francs en 1979.

Seul domaine où un effort d'équipement nouveau est vraiment net : la construction des ateliers dans les collèges pour y assurer l'éducation manuelle et technique introduite dans l'enseignement par la réforme Haby. 269 millions de francs (contre 180 millions en 1978) y seront consacrés. Cela permettra la construction de cinq cents ateliers, portant leur nombre à 1 500 (4). Mais, à la fin de 1979, il en restera encore plusieurs centaines à construire dans l'enseignement public.

Les crédits d'Etat pour venir en aide aux constructions d'écoles du premier degré (qui sont la propriété des communes) passeront de 320 à 260 millions de francs, ce qui permettra, sans plus, l'entretien du patrimoine.

BRUNO FRAPPAT.

(1) Rappelons qu'à la rentrée de 1978 le collectif budgétaire a permis la création de mille emplois dans le premier degré et de deux mille dans le second degré.

(2) Les personnels considérés seront affectés vraisemblablement à l'enseignement secondaire.

(3) Les instituts de préparation à l'enseignement secondaire ont été supprimés l'an dernier.

(4) Le coût d'un atelier est évalué à 500 000 F.

DE LA LOI DEBRÉ A LA LOI GUERMEUR

Enseignement privé : plus de 9 milliards

Les adversaires de l'aide de l'Etat à l'enseignement privé trouveront dans le projet de budget pour 1979 de quoi alimenter leur opposition : *alors* que le budget de l'éducation augmente de 15,89 %, les crédits à l'enseignement privé passent de 7 143 millions de francs à 8 669 millions (soit une progression de 20 %). Cette augmentation est due principalement à l'application de la « loi Guermeur » du 25 novembre 1977 renforçant l'aide de l'Etat.

Les crédits supplémentaires se répartissent ainsi :

— Evolution des effectifs des établissements sous contrat (loi Debré) : + 125 millions ;

— *Prise en charge des dépenses sociales afférentes* aux traitements des maîtres du privé et mesures en faveur de certains personnels (loi Guermeur) : *+ 28,6 millions ;*

— Réévaluation du forfait d'externat (loi Guermeur) : + 66,6 millions ;

— Retraite des personnels du privé (loi Guermeur) : + 60,6 millions ;

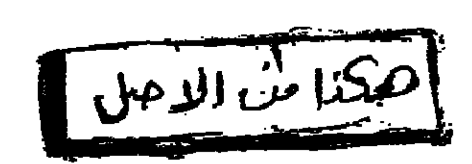
— Crédits d'équipements pour la construction d'ateliers dans les *collèges privés (loi* Guermeur) : + 25 millions (0,5 million avaient été accordés en 1978) ;

— Application de la loi Debré en Nouvelle-Calédonie : + 81,5 millions ;

Soit au total 287,3 millions de francs pour les mesures entièrement nouvelles. Le reste de l'augmentation de l'aide de l'Etat *(1 143 millions) correspond* à l'évolution des traitements des maîtres sous contrat.

Pour avoir une idée de l'aide globale de l'Etat à l'enseignement *privé, il faut* additionner les crédits de fonctionnement (lois Debré et Guermeur) 8 669 millions ; les crédits d'équipement (loi Guermeur), 30 millions ; les allocations de scolarité, les bourses et le financement des transports scolaires, environ 390 millions. Ainsi, peut-on estimer à 9 089 millions de francs l'aide totale de l'Etat.





ÉDUCATION

La grève des professeurs d'éducation physique

Contre un plan de relance « trompe-l'œil »

Pour protester contre le « plan de relance » de l'éducation physique et sportive annoncé le 31 août par M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (*le Monde* du 2 septembre), les professeurs d'éducation physique feront grève le *jeudi 21* septembre, à l'appel du Syndicat national de l'éducation physique de l'enseignement public (SNEP-FEN) et du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.). La section E.P.S. du Syndicat national des lycées et collèges (SNALC, autonomes) a même demandé à ses adhérents — peu nombreux, il est vrai, — de faire grève les 21, 22 et 23 septembre.

Dans leur ensemble, les professeurs d'éducation physique reprochent à leur ministre de tutelle une « *relance trompe-l'œil* »; qui consiste à renforcer les horaires d'éducation physique dans les lycées et collèges au détriment de l'éducation spécialisée et du sport universitaire. En effet, outre les 794 postes créés cette année comme il était prévu au budget, le ministère prévoit de transférer quelque 600 professeur en poste dans les U.E.R. d'université (150 sur un total de 383), les centres d'éducation spécialisée (166 transferts prévus) et les services d'animation sportive (SAS).

C'est ainsi, par exemple, que les présidents des universités de Clermont-Ferrand (I et II) se sont vu *enlever 3 de leurs 7 professeurs* d'éducation physique, mis à la disposition de l'enseignement du second degré. « *Cette décision ampute l'encadrement de nos étudiants dans une proportion dramatique, laissant 4 professeurs pour 1 4000 étudiants, soit 1 pour 3 500 étudiants* », précisent les présidents dans un communiqué publié le 18 septembre.

Lors d'une conférence de presse réunie à Paris le 19 septembre, le SGEN-C.F.D.T. (qui groupe entre 10 % et 15 % des enseignants d'E.P.S.) a rappelé les revendications du syndicat : cinq heures d'éducation physique pour tous les élèves avec classes dédoublées.

Dans tous les syndicats, on proteste contre l'allongement des maxima de service (au lieu d'assurer dix-sept heures d'enseignement scolaire et trois heures d'animation d'association sportive, le professeur *certifié est tenu cette année d'assurer* dix-huit heures d'enseignement scolaire plus deux heures d'animation). « *Comme il est impossible de chiffrer les heures consacrées le mercredi ou en week-end à l'ASSU*, explique le professeur, *le ministre nous demande simplement d'assurer une heure hebdomadaire supplémentaire dans nos établissements, et pour le même prix.* »

CORRESPONDANCE

« Nous ne sommes pas des marchands de muscles »

La lettre du haut fonctionnaire publiée dans le Monde *du 2 septembre et intitulée « Abolir les privilèges » nous a valu un très abondant courrier.*

M. Robert Mascret, professeur d'éducation physique retraité de Valenciennes, nous écrit :

L'argumentation du courageux fonctionnaire de service rappelle assez la manière de Tartuffe et consiste à mélanger des choses fausses et des choses vraies.

Pourquoi affirmer que les maxima de service des enseignants d'E.P.S. sont de dix-sept à dix-neuf heures alors qu'il sait parfaitement qu'ils sont respectivement de vingt heures pour les professeurs et de vingt et une heures pour les autres enseignants d'éducation physique ?

Pourquoi affirmer que les enseignants d'E.P.S. n'ont pas de cours à préparer alors qu'il sait (ou devrait savoir, que l'enseignement de l'E.P.S. est un enseignement aussi sérieux qu'un autre, et qu'il nécessite une minutieuse préparation. (...) Il est exact que des enseignants d'E.P.S., en général des jeunes, au traitement de début insuffisant, donnent des leçons particulières. La législation scolaire les y autorise au même titre que les autres enseignants, sous certaines réserves. Ils sont une minorité, et en général très jeunes. Ils rendent des services par leur travail tout en procurant des ressources indispensables à leurs familles.

D'autres enseignants d'E.P.S. consacrent bénévolement une grande partie de leur temps à l'animation et à l'entraînement d'associations sportives ou encadrent avec une faible rémunération des colonies de vacances. L'objectivité de Monsieur le haut fonctionnaire anonyme, ne va pas jusqu'à le mentionner.

∴

Un autre professeur d'éducation physique, M. Jean-Pierre Lepoix, écrit pour sa part :

Il était grand temps bien sûr de faire travailler un peu plus ces fainéants qui n'ont pas de cours à préparer ni de copies à corriger ! Mais au nom de quoi *décrète-t-on qu'un enseignant* d'éducation physique ne prépare pas ses cours ? Savez-vous ce qu'exige la préparation d'une programmation de la pratique des activités physiques pour l'ensemble des classes d'un établissement ? La répartition des installations au plan municipal, l'équilibre des activités à dominante « foncière » (résistance, musculation), relationnelle (sports collectifs ou de combat), expressive (danse, expression corporelle) mettant en jeu l'équilibre, la souplesse, la force, la maîtrise d'un engin, du milieu, favorisant la *socialisation, la prise de* responsabilité, la décrispation, l'enthousiasme, la joie de se sentir bien dans sa peau ?

Savez-vous encore le temps qu'il faut consacrer pour se recycler, voire s'informer sur la pratique et l'enseignement d'activités nouvelles réclamées par les élèves ? Savez-vous encore qu'il est indispensable de se maintenir en « forme physique » et que ce n'est pas simple à cinquante ans, et même avant ; que cela nécessite la pratique d'activités physiques en dehors du temps de travail ?

∴

M. Paul Oudart, responsable C.F.D.T. d'Amiens, précise de son côté :

Le professeur d'éducation physique a un rôle essentiel à jouer dans la connaissance des élèves par l'ensemble parents-professeurs, dans l'orientation des élèves, voire dans le dépistage de certains handicaps. L'éducation physique est une matière fondamentale qui ne doit être enseignée que par des pédagogues avertis et sérieusement formés. Il ne suffit pas d'être un bon « performer » pour être un bon maître, il faut être aussi psychologue et aimer ses élèves (...). Les enseignants d'E.P.S. partagent, avec les professeurs d'éducation manuelle, artistique et musicale, le « privilège » de voir défiler un nombre considérable d'élèves et de classes différentes, ce qui multiplie les conseils de classes auxquels ils doivent assister, les relevés de notes (oui, ils en donnent) et rend difficile la connaissance des jeunes qui leur sont confiés.

∴

Un professeur d'éducation physique de Montbéliard, M. Jean Roche, apporte cette précision :

Si quelques enseignants d'éducation physique utilisent leur temps de liberté pour monnayer leurs capacités, ils sont cependant une infime minorité. Je connais personnellement tous les enseignants du pays de Montbéliard, et je puis vous affirmer que, sur soixante-neuf, je n'en vois que deux qui travaillent en dehors de leur établissement. Encore le font-ils, poussés par la médiocrité de leurs salaires.

∴

Un professeur d'éducation physique de Marseille, M. Robert Lupi, rappelle quelle est la formation de ces enseignants :

Les quatre années d'études après le bac sont sanctionnées (lourdement) par un CAPEPS qui fait du professeur d'E.P.S. un certifié comme ses collègues des autres disciplines. Bien que cette formation suscite de nombreuses questions, il est à noter que ce sont les seuls parmi les professeurs à être formés pour effectuer véritablement le métier qu'ils vont exercer.

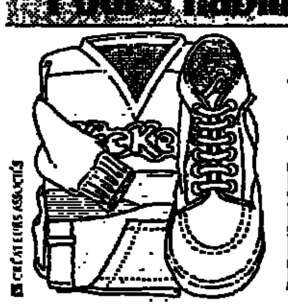
Ne vous en déplaise nous ne sommes pas des marchands de muscles en pleine forme physique; notre formation n'implique pas seulement une compétence technique mais aussi psychologique et pédagogique. La traduction de cette formation est d'ailleurs représentée dans les épreuves du CAPEPS avec : deux épreuves écrites de psycho-pédagogie, une épreuve orale de psycho-pédagogie, un entretien, deux épreuves orales de pédagogie appliquée, une épreuve orale et une épreuve physique d'option. Nous voyons donc que 20 points sur 200 sanctionnent les qualités physiques des étudiants ; nous sommes loin des gros bras et de la petite tête !

● PRECISION. — Le secrétaire général de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF), qui vient de réunir son congrès mondial à Bruxelles (*le Monde* du 19 septembre), a son siège au Centre international d'études pédagogiques, 1, avenue Léon-Journault, 92310 Sèvres. Téléphone : 027-75-27.

MÉDECINE

● *Une transplantation cardiaque a été effectuée à Lyon, le mardi 19 septembre*, par l'équipe du docteur Dureau, à l'hôpital Edouard-Herriot. Aucune précision n'a été donnée sur l'identité du donneur ni sur celle du receveur. C'est la quatrième transplantation de ce type réalisée à Lyon. La dernière avait été pratiquée par cette même équipe, le 25 mars dernier (*le Monde* du 28 mars).

● *Le prix biennal de la Société internationale de chirurgie* est remis, ce mercredi 20 septembre, à M. Pierre *Mallet-Guy*, professeur honoraire de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Lyon, par Sir Holmes Sellors, président de la Société, notamment pour ses travaux sur la chirurgie biliaire et pancréatique.







UNESCO

AU CONGRÈS DE VIENNE

Tous les pays sont « sous-développés » en matière d'enseignement des droits de l'homme

De notre correspondante

Vienne. — Il n'existe entre les pays dits avancés et les autres aucune différence en matière d'éducation et d'enseignement des droits de l'homme : tous les Etats sont dans ce domaine sous-développés. Ce fait s'est confirmé lors du congrès international que l'UNESCO a réuni à Vienne du 12 au 16 septembre sur ce thème. Cette réunion, la première du genre organisée par l'UNESCO, faisait suite à une suggestion de M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères. Elle marquait, a souligné M. M'Bow, directeur général de l'UNESCO, la volonté de cette organisation de participer à la célébration du trentième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme, le 10 décembre 1948 à Paris.

Près de cent cinquante experts venus de soixante pays ont participé aux travaux. Parmi les pays non représentés figuraient, en particulier, l'Argentine, la Tchécoslovaquie et l'Uruguay. Les participants ont adopté à l'unanimité un document final proposant à l'échelle mondiale un programme d'éducation et d'enseignement en matière de *droits de l'homme*. Son objectif majeur est de rendre tout individu conscient de ses propres droits, mais aussi de ceux d'autrui.

Dans son préambule, le document pose dix principes, dont le premier insiste sur la reconnaissance de l' « indivisibilité » des droits de l'homme.

Il est aussi précisé que cette éducation doit être dispensée à tous les niveaux de l'enseignement (scolaire et universitaire) ainsi qu'en dehors de ce cadre. Enfin, le dernier postulat prévoit la garantie de « *l'intégrité personnelle et de la liberté d'expression* » de l'enseignant en droits de l'homme, afin qu'il puisse « *s'acquitter comme il convient de sa tâche* ».

D'autre part, le congrès a souhaité qu'à l'ordre du jour de la prochaine conférence générale de l'UNESCO (qui doit avoir lieu à Paris en octobre prochain) soit inscrite la discussion d'un projet de convention internationale pour l'éducation et l'enseignement en matière de droits de l'homme et l'on envisage la création d'un « Fonds volontaire ».

Tout en se gardant d'un excès d'optimisme, on ne peut nier l'aspect positif de cette réunion. Tout d'abord en raison du caractère concret du document final qui, à côté des dix principes énoncés, propose en annexe une série de recommandations concernant la préparation des programmes, l'élaboration appropriée des matériels d'enseignement ainsi que les méthodes et structures de cet enseignement.

En sa qualité de rapporteur général du congrès de Vienne, Mᵉ Louis Edmond Pettiti, bâtonnier du barreau de Paris, nous a déclaré que tout au long de la conférence, l'accent avait été mis sur la nécessité d'élaborer « *un programme concret pouvant influencer les dispositifs des Etats qui méconnaissent systématiquement les droits de l'homme* ».

Il est un fait que ce document va bien au-delà des déclarations généreuses habituelles et qu'il offre — en tenant compte notamment des problèmes spécifiques liés aux pays du tiers-monde, à l'analphabétisme, aux minorités, aux pauvres et aux marginaux — les moyens de faire bénéficier le plus grand nombre de cette éducation et de cet enseignement. En outre, il insiste sur la nécessité de dispenser aussi cet enseignement dans les écoles de police et dans les écoles militaires ainsi qu'aux étudiants en médecine et aux médecins eux-mêmes. Le document souhaite, d'autre part, la création d'un enseignement spécialisé au stade universitaire (en France l'université de Besançon et l'Institut international des droits de l'homme de Strasbourg pourraient servir d'exemple) ainsi que la création d'instituts de formation des droits de l'homme au sein des barreaux (tel celui qui a été créé à Paris) afin de former les avocats et les juges d'application en droit interne du droit international des droits de l'homme.

ANITA RIND.

DÉFENSE

Le comité Droits et libertés dénonce les méthodes de la sécurité militaire

« *La sécurité militaire tend à prendre le monde civil tout entier comme un monde agressif à l'égard du monde militaire* », ont déclaré, mardi 19 septembre à Paris, les membres du comité Droits et libertés dans l'institution militaire (C.D.L.I.M.), affilié à la Ligue des droits de l'homme, que préside Mᵉ Henri Noguères. Ce comité a décidé de rassembler les témoignages sur le « *royaume du non-droit* » qu'est devenue l'armée en France.

Vingt-cinq antennes du comité ont été installées en province, spécialement dans les villes de garnison, pour collecter, vérifier et diffuser l'information concernant les atteintes aux droits et libertés sous l'uniforme.

Les animateurs du comité ont particulièrement dénoncé « *la vague de répression* » qui a touché, en juin et juillet, les signataires de la pétition en faveur de la gratuité des transports des permissionnaires. A l'époque, mille huit cent appelés avaient signé ce texte. Le comité a recensé deux cent quinze sanctions disciplinaires prises sous le vocable général d'« *activités antimilitaristes* ».

Mᵉ Noguères a fait observer à cette occasion « *le caractère aberrant de la répression : ici, féroce et impitoyable ; là hésitante et tâtonnante* ». Un membre du comité a noté que parfois « *les forces de répression et leur bras séculier, la sécurité militaire, se heurtent à une opposition au sein de l'organisation militaire et de la hiérarchie* ». Du reste, la répartition des pétitionnaires (actuellement une centaine de bases) et la « carte » de la répression sont loin de coïncider, selon les membres du comité.

Soulignant que « *l'un des objectifs du comité est de donner le maximum d'information sur les activités de la sécurité militaire* », un membre de ce comité, M. Michel Narbonne, a affirmé, en présentant notamment des documents de 1971 et de 1974, que « *la sécurité militaire s'emploie à réprimer un certain nombre d'éléments fichés dans le civil* » en adressant des demandes d'enquête aux renseignements généraux, à la police et à la gendarmerie.

Les instructions données aux officiers de sécurité dans les unités leur enjoignent, selon le comité, à encourager la délation pour dénoncer les « *agents propagandistes* » ou signaler « *tout incident suspect* ».

Le comité Droits et libertés dans l'institution militaire a annoncé son intention de « *mettre les choses sur la place publique* » en continuant son action « *à visage découvert* ».

LE GÉNÉRAL BIGEARD : le fusil d'assaut « Clairon » va être mis en service dans l'armée française.

(De notre correspondant.)

Saint-Etienne. — Le FAMAS 5.56, dit « le Clairon », fusil d'assaut qui doit équiper l'armée française à partir de 1979, « *après quelques défauts de jeunesse est au point et va être mis en service dans nos unités* ». C'est ce que vient d'écrire le général Marcel Bigeard, président de la commission de la défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale, à son collègue M. Théo Vial-Massat, député communiste de la Loire, maire de Firminy et membre de cette commission.

Ainsi que l'a révélé la section C.G.T. de la MAS (Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne) et que l'a confirmé le ministre de la défense, certaines pièces des chargeurs seront fabriquées en sous-traitance au Portugal. Le syndicat C.G.T. de la MAS a écrit au ministre de la défense pour s'élever « *avec vigueur contre une telle décision allant à l'encontre des intérêts du personnel de la manufacture et du département de la Loire* ».

Le ministère de la défense a précisé de son côté qu' « *il est envisagé, dans le cadre d'un accord de compensation pour l'achat d'hélicoptères français par le Portugal, de passer commande à l'industrie portugaise d'un lot supplémentaire de chargeurs, au maximum de 20 % des chargeurs fabriqués en France pour l'armée française* ». « *Aucune décision n'est encore intervenue puisque l'accord commercial franco-portugais n'est pas conclu* », ajoute le ministère.

JUSTICE

Les Jeunes Avocats parisiens proposent une réforme du code de procédure pénale

« *Il n'y a pas de bon code pénal s'il n'y a pas de bonne procédure au service de ce code* », estime Mᵉ Jean-Louis Cocusse, au nom de l'Union des jeunes avocats (UJA) de Paris. « *Nous avons donc décidé de rendre public dès maintenant notre propre projet de code de procédure pénale avant d'avoir à examiner les propositions faites par les diverses commissions qui travaillent actuellement au niveau ministériel sur ces problèmes.* »

Selon les Jeunes Avocats, l'actuel code de procédure pénale ne satisfait personne : « *Il est ambigu, obscur, mal compris du public.* » Le ministère public, dont la mission est d'être un accusateur, a de plus en plus de prérogatives juridictionnelles. Il décide, par exemple, des prolongations de garde à vue, alors qu'aucun magistrat du siège n'en est informé. De plus, bien souvent, son réquisitoire définitif n'est qu'une synthèse du travail du juge d'instruction. Ce dernier « *passe tantôt pour un auxiliaire du parquet, voire du gouvernement, tantôt pour celui de l'inculpé ou de la partie civile. Mieux encore, il se juge lui-même en rendant des ordonnances sur les demandes qui lui sont formulées ou en décrétant que l'accusation a été suffisamment étayée par lui pour que l'affaire puisse être jugée au fond* », affirme l'UJA de Paris. La défense pénale, enfin, est une défense octroyée. Ses pouvoirs ne sont que de contrôle, « *et en aucun cas moteurs et constructifs* ». La défense n'est libre qu'au moment de la plaidoirie qui, « *si bonne soit-elle, ne renverse jamais totalement le cours d'un dossier* ».

A chacun la place qui lui revient

Le projet de réforme préparé par l'UJA propose donc de remettre « *chacune des parties à la place qui lui revient* ». A l'audience, le ministère public accusera, la défense sera sur un pied d'égalité avec lui et aura un rôle actif, notamment en interrogeant les témoins directement sans passer par le président. Le juge sera le garant des libertés et finalement tranchera.

Pour ce qui concerne l'instruction, les Jeunes Avocats demandent la création d'une nouvelle juridiction, une chambre de l'instruction qui siégera collégialement chaque fois qu'une des parties le souhaitera. « *Le substitut, en sa qualité d'accusateur, construira son dossier, comme fait actuellement le juge d'instruction en entendant l'inculpé en présence de son défenseur, en entendant des témoins, en lançant des commissions rogatoires, etc. L'intervention de la défense sera aménagée selon les exigences que nous formulons depuis longtemps, notamment : accès permanent au dossier, droit à la délivrance des copies, droit de contre-interroger directement les personnes entendues, droit de citer ses propres témoins, sauf arbitrage de la chambre de l'instruction. Mais le substitut enquêteur ne disposera d'aucun des pouvoirs juridictionnels de l'actuel juge d'instruction. Il sera contraint de déférer à la chambre de l'instruction toutes les décisions qui doivent actuellement faire l'objet d'une ordonnance. C'est donc cette chambre qui décidera contradictoirement du non-lieu ou du renvoi devant une juridiction de jugement. C'est également elle qui procédera aux saisies et perquisitions.* »

● *Devant la commission des finances du Sénat*, où il présentait le projet de budget de son ministère, mardi 19 septembre, M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a indiqué que l'on pourrait mettre à l'étude une réforme consistant à remplacer, dans certains cas, les peines d'emprisonnement par de fortes amendes proportionnelles aux revenus des condamnés et prélevés périodiquement sur ceux-ci.

CORRESPONDANCE

M. Simoné et la mort de Jean de Broglie

Après la publication dans le Monde *du 16 septembre d'une information concernant la clôture prochaine de l'instruction sur l'affaire de Broglie dans laquelle il était indiqué :* « On sait que M. Gérard Frèche, recruté par l'intermédiaire de M. Serge Tessèdre, et obéissant aux instructions de l'inspecteur principal Guy Simoné, a tiré, rue des Dardanelles, à Paris, sur M. Jean de Broglie, dans la matinée du 24 décembre 1976, alors que celui-ci sortait de chez Pierre de Varga. Les trois reconnaissant avoir tenu les rôles qui leur sont prêtés. » *M. Guy Simoné nous écrit :*

J'ai le regret de constater, une fois de plus, que la presse se borne à nier ce qui est et à expliquer ce qui n'est pas. La lecture devient de plus en plus une occupation démoralisante.

M. Simoné indique :

Gérard Frèche a obéi aux instructions de Serge Tessèdre, et non pas aux miennes. Frèche reconnaît dans sa déclaration que je lui avais dit de « laisser tomber cette affaire ». D'autre part, je n'ai jamais reconnu le rôle que l'on veut à tout prix me prêter.

Je conserve encore *l'espoir* de voir éclater la vérité et je suis convaincu que certaines « personnalités » ne doivent pas se sentir très à l'aise...

UNE JEUNE CHOMEUSE SE SUICIDE A LA PRÉFECTURE DE NANTERRE

Une jeune dactylo en chômage, Mlle Monique Ritter, âgée de vingt-sept ans, domiciliée à Nanterre, s'est jetée, mardi matin 19 septembre, du troisième étage de la préfecture de Nanterre (Hauts-de-Seine). Elle a été tuée sur le coup. Mlle Ritter a prétexté un malaise pour se faire conduire sur la terrasse du troisième étage. En chômage depuis de longs mois, elle suivait depuis le mois de juillet un traitement médical en raison de son état nerveux. Elle avait cessé ce traitement, il y a trois jours, par manque de médicaments.

● *Après un viol collectif, une jeune femme tente de se suicider.* — Une femme, âgée d'une vingtaine d'années, qui avait été victime il y a quinze jours, d'un viol collectif, a tenté de se suicider, dimanche 17 septembre, à Melun, en avalant des barbituriques et en ouvrant le gaz. Elle a été hospitalisée, dans un état très grave.

● *Quatre détenus sur le toit de la maison d'arrêt de Nîmes.* — Quatre jeunes prévenus de la maison d'arrêt de Nîmes (Gard) ont passé l'après-midi du mardi 19 septembre sur les toits du bâtiment afin de protester contre l'isolement d'un de leurs camarades de détention. Les quatre hommes ont accepté de redescendre après avoir été entendus par le procureur de la République, qui s'était rendu sur les lieux.

SPORTS

Le P.S. critique le plan de relance de l'éducation physique et sportive de M. Soisson

Le plan de relance de l'éducation physique et sportive qu'a mis en place M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs (*le Monde* des 2 et 7 septembre) a été qualifié de « *malhonnête, dangereux et injuste* » par M. Michel Sainte-Marie, délégué national aux sports et aux loisirs du parti socialiste, qui a estimé qu'il s'agissait « *d'une véritable poudre aux yeux de l'opinion publique* ».

« *Si le ministre affirme que le VIIᵉ Plan fait force de loi, il oublie de dire que les moyens d'atteindre l'objectif des trois heures d'éducation physique et sportive par semaine dans le secondaire étaient aussi fixés par ce Plan. Il s'agissait d'un recrutement de cinq mille nouveaux enseignants en cinq ans et non d'un redéploiement des postes d'enseignants existants* », a précisé M. Sainte-Marie, estimant en outre que « *porter atteinte au statut des enseignants en éducation physique et sportive sans la moindre concertation et présenter leurs faibles privilèges comme responsables de la situation du sport à l'école n'est pas une attitude responsable.* »

Le délégué aux sports du P.S. a souligné enfin que « *les unités d'enseignements et de recherches en éducation physique et sportive forment chaque année des centaines d'enseignants hautement qualifiés mais condamnés au chômage par le refus du gouvernement de tenir ses engagements.* »

Aussi le communiqué a indiqué que « *le parti socialiste apporte son total soutien au mouvement de grève des enseignants en éducation physique et sportive du 21 septembre 1978* ».

M. Sainte-Marie a ajouté qu'il proposerait lors de la discussion du budget de la jeunesse et des sports pour 1979 à l'Assemblée nationale un amendement permettant la mise en place d'un véritable plan de recrutement d'enseignants en éducation physique et sportive.

Football

En championnat de France première division

STRASBOURG TOUJOURS INVAINCU

Après la onzième journée du championnat de France de première division, les Strasbourgeois restent invaincus, ayant obtenu le match nul face aux Niçois (0-0). Ils consolident donc leur avance au classement général devant Bordeaux, Sochaux et Saint-Etienne, qui occupent désormais des positions d'attente très favorables.

Seul Monaco a gagné à l'extérieur face à Marseille (2-1), tandis que le Paris Football-Club obtenait la victoire face à Nîmes (1-0), laissant la dernière place du classement à Nice.

RESULTATS

*Saint-Etienne bat Reims	2-0
Monaco bat *Marseille	2-1
*Paris Football Club bat Nîmes	1-0
*Angers et Laval	1-1
*Sochaux bat Paris St-Germain	2-1
*Valenciennes bat Nancy	1-0
*Bastia bat Lyon	1-0
*Metz et Lille	4-4
*Nice et Strasbourg	0-0
*Bordeaux et Nantes	1-1

Classement. — 1. Strasbourg, 18 points ; 2. Sochaux, 14 pts ; 3. Saint-Etienne, 14 pts ; 4. Bordeaux, 14 pts ; 5. Monaco, 13 pts ; 6. Metz, 13 pts ; 7. Bastia, 12 pts ; 8. Lyon, 12 pts ; 9. Nantes, 11 pts ; 10. Nîmes, 11 pts ; 11. Valenciennes, 11 pts ; 12. Lille, 11 pts ; 13. Paris-St-Germain, 10 pts ; 14. Laval, 9 pts ; 15. Marseille, 9 pts ; 16. Angers, 9 pts ; 17. Nancy, 8 pts ; 18. Paris F.C., 7 pts ; 19. Reims, 7 pts ; 20. Nice, 7 pts.

Ski

DEUX « DESCENDEURS » SONT EXCLUS DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Le comité directeur de la Fédération française de ski vient de décider, sur proposition du directeur national, Walter Trilling, de mettre à la disposition de leurs comités régionaux les skieurs Patrice Pellat-Finet et Jean-Jack Bertrand, spécialistes de la descente.

Ces deux skieurs, qui avaient été renvoyés à deux reprises dans leurs foyers pour indiscipline au cours de stages au début du mois, ne seront plus convoqués, jusqu'à nouvel ordre, aux stages de l'équipe de France. On peut voir dans cette décision la volonté de remettre de l'ordre dans l'équipe de France, en déclin constant depuis 1968, au moment où Honoré Bonnet, artisan des succès passés, revient aux affaires.

OMNISPORTS

De nouveaux moyens de lutte contre le dopage ?

Après les contrôles antidopage positifs effectués en République fédérale allemande cet été, aux championnats du monde de natation et de cyclisme, à ceux du Tour de France, s'est ajoutée, ces jours-ci, fait encore plus grave, une présomption de dopage qui pèse maintenant sur des gamins britanniques âgés de douze ou treize ans. Que cette accusation, la plus surprenante de toutes, soit fondée ou non, il semble bien que malgré la lutte antidopage entreprise un peu partout, le fléau du sport moderne continue de progresser. Dans le même temps que se développent la prévention, la détection et la répression, les techniques pour tricher s'améliorent, sortent des sentiers connus, deviennent de plus en plus sophistiquées.

Il n'est cependant pas interdit de penser que la détection pourrait avoir fait un grand pas en avant dans plusieurs pays, et plus précisément en République fédérale allemande. La manière dont les médecins chargés, en R.F.A., des contrôles aux championnats du monde de natation et de cyclisme se sont acquittés de leur tâche est, à cet égard, un bon indice. A Berlin-Ouest (natation) et à Munich (cyclisme), ils ont convaincu de dopage des athlètes soviétiques et est-allemands qui ne sortent pourtant de leurs frontières qu'après avoir subi leurs propres contrôles. Sans aller jusqu'à tenir pour acquis que ce genre d'autocontrôle est déjà une sorte d'aveu, l'hypothèse que Soviétiques et Allemands de l'Est pensaient être à l'abri, jusqu'à présent, de tout contrôle positif est tentante. Pour ce qui concerne les anabolisants, par exemple, — c'est le cas du nageur soviétique Kuznetsov — on savait, en fonction de l'efficacité des contrôles effectués jusqu'à ce jour, qu'il suffisait d'écarter les substances proscrites plusieurs semaines avant une compétition pour que rien ne puisse en principe être décelé. Il est donc tout à fait possible que les « tests de sortie » auxquels sont soumis ceux qui doivent participer à une épreuve hors de leurs frontières aient essentiellement pour but de s'assurer du non-décelable.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les cas de dopage relevés aux championnats du monde de natation et de cyclisme ont été découverts grâce aux analyses effectuées par le même laboratoire ouest-allemand à Cologne. A chaque fois, sans tenir compte des protestations « indignées » des chefs de délégation, les médecins ouest-allemands, sûrs de leur fait, ont proposé vérifications et contre-analyses. A chaque fois, les « tricheurs », l'indignation vite retombée, se sont dérobés. Comme si, renseignements pris, ils avaient reçu confirmation que le laboratoire de Cologne avait désormais la capacité d'aller beaucoup plus loin dans ses tests et surtout de remonter plus avant dans le temps. Dans le détail, si rien n'a encore percé des nouvelles possibilités de détection, beaucoup d'indices laissent à penser que la menace a été bien comprise, surtout par ceux qui ont pu être prévenus à l'avance. A Berlin-Ouest, on a noté des contre-performances inattendues et, avec du recul — plus quelques petites phrases échappées ici et là, — le doute est revenu. Comment expliquer, dans le fond, la métamorphose de l'équipe féminine est-allemande, entre ses championnats nationaux à Berlin-Est, au cours desquels plusieurs records du monde ont été battus, et les championnats du monde disputés dans le secteur occidental de Berlin ?

Et les nouveaux moyens d'action du laboratoire de Cologne, dont la R.D.A. avait fait les frais, quelques jours plus tôt en cyclisme, n'expliqueraient-ils pas aussi les « grippes » subites — et les forfaits — de deux championnes est-allemandes, Petra Thuemer et Christianne Knacke ?

FRANÇOIS JANIN.

BIBLIOGRAPHIE

Un mini-missel pour les dévots du rugby

Le coup d'envoi de la saison de rugby 1978-1979 a été donné par un journaliste, notre confrère Henri Garcia, de *l'Equipe*, qui a publié chez Larousse un excellent petit traité sur le jeu à XV. A glisser dans la poche en partant pour le stade : on y trouve toutes les dates et tous les noms de joueurs notoires (pourquoi avoir oublié pourtant le cher Andy Mulligan, qui donna des ailes au XV d'Irlande et au PUC ?), les principales règles, expliquées à l'aide de dessins très clairs, les mécanismes du championnat, du tournoi des Cinq Nations.

Gageons que, grâce à ce mini-missel d'Henri Garcia, enrichi d'une chaleureuse préface de Lucien Mias, les praticiens et les voyeurs du jeu à XV ou de la fête à trente seront cette année plus clairvoyants, plus compétents et, par là, plus heureux... — J. L.

★ *Le Rugby*, Larousse (« Connaissance du *sport* »), 221 pages.

« GUIDE PRATIQUE DE MANŒUVRE » d'Eric Tabarly

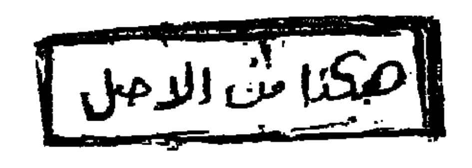
L'ouvrage bénéficie non seulement de la qualité et de la compétence de l'auteur, mais aussi d'un caractère pratique évident qu'appréciera celui qui veut apprendre ou se perfectionner à bonne école. Tous les chapitres sont truffés d'anecdotes ou de réflexions. Le lecteur s'instruit et vit en compagnie de *Pen Duick III* et de *Pen Duick VI*.

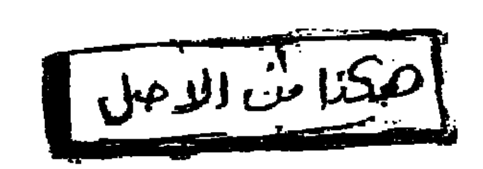
Eric Tabarly — et ce n'est pas le moindre intérêt de l'ouvrage — donne toujours de façon très nette son point de vue sur des sujets controversés. Il précise ainsi que « *le gréement idéal de croisière est celui de goélette à deux mâts égaux* » ou encore que « *l'ancre flottante est toujours nuisible* ».

★ Editions du Pen Duick, 180 pages, illustré, 79,50 F.

TENNIS. — *Au National, qui se déroule à Toulouse, les huitièmes de finale du simple messieurs ont donné les résultats suivants : Freyss bat Bedel, 2-6, 7-6, 2-6, 6-3, 6-3 ; Caujolle bat Hagelauer, 6-4, 6-4, 6-2 ; Fritz bat Gauvain, 6-3, 6-3, 6-1 ; Portes bat Roger-Vasselin, 6-2, 6-2, 4-6, 6-2 ; Delicker bat Barthes, 6-2, 6-3, 7-5 ; Noah bat Goven, 6-3, 6-3, 6-1 ; Dominguez bat Toulon, 6-2, 6-3, 6-2.*







JUSTICE

Faits et jugements

La police expulse les occupants du foyer des étudiants calédoniens.

Les occupants du foyer des étudiants calédoniens, situé 12, rue des Écoles, à Paris, ont été expulsés mardi matin 19 septembre par la police. Cette expulsion, qui met un terme à vingt-deux mois d'occupation, s'est déroulée sans heurts. Elle fait suite à une ordonnance d'expulsion délivrée par le juge au mois de septembre 1977, ainsi qu'à une décision de l'Assemblée territoriale de Nouvelle-Calédonie, acquise le 4 août dernier, demandant la « *fermeture pour travaux* » du bâtiment.

Un conflit entre les étudiants néo-calédoniens et la gérante de ce foyer avait été à l'origine de la décision de l'Association des Canaques en France d'occuper les lieux. Sous l'impulsion de cette organisation, le foyer avait été progressivement transformé en centre d'hébergement pour les appelés du contingent en permission.

L'Association des Canaques en France avait lancé une pétition auprès des appelés, et obtenu plus de deux cents signatures, soit le quart environ des Néo-Calédoniens effectuant leur service militaire en France.

En Nouvelle-Calédonie, la menace d'expulsion et la décision de l'Assemblée territoriale avaient provoqué des réactions de protestation, notamment de la part du Palika (Parti de libération kanak). A Paris, MM. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, et Alain Vivien, délégué aux DOM-TOM du parti socialiste, avaient écrit au secrétaire d'État aux DOM-TOM pour lui demander de surseoir à l'exécution de cette décision. M. Maxime Kalinsky (P.C.), député du Val-de-Marne, était intervenu dans le même sens au moyen d'une question écrite adressée au gouvernement, le 30 août dernier.

L'Association des Canaques en France a protesté contre cette mesure « *qui prive les appelés du Pacifique d'un foyer d'accueil* »; elle entend « *continuer la lutte afin que les droits des appelés soient reconnus* ».

Témoignage

Juste un peu de musique

Un lecteur de Paris (5e) nous écrit :

Tous les dimanches, un groupe de musiciens joue librement devant le petit square en bas de la « Mouffe », devant l'église Saint-Médard. Dimanche 17 septembre, deux cars de police, précédés d'une Simca, sont venus interdire aux musiciens de jouer. Nous avons protesté auprès des agents, bien entendu en vain... Aucun blessé, donc pas grave. Et pourtant, et pourtant les petits événements comme celui-ci devraient vous inquiéter : deux cars de police pour empêcher quatre jeunes de jouer... Demain, nous lirons, dans votre, dans notre, journal, les plus amples informations sur Moscou, Hongkong, le Vietnam, Camp David, les contestataires, les atteintes à la liberté des citoyens du Bénin, etc. Personne n'écrira sur « cette banale histoire de musiciens ». La liberté des citoyens a été bafouée sur des principes importants ? Non, un peu de musique sur la place publique, un dimanche de septembre.

Émanations toxiques à Gênes : trois morts.

La fuite accidentelle de substances toxiques dans une peausserie a provoqué la mort de trois personnes, mardi 19 septembre, à Gênes. Une cinquantaine de personnes — dont quatre seraient gravement atteintes — ont été hospitalisées, avec des lésions au pharynx, au larynx et à l'œsophage, dues aux émanations toxiques.

Cet accident est dû à une erreur de manipulation : le chauffeur d'un camion-citerne a déversé 25 tonnes de sulfate de chrome dans une cuve contenant de l'hydrate de sodium. La réaction chimique entre les deux substances a provoqué un nuage toxique, qui a envahi les ateliers de l'usine et s'est répandu dans le centre de la ville de Gênes (800 000 habitants). Le chauffeur, M. Luciano Curti, trente ans, a été arrêté. — *(A.F.P.)*

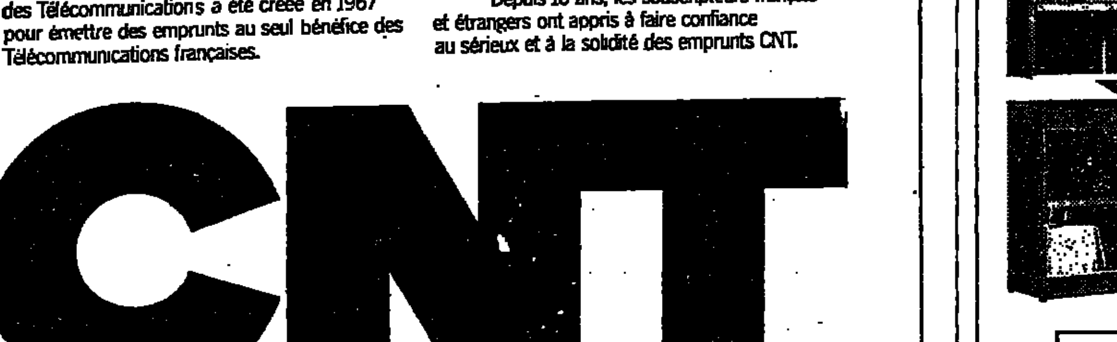
Une collégienne mortellement blessée par un jet de pierre.

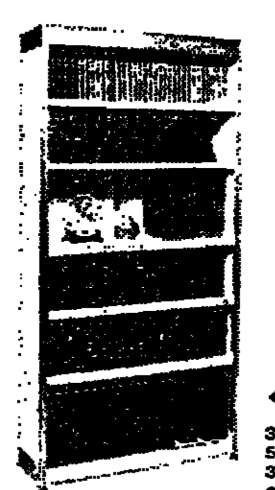
Au collège de Crest, dans la Drôme, Véronique Courtial, douze ans, dont les parents sont agriculteurs à Suze, a été blessée, vendredi 15 septembre, à la tête dans la cour de l'établissement par un jet de pierre, pendant une récréation. Transportée aussitôt à l'infirmerie elle a ensuite été dirigée sur l'hôpital de Crest vers 14 heures dans une ambulance privée. Samedi après-midi, après vingt-six heures d'hospitalisation pendant lesquelles elle a été soignée pour une fracture du crâne, elle décédait. Ce n'est qu'incidemment que le maire de Crest et la gendarmerie de cette localité ont appris la nouvelle par la rumeur publique dans la soirée de lundi.

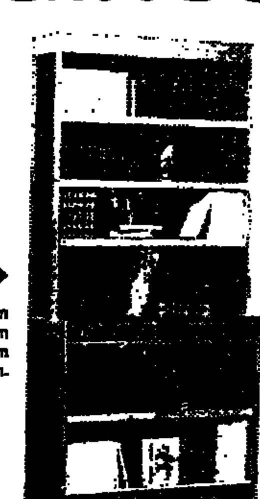
Le parquet a ordonné une enquête, entreprise immédiatement par la gendarmerie de Crest. Pour l'instant, les témoignages des enfants sont contradictoires et on ignore si la pierre a été lancée de l'intérieur ou de l'extérieur du collège.

Mais on sait déjà que l'accident s'est produit pendant une grève des surveillants. Le principal du collège, M. Chareyre, son directeur adjoint et le conseiller d'éducation assuraient la garde de quatre cent cinquante élèves qu'ils ne pouvaient avoir tous sous les yeux... *(Corresp.)*

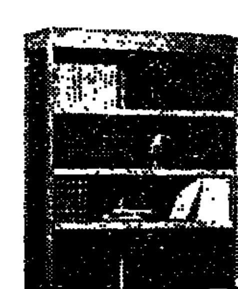
● *Le meurtrier d'un cambrioleur acquitté.* — La cour d'assises du Var a acquitté mardi 19 septembre M. Roger Schiaraffa, trente-huit ans, poursuivi pour le meurtre, le 15 juin 1977, de l'un de ses anciens employés, M. Ahmed Ben Houani, dix-huit ans, qui tentait, avec un complice, de cambrioler sa caravane. Après plusieurs vols, M. Schiaraffa, paysagiste de Roquebrune-sur-Argens, assurait toutes les nuits une garde armée près de sa maison en construction. L'avocat général, M. Pierre Block, qui réclamait une peine de cinq années d'emprisonnement assortie d'un sursis partiel, avait écarté dans son réquisitoire toute intention d'homicide dans le comportement de M. Schiaraffa.











JUSTICE

Rendre à la justice sa crédibilité

III. — L'INÉGALITÉ DANS LES POURSUITES

par PIERRE ARPAILLANGE

Après s'être interrogé sur la fonction de magistrat (« le Monde » du 19 septembre), puis sur les décisions des juges, évoquant notamment l'affaire Russier, et l'affaire Huriez (« le Monde » du 20 septembre), M. Pierre Arpaillange, examine, dans ce troisième article, le reproche fait à la justice de fonctionner bien souvent comme une « loterie ».

Ce qui déroute aussi l'opinion publique, ce sont les divergences qu'elle perçoit, soit entre les affaires d'une juridiction à une autre, et par exemple entre deux chambres d'un même tribunal ou de deux cours d'assises, soit dans la même affaire, du tribunal correctionnel à la cour d'appel, divergences si profondes que, sans chercher à les expliquer, on parle de « justice-loterie », ce qui est la négation de la justice.

Un jour, un tribunal condamne un *patron* à un an d'emprisonnement ferme, avec arrestation à l'audience, à la suite d'un accident du travail. Il y a aussitôt appel de cette décision et le procureur général fait connaître qu'il est partisan d'une libération, qui est ordonnée au bout de quelques jours par la cour d'appel.

Les patrons ont manifesté et on a parlé de « juges rouges »... Mais étaient-ils « rouges », les juges qui, pour non-représentation d'enfants, ont condamné une nourrice à un an d'emprisonnement et l'ont arrêtée à l'audience ? Cinq jours après, la prévenue est remise en liberté par la cour d'appel, pour être relaxée huit jours plus tard.

Et il est vrai que la justice pénale est irégalitaire (pour les mineurs comme pour les majeurs). Ne soyons pas utopistes. Sans doute les plus intelligents, les plus riches, les plus astucieux s'en sortiront toujours mieux. C'est dans la nature des choses.

Mais il y a tout de même certains abus, et des limites qui ne devraient pas être dépassées. Je veux parler principalement des *inégalités* dans les poursuites pénales.

Tout d'abord la loi a prévu qu'un nombre important d'infractions seraient punies de peines « afflictives et infamantes » : peines de mort, réclusion criminelle à perpétuité ou réclusion criminelle de cinq à vingt ans. Ce sont les *crimes*, de la compétence de la *cour d'assises*, qui est une juridiction populaire, héritage de la période révolutionnaire, composée de neuf jurés — qui ont toujours un rôle primordial — et de trois magistrats.

Les jurés et les magistrats se prononcent *ensemble* tant sur la culpabilité que sur le montant de la peine. Il faut savoir à ce sujet que la cour d'assises peut légalement, si elle accorde les circonstances atténuantes qu'elle n'a pas à motiver, ne prononcer contre un accusé passible de la peine de mort qu'une peine de trois ans d'emprisonnement, assortie éventuellement du sursis... Et il est normal qu'il en soit ainsi, pour une « juridiction populaire » et souveraine, qui statue « en conscience » et selon le « principe de l'intime conviction ».

Il fallait sans doute, et c'est ce que vient de faire le Parlement, modifier la procédure de désignation des jurés, pour qu'ils soient plus représentatifs de l'opinion, sans pour cela exiger, comme la proposition en avait été faite, que 50 % soient du sexe féminin, car il ne faut pas pousser jusqu'à l'absurde le principe de l'égalité des sexes, et rien n'interdit que les femmes soient majoritaires dans un jury d'assises (1).

Mais la cour d'assises, en tant que juridiction souveraine et émanation de tous les citoyens français, *fonctionne* dans l'ensemble dans des conditions à peu près convenables, et je vois mal l'organisation d'une procédure d'appel contre ses décisions, comme l'idée en a été émise, à côté d'un pourvoi en cassation, voie de recours toujours ouverte.

Si la nécessité s'en fait réellement sentir, peut-être pourrait-on en revanche rendre plus facile la procédure, à l'initiative du ministre de la justice, du pourvoi dans l'intérêt de la loi et du condamné, ou la procédure de révision. Mais il ne faut manier qu'avec prudence toute innovation de cette sorte.

Il arrive souvent (et cela se produisait notamment en cas de viol) que les juges d'instruction, d'accord avec le ministère public, les inculpés et leurs avocats, fassent abstraction d'une ou de plusieurs circonstances aggravantes, ce qui leur permet de « renvoyer » les inculpés devant le tribunal correctionnel et non devant la cour d'assises. Mais cette « correctionnalisation », qui a pour effet de soustraire les auteurs d'infractions à leurs juges naturels, n'est pas sans soulever des difficultés d'ordre divers, notamment sur le plan de l'égalité de tous devant la loi.

Dans la mesure où elle s'avérerait cependant, en l'état de l'organisation judiciaire, toujours indispensable pour des raisons techniques, je pense qu'elle ne devrait intervenir qu'à l'initiative de la chambre d'accusation, juridiction d'instruction du second degré, ce qui éviterait toutes hypothèses ou suppositions malveillantes.

L'individualisation des sanctions

Les juges du tribunal correctionnel, chargés de juger les *délits*, disposent depuis 1958, et plus encore depuis 1975, de considérables pouvoirs d'individualisation des sanctions.

Après les incidents dans les prisons françaises en juillet et en août 1974, qui, pour la première fois, ont fait sept morts parmi les détenus, le gouvernement a présenté, avec une certaine « orchestration », des projets, depuis longtemps à l'étude, tendant à créer des « substituts » aux courtes peines d'emprisonnement. Ce fut, pour sa partie originale, l'objet de la loi du 11 juillet 1975, qui avait pour but « d'éviter pour les *courtes peines* (2) d'emprisonnement, les effets pernicieux d'un séjour en prison » favorisant la récidive et de permettre une meilleure individualisation de la peine, en mettant à la disposition du juge pénal une plus grande diversification des sanctions pour mieux aboutir au reclassement du délinquant. Avant cette loi, le juge ne pouvait, en effet, prononcer à « titre principal » qu'une peine d'emprisonnement ou d'amende, éventuellement avec sursis simple ou probatoire. Désormais, il a la faculté *de substituer* à l'emprisonnement et à l'amende d'autres sanctions de son choix, telles que des incapacités, des interdictions, une confiscation, la suspension du permis de conduire ou l'interdiction de conduire certains véhicules, etc. Il peut *relever* le condamné des interdictions, déchéances, incapacités résultant de la condamnation à l'emprisonnement ou à l'amende. Il peut aussi prononcer la semi-liberté ou le sursis et, éventuellement, dispenser le condamné de la révocation du sursis ou le faire bénéficier, même à plusieurs reprises, du sursis avec mise à l'épreuve, ou ordonner dans certaines conditions que la condamnation ne figurera pas au bulletin du casier judiciaire.

Il peut même *ajourner* le prononcé de la peine, ou *dispenser* de peine le délinquant coupable « lorsqu'il apparaît que son reclassement est assuré, que le dommage causé est réparé, et que le trouble résultant de l'infraction a cessé ».

Le juge correctionnel peut donc à peu près tout faire en l'état actuel du droit, à tel point que certains ont cru pouvoir dénoncer une atteinte au principe de la « légalité des peines ».

Cependant, les résultats de cette loi de 1975, en ce qui concerne « les substituts aux courtes peines d'emprisonnement », se sont révélés extrêmement décevants, pour ne pas dire dérisoires, puisque le taux moyen de leur application pour l'année 1977 est inférieur à 1 % des condamnations prononcées par les tribunaux correctionnels (le pourcentage pour la cour d'appel de Paris est de 0,51 %) et la peine de substitution est presque toujours la suspension du permis de conduire.

Et l'on continue à remplir les prisons, parce que les juges préfèrent s'en tenir aux condamnations traditionnelles, que les magistrats du ministère public n'ont pas pris l'habitude de requérir ces peines de « substitution », et que les avocats ont une certaine méfiance à leur égard. Il est vrai que, pour appliquer ces peines de substitution, il faudrait que les juges aient une connaissance suffisante de la situation familiale, sociale et professionnelle du prévenu, ainsi que de sa personnalité, ce qui est rarement le cas ; il faudrait ausi que les moyens matériels au fonctionnement de la justice ne continuent pas à être aussi déficients.

L'on peut d'ailleurs se demander si le gouvernement ne devrait pas tirer les conséquences de l'échec complet et patent de *remèdes inefficaces* en proposant lui-même la suppression des courtes peines d'emprisonnement, *dont il a reconnu qu'elles présentaient* plus d'inconvenients que d'avantages.

J'ai dit que, pour certains, la loi de juillet 1975 mettait en cause le principe de la légalité des peines, et qu'ils le regrettaient. Pour d'autres, par l'ajournement ou la dispense de la peine, elle est un premier pas vers la « césure » du procès (séparation de la déclaration sur la culpabilité et du prononcé de la peine) ou le système de la probation sans peine, et ils s'en réjouissent. Pour d'autres encore, elle ouvre la voie à ce qu'on appelle les « peines indéterminées » : le juge déciderait que la personne qu'il condamne devra faire, par exemple, au minimum six ans et au maximum dix ans d'emprisonnement, mais c'est un tiers (et pas forcément un juge !) qui, dans cette limite, déterminerait la durée de la peine réelle.

Je dirai, sans ambages, que de telles formules ne peuvent être admises, car elles conduisent tout droit à l'arbitraire. Et je rappellerai les propos que tenait *M. René Pleven, alors garde des* sceaux, en novembre 1971 : « On ne peut admettre qu'un délinquant puisse être seulement l'objet d'un traitement spécifique dont la nature et la durée seraient commandées par des considérations exclusivement scientifiques et ceci me conduit à écarter d'une manière absolue la possibilité de sentences indéterminées. »

« C'est pourquoi j'estime que la décision doit émaner du juge, quelle que soit la nature des mesures ordonnées. Sans doute, cette décision ne doit être prise qu'après avis des spécialistes, mais le juge, par *essence* et par *vocation*, est seul à même d'opérer la conciliation nécessaire entre les exigences du corps social, les données de la science et le respect des droits individuels. »

J'ajouterai que de telles notions ne pourraient se concevoir — et encore ? — qu'en donnant une place *prépondérante* au juge de l'application des peines, ou mieux à ce tribunal de l'exécution des sanctions, dont je demande depuis dix ans la création. Mais il semble que tout soit fait au contraire pour diminuer le rôle des magistrats à l'intérieur des établissements pénitentiaires. « Pourtant, il ne faudrait pas que la notion de droit et de respect des libertés disparaisse, après la condamnation, au profit d'un pouvoir discrétionnaire de l'administration. » Ce n'est pas ainsi qu'on contribuerait à redonner à la justice un peu de crédibilité.

En correctionnelle

C'est sans doute en matière correctionnelle qu'apparaît avec le plus d'évidence l'inégalité dans les poursuites.

Il arrive en effet que certaines personnes ne soient pas poursuivies et que leur affaire soit classée par le procureur de la République en vertu du principe dit de l'« opportunité des poursuites ».

Prenons d'abord le cas des *mineurs :*

Fréquemment des actes de délinquance commis par des adolescents ne sont pas poursuivis « simplement parce que leur famille, *quand elle en a les moyens*, leur épargne d'entrer dans ce circuit officiel, le plus souvent en indemnisant elle-même les victimes et en plaçant le mineur dans une institution spécialisée ».

Le docteur Roumajon, qui est psychiatre et qui vient d'écrire un livre : *Ils ne sont pas nés délinquants*, a pu dire, au cours d'un entretien paru dans la presse (3) : « *C'est une chose que j'ai pu constater moi-même, exerçant mon métier pour moitié avec une clientèle particulière et pour moitié dans les services publics : il y a une partie des délinquants juvéniles qui ne voient et ne verront jamais les services publics. Ce sont les mêmes cas de gosses voleurs ou de gosses qui ont des histoires sexuelles, ou qui ont mis le feu quelque part, ou des choses comme ça, mais qui, en raison* des possibilités financières *de leurs parents, n'ont jamais rencontré un juge des enfants*, ce qui aurait été leur sort si les parents avaient été pauvres ».

Il y a là une inégalité sociale — à laquelle on pense peu habituellement — et qui est d'autant plus choquante que l'on sait que dans une proportion considérable ce sont ces mêmes mineurs qui récidiveront, deviendront délinquants majeurs. Comment, dès lors, s'étonner de trouver parmi ceux-ci un grand nombre de jeunes provenant de milieux déficients ou gravement perturbés : foyers désunis, pauvreté, gens du quart-monde, chômeurs, illettrés, immigrés, exclus de toutes sortes, sinistrés de la vie... Faut-il s'en étonner quand le ministre de la justice n'hésite pas, lui-même, à parler de « quartiers criminogènes » (4), notion géographiquement nouvelle et lourde de menaces.

Oui, il y a là une inégalité qui peut donner profondément à réfléchir.

Et il faut savoir qu'une même inégalité de traitement, encore amplifiée, va se retrouver pour les délinquants majeurs :

Il arrivera tout d'abord que les policiers et les gendarmes, bien qu'ils n'aient à ce sujet aucun pouvoir d'appréciation, ne dresseront pas de procès-verbal du délit qu'ils auraient pu ou dû constater.

Lorsque la police ou la gendarmerie, en revanche, a établi un procès-verbal, elle doit l'adresser au procureur de la République. Or celui-ci, en vertu du principe de l'« opportunité des poursuites », peut ou non donner suite à l'affaire. Très fréquemment, en l'absence d'une plainte de la victime, le parquet ne poursuivra pas.

Et il en sera souvent ainsi en raison de *considérations sociales* (5).

Car la justice demeure essentiellement inégalitaire. Pour les pouvoirs publics, elle « est le reflet de la société ». Je ne peux personnellement me contenter de cette explication, qui se satisfait trop facilement de la situation actuelle, et de son cortège de privilèges.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que pour beaucoup, et de plus en plus, « la diversité dans la distribution et dans l'application des sanctions soit considérée comme une véritable iniquité, qui heurte profondément le sens de la justice ».

Oui, les « mœurs » judiciaires sont à réformer. Souvenons-nous qu'on ne peut perpetuellement fuir la réalité, ni tourner le dos à la justice : il ne peut être inéluctable que, dès l'adolescence, ce soit en partie l'« appareil judiciaire » qui fabrique les délinquants au nom de la « lutte contre la criminalité ».

Prochain article :

L'EXÉCUTION DES SANCTIONS

(1) A ce sujet, on peut regretter, en revanche, qu'aucune femme magistrat n'ait été nommée premier président ou procureur général d'une cour d'appel et que, depuis dix ans, il n'y ait plus de femme conseiller à la Cour de cassation.

(2) On n'entend généralement, par ces termes, les peines supérieures à quinze jours et inférieures à six mois d'emprisonnement ; les peines inférieures à quinze jours ne présentant pas, dit-on, un réel danger.

(3) Voir l'hebdomadaire *le Point*.

(4) Déclaration du 4 juillet 1978.

(5) Je pense qu'il n'est pas autrement explicable que, selon les statistiques officielles, 80 % des condamnés soient des O.S. ou des manœuvres.

merlin S.A.

TOUJOURS AVEC SES PRIX SENSATIONNELS

construit à la Montagne pour vos

SPORTS D'HIVER

PRÈS DE GRENOBLE, A PRAPOUTEL-LES-SEPT-LAUX

« LA STATION D'HIVER ET D'ÉTÉ A 1.350 m D'ALTITUDE »

dessin approximatif des immeubles et de l'environnement



Chaussez vos skis en sortant de chez vous...

pistes dès la sortie de l'immeuble, dans un site splendide très ensoleillé • équipé en remontées mécaniques

STUDIOS A PARTIR DE 95.000 F

AVEC SEULEMENT 5 % A LA RESERVATION SOIT :

4.750 F

15 % A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS, ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

SÉJOURS PLUS COIN-NUIT A PARTIR DE 125.000 F

AVEC SEULEMENT 5 % A LA RESERVATION SOIT :

6.250 F

15 % A LA SIGNATURE DES ACTES NOTARIÉS, ET LE SOLDE, SOIT 80 %, AVEC POSSIBILITÉ DE CRÉDIT BANCAIRE PERSONNALISÉ A LONG TERME

PRIX VALABLES JUSQU'A ÉPUISEMENT DU STOCK

PROFITEZ-EN !

Livrés entièrement terminés et équipés, avec : • salle de bains aménagée • bloc-cuisine entièrement équipé avec évier inox avec égouttoir, plaques de cuisson électriques, meuble de rangement sous évier, réfrigérateur • chauffe-eau indépendant alimentant le bloc-cuisine et la salle d'eau • chauffage électrique intégré par radiateurs • sol tapis aiguilleté bouclé • peintures terminées • casiers à skis individuels dans locaux spéciaux.

RENSEIGNEZ-VOUS SANS TARDER DANS NOS BUREAUX DE PARIS

ET DIRECTEMENT SUR PLACE DANS NOS BUREAUX DE VENTE A PRAPOUTEL-LES-SEPT-LAUX, ouverts tous les jours de 9 h à 19 h sans interruption, y compris dimanches et jours fériés.

merlin S.A.

31, RUE DE RIVOLI - 75004
ANGLE PLACE DE L'HOTEL-DE-VILLE
(MÉTRO HOTEL-DE-VILLE)
Bureaux ouverts tous les jours sans interruption de 9 h à 19 h sauf dimanches

TELEPHONE 277.11.13

BON A RETOURNER A MERLIN IMMOBILIER
31, RUE DE RIVOLI 75004 PARIS

Sans engagement de ma part, veuillez me faire parvenir votre documentation sur tous vos programmes.

Nom ....

Adresse ....

....

Le m

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Vive le sentiment !

Pendant qu'Antenne 2 compulsait le dossier du démon en présence d'envoûtés, d'exorcistes, de catholiques et de médecins, pendant que FR3 jouait les romans-photos avec Sissi, des gens normaux parlaient d'amour dans un coin des programmes de TF-1.

« La jalousie : un problème d'aujourd'hui qui est aussi de tous les temps », *avait résumé la speakerine avec gourmandise, en annonçant l'émission de Jacques Mousseau, réalisée (à Foix) par Jean-Pierre Prévost. On a pu découvrir par la suite, heureusement, que ce n'est pas un problème, mais un sentiment ou un état, une notion un peu dépassée et parfois mal perçue, ou bien une souffrance.*

Sans aller jusqu'au refus du couple (donc de la possession, donc de la jalousie), que prônaient les membres d'une communauté autrichienne, l'A.A.O., il semble bien que les jeunes s'interdisent cette manifestation d'égoïsme, et ne font pas de la durée une valeur. C'est plutôt la qualité, la densité d'amour qui compte et la tolérance. La psychologue qui expliquait ça a également fait de la jalousie une attitude naturelle (c'était réconfortant). Si l'autre s'en va, a-t-elle dit en substance, on est privé de soi-même. Comment pourrait-on l'accepter ?

Les personnes interrogées ne se sont pas avouées jalouses, ou alors elles évoquaient la jalousie comme une calamité passée. Seul un éleveur a décrit superbement sa passion. « C'est absolu », *a-t-il dit. Qu'avec un voisin sa femme* « perde son temps, sa vérité, son sourire, son âme, son cœur, c'est impossible à supporter ». *Sa femme est moins exclusive, mais quand même :* « Je ne suis pas une intellectuelle, Francis, oui, et ça m'agace s'il parle avec une femme qui peut le suivre. »

On n'en finirait pas de citer les remarques entendues. Elles étaient toutes passionnantes, depuis le vieux médecin de quatre-vingt-douze ans qui constatait qu'on n'aime plus comme en 1900, jusqu'à Casamayor qui trouvait les cinq raisons d'être fidèle (curieusement, des lycéens ont aussi dit « c'est pour la vie »*). Le thème de l'échange excluant la jalousie, a été abordé, celui du crime passionnel aussi, et l'on n'a pas omis le détour par l'histoire et les autres pays. Le sentiment était roi, on en parlait et on parlait de soi : quel événement ! Sans juger, avec une honnêteté habile, les auteurs de l'émission ont apporté ce qu'ils avaient trouvé, et ont aidé les gens à se trouver eux-mêmes. Il faut ajouter qu'ils n'ont pas été austères.*

CLAIRE DEVARRIEUX.

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 8) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 19 h. 55, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : La main coupée, d'après l'œuvre de Blaise Cendrars, réalisation J. Kerchbron.

Cendrars le caporal : engagé dans la légion étrangère en 1914, le jeune poète, interprété par Patrick Préjean, comprit très vite qu'il avait à faire « sa » guerre. Cette adaptation d'un livre de souvenirs est fidèle, conforme à un « esprit » bien éloigné de la mentalité « ancien combattant ».

22 h. 10, Les grandes énigmes : Les dinosaures ont le sang chaud.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Sylvie Vartan et G.G. junior) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Les Muppets ; 21 h. 5, Mi-fugue, mi-raison : la nuit ; 22 h. 20, Magazine médical : Les jours de notre vie (La nouvelle réanimation).

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Force ouvrière ; 19 h. 10, Feuilleton : Le Chevalier de cœur ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ALICE OU LA DERNIERE FUGUE, de C. Chabrol (1976), avec S. Kristel, C. Vanel, J. Carmet, A. Dussolier, F. Ledoux.

Le pare-brise de sa voiture ayant volé en éclats, une jeune femme trouve asile dans un château mystérieux dont elle ne peut plus sortir.

Traitement réaliste, rigoureux, d'un conte fantastique à la manière de Lewis Carroll ou de Borges. Mondes parallèles et méditation sur la mort.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : le grand livre des aventures de Bretagne... La reine Guenièvre » ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., André Suarès et la musique, avec J. Cassou, V. Jankelevitch, M. Drouin ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : Aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Musique magazine : les musiques électroniques de studio ; 19 h., Jazz time : les hommes du président ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

20 h 30, Concert promenade... « Rosamunde » (Schubert), « Messe en ré mineur » (Haydn), par les Richard Hickox, Orchestera, dir. R. Hickox, avec F. Palmer, soprano, H. Watts, contralto, P. Langridge, ténor, G. Titus, baryton ; 22 h. 30, Sortilèges du flamenco ; 23 h., Les sept planètes : Mercure ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : Cage, Debussy, Schoenberg, Stockhausen, Schumann, Strauss, Stravinski, Wagner.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Objectif santé : Le journal d'un nouveau-né ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Feuilleton : Christine (n° 9) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Jeu : L'inconnu de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Série : Allegra (n° 2) (d'après le roman de F. Mallet-Joris, adapt. F. Verny, réal. M. Wyn).

L'amitié d'Allegra pour un petit garçon arabe va changer sa vie de jeune mariée...

21 h. 25, Magazine : L'événement (Jean Paul Ier, cet inconnu ; L'île maudite : Bikini ; La frontière sino-vietnamienne) ; 22 h. 30, Ciné première : Menie Grégoire.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : Le provocateur ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Cannon ; 15 h. 55, L'invité du jeudi : Yves Montand ; 17 h. 25, Fenêtre sur... le Festival de Trouville ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Emission réservée aux partis politiques : le C.D.S. ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Il était un musicien : Rachmaninoff ; 21 h. 5, FILM : IL FAUT VIVRE DANGEREUSEMENT, de C. Makovski (1975), avec A. Girardot, C. Brasseur, S. Rome, H.-C. Blech, R. Blin.

Les mésaventures d'un détective privé parisien, aidé dans une enquête difficile par son amie, restauratrice aux multiples talents.

Comédie policière savoureuse, pétillante, où le suspense et l'humour se mêlent pour un hommage aux films noirs américains.

22 h. 40, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Le Mouvement d'action écopolitique ; 19 h. 10, Dessin animé : Origami ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : L'AIGLE S'EST ENVOLE, de J. Sturges (1976), avec M. Caine, D. Sutherland, R. Duvall, J. Agutter, D. Pleasence, A. Quayle.

En 1943, un commando de parachutistes allemands est envoyé en Angleterre avec mission d'enlever Winston Churchill.

Curieux film d'aventures guerrières, qui, produit et réalisé en Grande-Bretagne, fait des nazis d'autrefois des héros courageux et humains.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Michèle Lalonde (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : les civilisations de l'écriture ; à 8 h. 32, L'Europe commence en Crète ; à 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag ; 11 h. 2, Musiciens français : 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la France fantastique de 1830, la France fantastique de 1900 », choix de textes par J.-L. Steinmetz et M. Desbrueres ; 14 h. 47, Le vif du sujet : l'avenir du Pacifique ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 10, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Musiciens français ; 18 h. 30, Feuilleton : « le Grand Livre des aventures de Bretagne... Lancelot du lac » : 19 h. 25, Les progrès de la biologie et de la médecine ;

20 h., « Mesure pour mesure », de W. Shakespeare. Avec A. Doat, J. Topart, H. Virlojeux, R. Varte, J. Mauclair. Réalisation C. Roland-Manuel (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : aller-retour détours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Interférences ; 12 h. 40, Jazz classique : le pianiste Hank Jones ;

14 h., Divertimento : Bernstein ; 14 h. 30, Triptyque : Tomasi, Milhaud, Ibert ; 15 h. 32, Musique française d'aujourd'hui : Durey, Casterede, Lemeland, Tisne, Ton That Tiet ; 17 h., Postlude : Thiriet, Paderewski, Capdevielle, Auber ; 18 h. 2, Musiques magazine : les musiques de rock, pop, soul et jazz ; 19 h., Jazz time : le bloc-notes ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Thèmes variés ;

21 h. 5, Concert des lauréats du concours de Munich, avec la participation de l'Orchestre symphonique de la radio bavaroise (le programme retransmis en direct dépendra des résultats) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit... Les sept planètes : Jupiter (Mozart, Haendel, Chopin, Ravel, Beethoven, Berlioz, Messiaen, Webern).

TF 1 : UN NOUVEAU MAGAZINE « L'ENJEU »

● François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller ont présenté mardi 19 septembre le nouveau magazine économique de TF 1, *l'Enjeu*, qui sera diffusé une fois par mois le mercredi à 22 heures. Ce magazine a pour objectif, selon François de Closets, d'expliquer l'économie au grand public « *d'une manière claire et agréable* » : il ne se proposera pas d'explorer tous les détails d'un dossier mais de « *miser sur la variété* ».

Au sommaire du premier numéro, mercredi 4 octobre, des enquêtes sur la crise de la sidérurgie *(« Comment une aciérie ultra-moderne est condamnée avant d'avoir servi »)*, sur les chefs d'entreprise *(« Comment sauter le pas pour devenir chef d'entreprise »)*, sur les pétroliers *(« En Grèce, des dizaines de super-tankers flambant neufs attendent un chargement hypothétique »)*, sur l'achat par des étrangers de plus en plus nombreux de terrains et de propriétés en France *(« La France est-elle à l'encan ? »)* ; une rencontre avec « l'homme du mois », Georges Taylor, président de Citroën, et des rubriques régulières.

R.T.L. : RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

● *Le conseil d'administration de R.T.L.* se réunit vendredi 22 septembre à Luxembourg. Il examinera notamment les projets d'avenir de la station.

A cette occasion, des changements pourraient être annoncés dans l'organigramme de la société. Rappelons que les deux principaux postes de direction sont occupés respectivement par MM. Christian Chavanon, administrateur délégué depuis 1975, et Jean Farran, directeur depuis 1966.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, parle des problèmes de la rentrée, sur TF 1, à 20 h. 20.

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, participe au journal d'A 2, à 20 heures.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

— *M. René Monory* est l'invité du petit déjeuner politique de France-Inter, à 7 heures.

— *M. Pierre Mauroy*, membre du secrétariat national du P.S., s'exprime au micro de France-Inter, à 13 heures.

AUJOURD'HUI

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 20 septembre 1978 :

DES ARRETES

● Portant classification des certificats de navigabilité ;

● Fixant le nombre maximum d'étudiants admis au terme de l'année universitaire 1978-1979 en seconde année de premier cycle des unités pédagogiques d'architecture.

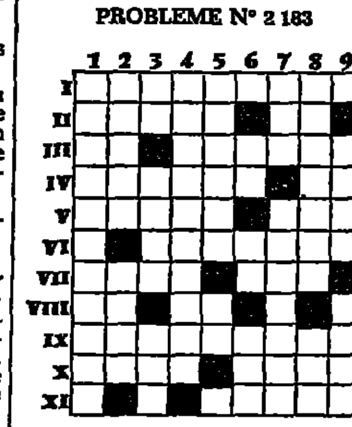
Stages

● *Stages d'anglais pour les enseignants.* — L'Institut d'anglais Charles V (université-Paris VII) organise, à partir du 22 octobre et durant toute l'année scolaire, des stages de recyclage pour les enseignants d'anglais du second degré.

★ Renseignements et inscriptions le mercredi, de 14 h. à 17 h. Direl, Institut Charles-V, 10, rue Charles-V, 75004 Paris, tél. 887-94-20.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 183



HORIZONTALEMENT

I. Endroits où l'on peut entendre le son du canon. — II. Bouffe quand il n'est pas sérieux ; Adverbe. — III. Début de série ; Auquel le grand air n'a pas été profitable. — IV. Œuvre de poète ; Article. — V. Nom d'ange ; Belle quand elle est grande. — VI. Ne peuvent mâcher que leurs mots. — VII. Qui n'a donné aucun mal ; Fait des déductions. — VIII. Attrapé ; Peut appuyer une exigence. — IX. Qui laissent donc quelque chose. — X. Adoré par nos ancêtres ; Va et vient. — XI. Capables de rouler.

VERTICALEMENT

1. Ne doivent pas hésiter à piquer et à pincer. — 2. Faire son choix ; On y porte tout ce qu'on veut louer. — 3. Pronom ; C'est la misère quand il est petit ; Comme une propriété. — 4. Il faut remonter pour les chercher. — 5. Un peu piqué ; Flot descendant. — 6. Utile pour relier ; On peut s'y tremper au Soudan ; La moitié d'un héritier. — 7. Sa vallée est renommée ; Fit un cadeau aux Romains. — 8. Arrangée comme une vieille cocotte ; On y fait de la soie. — 9. Bien roulées ; Qui ne peuvent pas convenir à tout le monde.

Solution du problème n° 2 182

Horizontalement

I. Innocents. — II. Neige ; Oui. — III. Etrille. — IV. Velu. — V. Arum ; Nu. — VI. Gin ; Liens. — VII. Avancée. — VIII. BB ; Aïeul. — IX. Las ; Ruser. — X. Entres ; Tu. — XI. Erse.

Verticalement

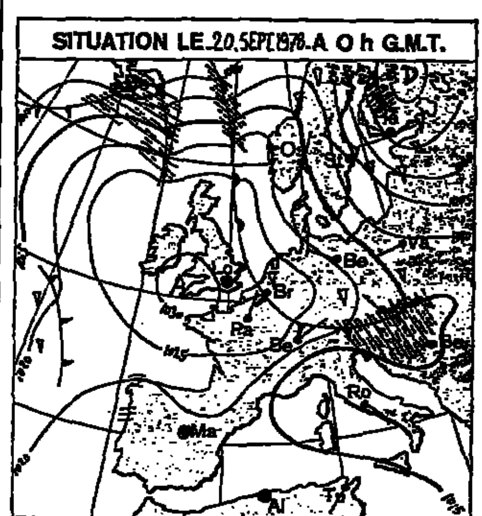
1. Inéligible. — 2. Net ; Banc. — 3. Nirvana ; St. — 4. Ogier ; Va ; Ru. — 5. Cellulaire. — 6. Lumineuse. — 7. Noé ; Ecus. — 8. Tu ; Annelets. — 9. Sic ; Usé ; Rue.

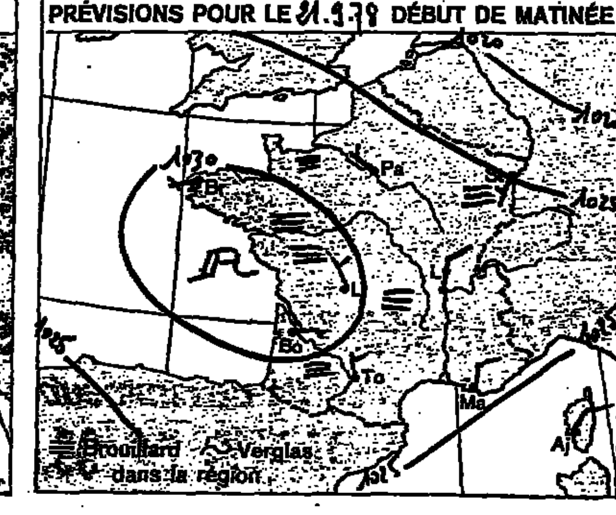
GUY BROUTY.

Animaux

● *Portes ouvertes à la S.P.A.* — La Société de protection des animaux (S.P.A.) organise, le dimanche 24 septembre, de 9 à 16 heures, une journée « portes ouvertes » au refuge Grammont, 30, avenue du Pont-de-Saint-Denis, à Gennevilliers, ainsi que dans les refuges de toutes ses filiales en France.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le mercredi 20 septembre à 0 heure et le jeudi 21 septembre à 24 heures :

Au cours de ces deux jours, le champ de pression restera assez élevé en France. Les perturbations continueront à circuler de l'Islande à la mer du Nord et à l'Europe centrale : *elles ne toucheront que passagèrement nos régions du Nord et du Nord-Est.*

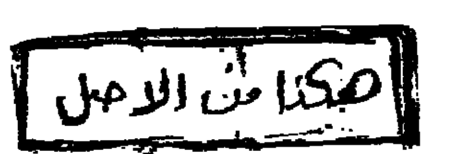
Jeudi 21 septembre, le temps encore frais et localement brumeux *le matin*, sera généralement bien ensoleillé dans la journée. Il y aura seulement quelques nuages passagers de la Flandre à l'Alsace. Les vents seront faibles.

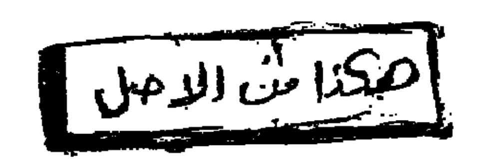
Les températures minimales s'abaisseront, et l'on notera quelques gelées blanches dans le Centre, l'Est et le Nord-Est ; les températures maximales seront stationnaires ou en légère baisse.

Mercredi 20 septembre, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,2 millibars, soit 772,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 19 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 19 au 20) : Ajaccio, 26 et 16 degrés ; Biarritz, 22 et 11 ; Bordeaux, 24 et 10 ; Brest, 18 et 8 ; Caen, 17 et 5 ; Cherbourg, 15 et 8 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 20 et 9 ; Grenoble, 22 et 8 ; Lille, 18 et 4 ; Lyon, 20 et 8 ; Marseille, 25 et 15 ; Nancy, 17 et 5 ; Nantes, 21 et 9 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 24 et 8 ; Perpignan, 30 et 19 ; Rennes, 19 et 7 ; Strasbourg, 18 et 6 ; Tours, 20 et 8 ; Toulouse, 27 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 15 degrés ; Amsterdam, 16 et 8 ; Athènes, 25 et 17 ; Berlin, 14 et 6 ; Bonn, 16 et 1 ; Bruxelles, 17 et 8 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 14 et 3 ; Genève, 20 et 10 ; Lisbonne, 33 et 17 ; Londres, 18 et 8 ; Madrid, 33 et 11 ; Moscou, 12 et 5 ; New-York, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 28 et 14 ; Rome, 25 et 17 ; Stockholm, 10 et 4.





Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

«NADIA» OU LE THÉÂTRE A L'ÉCOUTE DE L'HISTOIRE

MÉMOIRE DE PRAGUE

Le Théâtre de la Tempête, à la *Cartoucherie de Vincennes*, présente, à partir du vendredi 22 septembre, une œuvre inhabituelle : « Nadia ».

Le personnage central de cette pièce est un femme qui vit aujourd'hui à Prague, Josefa Slanska. *Elle* fut l'épouse de Rudolf Slanski, secrétaire général du parti communiste tchèque, qui fut *exécuté* le 3 décembre 1952, sous l'inculpation (mensongère) de complicité avec l'ennemi. Ce fut le premier procès « stalinien » de la Tchécoslovaquie communiste.

Le prénom « Nadia », qui donne son titre à la pièce, est celui d'une fille à qui Josefa Slanska donna le jour, le 16 juillet 1943, à Moscou. Aussitôt après Munich, les Slanski avaient émigré à Moscou. Après y avoir animé avec Klement Gothwald la direction du parti communiste tchèque en exil, Rudolf Slanski y dirigea les combattants tchèques aux côtés de l'armée rouge, et Josefa Slanska y assurait les émissions en langue tchèque de la radio soviétique.

Le 3 octobre 1943, dans l'après-midi, pendant que Josefa Slanska travaillait dans l'immeuble de la radio, la petite Nadia, âgée de deux mois et demi, fut enlevée dans son landau, dans un jardin de *Moscou*, par une femme qui partit en courant. *Le* frère aîné de Nadia, Rudik, qui avait alors huit ans, qui gardait le landau, ne put empêcher l'enlèvement.

Nadia Slanska ne fut jamais retrouvée. Cet enlèvement est resté une énigme.

L'auteur de « Nadia », Bernard Cuau, et le metteur en scène, Jean-Claude Fall, n'ont pas voulu faire une pièce strictement politique, mais ils ont vu dans la disparition inexpliquée de Nadia, qui pourrait être vivante encore, quelque part en Russie, et dans la disparition « officielle » de Rudolf Slanski, deux exemples de cet « effacement des mémoires », sur quoi tendent de plus en plus à s'appuyer des pouvoirs politiques.

Josefa Slanska a lu le texte de la pièce. Dans une interview accordée à la télévision française cet été 1978, elle dit ce qu'elle en pense ; nous publions cet entretien ci-dessous.

D'autre part, à la demande de l'écrivain Pavel Kohout, Josefa Slanska avait écrit un récit de sa vie, en 1963, onze ans après l'exécution de son mari. Il fallut attendre le printemps de Prague, en 1968, pour que des extraits de ce livre paraissent à Prague. On trouvera, ici, les lignes de ce texte qui ont trait à l'enlèvement de Nadia.

Enfin Bernard Cuau, qui est allé voir Josefa Slanska à Prague, en juillet 1978, raconte sa visite.

M. C.

L'appel de trop de disparus

BERNARD CUAU. — *J'ai rencontré Josefa Slanska cet été chez elle, un petit appartement dans un immeuble d'une lointaine banlieue de Prague.*

» Le décor était austère, très peu d'objets. Une photographie de Slanski, son mari, et une de Rudolf, son fils, qui est souvent absent parce qu'il s'emploie à défendre les gens contre l'empiétement du pouvoir, alors il court sans cesse, dans le pays, là où quelque chose ne va pas.

» Il y avait une grande peinture qui représente une jeune femme vue de dos, la tête et les épaules cachées par une ombrelle. « J'ai le » sentiment que, si elle se retournait, » a dit Josefa Slanska, je verrais le » visage de Nadia. »

» Il m'a semblé qu'il n'y avait pas, chez Josefa Slanska et chez ses enfants, une « dissidence », mais plutôt une « résistance ». Une résistance dont sa famille serait l'un des plus purs foyers. Ils sont là-bas, tous les trois, dans leur pays, dans leur monde, et c'est dans ce monde qu'ils luttent pour défendre les droits, celui de lire, d'écrire, de communiquer par un téléphone qui n'est pas coupé. Le droit de se souvenir, aussi. »

JEAN-CLAUDE FALL. — A Prague, le pouvoir s'emploie à détruire la mémoire. Les mémoires. Celle du pays, celle de l'histoire, celle des livres, celle des morts. Josefa Slanska, jour par jour, vit pour sauvegarder la mémoire, personnellement, sur deux fronts. Sur le versant de la mort, mémoire de Slanski, son mari, exécuté, et dont même les cendres ont été dispersées. Et du côté de la vie, même si cela est illusoire, mémoire de Nadia, sa fille, qui lui a été enlevée, dont jamais elle n'a eu de nouvelles.

» Sur les photos officielles, les pouvoirs socialistes effacent l'image des personnes, vivantes ou mortes, qui ont été destituées. L'enlèvement de la petite Nadia a peut-être été un simple fait divers, l'acte d'une voleuse, mais pour Josefa Slanska il y a eu deux suppressions de mémoires, dans sa maison, sans compter la sienne propre.



Gérard Didier, le décorateur de l'équipe de Jean-Claude Fall, avait découpé il y a longtemps, dans une revue étrangère dont il ne se souvient pas, et dont il ne connaissait pas la langue, cette image d'une petite fille qui était en tout cas, d'après les photos voisines, une image de guerre. Cette photo, emblème d'un souvenir « essuyé », illustre l'affiche de « Nadia ».

» Josefa Slanska fumait presque sans pause. Ses doigts étaient noués. Sa deuxième fille, Marta, m'a dit que, depuis la disparition de Nadia et l'exécution de Slanski, Josefa Slanska n'a jamais dormi une nuit entière. Elle marche, elle croit voir ou entendre les siens.

» Elle m'a dit s'intéresser d'ailleurs à la parapsychologie, et elle m'a demandé de lui envoyer des livres sérieux sur ce sujet, mais j'ai appris ici que les seules recherches de valeur sur la parapsychologie sont l'œuvre des Soviétiques.

» Malgré les insomnies et la fatigue, Josefa Slanska reste calme, avec une voix claire. Aucune plainte, aucune dramatisation. Nous marchions dans Prague, elle me montrait par exemple la porte où son mari avait été arrêté par la police, comme elle m'aurait montré un arrêt d'autobus, sans désinvolture, bien sûr, mais sans poids.

BERNARD CUAU. — *Les jours qui me frappent le plus, dans la vie de Josefa Slanska, ce sont ceux qui ont suivi l'exécution de son mari, quand elle fut « exilée » dans une province lointaine, du côté de la frontière silésienne, avec les deux enfants qui lui restaient, Rudik et Marta. Elle n'avait plus de papiers, plus d'adresse, elle était coupée de ses relations, de son travail, on l'avait mise dans une mesure et elle devait se rendre, chaque matin, loin de là, dans une usine, travailler aux machines. Elle n'arrivait pas à travailler, car, dans la prison où elle avait été enfermée pendant le procès de son mari, ses mains avaient gelé. Des fois, l'autobus conduisant à l'usine ne marchait pas, alors elle faisait dans la neige le trajet à pied, avec Marta sur les épaules, tenant Rudik par la main. Elle n'était plus personne, qu'un numéro dans une usine. Comment n'est-elle pas morte ? Elle a dit qu'elle devait tenir pour que la mémoire des siens ne meure pas.*

JEAN-CLAUDE FALL. — La mémoire d'un peuple, c'est sa vie, c'est le temps de ce peuple qui va, qui continue. Josefa Slanska anonyme marchant dans le noir avec les deux enfants porte sur elle le temps et l'histoire de son pays. Et cette Histoire repose sur d'autres personnes comme elle, que nous ne connaissons pas. Elle est un exemple.

» Avec cette pièce, *Nadia*, nous voudrions montrer qu'il ne faut pas chercher à retrouver l'Histoire en entrant par les grandes portes, par les Portiques. Car les Portiques dissimulent l'entrée. Ils sont un décor fictif, qui change sans cesse, qui dans certains pays est renouvelé presque de dix ans en dix ans, par une fausse mémoire officielle qui progresse à coups d'éponge.

» La seule façon d'entrer dans le Temps, de retrouver l'Histoire, c'est de passer par une petite porte, qui a survécu à tous ces camouflages. Josefa Slanska est l'une de ces vraies portes.

» Je récuse d'avance le reproche que pourraient nous faire certains d'avoir présenté une pièce essentiellement politique, je veux dire une pièce dirigée, en l'occurrence anticommuniste. Nous faire ce reproche, ce serait justement, en cette heure parmi d'autres, se placer du point de vue du Portique transitoire qui est sous nos yeux aujourd'hui, ce serait retomber dans cette cécité modifiable, renouvelable, qui cache l'Histoire.

» L'anticommunisme n'est pas notre propos. Ce qui nous frappe dans l'anticommunisme, c'est que lui aussi oublie trop, c'est que lui aussi efface les êtres, par exemple il focalise l'attention sur des choses et il oublie que des dizaines, des centaines de millions d'êtres, à cette seconde, vivent là-bas, et maintiennent, et tiennent le coup, *comme Josefa Slanska marchant* vers l'usine.

» Dans le film sur la Tchécoslovaquie qui est passé à la télévision cet été, l'image qui m'a le plus touché était celle d'une femme lavant sa vaisselle dans une rivière. Dans cette image était présente, d'une manière criante, cette « résistance » dont Bernard Cuau parlait tout à l'heure. »

Propos recueillis par
MICHEL COURNOT.

L'inconnue du jardin public

Le 3 octobre 1943, à 3 heures moins 20 minutes, au moment où j'allais partir pour le studio de la radio, la parente qui devait conduire Nadia et mon fils Rudik au jardin frappa à la porte et me dit qu'elle était prise.

C'était un beau jour ensoleillé. Cela me contrariait de laisser les enfants enfermés à la maison. Je mis Nadia dans le landau, nous nous mîmes en route pour le parc, et, là, Rudik s'assit sur un banc, tenant fermement la poignée de la poussette. Il promit de rester là sagement jusqu'à mon retour.

Le studio était juste de l'autre côté du boulevard. Quelques remarques concernant l'émission, et j'ouvre le micro : « Ici Moscou, ici Moscou... ».

« Mort aux occupants allemands ! ». *C'est la fin de l'émission, je cours vers le parc.*

Le banc est vide.

Je ne peux presque plus marcher. La peur me paralyse. Je rassemble mes forces, je traverse le parc. Je reviens au banc. Rien.

Je téléphone à mon mari.

— Ruda, descends immédiatement.

— Je ne peux pas.

— Les enfants...

Quelques secondes et Ruda est près de moi.

— Où sont les enfants ? Où est Rudik ?

— Je ne sais pas, ils sont partis.

Je lui montre l'endroit où je les ai laissés. Nous traversons le parc, les rues adjacentes. Nous partons tous deux dans un autre sens, pour ne pas manquer Rudik. Nous nous retrouvons devant le banc. Rien.

— Viens à la maison, dit Ruda, Rudik y est certainement avec Nadia.

Ils n'y étaient pas.

Ruda me laisse à la maison. Je n'entendais plus ce qu'il me disait.

J'attends. Je me sens devenir folle. Le téléphone.

— C'est moi, je suis en bas, avec Rudik, mais...

Pourquoi cette voix ? Qu'y a-t-il ? Pourquoi me téléphone-t-il d'en bas ?

— Le landau est vide...

Quelqu'un peut-il comprendre ce que signifie, à cet instant, l'image d'une voiture d'enfant vide ?

— Ne bouge pas. Je vais à la police. Je t'appellerai toutes les dix minutes.

Et il téléphona.

Puis, ils sont rentrés tous les deux.

Et Rudik raconta.

Un instant après que je fus partie pour la radio, une femme s'était approchée de lui, ni jeune ni vieille.

— Elle avait du rouge aux lèvres et un manteau brun. Et elle parlait en russe.

Elle dit à Rudik que j'avais une rage de dents, que j'avais dû partir chez un dentiste, que c'est l'heure du biberon de Nadia, qu'elle va ramener Nadia, et que lui, Rudik, doit garder la voiture.

— Maman, je ne l'ai pas crue, d'abord. Je lui ai demandé : comment s'appelle maman ?

— Slanska.

— Où travaille-t-elle ?

— A la radio.

— Où ça ?

— A la rédaction tchèque.

Alors je l'ai crue. Elle a pris Nadia de la poussette. Nadia s'est mise à pleurer, et déjà je ne la croyais plus, je ne voulais plus lui donner Nadia, mais elle s'est mise à courir. Je lui ai couru après, sans lâcher la voiture. Mais je l'ai perdue de vue dans la foule. J'ai couru dans le parc, plus bas. Elle n'y était pas. Et, tout à coup, j'avais une envie de dormir terrible. Je me suis assis sur un banc, et papa m'a réveillé.

L'enquête sur l'enlèvement fut faite par la police du quartier Petrov, où nous habitions.

On n'a rien trouvé. Ni après ma lettre à Staline, ni après notre lettre à Kalinine, ni après l'ordre de Chtcherbakov.

Peu avant notre départ pour Prague, en mars 1945, à notre demande, je pus visiter quelques maisons d'enfants, où se trouvaient des petites filles d'âge correspondant. Le policier inscrivit quelques noms et adresses. Successivement, il nous communiqua par téléphone les résultats négatifs de son enquête. Puis il n'appela plus.

En 1963, après la réhabilitation de Ruda, j'ai demandé au Comité central de refaire une demande à Moscou, sur le sort de Nadia. On ne m'a pas répondu. Ils m'ont rendu seulement son acte de naissance.

JOSEFA SLANSKA.

(Traduit du tchèque par LISA HASKOVA.)

La couleur juste, sauf les douaniers

Pour l'émission sur la Thécoslovaquie qui a été diffusée par la télévision au mois d'août, l'équipe de FR 3 envoyée à Prague, dirigée par Alain Tayeb, avait filmé un entretien entre Josefa Slanska, qui parle un peu le français, et un historien tchèque de renom, Karel Bartosek, qui, lui, s'exprime aisément dans notre langue. Naguère professeur d'histoire à l'université Charles, à Prague, Karel Bartosek est aujourd'hui puisatier à Pilsen.

A la fin de cet entretien, Josefa Slanska avait dit quelques mots de la pièce *Nadia*. Ils n'ont pas été diffusés lors de l'émission. Les voici :

KAREL BARTOSEK. — *Comment as-tu appris l'existence de cette pièce ?*

JOSEFA SLANSKA. — Par une coupure du *Monde*, lorsque l'on m'a fait parvenir la critique de *Nadia* — sous le titre « Les victimes oubliées » — de la plume de M. Cournot. *La pièce* avait été jouée à Avignon, l'été 1977, et la première a coïncidé pratiquement jour pour jour avec l'anniversaire de Nadia, le 16 juillet.

Dès que j'eus appris l'existence de cette pièce, j'ai écrit à son auteur, M. Bernard Cuau, à Paris, mais la lettre n'est pas arrivée. J'ai alors écrit à nouveau, et cette fois ma lettre est parvenue à son destinataire. Les P.T.T. tchèques ont apparemment censuré ma première lettre, mais peu importe.

L'essentiel, c'est que M. Cuau a pu recevoir par la suite une copie de ma lettre, que nous avons pu établir des contacts personnels et que j'ai pu recevoir le texte de sa pièce.

J'ai été captivée par ce texte car j'ai trouvé très intéressante l'idée artistique d'en faire non pas une pièce dramatique ordinaire avec sa succession chronologique des événements, mais une confrontation des mémoires. J'ai appris par la critique de M. Cournot que la mise en scène, elle aussi, a été très réussie.

Pour ce qui est du texte proprement dit, je tiens à souligner qu'il est rare de voir un *texte* adapté à l'étranger, d'après un modèle spécifique (en l'occurrence mon livre, *Rapport sur mon mari*), garder à tel point la couleur du pays dont il est originaire. M. Cuau y est admirablement bien parvenu et, à mon avis, la pièce serait également compréhensible pour les Tchèques A l'exception cependant de la scène sur laquelle s'ouvre la pièce, parce que nos douaniers ne sauraient jamais s'entretenir avec quelqu'un aussi aimablement que le font les protagonistes de M. Cuau.

K. B. — *Tu trouves donc que par rapport à ton destin et à celui de ta famille, la pièce ne dit pas de contrevérités ?*

J. S. — Non, sur le fond, elle est très véridique. Et quant aux transpositions artistiques, — par exemple, la rencontre de ma fille avec un cantonnier et leurs propos sur les cendres de son père jetées aux quatre vents, — elles sont très émouvantes. Cette scène, précisément, illustre la confrontation des mémoires — ma fille à la recherche de la vérité, voulant savoir avec certitude si, oui ou non, elle est bien la fille de son père.

K. B. — *Crois-tu que cette pièce pourra être jouée un jour en Tchécoslovaquie ?*

J.S. — Je pense qu'un jour, elle sera jouée en Tchécoslovaquie et que, chez nous, elle aura aussi du succès.

CINÉPHILIES

Films francophones à Namur

Tristes histoires du monde réel

DEPUIS 1970, le FIFEF (Festival international du film et d'échanges francophones) est devenu itinérant. Abandonnant Dinard, sa ville natale, il a successivement tenu ses assises à Beyrouth, à Genève et à la Nouvelle-Orléans. Hôte de Cabourg en 1977, il l'était, cette année, de nos amis belges et plus précisément de la Maison de la culture de Namur.

On sait qu'au cours de son évolution le FIFEF s'est peu à peu détaché d'une conception trop stricte de la francophonie. Si la langue française demeure le lien de communication entre les participants, elle n'est plus uniquement celle des films présentés. C'est en arabe que s'expriment les cinéastes du Maghreb. Et c'est de plus en plus souvent à leurs idiomes vernaculaires qu'ont recours les Africains.

Parmi une cinquantaine de candidats, un comité international de sélection avait retenu pour la session de Namur douze longs métrages (sept en compétition, cinq réservés à la section informative) et onze courts métrages. Ensemble cohérent qui répondait aux buts essentiellement culturels et « promotionnels » du FIFEF et qui nous a valu quelques bonnes surprises.

Au nom de la révolution

L'Afrique, d'abord. Qu'ils fussent réalisés par des étrangers ou par des autochtones, c'est d'elle et de ses problèmes qu'il était question dans la majorité de ces films.

Malgré la sérénité de ses images, on oubliera vite *Oualata*, du Suisse Pierre Barde, documentaire ethnographique sur une ville ancienne, perdue dans le désert de Mauritanie. Passionnant, en revanche, était *la Danse avec l'aveugle*, des Canadiens Alain d'Aix et Morgane Laliberté. Dans ce film, l'un des plus « dérangeants » du Festival, c'est l'histoire de la Guinée depuis 1958 qui est évoquée. Crise économique d'abord, provoquée par le boycottage de la France et du Portugal. Crise politique ensuite. S'étant refermée sur elle-même, la Guinée devient le théâtre d'une atroce chasse aux sorcières. Sans raison, sans procès, d'innombrables suspects sont emprisonnés, torturés, mis à mort. Aujourd'hui des rescapés portent témoignage et dénoncent ceux qui, au nom de la révolution, se sont faits les complices de ces crimes, ceux également qui, les connaissant, se sont tus. Images terribles, récits accablants. Alain d'Aix et Morgane Laliberté ne ménagent personne. Par son objectivité et la leçon qu'on peut en tirer, leur reportage est exemplaire.

Du Français Jacques Champreux, *Bako, l'autre rive* représentait le Sénégal. Prix Vigo 1978, *Bako* est l'histoire d'un mirage : celui de Paris, la ville-piège, dont on rêve jour et nuit au pays, et où ne vous attendent que la misère, le désespoir et la mort. En collaboration avec Cheik Doukouré, qui a lui-même suivi la route des émigrés clandestins, Jacques Champreux décrit l'épuisant voyage d'un jeune paysan malien et de son ami guinéen à travers le Sénégal, la Mauritanie, l'Espagne et la France. Bien que tous les faits rapportés soient authentiques, le film dépasse le simple constat et nous entraîne dans une aventure romanesque dont le « suspense » est parfois digne d'un western.

Nous connaissions le talent de Jacques Champreux. Nous ignorions celui du Malien Souleymane Cissé. Avec *Baara*, son second film (le précédent était *Den Muso*, « la fille »), Cissé s'est imposé à Namur comme l'un des plus sérieux espoirs du cinéma africain. L'intelligence de sa mise en scène, la sûreté de sa direction d'acteur, un sens aigu du détail révélateur qui le rapproche des Italiens (bien qu'il ait fait ses études à Moscou) suffiraient à retenir l'attention. Pourtant le principal intérêt de son film est ailleurs. Délaissant le monde rural auquel demeurent liés un grand nombre de ses confrères, c'est, en effet, au sort du prolétariat urbain (celui de Bamako) que s'attache Cissé. Un jeune ingénieur — symbole de toute une génération d'intellectuels libéraux — est nommé à la tête d'une usine de tissage. Il la sauve de la faillite, mais ses méthodes de travail et surtout son désir d'associer les ouvriers à la marche de l'entreprise provoquent la colère du directeur qui le fait assassiner. Meurtre suivi d'une grève et d'une prise de conscience des ouvriers.

Au message social s'ajoutent dans ce film une peinture incisive du petit peuple de Bamako et de la bourgeoisie locale ainsi que des notations savoureuses sur les rapports entre hommes et femmes. On est parfois surpris par les ruptures de ton du scénario, mais l'auteur nous a confié qu'il « se cherchait encore » et que, de toute façon, la force des sentiments comptait davantage pour lui que la fausse logique de la « psychologie ». Cissé prépare maintenant un film sur la jeunesse malienne. Il estime que sa mission de cinéaste est d'aider le peuple à découvrir son identité.

Le drame du Liban

C'est autour d'une cérémonie de circoncision que s'organise le film du Sénégalais Moussa Bathily, *Tiyabu-Biru*. S'étant vu proposer par des négociants de la ville un meilleur prix pour son troupeau de bœufs, un propriétaire refuse de le céder aux sacrificateurs, compromettant ainsi le rituel de la cérémonie. L'auteur veut montrer que le pouvoir de l'argent corrompt désormais les coutumes ancestrales. Sa mise en scène est malheureusement plus folklorique que convaincante.

Comme dans *O'Bali* que nous avions vu, l'an passé, à Cabourg, Pierre-Marie Dong (Gabon) critique dans *Ayouma* le caractère archaïque de certaines traditions familiales. C'est plus particulièrement le statut de la femme africaine qui est ici en cause. Beaucoup de discours, un peu de mélodrame : le film est soigné techniquement, mais n'échappe pas au didactisme.

En dehors de l'Afrique, le monde francophone n'était que partiellement représenté à Namur. Signalons pourtant la vigueur avec laquelle la Libanaise Randa Chahal s'efforce dans *Pas à Pas* de faire le point sur le drame qui déchire son malheureux pays. De cet ensemble de documents d'archives, d'interviews et de scènes d'actualité, il ressort que le fameux plan de paix américain, conçu par Henry Kissinger, ne sert que les desseins des grandes puissances et risque d'aboutir à un nouveau partage du monde arabe. Délibérément polémique, le film de Randa Chahal est parfois difficile à suivre et il faudrait être spécialiste de la question pour juger sur le fond son argumentation.

Signalons également le film du Marocain Ahmed El Maanouni, *Alyam, Alyam*, dont nous avons parlé à Cannes. Là encore, il s'agit d'un garçon qui rêve de s'expatrier en France. Le réalisateur s'est voulu à l'écoute de ses personnages, tous d'authentiques paysans. On peut trouver un peu longs leurs palabres, mais ils font la richesse et l'originalité du récit.

Bien que pays invitant, la Belgique ne proposait à Namur qu'un choix de courts et moyens métrages, projetés « hors sélection ». S'il avait été appelé à concourir, le reportage-enquête de Jean Jauniaux, *Alibis*, eût mérité une récompense. Cette confession de deux alcooliques, l'un devenu suicidaire, l'autre ayant, au contraire, réussi à surmonter son vice, constitue, en effet, un extraordinaire document humain. Un amusant petit film de Chris Vermorken, *Ayez le sourire* (primé à Hyères), et une sérieuse étude de Frédéric Geilfus sur l'œuvre de Victor Horta, nous ont, en outre, rappelé que le cinéma belge continue de vivre, malgré la crise dramatique qu'il vient de traverser.

Composée de cinq longs métrages, déjà sortis à Paris, la sélection française était dominée par le très remarquable *Dossier 51*, de Michel Deville, que les organisateurs avaient prudemment mis hors concours. Moins brillants, moins accomplis, nos autres représentants avaient du moins le mérite d'être plus conformes au réalisme sociologique dont se réclame le FIFEF. C'est au drame des enfants inadaptés, à leur réinsertion dans un cadre familial, que Guy Seligmann a consacré son pudique et sensible récit, *Secrète enfance*. C'est la triste histoire d'une Martiniquaise victime du racisme et d'un internement arbitraire que raconte, sous la forme d'un « mélo » populiste, Jérôme Kanapa dans *En l'autre bord*. Enfin, c'est le désespoir ou la révolte d'une jeunesse abandonnée à elle-même qu'exprime en images de brume et de grisaille le *Paradiso* de Christian Bricout, et en discours frémissants, délirants, agressifs, le superbe reportage de Jean Schmidt sur les « marginaux » du quartier Latin, *Comme les anges perdus de la planète Saint-Michel*.

Le FIFEF a toujours été un festival austère. Peut-être l'était-il exagérément, cette année. Pas un sourire, pas un moment de joie, pas une bouffée d'espoir. Nous n'avions à choisir qu'entre l'amertume de la condition humaine et son horreur. Que la vérité soit triste, nous le savons hélas ! mais, certains soirs, accablés par cette croix que dix heures de projection nous avaient fait porter, nous aspirions à l'eau fraîche du rêve, à quelques gouttes d'humour et de fantaisie.

Cette réserve faite, convenons que le Festival de cette année a été d'un bon niveau moyen. Trois ou quatre films de qualité en moins d'une semaine : le résultat est appréciable. Est-ce à dire que tous les conflits sont résolus et que ces « échanges francophones » ne suscitent plus de malaise chez ceux auxquels ils s'adressent ? Non, bien sûr. Certaines réticences, certaines contradictions demeurent. Mais le Festival semble les avoir assimilées. Dans la liesse des « fêtes de la Wallonie », qui ont clôturé la session de Namur, nul ne pouvait douter de son avenir. Le prochain rendez-vous ? En France, certainement. A Cabourg, peut-être.

JEAN DE BARONCELLI.

L'avenir du

L'infini royaume des

UN colloque s'est tenu à Lyon, les 9 et 10 septembre, pour discuter d'un éventuel statut du cinéma expérimental français reconnu par le Centre national de la cinématographie. L'accord s'est avéré difficile.

Doit-on continuer à scinder le cinéma en d'innombrables définitions pour bien marquer que le cinéma direct, le cinéma vérité, candid cinema *ou* living camera *d'une part, le cinéma expérimental,* underground, *abstrait ou concret selon la perspective, d'autre part, ne sont pas exactement du cinéma au sens où l'entendent Darryl F. Zanuck, Daniel Toscan du Plantier ou le spectateur moyen ? A l'évidence, partout, il s'agit bien du seul cinématographe, de l'écriture par l'image animée et sonore, un cinéma trop vite identifié au seul cinéma de fiction, de récit.*

Mais les réticences demeurent, aussi fortes, comme insurmontables. Le cinéma « vérité » dit-on, n'est plus du cinéma : ni cinéma ni vérité, c'est l'imposture pure et simple. Avec le cinéma expérimental la cause est peut-être encore plus désespérée : l'œil chavire, notre perception est souvent remise en question, le simili-réalisme qui passe pour le fin du fin en matière de récit, n'a plus cours. Le public ne suit pas ou suit mal, on n'imagine pas d'aller payer 10 ou 15 francs pour voir des images clignotantes, des montages ultra-rapides, un travail formel qui voudrait réinventer le « septième art » à l'égal des arts reconnus, hors des contraintes, dans le même climat de liberté supposée que pour le plasticien, le poète, le musicien.

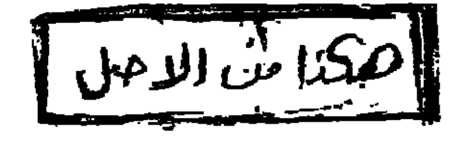
Les sommes engagées sont modestes, en général on travaille seul, on fait soi-même sa photographie, son éclairage, son montage, on signe seul ou seule le film achevé. Jusqu'en 1968 la France a été un des pays les moins concernés par ce genre d'expérimentation, même si dans les années 20 et au début des années 30 elle avait vu naître un important mouvement d'avant-garde cinématographique : Man Ray, Marcel Duchamp, René Clair, Germaine Dulac, Fernand Léger, puis Luis Bunuel, Jean Cocteau. Pour Fernand Léger : « L'erreur du cinéma, c'est le scénario ; dégagé de ce poids négatif, le cinéma peut devenir le gigantesque microscope des choses jamais vues et jamais ressenties. » *Jean Cocteau, tout en continuant à faire semblant de raconter des histoires, ne pensera pas en termes tellement différents.*

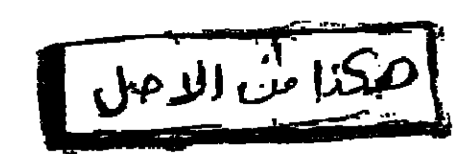
La critique réticente ou hostile

La première avant-garde française a disparu pratiquement à l'avènement du parlant, la dimension du son lui fut fatale. Mais l'introduction des techniques légères, les progrès du 16 mm, puis du 8 mm et du super-8, ont ouvert de nouvelles possibilités aux chercheurs : tournage à bas prix, matériel aisé à manipuler, autonomie possible de l'artiste capable, plus encore que dans le cinéma direct, d'être l'unique responsable de son travail. L'illusion renaît d'un véritable cinéma d'auteur, mais plus seulement au sens romanesque où l'entendent Alexandre Astruc et Roger Leenhardt : le cinéaste travaille la matérialité de la pellicule, du support film, joue de la lumière, des cadences visuelles, bref envahit l'infini royaume des apparences sensibles.

Les Américains ont montré la voie, avec, derrière Jonas Mekas, d'abord critique puis praticien, Stan Brakhage, Kenneth Anger (plus proche de la tradition cocteauesque), Gregory Markopoulos, plus récemment Michael Snow, Hollis Frampton. La critique française, assez réticente, sinon franchement hostile — le « pape » de la sémiologie Christian Metz nie d'abord l'existence de ce cinéma, avant que ses disciples, Raymond Bellour, Thierry Kuntzel, commencent à s'y intéresser — n'arrive pas encore à saisir cette démarche inédite. Mais un peu partout en France, stimulés par la vision des films de l'ancien underground, et aussi de films allemands, des artistes se mettent au travail, des expériences se développent à Paris et en province.

La France part pourtant avec un gros retard. Aux Etats-Unis, explique Claudine Eizykman qui enseigne à Vincennes le cinéma expérimental et le pratique elle-même « les cinéastes ont eu le temps de réfléchir aux problèmes posés par le cinéma, ici la situation est plus floue. » *Il n'existe pas encore de critique chez nous pour tenter une analyse sérieuse.* « Les critiques de peinture, par exemple, ne parlent jamais des films réalisés par des peintres », *déplore Georges Rey, qui s'occupe du cinéma expérimental à Lyon depuis 1969. Il a joué un rôle important dans l'organisation du colloque de Lyon, qui a réuni l'ensemble des cinéastes expérimentaux français, pour étudier les modalités d'une démarche*





Les plus beaux mélos du monde à Toulouse

La vie telle qu'elle était

DU 1er au 8 novembre, les « cicistes » se sont retrouvés à Toulouse, au XVIIIe Congrès indépendant du cinéma international (CICI), pour assister à une rétrospective des « plus beaux mélos du monde ». Ils ont trouvé, dans la pochette de documentation qu'on leur a remise, un mouchoir de papier pour essuyer leurs larmes, mais les vieux mélodrames cinématographiques, aujourd'hui, ne font pas forcément pleurer. Les « cicistes » forment une famille de cinéphiles parisiens et provinciaux qui ont autant d'esprit critique que d'amour passionné du cinéma. Et le CICI n'est pas un festival comme les autres. Il n'est pas subventionné. On y vient à ses frais, comme en vacances, on y voit une quarantaine de films en une semaine. Des films d'archives qui permettent d'établir un rapport historique entre le cinéma et les sociétés.

En 1929, le premier CICI, organisé par une dame fortunée, Hélène de Mandrot, dans son château de la Sarraz, en Suisse, s'appelait Congrès international du cinéma indépendant et se plaçait sous le signe de l'avant-garde avec théoriciens, réalisateurs et critiques de l'époque : Bela Balazs, Walter Ruttmann, Hans Richter, Eisenstein, Alexandrov, Léon Moussinac et Jean-Georges Auriol.

En 1930, le CICI se transporta à Bruxelles, où l'on vit Jean Vigo, Hans Richter, Jean Lods, Jean Painlevé, Boris Kaufman et Joris Ivens aux côtés des cinéastes belges Henri Storck et Charles de Keukelaire. Auriol et Moussinac étaient encore du voyage avec Georges Altman et Alexandre Arnoux. Germaine Dulac, alors directrice artistique de Gaumont, vint prospecter le terrain. Et puis, plus rien, jusqu'en 1963... Cette année-là, un petit groupe se constitua autour du Lyonnais Bernard Chardère, fondateur de la revue *Positif* puis de la collection « Premier plan », et de Freddy Buache, conservateur de la Cinémathèque suisse. Le troisième CICI eut lieu à Lausanne. Si les initiales restèrent les mêmes, un déplacement des adjectifs « international » et « indépendant » consacra, en fait, l'indépendance, l'esprit de recherche historique et sociologique de cette manifestation sans mécène ni budget.

Depuis, le CICI, dont Alice Chardère assure l'organisation, s'est tenu à Lyon (où Henri Langlois fit partie des congressistes en 1964) à Lausanne, à Goutelas, à Bruxelles, à Toulouse, à Munich. Loin des modes parisiennes, il fait sa propre décentralisation et son univers géographique se trouve lié à l'implantation des cinémathèques qui peuvent lui fournir des films, lui prêter leurs salles. Celle de Toulouse où Raymond Borde a réuni trois mille longs métrages (*le Monde* du 23 octobre 1975) a déjà permis une première rétrospective des « plus beaux mélos du monde » en 1971 et une session sur le cinéma de Vichy en 1972.

Le thème du CICI varie chaque année, mais chaque conservateur de cinémathèque a ses « dadas » et ses curiosités d'archives. Un fervent admirateur de Gaby Morlay, M. Francis Grosso, a d'ailleurs incité — et aidé financièrement — Raymond Borde à rechercher les films de celle qui fut, incontestablement, la reine française du mélo. Le célèbre *Voile bleu*, de Jean Stelli, avait été présenté au CICI de 1971. Mais cette année, *le Messager*, *le Diamant noir*, *l'Enfant de l'amour* et *Mensonges* ont montré autant de compositions théâtrales de cette petite femme à la voix pointue qui fit tant pleurer les foules et reste, même démodée, la vedette-témoin d'un cinéma des émotions sentimentales.

Lyrique romanesque et populaire

Chercher une stricte définition du mélodrame cinématographique à partir des origines théâtrales et littéraires (le roman-feuilleton) du genre au dix-neuvième siècle, c'est intéressant, mais cela ne tient pas suffisamment compte de l'amplification qu'a prise le « mélo » dans des films romanesques où la psychologie et le réalisme poétique sont venus enrichir les conventions, les codes acceptés, réclamés par le public populaire. La version des *Deux Orphelines* tournée en 1942 par Carmine Gallone (avec Alida Valli et Maria Denis) *représente un archétype culturel issu du* siècle dernier et repris plus tard, dans *d'autres intrigues, par le photo-roman dont* l'Italien Raffaello Matarazzo a transposé l'imagerie et la « mise en scène » dans des films tels que *Larmes d'amour*. *La Professionnelle* d'Alberto Gout et *le Calvaire d'une courtisane* de Luis-César Amadori, films mexicain et argentin, ont adapté à la sensibilité des années 50 les anciens schémas, tandis que la fade sentimentalité du *Lac aux chimères* (réalisé en 1943 par Veit Harlan, qui tentait d'oublier son *Juif Suss*, traduisait en cartes postales le romantisme germanique (passion impossible et sens de la nature) revu par la morale national-socialiste.

Mais, dans le cinéma américain des années 30, le lyrisme romanesque prenait appui sur le mélodrame pour idéaliser, rendre émouvants ou pathétiques les rapports sociaux. On a pu ainsi admirer à Toulouse la puissance du style de Borzage dans *Ceux de la zone*, *Mannequin*, *l'Ensorceleuse*, et *Trois Camarades*, où l'idée du bonheur et les drames de l'amour sont inséparables d'un climat social contemporain.

On a pu redécouvrir *l'Insoumise*, de William Wyler, type du grand roman sudiste où Bette Davis, jeune fille capricieuse et gâtée, tisse ses intrigues autour de l'homme qu'elle aime, marié à une autre, et affirme son caractère dans une épidémie de fièvre jaune à la Nouvelle-Orléans. Cette « *Jézébel* » de Louisiane, à la veille de la guerre de Sécession, annonçait, d'ailleurs, la Scarlett O'Hara d'*Autant en emporte le vent* dont Bette Davis aurait tant voulu jouer le rôle.

La femme coupable

Tous ces films doivent sans doute à leurs réalisateurs et à leurs interprètes de garder intacts leurs charmes et leurs pouvoirs de séduction et d'émotion. Ils sont aussi, par leur « aura » romanesque, des leçons de cinéma populaire comme on n'en fait plus, sinon à contre-courant, ainsi que Billy Wilder avec *Fedora*. Ce romanesque-là plaisait parce qu'il était l'imitation de la vie que le spectacle cinématographique traduisait comme une sorte de rêve. *Imitation of life (Images de la vie)* est justement le titre d'un mélodrame social de John Stahl (1934) dont Douglas Sirk tourna, en 1958, une nouvelle version, baroque et frénétique, *Mirage de la vie*. Histoire édifiante d'une veuve américaine réussissant dans les affaires grâce à sa servante noire dévouée qui devient son associée. Traitement sentimental du problème racial aux Etats-Unis. La fille à la peau blanche de la « négresse » veut désespérément s'intégrer et renie sa mère de couleur, qui en meurt.

Dans cette rétrospective du CICI qui réunissait les produits divers, européens et américains, d'une « école » romanesque internationale, apparaissaient en clair, à travers les intrigues les plus invraisemblables, les lois morales, les préjugés et *les rapports de classe des sociétés. Dans* ce cinéma-là, l'enfant, légitime, adultérin ou « naturel », était toujours l'enjeu des conflits adultes. Et, surtout, la femme portait toujours le poids d'une faute (réelle ou inventée par quelque mauvais personnage) que l'homme, atteint par la « révélation », ne mettait jamais en doute du premier coup. C'est dans les épreuves que *la femme devait se laver du péché originel* d'Eve et prouver son innocence avant d'être réintégrée au foyer. On avait beau lui demander pardon à la fin, elle était d'abord considérée comme coupable, par nature.

Sublime dans les sacrifices obligatoires *de la maternité, la femme subissait toutefois* la fatalité sociale comme « fille-mère ». Ouvrière, bourgeoise ou pécheresse « professionnelle », il lui fallait toujours se racheter plus ou moins, faire ses preuves. Le film mélodramatique et romanesque copiait donc la vie pour préserver, par l'exemple des dangers et des catastrophes encourues, la famille traditionnelle, le mariage et le pouvoir patriarcal. Si ce cinéma-là n'existe plus, aujourd'hui, ou si peu, c'est que les valeurs sociales et morales longtemps figées dans l'ordre établi se sont brusquement effritées. Depuis qu'elle avance à grands pas sur le chemin de sa libération, la femme ne peut plus être la cheville ouvrière du mélodrame. Les ressorts anciens sont devenus « historiques » par leur utilisation passée. Reste, dans le contexte actuel, la maladie mortelle qui fait les héroïnes douloureuses. La tuberculose ne tuant plus, on se sert de la grande peur du cancer pour faire pleurer. Le mélodrame, aujourd'hui, c'est *Love Story*, *Bobby Deerfield*, *le Sourire aux larmes* ou *Mon premier amour*. La leucémie a remplacé la faute d'Eve et la vie, au cinéma, n'est plus ce qu'elle était.

Des femmes cinéastes, pourtant, s'employèrent, avant cette transformation des *sociétés, à changer l'image mélodramatique* de la femme. On l'a vu à Toulouse avec l'admirable *Village du péché* d'Olga Preobrejenskaia (1928), drame paysan où, à la femme coupable (violée, engrossée alors que son mari est parti à la guerre, poussée au suicide) de l'ancien régime, succède la femme de la révolution qui se libère de la tutelle paternelle. On l'a vu avec les trois films américains d'Ida Lupino : *Avant de t'aimer* (1949), *Faire face* (1950), *Bigamie* (1953, inédit), où le romanesque renverse les valeurs du mélodrame (fille séduite et abandonnée avec un enfant, danseuse atteinte de poliomyélite, deux épouses pour *un seul homme) en faveur de la dignité*, du courage, de l'affirmation de l'identité féminine. Pour beaucoup, qui ne les connaissaient pas, les films d'Ida Lupino auront été, dans un ensemble pittoresque, la révélation de se passionnant CICI.

JACQUES SICLIER.

cinéma expérimental

apparences sensibles

commune auprès du C.N.C., en vue d'une aide possible.

Un travail préparatoire avait été entrepris lors d'un premier colloque, déjà patronné par le C.N.C., à Avignon, les 13 et 14 mai. Quatre commissions de travail avaient successivement abordé l'aide directe au cinéaste, la création d'un atelier collectif de production, l'aide à la programmation et le choix d'un espace de présentation. Au terme de cette première rencontre, un groupe d'études de sept membres rédigeait un premier rapport, ou « rapport vert », qui devait servir de base de discussion au second colloque, celui de Lyon. A Lyon, très vite, le conflit devait se cristalliser entre deux tendances, d'une part le souci démocratique de donner sa chance, de laisser la porte ouverte à tous, sans distinction de compétence, d'autre part, la nécessité de tenir compte de l'expérience acquise et des « spécificités ».

Mais, pour les auteurs d'un second rapport, dit « rapport gris », le clivage prévisible est affirmé catégoriquement : il faut « répondre en priorité aux besoins de la majorité des cinéastes ». *Toutefois, Patrice Kirchhofer, coauteur de ce second rapport, craint les servitudes afférentes à une aide de l'Etat, la volonté de contrôler à tout prix, par le dépôt légal obligatoire et par l'exigence d'un visa de censure. Georges Rey redoute que l'on ne conçoive les films en fonction de l'aide espérée, et non le contraire. Au lieu de tout ramener au même niveau, il faut, explique-t-il,* « partir de ce qui existe, fortifier ce qui existe ». *La motion votée à la fin de la seconde journée de travail, avant la rencontre avec M. Jack Gajos, du C.N.C., reflète honnêtement la contradiction fondamentale : sur soixante-six votants, une large majorité — quarante-trois voix — décide* « la création d'une association régie par la loi de 1901... pour la défense et le développement du cinéma indépendant, différent et expérimental ». *Habilitée à négocier avec l'Etat, elle passera tout accord avec celui-ci ou les particuliers pour recevoir des fonds, élira le bureau de gestion d'un atelier de production. Treize cinéastes ont voté contre ou refusé de voter, pour défendre l'acquis des expériences individuelles déjà en cours, le groupe lyonnais se veut à l'écart de la majorité et de la minorité. Mais une assemblée générale constituante se réunira à Paris d'ici à la fin de l'année, un bureau provisoire de sept membres préparera le travail.*

Une certaine solidarité

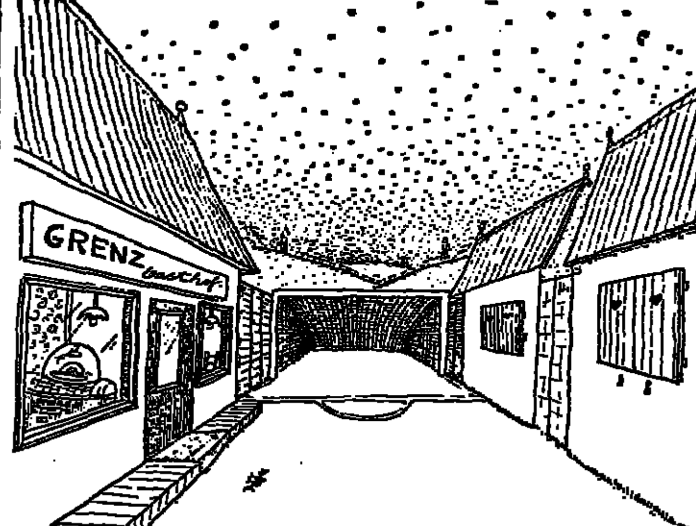
Ces controverses reflètent mal l'enthousiasme né à Lyon comme à Avignon, Toulouse, Nancy, La Rochelle, d'autres villes de France et bien sûr Paris, pour le cinéma expérimental. Des coopératives diffusent régulièrement les films, un public limité mais fidèle surgit : à Lyon, autour de la quinzaine de cinéastes lyonnais qui, de leurs propres mains, ont construit la première salle de cinéma expérimental en France ; à Paris à la Maison des Beaux-Arts avec Claudine Eizykman et Guy Fihman, et surtout à la section du Musée d'art moderne au Centre Georges-Pompidou, grâce à Alain Sayag. Beaubourg publie en octobre l'ouvrage attendu de Dominique Noguez, Eloge du cinéma expérimental. *Dominique Noguez à Paris-I, Eizykman-Fihman à Vincennes, enseignent la théorie, sinon la pratique, de ce cinéma. Depuis 1972, Marcel Mazé dirige chaque année un Festival de cinéma « différent » d'abord à Toulon, aujourd'hui à Hyères.*

Pour Jacques Ledoux, organisateur tous les quatre ou cinq ans de la « Compétition du film expérimental » à Knokke-le-Zoute, la France est en train de renouer avec le meilleur de sa tradition d'avant-garde. On demande nos films aux Etats-Unis, une première sélection a été montrée chez Jonas Mekas à l'Anthology Film Archive, Maurice Lemaître, initiateur avec Isidore Isou du mouvement lettriste, cinéaste, a montré des films dans l'Oregon à l'université Lewis and Clark.

Les nuances sont innombrables, les conflits inévitables, l'expérimentation n'a d'autre limite qu'une même volonté de totale indépendance du système industriel, un même désir d'aller jusqu'au bout de la création. Le C.N.C., malgré ses bonnes intentions, est-il prêt à accorder cette complète liberté, à partir de quels critères, par quel canal ? Le débat est vif entre les cinéastes, avec une sourde conscience de ne plus travailler totalement dans le désert. En dépit de tout, une certaine solidarité est née.

LOUIS MARCORELLES.





« L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty » vu par Bonnaffé.

cinéma

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE
de Kenji Mizoguchi

Les désastres de la guerre dans un village japonais au seizième siècle, d'après deux contes d'Akinari Ueda. Un potier et son frère doivent fuir leur village avec leurs épouses à cause d'une armée de soudards. Au plus fort de l'exil, le potier est guidé vers la demeure d'une princesse mystérieuse. Comme au temps de Macbeth, le surnaturel côtoie l'horreur, l'étrange le familier. Mizoguchi porte à son ultime degré de perfection un art de la lumière et de l'ombre, des vérités secrètes de l'âme, hérité du cinéma muet et aujourd'hui inconcevable.

L'EMPIRE DE LA PASSION
de Nagisa Oshima

A la fin du siècle dernier, au Japon, deux amants commettent l'adultère et tuent. Ils seront punis. Le complément et l'antithèse de l'Empire des sens *qui l'avait immédiatement précédé. Aussi, grâce aux hasards de l'exploitation, la possibilité de comparer le travail d'Oshima et celui de Mizoguchi* (la Vie d'O'Haru, femme galante, les Amants crucifiés), *sur des thèmes non sans affinité.*

FEDORA
de Billy Wilder

Le dernier représentant d'un cinéma hollywoodien révolu signe ici une mise en scène digne de lui, chargée d'énigmes, de masques et de machinations. A la mémoire des stars éternelles, une intrigue parfaitement montée.

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY
de Wim Wenders

« Ça lui est égal de savoir si la police vient ou non », dit Wim Wenders de Jérôme Bloch qui s'est retrouvé par hasard assassin. Tout le film est dans cette indifférence. Il n'y a pas plus d'aspérités que dans le roman de Peter Handke dont il est issu, il y a la même angoisse fondamentale.

DESPAIR
de Rainer Fassbinder

L'œuvre qui fait le désespoir de Billy Wilder, lui aussi exilé à Berlin dans les années 20 comme Herman, le héros de Fassbinder, à la recherche d'une nouvelle identité. Sur un sujet de Vladimir Nabokov, l'auteur de Lolita, *adapté par le dramaturge anglais Tom Stoppard* (Rosencrantz *et* Guildenstern).

CRI DE FEMMES
de Jules Dassin

La rencontre d'une tragédienne appelée à jouer la Médée d'Euripide et d'une infanticide surnommée la « nouvelle Médée ». Tandis que le spectacle s'organise sous nos yeux, la tragédienne en arrive à s'identifier à la criminelle. Mise en scène puissante et généreuse de Jules Dassin. Véhémence et impudeur de Melina Mercouri. Désespoir et folie mystique — parfaitement maîtrisés — d'Ellen Burstyn.

MOLIÈRE
d'Ariane Mnouchkine

Les comédiens du Théâtre du Soleil racontent ce que peut être la grande famille des acteurs, ce que sont les visages et les cœurs sous les maquillages. Molière est quelque part dans la troupe, sa vie guide cette monumentale entreprise sans que l'histoire soit vraiment présente.

théâtre

NADIA
au Théâtre de la Tempête (Cartoucherie)

Lire nos articles page 19.

PRENDS BIEN GARDE AUX ZEPPELINS
aux Bouffes-du-Nord

La guerre de 1914-1918, et beaucoup d'autres choses plus actuelles, figurées par des tableaux aux gestes et aux sons bizarres, très drôles.

SONATE POUR DEUX FEMMES SEULES ET UNE CITE H.L.M.
au Théâtre Essaïon

Pour la femme aveugle qui, petite fille, a connu les rafles, pour la « retirée » dont l'appartement-tanière résonne des bruits et des vides du dehors, pour une rencontre échouée. Echec imaginé, écrit par Christian Ligier, et vu par Alain Tourailie. Pour Viviane Théophilides, parce que sa voix domine, et qu'elle a tout compris de l'isolement.

musique

« DIEU »
de Pierre Henry

Toujours en quête de tâches herculéennes, pour se dépasser lui-même et subjuguer le grand public, Pierre Henry inaugure, le 26 septembre pour cinq semaines, *un double spectacle quotidien : à 18 h. 30, une heure de musique et de danse en douze sujets (la vie, les animaux, la foule, la guerre, la mort, etc.), réinterprétant* l'ensemble *de son œuvre de musique concrète depuis vingt ans, sur laquelle improvisera le groupe de danse de Maguy Marin ; et surtout à 20 h. 30, sa grande « action de voix, de sons et de gestes »* d'après Dieu, *de Victor Hugo, créée l'an passé au Festival de Lille. Le texte, d'une abondance et d'un souffle extraordinaire, est dit et joué par un merveilleux petit homme (J.-P. Farre), mime, gymnaste et clown autant qu'acteur, et Pierre Henry ressuscite avec un extrême talent dans sa musique un des plus fantastiques chaos d'images et d'idées qui soient. Une entreprise hors du commun, à ne pas manquer (du 26 septembre au 28 octobre, sauf dimanche et lundi, au Palais des Arts, 325, rue St-Martin).*

LA BESNARDIÈRE, GLYNDEBOURNE FRANÇAIS ?

Dans une grange de Touraine (qui n'est pas Meslay), un petit festival de deux jours souhaite recréer pour le public français l'atmosphère délicieuse de Glyndebourne. On y verra une représentation de Jules César, *de Haendel, sous la direction de Ch. Farncombe, créateur de la Haendel Opera Society, mise en scène par B. Peterson, un spécialiste de Drottningholm, avec une brillante distribution (le 23 septembre, à 17 h. 30), et l'on y entendra des* Concertos pour orgue, *de Haendel, par* M.-C. Alain, sur un instrument d'époque, et des œuvres de Mozart, Rossini, Haydn et Schubert, toujours dirigées par Ch. Farncombe (le 24, à 11 h. 30 et 17 h. 30 ; renseignements : 115, rue Saint-Honoré, Paris ; tél. : 508-89-18).

CONCOURS D'ORGUE DE CHARTRES

C'est le 24 septembre que se déroule, sur le grand orgue de la cathédrale, la finale, toujours très suivie, du sixième concours international de Chartres. Cinquante candidats de seize nationalités ont participé aux premières épreuves (de 13 h. 30 à 19 h. 45).

LA RENTRÉE A PARIS

Grande rentrée symphonique à Paris avec l'Orchestre de Chicago, dirigé par G. Solti, dans la Première Symphonie, *de Beethoven, et la* Première Symphonie, *de Mahler (Palais des congrès, le 20 septembre).*

A l'Opéra, reprise de la Cenerentola, *avec Jeanne Berbié (le 27, à 19 h. 30), tandis que Radio-France présente un opéra rarement joué de Tchaïkovsky,* Mazeppa, *d'après Pouchkine, l'opéra préféré, dit-on, de Vladimir Horowitz (Maison de Radio-France, le 27, à 20 h.).*

— ET AUSSI : Concerts de John Cage (Athénée, du 20 au 22) ; Fr. Chapelet (Saint-Séverin, le 20) ; Mozart, par J.-J. Kantorow et H. Goverts (Carnavalet, le 20) ; *Quintette* et *Octuor,* de Schubert, par par P. Badura-Skoda et l'Octuor de Paris (Pleyel, le 21) ; Schubert, par O. Pietti et H. Goverts (Carnavalet, le 22) ; *Quintettes,* de Franck et Schubert, par le Quatuor Lœwenguth et F. Doreau (Orangerie de Sceaux, le 22) ; concert-exposition F. Landowski (Grange aux dîmes de Samoreau, le 22) ; J.-P. Rampal (Sceaux, le 24, à 17 h. 30) ; *les Miracles de Notre-Dame,* de G. de Coincy, par l'Ensemble G. de Machaut (Billettes, le 24, à 17 h. 30) ; *Vêpres de la Sainte Vierge,* de Monteverdi, par le Schütz Choir de Londres, dir. R. Norrington (abbaye de Fontevraud, le 24, à 17 h. 30) ; *Requiem allemand,* de Brahms, par l'Orchestre et les chœurs de R. T. Luxembourg (cathédrale de Laon, le 24) ; *Requiem,* de Mozart, dir. B. Thomas (Saint-Germain-des-Prés, le 26 septembre).

expositions

XI[e] BIENNALE INTERNATIONALE DES ANTIQUAIRES
au Grand-Palais

Avec une centaine d'exposants — parmi lesquels les antiquaires parisiens les plus renommés — mais aussi plusieurs étrangers, anglais, belges, suisses notamment — la IX[e] Biennale veut être une sorte de musée éphémère. Les garanties d'authenticité qui entourent la sélection des objets présentés, et quelques pièces exceptionnelles comme ces deux toiles de Le Brun commandées par Louis XIV pour l'escalier des ambassadeurs de Versailles pourraient justifier une telle ambition. Un musée où tout est à vendre, et pas toujours à des prix prohibitifs : « la Boutique » ne propose aucun meuble d'une valeur supérieure à 20 000 francs.

MIRO
au Centre Georges-Pompidou

Miro a quatre-vingts ans. Paris le fête. Beaubourg expose rien moins que quatre cents dessins inédits du peintre, qui proviennent de son atelier et de la Fondation de Barcelone. Les anciens sont regroupés au cabinet d'arts graphiques, les récents dans les galeries contemporaines, où l'on montre aussi des œuvres d'artistes catalans. Parallèlement, le Festival d'automne présente Mori el Merma (grande salle du centre), un spectacle conçu par le théâtre de la Claca et Miro. Mi-octobre, le Musée d'art moderne de la Ville de Paris exposera les sculptures.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE
à la chapelle de la Sorbonne

Pour le Festival d'automne, qui met le Japon à l'honneur, une exposition de cent quatre-vingts œuvres représentatives des principales tendances de la calligraphie japonaise contemporaine, forte d'un passé de trois mille ans. Ces œuvres ont été choisies parmi celles des mille six cents calligraphes de la fondation Mainichi.

GERMAINE RICHIER
à la galerie Beaubourg

L'Orage, l'Ogre, l'Hydre, *le* Couple, *la* Vierge folle, *vingt sculptures et leurs déchirures de Germaine Richier — le « sculpteur du terrible », disait Jean Grenier — disparue depuis bientôt vingt ans, et dont on n'a pas vu d'exposition depuis des années.*

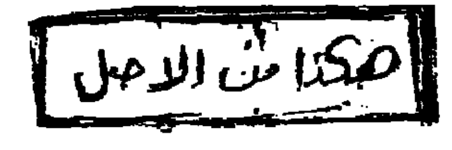
PARIS-BERLIN
au Centre Georges-Pompidou

1900-1933 : Berlin, plutôt que Paris, et c'est tellement mieux ainsi. On avait besoin qu'enfin soit déployé sur les bords de Seine le dossier épais de l'art allemand depuis les débuts de l'expressionnisme à l'une des époques les plus fécondes et désespérantes aussi de son histoire. Peinture, architecture, arts appliqués... De Kokoschka et Kirchner à Dada, d'Otto Dix et George Grosz au Bauhaus et à la Nouvelle Objectivité, violence, révolte, refus névrotique de la société bourgeoise, préoccupations sociales.

ABSTRACTION CRÉATION
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

L'histoire d'un groupe et d'une revue l'Abstraction Création, *qui, entre 1931 et 1935, a réuni les peintres de l'avant-garde internationale à Paris. Dès cette époque toutes les voies de l'abstraction semblent d'ores et déjà explorées. L'exposition retrace cette période d'intense création sans faire de sélection* a posteriori, *en restant fidèle aux errements du groupe : la froideur des cimaises disparaît derrière la vie d'une époque.*

Et AUSSI : *La peinture en Provence au XVII[e] siècle,* au palais Longchamp à Marseille (à la découverte de talents restés longtemps inconnus) ; *Alberto Giacometti* chez Maeght, à Saint-Paul-de-Vence (l'angoisse et la nuit du grand peintre et sculpteur), *Sculptures romanes de Toulouse* au musée Chagall, à Nice (ce qui reste de trois anciens chantiers) ; *l'Ecole de Pont-Aven,* au musée de Quimper (dans le sillage de Gauguin).



A LA FONDATION GIORGIO CINI DE VENISE

LE TALISMAN DE PIRANÈSE

ON n'a jamais si bien vu les dessins de Piranèse ; ils sont loin d'être de simples études en vue des planches, comme tout le monde l'a noté. En France, il n'en existe qu'un petit groupe, essentiellement des silhouettes au trait vibrant qui ont pu faire penser à Watteau, soit au Louvre, soit à l'Ecole des beaux-arts (legs Wasset, 1885). On les trouvera à Venise, comme l'autre ensemble parti il y a un siècle à la Kunsthalle de Hambourg : esquisses véhémentes à la plume et au lavis de ruines et d'architectures enchevêtrées, avec les sept dessins merveilleusement animés du comte de Verulam, donnés par l'artiste lui-même à un amateur britannique en 1770, ils fournissent un point d'attraction saisissant dans la salle centrale du circuit aménagé au couvent de Saint-Georges. Comment dire ? On a l'impression d'entrer dans le laboratoire même d'une imagination fiévreuse et pourtant ferme.



L'habileté a été de n'insister que dans la mesure indispensable sur les chapitres obligatoires, comme la Prima Parte di Architettura *de 1743, où Piranèse fixe son répertoire classique, les* Carceri, *toujours si hallucinants, de 1745,* le traité des Cheminées *de 1769, où règne l'ésotérisme décoratif égyptien. L'accent a été mis sur... le reste, c'est-à-dire sur les dessins qui rapprochent infailliblement de l'ardeur emportée de l'artiste, l'un des plus tumultueux dans la vie — toute en querelles — et dans l'art, qu'ait connus l'Italie. Et aussi sur les productions intermédiaires que font un peu oublier les grands recueils, mais qui souvent les éclairent. Par exemple, la double planche géante de la* Chute de Phaéton, *qui doit être de 1749, tumulte d'architectures traversé par une sorte de coup de foudre. Le graveur n'en fut pas satisfait et la biffa. Mais c'est dans le paroxysme de ce paysage imaginaire, aux détails souples et noyés, qu'on aperçoit le mieux son besoin de faire en quelque sorte flamboyer les formes architecturales; mais à cette tentation du ballet rococo des formes, il s'imposera de renoncer. Cette contradiction fait sa force.*

Avant 1750, à moins de trente ans, Piranèse a trouvé et défini à Rome son parti essentiel : trouver le fantastique dans le réel grâce aux ruines. L'espèce d'acharnement dans la précision qui caractérise le recueil énorme des Antichità *de 1756 correspond à une volonté d'associer topographie, relevé d'architecture, information archéologique, dans un travail à plusieurs faces, positif et d'autant plus contraignant pour le spectateur qu'il est plus indemne de complaisances. Le détail saisissant, imprévu, valorisé d'un coup par la lumière, est sa loi, sa décision, sa réussite, quitte à en exaspérer les particularités, comme dans les* Cheminées *ou dans les* Vases. *Cette énergie en excès fait la séduction presque embarrassante de l'église du Priorat, la tension des vues de Paestum.*

Architecte vénitien

Mais Venise dans tout cela ? On nous rappelle que jusqu'à vingt ans Piranèse a étudié chez les bons artisans de la lagune. Il a signé toute sa vie : « architecte vénitien », comme pour souligner qu'il n'était pas un « védutiste » *comme les autres et qu'il voyait les choses de Rome de plus loin. On sait aussi que sa réussite fut due à l'avènement du pape vénitien Clément XIII, qui lui assura toutes sortes de faveurs et le titre si agréable de chevalier de l'Eperon d'or. Il y a autre chose : les* Caprices *marquent très bien leur origine et cette attraction du rococo qu'il fallut subjuguer ; mais il est bien possible que dans certaines visions de jeunesse l'incitation aux éléments géants durement articulés soit venue de l'arsenal de Venise. Piranèse était parti pour Rome en 1740 à la suite d'un ambassadeur. Il revient en 1743, et on place alors un groupe de dessins où l'empreinte des lavis — alors tout nouveaux — de Tiepolo est si manifeste que l'on suppose un passage dans son atelier. La maîtrise tellement incroyable de Piranèse suppose ces expériences, ces exercices d'atmosphère et de verve, avant d'en arriver à traiter sévèrement sur le cuivre le monde des inscriptions lapidaires et des blocs effondrés.*

Un matériel complet existe pour apprécier le travail du graveur. Il a été, bien entendu, utilisé, et l'on obtient, en particulier, une vue parfaite de ses préoccupations, de ses hantises, en comparant les deux versions des planches des Carceri. *La seconde, avec ses bustes et ses reliefs, développe un climat sombre et nourri de réminiscences ; on pourrait l'intituler, en parodiant le poète contemporain :* « elegy on a pagan churchyard ». *Dans les années suivantes, il est clair que les interventions successives ont introduit les formes architectoniques qui, en exaspérant la tension de l'espace, détachent la structure de toute réalité c o n s t r u i t e. L'image est née de l'approfondissement de l'image. Piranèse s'en est fort bien rendu compte. Mieux, il s'en est flatté. Un recueil qu'on n'a guère connu jusqu'ici — ensemble des gravures de reproduction : Guerchin, etc. — contient un frontispice que Piranèse semble avoir tracé du bout du stylet : un personnage sombre, dans la posture du mélancolique, et, dans le bric-à-brac de l'encadrement, une palette, où on lit :* « col sporcar si trova », *qui peut se traduire : « l'invention vient dans la salissure ». Motto finalement très vénitien. On est reconnaissant au Dottore Bettagno d'avoir mis en valeur ce talisman.*

ANDRÉ CHASTEL.

★ Piranèse : gravures, cuivres, reliures... phographies, quatre cent quatre-vingt-quatre numéros ; catalogue présenté par A. Bettagno, avec notices de divers auteurs. Fondation CINI à Venise. Jusqu'au 15 octobre.

★ Piranèse : dessins, quatre-vingt-cinq numéros, catalogue d'A. Bettagno ; les deux volumes, aux éditions Neri Pozza.

Lee Friedlander chez Zabriskie

Cadres et reflets

AU cours d'une soirée des dernières Rencontres internationales de la photographie à Arles, deux journalistes américains, Julia Scully et Andy Grundberg, de la revue Modern Photography, *ont voulu dégager l'héritage de Walker Evans dans la nouvelle photographie américaine. Les successeurs s'appelaient Michael Bishop, Stephen Shore, John Pfahl, William Eggleston et, dans une froideur documentaire, ils montraient des façades, des enseignes publicitaires, des dépotoirs, des paysages « tirés au cordeau ». La photo passait d'un comptoir de Mc Donald's à une station-service déserte, chauffée à blanc. John Szarkowski présente actuellement, au Musée d'art moderne de New-York, une rétrospective de la photographie américaine depuis 1960. Il l'a intitulée « Miroirs et Fenêtres », comme si les miroirs et les fenêtres étaient un leitmotiv dans la photo américaine, une obsession, plus graphique que signifiante. Les photos d'un autre héritier de Walker Evans, Lee Friedlander, exposées depuis le 12 septembre chez Zabriskie pourraient s'intituler « Cadres et Reflets ».*

Une méthode critique, pour la photographie, consisterait à recenser les objets compris dans le cadre, et à définir une thématique, narrative ou strictement graphique. Si l'on sort les objets des cadres de Friedlander pour les mettre sur une feuille de papier, on trouve des drapeaux américains, des bouteilles de Coca-Cola, des panneaux signalisateurs et publicitaires, des images télévisées, des statues de jardins publics. Et si l'on sort les matières, elles sont froides : vitre, béton, métal, bois mort. Ces répétitions sont banales : constantes dans toute la photographie américaine depuis Walker Evans. Friedlander a pourtant son originalité.

Des objets flous

Qu'est-ce qu'une « photo bien cadrée » ? Les critères varient du professionnel à l'amateur. Le professionnel décentre ce que l'amateur centre ? Il inclut ce que l'autre exclut ? Ce n'est pas aussi carré. En fait, on pourrait dire qu'une photo bien cadrée est une photo qui ne met pas de sens en trop, pas de superflu, pas d'illisible, et qui « se tient » graphiquement, qui ne compromet pas un équilibre. Une photo sans « gêne ». Dans les photos de Friedlander, si on y regarde de près, souvent il y a eu « gêne ». Il y avait juste un poteau devant la baie splendide ou le visage de la fille, il y avait l'ombre du photographe dans l'image comme celle de la perche du preneur de son dans les films à deux sous, il y avait une grosse main poilue dans le dos d'une femme, et on ne savait pas à qui elle appartenait, il y avait en premier plan des objets flous. Quand il va dans une salle de spectacle, Friedlander doit être assis sur le seul fauteuil où l'on a un poteau entre les jambes, qui barre la vision de la scène.

Friedlander a travaillé par séries, par idées : les vitrines, les rétroviseurs, l'image télévisée dans des intérieurs, une brève fixation sur la chevelure féminine, les gens dans les fêtes, les paysages bétonnés.

L'apparente banalité

Ces sections sont surtout apparentes dans la monographie que Friedlander s'est lui-même consacrée, puisqu'il est aussi éditeur (Lee Friedlander Photographs, *Haywire Press). Et dans sa première série sur les vitrines (1962-1970), on trouve déjà cette idée de gêne, de photos superposées, de deux plans qui se surchargent et se gênent l'un l'autre.*

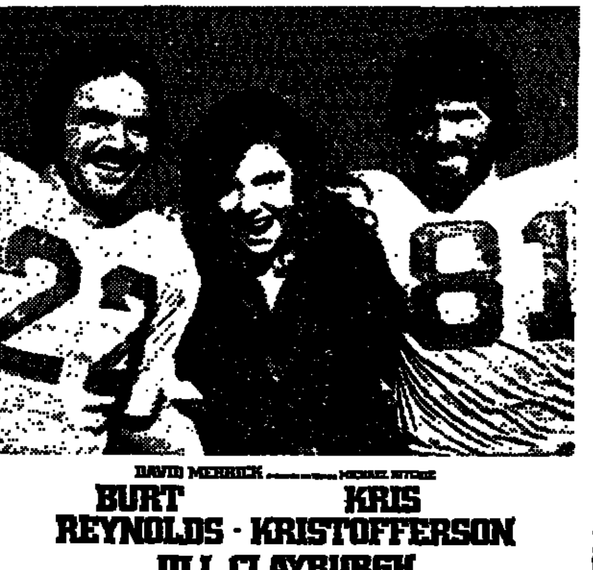
Il serait amusant, un jour, de proposer ce jeu : « Qui a été le premier à photographier une poubelle ? Des photos d'identité dans une vitrine ? Une image télévisée dans un appartement ? » Walker Evans serait souvent la bonne réponse. Laissons à Friedlander l'originalité de ses écrans de télévision qui révèlent leurs visages pathétiques dans des chambres à coucher vides : c'est une de ses plus belles séries. Dans la plupart de ses photos, il ne se passe rien. Absence d'action, absence de sensualité et même de sens, puisque les visages comme les panneaux de signalisation, Friedlander les prend de dos. Une fille qui « ne connaît rien à la photographie », dit en regardant les photos de Friedlander. « Il n'y a rien à redire. Mais elles me donnent une impression de mort. » *Rien à redire, effectivement, sous l'apparente banalité. Autant la génération précédente de photographes américains (W e s t o n, Caponigro, Adams, Cunningham) exaltait la matière, autant celle-ci la refroidit et s'arrête à des babioles, du papier décollé, des fissures.*

HERVÉ GUIBERT.

★ Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher, Paris-4e. Jusqu'au 9 octobre.









Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). — Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

PARIS - BERLIN. Rapports et contrastes, France-Allemagne, 1900-1933. — Jusqu'au 6 novembre.

JACQUES LIPCHITZ (4e étage). — Jusqu'au 16 octobre.

JOAN MIRO. Lithographies et documents (4e étage). Jusqu'au 20 novembre. — Dessins (œuvres antérieures à 1960). Cabinet d'art graphique. Jusqu'au 22 janvier. — Dessins récents. Galeries contemporaines. Jusqu'au 27 novembre.

LES FEMMES ARCHITECTES EXPOSENT. Foyer du premier sous-sol. Jusqu'au 16 octobre.

ATELIERS AUJOURD'HUI 9 : Sculptures funéraires de Koffi-Mourouflé (Côte-d'Ivoire) - Gravure de Triki (Tunisie). Jusqu'au 25 septembre.

Centre de création industrielle

SOUS LE SOLEIL AUTREMENT. l'énergie solaire. Jusqu'au 16 octobre.

MUSÉES

JULES ROMAIN. L'histoire de Scipion (tapisseries et dessins). — Grand Palais (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F. Jusqu'au 2 octobre.

GRANDS ET JEUNES D'AUJOURD'HUI. — Grand Palais, avenue Churchill (225-58-22). De 11 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 15 octobre.

AUGUSTE RODIN : le monument des Bourgeois de Calais (1884-1895). Musée Rodin, 7, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 5 F ; le dimanche : 2,50 F. Jusqu'au 25 septembre.

LES BARBUS. — Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'à fin septembre.

PARIS VU PAR LES PEINTRES. De Corot à Foujita. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du 12e arrondissement, 130, avenue Daumesnil. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h. 45. Jusqu'au 4 octobre.

ABSTRACTION-CRÉATION (1931-1936). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu au 1er octobre.

GEORGES ROUAULT. Peintures et lavis inconnus sur le thème du « Miserere ». — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er octobre.

ATELIERS PORTUGAL. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, quai de New-York (voir ci-dessus). Entrée gratuite pour les enfants et les groupes (animations, prendre rendez-vous au 723-61-27). Jusqu'au 29 octobre.

L'HERBIER DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 octobre.

DESSINS D'ORNEMENT DU DIX-SEPTIÈME AU VINGTIÈME SIÈCLE. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 novembre.

CALLIGRAPHIE JAPONAISE CONTEMPORAINE. — Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne (278-10-00). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 21 novembre.

MES VACANCES A LA NEIGE. Affiches d'enfants. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 20 novembre.

FORAIN : 1852-1931. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-57-42). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Jusqu'au 24 septembre.

L'HOMME ET SON CORPS DANS LA SOCIÉTÉ TRADITIONNELLE. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, rue du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche : 4 F. Jusqu'au 2 octobre.

SPLENDEUR DES COSTUMES DU MONDE. — Musée de l'homme, Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 31 janvier.

ÉLÉGANCES FRANÇAISES, de 1750 à nos jours. — Musée de la mode et du costume, palais Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Jusqu'au 29 octobre.

VISAGES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent. Jusqu'en octobre.

IL ÉTAIT UNE FOIS LÉONARD... Exposition-atelier pour enfants. — Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons. Jusqu'au 31 décembre.

JARDINS DE FRANCE - 1760-1820. — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (277-59-20). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 24 septembre.

CENT CINQUANTE ANS DE MODE (1828-1978). — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dimanche et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 octobre.

Le musée Marmottan sera fermé du 25 septembre au 1er octobre inclus.

∴

CENTRES CULTURELS

DOUTRELEAU. L'espace et le mouvement. — Orangerie du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard. De 9 h. à 18 h. Jusqu'au 25 septembre.

RÉALISME D'AUJOURD'HUI. Dessins. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 24 octobre.

NAISSANCE DE LA STATUE DE LA LIBERTÉ. Hommage à Bartholdi. — Mairie annexe du 17e arrondissement, 16, rue des Batignolles. De 10 h. à 12 h. 30 et de 13 h. 30 à 17 h.45. Du 25 septembre au 27 octobre.

SCULPTURE CANADA 78. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). De 9 h. à 19 h. Jusqu'au 22 octobre.

EDDIE FIGGE (peintures à l'âge cosmique). Jusqu'au 22 octobre. — LENA RAHOULT (Sâman — samer. Habit-chasuble - Chamanisme boréal). Jusqu'au 15 octobre. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h., sam. et dim., de 14 h. à 19 h.

EDITH BEHRING, gravures. — Galerie Debret, 28, rue La Boétie. Jusqu'au 11 octobre.

MUSIQUE A VOIR, PEINTURE A ECOUTER. — Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel (343-19-01). De 18 h. à 22 h., ven., sam. et dim., de 10 h. à 19 h.

L'ART TRADITIONNEL ET POPULAIRE DE CORÉE (artisanat, meubles, céladons et peinture). Unesco (salle des Actes), 125, avenue de Suffren. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 28 septembre.

ALI DESSOUKI, batiks. — Service culturel d'Égypte, 111, boulevard Saint-Michel (633-75-67). Sauf sam. et dim., de 16 h. à 21 h. Jusqu'au 29 septembre.

ROSARIO FLOREZ et CHARY De GOYENECHE, peintures sur toile et sur soie. — Bibliothèque espagnole, 11, avenue Marceau. Sauf sam. et dim., de 15 h. à 18 h. 30. Entrée libre. Jusqu'au 30 septembre.

GALERIES

ASPECTS DE L'ART ITALIEN D'AUJOURD'HUI. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-79-76). Jusqu'au 30 septembre.

LE JARDIN SECRET DE CENT ILLUSTRATEURS. — Centre d'art rive gauche, 8, rue de Nesle (329-12-60).

QUATORZE ARTISTES ARGENTINS. Estampes, dessins, sculptures. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-82). Jusqu'au 20 octobre.

BUTOR - MASUROVSKI. — Galerie Obliques, 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (887-97-99). Septembre-octobre.

PAPIERS. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 27 septembre.

FRANCESCA CHANDON. Œuvres récentes. — Galerie Nane-Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 21 octobre.

ALAN CHARLTON. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 5 octobre.

GIORGIO DE CHIRICO. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 30 septembre.

MATHEOS FLORAKIS. Œuvres récentes. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 3 octobre.

LEE FRIEDLANDER. Rétrospective. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 14 octobre.

GNOLI. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40).

HALBERT. — Galerie A.-Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 14 octobre.

LAMY. — Galerie P.-Frégnac, 50, rue Jacob (260-86-31). Jusqu'au 7 octobre.

REBE. Féerie des perles, de broderie et tableaux. — Salons Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Jusqu'au 29 septembre.

GERMAINE RICHIER. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 29 octobre.

WILLAUMEZ. Bronzes, dessins et lavis. — Galerie J.-Blanquet, 48, rue des Francs-Bourgeois (87-97-33). Jusqu'au 2 novembre.

RÉGION PARISIENNE

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les grands de l'affiche (1968-1978). — Salons de l'hôtel de ville, 26, avenue André-Morizet. De 10 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 19 h. Jusqu'au 1er octobre.

DOURDAN. Remzi. Peintures de 1946 à 1978. — Musée du château (492-90-80). Jusqu'au 5 octobre.

LA DÉFENSE. Première Biennale internationale des arts de la rue. — Esplanade (266-29-21). Jusqu'au 1er octobre.

RIS-ORANGIS. Jean Clareboudt. — Salle Robert-Desnos (906-72-72). Sauf mardi et dimanche, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 29 octobre.

SANNOIS - Tapisseries contemporaines (Arp, Bergman, Calder, Kandinsky, Le Corbusier, Riopelle, etc.). — Centre Cyrano-de-Bergerac, place du Général-Leclerc (981-81-58). L., Merc., Sam., de 15 h. à 18 h. ; Mardi, Jeudi, de 9 h. à 12 h. 30 ; Dim., de 9 h. à 12 h. 30 et de 15 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 15 octobre.

VERSAILLES - Cafés, bistrots et compagnie. — Centre culturel de la Caisse d'épargne, 143, boulevard de la Reine (953-92-05). Jusqu'au 30 septembre.

LE VÉSINET. Japon des arts. — Centre des arts et loisirs, 59, boul. Carnot (976-32-75). De 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Du 22 septembre au 15 octobre.

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses

Les salles subventionnées

OPÉRA (073-57-50), le 27 à 19 h. 30 : la Cerenentola.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), les 23 et 25, à 20 h. 30 : le Renard et la Grenouille ; Doit-on le dire ? ; les 20 et 27, à 14 h. 30 ; les 20 et 26, à 20 h. 30 : Un caprice, le Triomphe de l'amour ; les 21, 22, 24 et 27, à 20 h. 30 ; le 24, à 14 h. 30 : les Femmes savantes.

ODÉON (325-70-32), les 26 et 27, à 20 h. 30 : Travesties.

T.E.P. (636-79-09) (D., L.), 20 h. : Cinéma.

PETIT T.E.P. (636-79-09), les 25, 26 et 27, à 20 h. 30 : Cora Vaucaire.

CENTRE POMPIDOU (277-11-12) (mardi), tous les jours, à 15 h., 16 h. 30, 18 h. : Diatope, de Xénakis ; tous les jours, 20 h. 30, dim. 16 h. : Mori El Merma ; le 25, à 20 h. 30, Revue parlée : J.-C. Lambert et J. Negroni ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Bertolt Brecht.

CHATELET (233-40-00), les 23, 26 et 27, à 20 h. 30 : Rose de Noël.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D.), 20 h. 30 : Sidi-Sine (à bureaux fermés, le 22) ; ven., sam., 18 h. 30 : Faustino Mime.

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : le Pont japonais (à partir du 26) ;

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (Dim. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Mon père avait raison.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : la Culotte (à partir du 22).

BOUFFES-DU-NORD (280-28-04) (D.), 20 h. 30 : Prends bien garde aux zeppelins.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : le Charlatan (à partir du 21).

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 16 h. : Nadia (à partir du 22).

COMÉDIE-CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10 ; mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. : le Bateau pour Lipaia.

DAUNOU (261-69-14) (J., D. soir), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : les Bâtards.

ESSAÏON (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Sonate pour deux femmes seules et une H.L.M. ; 22 h. 15 : L'empereur s'appelle Dromadaire.

FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : les Jeanne.

HUCHETTE (326-38-99) (Dim.) : 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.

IL TEATRINO (322-28-92) (D., L.), 21 h. : Louise la Pétroleuse.

LA BRUYÈRE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : les Folies du samedi soir.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I : 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Punk et Punk et Colegram ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II : 18 h. 30 : le Fauteuil ; 20 h. 30 : Lady Pénélope ; 22 h. 15 : la Musica.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. : la Vie en v.o.

MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15 ; mat. dim., 15 h. : Duos sur canapé.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D.), 18 h. 30 : Au niveau du chou ; D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : les Rustres.

MONTPARNASSE (320-89-90) (Dim. soir, L.), 21 h. ; mat. sam., 17 h. ; dim., 15 h. : les Peines de cœur d'une chatte anglaise.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 21 h. ; mat. sam., 17 h. ; dim., 15 h. 30 : Apprends-moi Céline.

OBLIQUE (805-78-51) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 16 h. : Bajazet.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. : les Aiguilleurs.

ORSAY (548-38-53), les 20, 21, 26, à 20 h. 30 : le Rhinocéros ; les 22, 23, à 20 h. 30 ; le 24, à 15 h. : Harold et Maude.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam., 15 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Notre-Dame de Paris (à partir du 21).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : la Cage aux folles.

PÉNICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : la Dernière Bande.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (J., D. soir), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Patate.

SAINT-MERRI, Terrasses (508-07-76) (D. soir, L.), 20 h. ; mat. dim., 15 h. : la Ville (à partir du 21).

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45 ; mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Au bénéfice du doute.

STUDIO-THÉÂTRE 14 (344-71-94) (D., L.), 20 h. 30 : Lunettes ; M. Blécha.

THÉÂTRE DE BRETAGNE (329-06-91), mer., jeu., ven., 18 h. 30 ; sam., 20 h. 30 : Barzaz Breiz.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.

THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. 15 : Jeanne d'Arc et ses copines.

THÉÂTRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : la Nuit du 13 ; 22 h. 30 : Monnaie, camping, caravaning.

THÉÂTRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. 30 : Succès (à partir du 23, sous réserves).

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h. ; mat. dim., 15 h. et 18 h. : Crime à la clé (à partir du 24).

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. dim., 15 h. : Boulevard Feydeau.

Festival d'automne

THÉÂTRE MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), à 20 h. 15, mat. Sam. et Dim., à 14 h. 45 : Maître Puntila et son valet Matti.

SAINT-DENIS, théâtre G.-Philipe (243-00-59), à partir du 26, à 20 h. 30 : La table.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 19 h. 30 : le Cadeau ; 21 h. : le Grand Écart ; 22 h. 30 : la Femme rompue ; 23 h. 45 : Serge Llado.

LES BLANCS-MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. 30 : la Nouvelle Star ; 21 h. 30 : l'Azote ; 22 h. 30 : Icar ; 23 h. 30 : Toti Soler.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : Hosanna ; jeu., ven., sam., 18 h. 30 : la Maison de l'inceste.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.). — I : 20 h. 15 : José Garcimore (à partir du 20) ; 21 h. 30 : Popeck ; 23 h. : Soigne tes ecchymoses, Gervaise — II : 22 h. : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) (D., L.), 20 h. 15 : Renaud (à partir du 22) ; 22 h. : Fromage ou dessert ?

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : le Gros Oiseau ; à partir du 25, à 19 h. : Pas un navire à l'horizon.

DIX-HEURES (606-07-48) (L.), 20 h. 45 : la Tour infernale ; 22 h. 15 : Il était la Belgique... fois.

LA MURISSERIE DE BANANES (508-11-67) (D., L.), 20 h. 30 : les Étoiles ; 21 h. 30 : El Orbane.

NOUVEAU CHIC PARISIEN (887-45-08), 20 h. 30 : N'y revenez plus ; 22 h. : Denis Wetterwald.

LE SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 22 h. : Poubelle Girl.

THÉÂTRE CAMPAGNE-PREMIÈRE (322-75-93) ; 22 h. 15 : 10, Nabucco.

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : la Créature est parmi nous, de J. Sherwood ; 18 h. 30 : l'Aventure est au fond de la mer, de H. Hess ; 20 h. 30 : Dracula, de T. Browing ; 22 h. 30 : le Cinéma et le Théâtre : le Chevalier de Maupin, de M. Bolognini.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : la Marque du vampire, de T. Browning ; 18 h. 30 : Docteur Jekyll et Mister Hyde, de V. Fleming ; 20 h. 30 : le Fils du docteur Jekyll, de S. Friedman ; 22 h. 30 : le Cinéma et le Théâtre : la Nuit des espions, de R. Hossein.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30 : Cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : Faust, de F. W. Murnau ; 18 h. 30 : Two Faces of Dr Jekyll, de T. Fisher ; 20 h. 30 : Liliom, de F. Lang ; 22 h. 30 : le cinéma et le théâtre : la Sentence, de J. Valère.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

15 h. et 18 h. 30 : cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : la Fin du monde, de A. Gance ; 18 h. 30 : le Monstre, de V. Guest ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : le cinéma et le théâtre ; 20 h. 30 : le Juge, de J. Girault ; 22 h. 30 : Série noire, de P. Foucaud.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

15 h. et 18 h. 30 : cinéma fantastique et science-fiction : 15 h. : les Nibelungen, de F. Lang ; 18 h. 30 : la Main de la momie, de C. Cabanne ; 20 h. 30 et 22 h. 30 : le cinéma et le théâtre : 20 h. 30 : la Musica, de M. Duras ; 22 h. 30 : le Vampire de Dusseldorf (en présence de R. Hossein).

LUNDI 25 SEPTEMBRE

Relâche.

MARDI 26 SEPTEMBRE

Relâche.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

15 h. : le Cheval de fer, de J. Ford ; 17 h. : Vers sa destinée, de J. Ford ; 19 h. : Rio Grande, de J. Ford.

JEUDI 21 SEPTEMBRE

15 h. : Révélation, de W. Hart ; 17 h. : Decision at Sundown, de B. Boetticher ; 19 h. : l'Homme aux colts d'or, d'E. Dmytryck.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

15 h. : la Caravane vers l'ouest, de J. Cruze ; 17 h. : les Pionniers de la Western Union, de F. Lang ; 19 h. : l'Etrange incident, de W. Wellman.

SAMEDI 23 SEPTEMBRE

15 h. : The Nevada, de G. Douglas ; 17 h. : les Conquérants du Nouveau Monde ; 19 h. : la Piste des géants, de R. Walsh.

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE

15 h. : la Poursuite infernale, de J. Ford ; 17 h. : Sur la piste des Mohawks, de J. Ford ; 19 h. : Une aventure de Buffalo Bill, de Cecil B. de Mille.

LUNDI 25 SEPTEMBRE

15 h. : Wild Bill Hickock, de T. Smith ; 17 h. : le Brigand bien-aimé, de H. King ; 19 h. : le Retour de Frank James, de F. Lang.

MARDI 26 SEPTEMBRE

Relâche.

Les exclusivités

L'ANGOISSE DU GARDIEN DE BUT AU MOMENT DU PENALTY (All.), v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ANNIE HALL (A.), v.o. : La Clef, 5e (337-90-90).

L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

AROUND THE STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e.

LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.), v.o. : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

BRIGADE MONDAINE (Fr., **) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).

UN CANDIDAT AU POIL (A.), v.f. : La Royale, 8e (265-82-66) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Diderot, 12e (343-19-29).

LE CONVOI (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LE CRI DE FEMMES (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

DAMIEN, LA MALEDICTION 2 (A., *), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

DIEU MERCI, C'EST VENDREDI (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

DOSSIER 51, (Fr.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; P.L.M.-St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Murat, 16e (288-99-75).

DRIVER (A., *), v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98) (sf mardi).

L'EMPIRE DE LA PASSION (Jap., **), v.o. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Balzac, 8e (359-52-70).

LA FEMME LIBRE (A.), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.) (*), v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; U.G.C. Marbœuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

LES GLADIATEURS DE L'AN 3000 (A.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (753-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

GOOD BYE EMMANUELLE (Fr.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

GREASE (A.), v.o. : Saint-Micel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All.) (4 parties), v.o. : Pagode, 7e (705-12-15).

L'INCOMPRIS (It.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).

L'INEVITABLE CATASTROPHE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).

INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

Les films nouveaux

LE TEMOIN, film français de Jean-Pierre Mocky : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Opéra, 2e (261-30-32), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Luxembourg, 6e (633-97-77), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Biarritz, 8e (723-69-23), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Richelieu, 2e (233-56-70), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DESPAIR, film allemand de Rainer Werner Fassbinder (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11), (v.f.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

LES FAUX-DURS, film américain de Michaël Ritchie (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

LE MONDE DES MORTS-VIVANTS, film allemand de A. de Ossorio (v.f.) (*), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

DEUX IDIOTS A MONTE-CARLO, film italien de M. Severino (v.f.) : Mercury, 8e (225-75-90), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LE JEU DE LA MORT (A), (**), v.o. : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE JEU DE LA POMME (Tch.), v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).

JEUNE ET INNOCENT (A.), v.o. : Quintette, 5e (033-35-40).

JE SUIS TIMIDE, MAIS JE ME SOIGNE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; U.G.C.- Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-34) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

JULIA (A., v.o.) : Les Templiers, 3e (272-94-56).

LAST WALTZ (A., v.o.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES MAINS DANS LES POCHES (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LE MATAMORE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

MELODIE POUR UN TUEUR (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE MERDIER (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

MESDAMES ET MESSIEURS, BONSOIR (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), lundi.

MIDNIGHT-EXPRESS (A., v.o.) (**) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

MOLIERE (Fr.) (2 parties) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

MON PREMIER AMOUR (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Concorde, 8e (359-92-84).

NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).

LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).

L'ORDRE ET LA SÉCURITÉ DU MONDE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. - Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA PETITE (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LA PETITE FILLE EN VELOURS BLEU (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

REVE DE SINGE (It., v. angl.) (**) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ROBERT ET ROBERT (Fr.), Balzac, 8e (359-52-70).

SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

LE SOURIRE AUX LARMES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82). V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-72) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Cambronne, 15e (734-42-96).

TROCADERO, BLEU CITRON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

UNE NUIT TRES MORALE (Hong., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

UN SECOND SOUFFLE (Fr.) (*) : La Clef, 5e (337-90-90) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

VAS-Y MAMAN (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

XICA DA SILVA (Brés., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES AVENTURES DE RABBI JACOB (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27).

LE BAL DES VAURIENS (A., v.o.) : Palace, 15e (734-52-21).

LA CARRIERE D'UNE FEMME DE CHAMBRE (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES CONTES DE LA LUNE VAGUE APRES LA PLUIE (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic, 14e (542-67-42), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., (v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04)

LES DAMNES (It.-All., v.o.) : Boul' Mich, 5e (033-48-29).

LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).

2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f : Madeleine, 8e (073-56-03).

LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e.

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.f.) : Dominique, 7e (705-04-55), en matinée.

LE LAUREAT (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

M.A.S.H. (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), Daumesnil, 12e.

LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MEURTRE DANS LA 110e RUE (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

MON ONCLE (Fr.) : Passy, 16e (288-62-34).

MONTY PYTHON (A., v.o.) : Daumesnil, 12e.

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).

OH AMERICA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-68).

OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (878-81-77).

ORANGE MECANIQUE (A., **, v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55) ; Mistral, 14e (539-52-43).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e.

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LES PETITES MARGUERITES (Tch., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PLUMES DE CHEVAL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), New-Yorker, 9e (770-63-40).

ROSEMARY'S BABY (A., *, v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; v.f. : Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

LE TROISIEME HOMME (Ang., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

UN ETE 42 (A., v.f.) : Gramont, 2e 742-95-82), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

UNE FEMME SOUS INFLUENCE (A., v.o.) : Palace, 15e.

UN TAXI MAUVE (Fr.) : Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LES VALSEUSES (Fr., **) : Omnia, 2e (233-39-36), Escurial, 13e (707-28-04).

LA VENGEANCE AUX DEUX VISAGES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

Cinéma

Les festivals

MIZOGUCHI (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78), merc., sam., mard. : les Amants crucifiés ; jeu., dim. : le Héros sacrilège ; vend., lundi : la Vie d'O Haru, femme galante. — Action République, 11e (805-51-33), Mer., sam., mard. : le Héros sacrilège ; jeu., dim. : la Vie d'O Haru, femme galante ; vend., lund. : les Amants crucifiés.

CHEFS-D'ŒUVRES DU CINEMA DE L'EST (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), merc. : Andrei Roublev ; jeud. : Solaris ; vend. : le Nid des gentilshommes ; sam. : Neuf mois ; dim. : Au feu les pompiers ; lund. : le Premier Maître ; mardi. : Djamilia.

CHARLIE CHAPLIN, Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Ruée vers l'or ; 14 h. 30 : la Revue de Charlot ; 16 h. : le Kid ; 17 h. 30 : les Feux de la rampe ; 20 h. : le Dictateur ; 22 h. : les Temps modernes.

H.-BOGART (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07), merc., sam., mard. : la Comtesse aux pieds nus ; jeud., dim. : le Port de l'angoisse ; vend., lund. : le Faucon maltais. — Action-La Fayette, 9e (878-80-50), merc., le Trésor de la Sierra Madre ; jeud. : le Mystérieux Docteur Clitterhouse ; vend. : Echec à la Gestapo ; sam. : Key Largo ; dim. : les Passagers de la nuit ; lund. : les Fantastiques Années 20 ; mar. : Une femme dangereuse.

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : Une nuit à l'Opéra ; jeu., lun. : les Marx au grand magasin ; ven., mar. : la Soupe au canard ; sam. : Monnaie de singe.

JACQUES TATI, Champollion, 5e (033-51-60), mer., sam., mar. : Mon oncle ; jeu., dim. : les Vacances de M. Hulot ; ven., lun. : Jour de fête.

I. BERGMAN (v.o.), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), mer. : la Source ; jeu. : Une leçon d'amour ; ven. : A travers le miroir ; sam. : Persona ; dim. : le Septième Sceau ; lun. : Sourires d'une nuit d'été ; mar. : la Honte.

M. MONROE (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 14 h. : Marilyn ; 15 h. 30 : la Rivière sans retour ; 17 h. : Sept Ans de réflexion ; 19 h. : Niagara ; 20 h. 30 : Troublez-moi ce soir ; 22 h. : les Misfits.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, L.-Jouvet (966-20-07) : Roméo et Juliette ; mar., 21 h. : les Gauloises bleues autour du monde.

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Je suis timide, mais je me soigne ; Orange mécanique ; l'Invasion des soucoupes volantes.

LE CHESNAY, Parly II (954-54-00) : Driver ; le Sourire aux larmes ; Midnight express (**) ; Un second souffle (*).

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées II (969-69-65) : le Monde des morts-vivants (*) ; Deux idiots à Monte-Carlo.

ELANCOURT, Centre des 7 Mares (062-81-84) : Robert et Robert ; l'Œuf du serpent ; les 7 Cités d'Atlantis ; Intérieur d'un couvent.

LES MUREAUX, Club AZ (474-04-53) : Je suis timide, mais je me soigne ; les Gladiateurs de l'an 3000. Club YZ (474-94-46) : Mon premier amour ; l'Inévitable catastrophe.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : l'Espion aux pattes de velours. Cinécal (976-39-17) : Robert et Robert ; le Bois de bouleaux. C.A.L. (976-32-75), J., 21 h. : Voyage à Tokyo.

MANTES, Domino (092-04-05) : le Sourire aux larmes ; les Mains dans les poches ; Grease. Normandie (477-02-35) : Orange mécanique (**).

MAULE, Etoile (478-85-74) : Un espion de trop ; la Montagne du Dieu Cannibale.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Mon premier amour ; les Guerriers de l'enfer ; les Mains dans les poches ; Je suis timide, mais je me soigne. Mar. soir : le Désert des Tartares.

SAINT - GERMAIN - EN - LAYE, C2L (963-04-08) : Fedora ; Grease. Royal : Deux superflics. Sam., 17 h. : le Tournant de la vie.

VELIZY, Centre Commercial (946-24-26) : Grease ; Fedora ; Midnight Express (**) ; Je suis timide, mais je me soigne.

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Fedora ; Cri de femmes ; Grease ; le Convoi ; Je suis timide, mais je me soigne ; l'Inévitable catastrophe. C2L (950-55-55) : le Témoin. Club (950-17-96) : la Planète sauvage ; le Miroir ; le Mystère Andromède ; Zabriskie Point.

ESSONNE (91)

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Buxy (900-30-82) : Mon premier amour ; Vas-y maman ; Je suis timide, mais je me soigne ; le Convoi.

EVRY, Gaumont (077-06-23) : Vas-y maman ; le Témoin ; Midnight Express (**) ; Grease ; le Jeu de la mort (*).

GRIGNY, France : les Risque-Tout ; Damien, la malédiction n° 2 (*). — Paris : la Montagne du Dieu Cannibale ; les Bidasses au pensionnat.

PALAISEAU, Casino (014-26-60) : Affreux, sales et méchants ; les Sept Cités d'Atlantis ; Ils sont fous ces sorciers.

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? Violette Nozière ; l'Incompris ; l'Affaire Mori ; les Nouveaux Monstres ; Nos héros réussiront-ils... ?

STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Mon premier amour ; le Jeu de la mort (*) ; Dieu merci, c'est vendredi.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Grease ; le Témoin ; Un second souffle.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Femme libre ; Capitaine Nemo.

CHAVILLE (926-51-96) : les Orphelins ; Vas-y, maman.

LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Je suis timide, mais je me soigne.

GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (793-21-63) : l'Incompris.

NEUILLY, Village (722-83-05) : Fedora.

RUEIL, Ariel (749-46-25) : Grease ; Je suis timide, mais je me soigne. - Studio : l'Ordre et la sécurité du monde ; le Convoi ; le Sourire aux larmes.

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : les Nouveaux Monstres ; Robert et Robert ; l'Homme araignée.

VAUCRESSON, Normandie (970-26-60) : Soleil vert (v.o., v.f.) ; Vas-y, maman ; mardi, 21 h. : le Tournant de la vie.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) : la Femme libre ; la Petite (**).

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : le Témoin ; Vas-y maman ; Je suis timide, mais je me soigne ; les Gladiateurs de l'an 3000. — Prado : le Convoi ; Mort à Venise.

BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : l'Etat sauvage ; la Petite (**).

BOBIGNY, Centre Commercial (830-69-70) : Driver ; Vas-y maman ; Dieu merci, c'est vendredi.

BONDY, salle A. Malraux (847-18-27) : l'Epreuve de force ; salle J. Giono (847-18-27) : l'Homme araignée.

EPINAY, Epicentre (826-89-50) : l'Ordre et la sécurité du monde ; l'Arnaque ; la Fièvre du samedi soir.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : Grease ; Deux superflics ; Midnight express (**).

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : Orange mécanique (**) ; le Jeu de la mort (*) ; les Mains dans les poches.

LE RAINCY, Casino (927-11-98) Vas-y maman.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) Orange mécanique (**) ; les Gladiateurs de l'an 3000 ; l'Inévitab[le] Catastrophe ; Je suis timide, ma[is] je me soigne ; la Prof chez l[es] cancres.

ROSNY, Artel (528-80-00) ; le Convoi ; Driver ; le Sourire aux larme[s] ; Brigade mondaine (*) ; l'Inévitab[le] catastrophe ; Je suis timide, ma[is] je me soigne.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J. Vilar, les 2[2], 23, 21 h. : le Juge Fayard, dit [le] shérif.

CACHAN, Pléiade (253-13-58) : [le] Convoi. Mar soir : le Bois d[e] bouleaux.

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) Vas-y maman ; le Témoin ; Mid[]night express (**) ; Grease.

CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79) Violette Nozière (*).

CRETEIL, Artel (898-82-54) : Je su[is] timide, mais je me soigne ; Fe[]dora ; Driver ; le Convoi ; l[a] Femme libre ; les Gladiateurs d[e] l'an 3000.

JOINVILLE-LE-PONT, Centre Socio Culturel (883-22-26) : les Guerrier[s] de l'enfer.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Fedora ; Deux idiots [à] Monte-Carlo ; le Sourire au[x] larmes.

MAISONS-ALFORT, Club 123 (376-71-70) : le Sourire aux larmes ; le Jeu de la mort (*) ; 20 00[0] lieues sous les mers.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Orange mécanique (**) ; Dossier 51 ; Je suis timide, mai[s] je me soigne ; les Gladiateurs d[e] l'an 3000.

ORLY, Paramount (726-21-69) : l[e] Monde des morts-vivants (*) ; Deux Idiots à Monte-Carlo.

THIAIS, Belle-Epine (686-37-99) Un second souffle (*) ; Vas-[y] maman ; Un candidat au poil ; Midnight Express ; Grease ; l[e] Témoin.

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : Xica da Silva (v.f.)

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES Artel (389-08-54) : les Mains dan[s] les poches ; le Jeu de la mort (*) ; l'Inévitable Catastrophe.

VAL D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07 : le Doigt vengeur de Bruce Lee ; les Gladiateurs de l'an 3000 ; le Convoi ; la Prof chez les cancres ; Vas-y maman ; Un second souffle (*). — Gamma (981-00-03) : Grease ; Je suis timide, mais je me soigne ; Midnight Express (**) ; l'Inévitable Catastrophe.

CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Midnight Express (**) ; Grease ; le Jeu de la mort ; l'Inévitable catastrophe.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : Driver ; Grease ; le Convoi ; Vas-y maman ; Je suis timide, mais je me soigne. — Marly : le Témoin.

GONESSE, Théâtre Jacques-Prévert (985-21-92) : la Guerre des étoiles.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : les Mains dans les poches ; Grease ; l'Inévitable catastrophe ; le Jeu de la mort (*) ; Je suis timide, mais je me soigne.

Variétés

Le music-hall

BIOTHEATRE (261-44-16) (L.), 21 h. 15 : le Grand Orchestre du Splendid. (A partir du 22.)

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 14 h. 30 et 18 h. 30 : Ginette Garcin. (Jusqu'au 24). — A partir du 26, 20 h. 45 : Michel Krikorian.

GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. : Jacques Bertin ; 21 h. 15 : Jacques Villeret.

GYMNASE (770-16-15) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Coluche.

LUCERNAIRE (544-57-34), 22 h. 30 : Fabienne et Clément Demoulin, chansons.

OLYMPIA (742-25-9), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Charles Dumont.

THEATRE PRESENT (203-02-55) V., S., 20 h. 30 dim., 17 h. : Les Préboist.

28, RUE DUNOIS, 13e (584-72-00) (L., Mar., Mer.), 20 h. 30 : Toto La Momposina.

Les comédies musicales

THEATRE DE PARIS (280-09-30) (L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Harlem, années 1930 : « Bubbling Brown Sugar ». (A partir du 21.)

Les chansonniers

DEUX-ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Madame Rose est au parfum. (A partir du 23.)

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Y'a du va-et-vient dans l'ouverture.

La danse

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (278-44-36), le 20, 20 h. 30 : Ballet national de Mexico ; le 26, 20 h. 30 : Caracalla (Jordanie).

GALERIE A. OUDIN (271-83-65) (Mar.), 21 h. : Tania Brooks.

Concerts

MERCREDI 20 SEPTEMBRE

PALAIS DES CONGRES (758-22-04), 21 h. : Chicago Symphony Orchestra (Mahler, Beethoven).

POINT-VIRGULE, 19 h. : P. Laniau, guitare (Weiss, Dufour, Villa-Lobos, Giuliani, Bacarisse, Reverdy).

LUCERNAIRE, 19 h. : S. Marendaz, soprano, G. Kerne (piano) (Schubert, Schumann, Strauss). 21 h. : F. Lieutaud, harpe, J.-C. Dalzon, flûte (Bach, Fauré, Krumpholtz, Tjemil-Nodermann).

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : John Cage.

JEUDI 21

SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Los Calchakis (Misa Criolla, chants des forêts).

EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h. : M. Jolivet, orgue (Buxtehude).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20 (Debussy, Ravel, Britten). 21 h. : H. Barda, piano (Rachmaninov, Schubert, Ravel, Berg).

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : John Cage.

VENDREDI 22

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20. 21 h. : voir le 21.

POINT-VIRGULE, 21 h. : M. Cardo, piano, J. Villisech, basse (Brel, Bizet, Ibert, Franck).

THEATRE DE L'ATHENEE, 21 h. : John Cage.

SAMEDI 23

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20 (Debussy, Ravel, Britten). 21 h. : voir le 21.

POINT-VIRGULE, 21 h. : R. Witesak, violon, C. Maillard, piano, O. Lebeau, F. Vernillat, S. Buggy, M. Bouttier, récitants (Qui êtes-vous M. Kouzan ?).

DIMANCHE 24

NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : S. L. Ferré, orgue (Respighi, Liszt)

POINT-VIRGULE, 21 h. : A.-M. Bondi, soprano, W. Voguet, piano (Villa-Lobos).

LUCERNAIRE, 17 h. : A. Challan, harpe, Y. Bellec, violoncelle (Boismortier, Bach, Schumann, Tortelier, Challan). 21 h. voir le 21.

LUNDI 25

POINT-VIRGULE, 21 h. : J. Estournet, violon (Teleman, Biber, Geminiani, Paganini, Bach).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20.

MARDI 26

POINT-VIRGULE, 21 h. : L. Yordanoff, violon, J.-C. Ambrosini, piano (sonates de Schubert, Brahms, Bartok).

LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 20 (Debussy, Ravel, Britten). 21 h. : voir le 21.

PALAIS DES ARTS (272-62-98), 20 h. 30 : Un théâtre sonore de P. Henry.

FESTIVAL ESTIVAL (329-53-64)

EGLISE SAINT-SEVERIN, le 20, à 20 h. 30 : F. Chapelet, orgue (Buxtehude, Bach).

CONCIERGERIE, le 21, à 18 h. 30 : Quatuor instrumental L. Boulay (Leclerc, Bach, Rameau).

SALLE PLEYEL, le 21, à 20 h. 30 : P. Badura-Skoda, piano, Octuor de Paris (Schubert) ; le 22, à 20 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet ; sol. P. Lefebvre, orgue (Haendel, Saint-Saëns, Chaynes, Poulenc).

THEATRE DU RANELAGH, le 23, à 18 h. 30 : Octuor de Paris, sol. O. Gardon, piano (Prokofiev, Debussy, Herbert : création).

FESTIVAL DE MUSIQUE DE CHAMBRE

MUSEE CARNAVALET, le 20, à 21 h. : H. Goverts, pianoforte, J.-J. Kantorow, violon (Mozart : sonates pour violon et pianoforte) ; le 22, à 21 h. : O. Pietti, soprano, P. Fontaine, clarinette, H. Goverts, pianoforte (Schubert, Lieder).

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, le 21, à 21 h. : Florilège de la trompette et du hautbois, avec P. Pélissier, hautbois, G. Touvron, trompette, S. Boisson et J.-P. Leroy, trompette ; Orchestre B. Thomas (Haendel, Telemann, Haydn) ; le 26, à 21 h. : Orchestre B. Thomas. Chorale Vittoria d'Argenteuil (Mozart, Schubert). Solistes : O. Pietti, R. Oudot ; ténor : C. Wirz ; alto : C. Treguier, basse.

EGLISE DES BILLETTES, le 24, à 17 h. 30 : Ensemble G. de Machaut (G. de Coincy : Les miracles de Notre-Dame).

Dans la région parisienne

BRETEUIL, château, le 24, à 17 h. 30 : F. Parrot-Hanles, piano (Rameau, Mozart, Beethoven, Schumann, Schubert, Brahms).

BURES-SUR-YVETTE, M.J.C.-Théâtre (907-74-70), J., à 21 h. : Tempête Pluriel.

CHAMPIGNY, Le Soleil dans la Tête (886-64-79), le 22, à 23 h. Duo Carl-Reichel, jazz ; le 23, 20 h. 30 : Jean-Louis Vincent.

COURBEVOIE, Maison pour tous, le 21, à 20 h. 30 : Laurent Lazarotti ; le 23, à 20 h. 30 : Swing at Six Jazz.

EVRY, Agora, le 23, à 21 h. : Le Barbier de Séville, par la Comédie-Française.

MORMANT, église, le 23, à 20 h 45 : B. Huneau, J. Forgues, flûte et clavecin (Couperin, Bach, Telemann, Philidor).

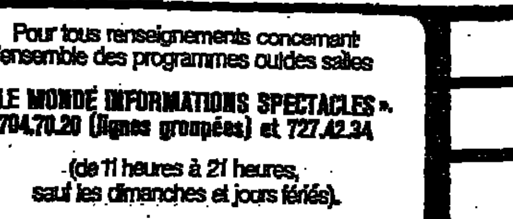
PRUNAY-SOUS-ABLIS, église, le 23 à 21 h. : Les Musiciens de France, dir. M. Bigot (Cimarosa, Chevalier, Saint-Georges, Vivaldi, Rossini).

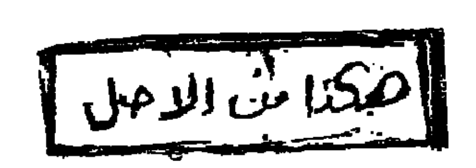
SAMOREAU, Grange aux Dîmes, le 22, à 20 h. 45 : F. Landowski, piano (Couperin, Ravel, Moussorgsky).

SCEAUX, Xe Festival, Orangerie (661-06-71), le 22, à 20 h. 45 Quatuor Loewenguth, avec F. Doreau, piano, J.-P. Logerot contrebasse (Franck, Schubert) ; le 23, à 17 h. 30 : Los Jaivas (la Nouvelle Musique d'Amérique du Sud) ; le 24, à 17 h. 30 : J.-P. Rampal, flûte, D. My, piano (Bach, Telemann, Beethoven, Bazzini).

LE VESINET, C.A.L., le 24, à 18 h. 30 : Spectacle René de Obaldia.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES » 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).







LE SICOB

XXIXe SALON INTERNATIONAL DE L'INFORMATIQUE, DE LA COMMUNICATION ET DE L'ORGANISATION DE BUREAU

DEUX UTILISATIONS DE L'ORDINATEUR

Un allié pour la reconquête du pouvoir local

par
BERTRAND EVENO (*)

TOUT effort sincère de décentralisation bute sur l'obstacle de la redistribu-ion des rôles et des compétences, ntre l'Etat qu'il faut « dégrais-er » et les pouvoirs locaux qu'il aut développer. Remodeler le naquis des codes et circulaires, le éseau des financements, le car-an des normes techniques, est ne tâche immense dont la dif-culté effraie les plus hardis. Or e ravaudage général, délicate artie de « Mikado », peut être xtrêmement facilité s'il est en-repris à l'aide de l'informatique, i si l'informatique y est avance préparée. Une chance istorique se présente : profiter e l'informatisation pour im-lanter le germe de la décentra-sation.

Les pouvoirs locaux veulent andir ? Qu'ils commencent par doter d'une informatique de inture supérieure à leurs droits tuels. Ainsi ils prépareront venir et la future croissance e leur pouvoir. Quatre exemples ermettront de mieux comprendre mment l'informatisation locale - surtout municipale — peut se acer délibérément en situation e *débordement*.

1) *Le pilotage financier*. — Les villes ne peuvent gérer directement leurs finances, mais doivent passer par des comptables du Trésor : ce sont des entreprises sans directeur financier. Or on peut construire l'informatisation de manière à déborder la comptabilité d'ordonnateur pour intégrer la fonction d'analyse de la trésorerie : il suffit d'ajouter quelques fonctions à la machine Ainsi, ce qui réglementairement est de la compétence de l'Etat peut être capté par l'informatique communale. La même reprise peut être appliquée à la comptabilité patrimoniale, à une comptabilité des dépenses engagées et jusqu'à l'installation d'un système d'analyse budgétaire permanente. L'informatique permet alors de simuler les effets de tel ou tel choix financier, faisant accéder les villes à cette gestion budgétaire prévisionnelle qui leur manque tant.

2) *Les statistiques*. — Les communes sont les « serviteurs muets » de l'INSEE, sans recevoir en retour le minimum de tableau de bord utile à leur gestion. En effet, l'INSEE utilise les mairies comme antenne de saisie de l'information : état civil, listes électorales, recensement. Mais ensuite, l'information est centralisée et les communes ne voient jamais les fruits de ce travail. La situation est suffisamment irritante pour que le recensement général de 1975 ait vu des mairies photocopier certains renseignements afin d'en garder trace dans la commune et les utiliser pour l'urbanisme, la politique sociale, etc.

Si les statisticiens ne reconnaissent pas aux villes des droits sur l'information collectée, les communes seront tentées de monter leur propre système d'enregistrement. Y compris en se branchant sur les statistiques légales : par exemple, grâce à la date de naissance des électeurs, les listes électorales traitées par l'informatique peuvent fournir les bases d'une politique des personnes âgées. Ainsi, l'informatique procure les moyens *concrets* de donner à une compétence communale théorique un contenu effectif. Ce qui vaut pour l'accès des communes aux informations INSEE vaut aussi pour les informations détenues par les caisses de retraite, l'URSSAF, etc.

3) *L'urbanisme*. — L'informatique municipale donne à la commune les moyens d'augmenter sa « capacité d'expertise » dans deux domaines : l'instruction des permis de construire, notamment l'examen de leur conformité avec le plan d'occupation des sols ; et la gestion des travaux sur la voirie et les réseaux. Dans les deux cas, cette extension du pouvoir d'expert se fera au profit des services municipaux, et au détriment des services de l'Etat. Ici encore, la maîtrise de l'outil informatique facilite l'élargissement des compétences locales réelles.

Une stratégie de débordement

4) *La fiscalité locale*. — Les collectivités locales vont bientôt pouvoir moduler la répartition de l'impôt local entre les quatre taxes qui le composent. Or, pour utiliser intelligemment cette faculté, et ne pas commettre de fautes politiques, les municipalités devront pouvoir faire *des simulations*, ce que l'informatique rend aisé, alors que les calculs manuels s'essoufflent vite dans le maquis des impôts locaux. Les maires « informatisés » seront les premiers à trouver la meilleure stratégie fiscale, cependant que les autres devront sous-traiter leur liberté auprès des services de l'Etat.

De même, si les données fiscales relatives aux trois taxes immobilières étaient saisies par l'informatique municipale, quel formidable outil ne constitueraient-elles pas pour étudier le patrimoine bâti et non bâti de la commune !

Ces exemples pourraient être multipliés. Ils montrent que les collectivités locales peuvent développer une stratégie de débordement du carcan réglementaire qui leur est imposé. Elles peuvent capter des fonctions importantes pour la vie locale, aujourd'hui retenues par l'Etat. Les collectivités locales ne doivent pas craindre un certain « sur-dimensionnement » raisonné de leur informatique. Elles doivent être ambitieuses pour les logiciels dont elles se dotent : éviter les logiciels conformistes, les logiciels de stricte obédience, qui reproduiraient trop fidèlement le partage actuel des pouvoirs et des rôles. Au contraire, viser large, et ne pas craindre d'aller labourer le champ de l'Etat.

(*) Inspecteur des finances, ancien rapporteur de la commission Guichard sur le développement des responsabilités locales.

(*Lire la suite page 30.*)

A la recherche d'une identité médicale

BIEN des fées entouraient le berceau de l'informatique médicale, aux alentours de l'année 1964. Autour de cet enfant né du mariage aventureux de deux jeunes parents, la science médicale et la technique informatique, se pressaient au moins quatre créatures aux pouvoirs secrets et enchanteurs :

— l'Egérie de l' « establishment » médical, inspiratrice des « grands » de la médecine, qui leur commandait de s'intéresser à la destinée de l'enfant, afin qu'il ne s'échappe pas de leur giron ;

— la Mélusine de l'informatique universitaire, qui excitait l'impatience du petit nombre de ses initiés, en leur laissant entendre qu'ils trouveraient, dans cette bonne fréquentation, de quoi nourrir leur ambition ;

—la Déesse de l'industrie, flanquée de sa collègue du commerce;

— la Carabosse de l'administration, dont le visage impénétrable inquiétait les autres.

L'enfant a maintenant beaucoup grandi. Comme il est bien portant, et plutôt vif de nature, ses parents ont eu parfois quelques difficultés à l'élever, et il a commis quelques frasques : il gaspille beaucoup d'argent, et casse parfois ses jouets.

On pourrait ainsi poursuivre la parabole longtemps : les épisodes difficiles du développement de l'informatique médicale y figureraient des crises de croissance, et les problèmes existentiels qu'elle traverse de simples accès de romantisme juvénile.

Ce qu'il faut en retenir, c'est qu'il fut un temps où beaucoup de monde s'intéressait avec passion à l'informatique médicale : les médecins les plus célèbres (le professeur Jean Hamburger et le professeur Jean Bernard furent, l'un et l'autre, présidents de l'Association pour les applications de l'informatique à la médecine) ; les constructeurs (I.B.M. organisa pendant sept années consécutives un symposium international à Poughkeepsie, près de New-York ; Bull fit paraître une revue d'informatique hospitalière ; Univac finança intégralement une expérience-pilote en Suède...). On créa même, en France, une « agrégation d'informatique médicale », qui compte au moins trois titulaires, ainsi qu'un certificat d'études spéciales dans cette discipline, qui attira jusqu'à cent étudiants par an.

L'année 1973 marque d'ailleurs, approximativement, la période du déclin de la spécialité. Etouffée par le nombre et l'ambition des expériences dans l'ensemble des disciplines de santé, l'informatique médicale traverse actuellement une période de désenchantement. La plupart des « grands projets », financés à l'époque par la délégation de la recherche scientifique et technique (on peut estimer à 20 millions de francs les sommes directement allouées par celle-ci à l'informatique médicale entre 1968 et 1973) ne virent jamais le jour, et les organismes de recherche mirent progressivement un terme à leurs investissements dans ce domaine. C'est maintenant la « Division Organisation méthodes - Informatique » (DOMI) du ministère de la santé qui a reçu mission de coordonner l'activité de recherche et de développement en informatique médicale, aidée d'un comité consultatif formé de médecins extérieurs, qui examinent les projets et proposent des thèmes de travail.

Où en sont actuellement les choses, dans leur réalité quotidienne ? Comme le laisse entendre le rapport Nora, et surtout son document contributif, l'informatique médicale ne cesse pas d'être à la recherche de son identité. Les conditions de son développement y sont analysées, comme si son existence représentait une finalité en soi, mais on n'y trouve guère de bilan de l'expérience acquise. Pourtant, la situation actuelle n'est pas si décevante qu'elle ne mérite pas d'être decrite.

Bavures et succès

Il y a bien eu quelques échecs spectaculaires, comme celui d'un grand projet d'informatisation du dossier médical à l'Assistance publique de Paris (projet DISC : Dossiers individuels de santé centralisés), ou encore celui de la mise au point des systèmes spécialisés dans la surveillance des malades en réanimation.

Mais à côté de ces « bavures » il faut aussi reconnaître de beaux succès :

— Celui de l'enseignement assisté par ordinateur, en hématologie et, plus récemment, en rhumatologie.

— Celui de la Banque d'informations automatisées sur le médicament (BIAM) de l'hôpital Necker, qui permet l'interrogation d'un fichier de tous les produits pharmaceutiques français.

— Celui de la bibliothèque de programmes de calcul de doses radiologiques de la DOMI à la disposition de tous les radiothérapeutes.

— Moins ambitieux, mais tout aussi opérationnels, sont les systèmes centrés autour de petits ordinateurs qui permettent d'automatiser diverses fonctions de routine dans les laboratoires hospitaliers, en hématologie, en médecine nucléaire, etc. On ne peut pas méconnaître non plus le fantastique essor de la tomodensitométrie par ordinateur, ou « *scannographie* », dont il existe enfin un modèle français qui paraît concurrentiel sur le marché international (N.D. 8 000 de la Compagnie générale de radiologie).

Il n'y a donc pas de « malédiction » qui pèse sur l'informatique médicale française, et qui en ferait pour les industriels un secteur « impossible ». Il y a tout simplement, comme partout, de bons et de mauvais projets, dont la faisabilité technique n'est pas forcément la meilleure garantie de succès, comme on l'a cru longtemps.

Pourtant, cette dernière affirmation n'est pas admise par tous. Les experts en informatique médicale qui ont contribué au rapport Nora la rejettent violemment, parce qu'elle est discriminatoire et normative : « *Pressés d'indiquer les applications avancées qui pourraient guider le choix des thèmes préférentiels d'informatisation en médecine, notre groupe a récusé cette approche* », lit-on dans la présentation du document.

L'ordinateur y est présenté, comme il y a dix ans, comme doté d'un pouvoir rédempteur pour l'ensemble des professions de santé : « *L'introduction de l'informatique en médecine est le ferment d'une grande mutation de l'institution médicale, d'une nouvelle répartition des responsabilités entre les membres qui la composent... Elle révèle à chacun la fragilité de la position qu'il occupe... Elle favorise le passage de l'éthique médicale à l'éthique de santé...* »

Pour mieux célébrer cette religion nouvelle, les auteurs proposent que l'on crée des églises, les « clubs médicaux d'informatique médicale », qui vivraient de la charité publique, et une basilique, qui serait un « organisme national d'analyse et de coordination de l'action médicale informatique ». Cette religion serait œcuménique, puisqu'elle réunirait toutes les professions concernées par l'informatique, et toutes celles de la santé.

Il suffirait de posséder la foi pour y adhérer. Il n'y aurait rien à dire d'une telle proposition généreuse et ambitieuse, sinon qu'elle arrive quinze années après la naissance du messie, et que la nouvelle religion en projet a déjà ses rénégats, ses mécréants indépendants, et, bien sûr, ses prêtres ouvriers. Nous propose-t-on alors un schisme intégriste ?

Dr. J.-F. LACRONIQUE.

AU JAPON

La guerre nippo-américaine

LES Japonais en sont convaincus : dans dix ans, il n'y aura plus dans le monde, face à I.B.M., qu'un groupe informatique européen et eux-mêmes. Faisant de l'informatique leur industrie-clé, ils sont apparemment décidés à occuper, avant la fin des années 80, une place privilégiée — voire la première — sur le marché international des ordinateurs. Ils se placent ainsi en concurrence directe avec les Américains, et la presse parle déjà de la « guerre » nippo-américaine de l'informatique.

Comme le souligne le rapport Nora, *« au regard d'un critère essentiel — la part du marché national, — les résultats obtenus par l'industrie japonaise sont meilleurs que dans tous les autres pays, Etats-Unis exceptés »*.

Le Japon est l'un des pays qui ont le plus tôt décidé de se doter d'une industrie informatique nationale et qui, aujourd'hui, est parvenu à contrôler son marché intérieur et à faire régresser I.B.M. sur celui-ci. Une prouesse, comparé à ce qui s'est passé en Europe. Alors que les exportations nippones demeurent relativement faibles, le marché intérieur japonais — le second du monde, pratiquement la moitié de celui des Etats-Unis et égal à celui de l'Europe — est le domaine des constructeurs nationaux : 63 % du parc installé, I.B.M. n'ayant que 27 %.

La pénétration de l'informatique au Japon est légèrement plus élevée que dans la plupart des pays industrialisés. En part du marché, les sociétés nippones avaient installé en 1975 45 % des gros ordinateurs, 69 % des moyens et 74 % des petits. Le Japon dispose en outre aujourd'hui de la deuxième industrie du monde en matière de composants, avec un chiffre d'affaires annuel de plus de 2 milliards de dollars qui lui assure une grande indépendance à l'égard des Etats-Unis.

Différents facteurs expliquent la situation particulière du marché japonais de l'informatique. Il y a d'abord une option. Mais aussi une mise en œuvre sans faille des moyens nécessaires pour atteindre le but fixé.

Sur le plan de la politique économique, avant même la crise pétrolière, le Japon s'était engagé dans un processus de restructuration de son appareil productif, qui donnait la priorité aux industries dites de « matière grise » en reléguant progressivement au second plan les industries lourdes et chimiques, moteurs de la croissance dans les années 60. Il y avait plusieurs raisons à cela : d'abord, elles nécessitaient moins de matières premières ; ensuite, elles ne sont pas polluantes ; enfin, elles présentent une demande potentielle énorme.

A cette option s'est ajouté un « choix de société » : les Japonais ont placé l'informatique au centre de leur politique de développement, estimant qu'elle pouvait aider à résoudre les contradictions d'une croissance élevée (pollution, congestion) et permettre au pays d'avoir un équilibre — voire un excédent — de sa balance extérieure. Ce projet, comme le souligne encore le rapport Nora, suppose un type de rapport particulier entre l'Etat et les industries, et surtout un consensus social dont la caractéristique majeure est l'absence de réaction individualiste.

Le succès de l'informatique japonaise s'explique d'abord par une intervention résolue de l'Etat. L'informatique est apparue au Japon pratiquement à la même époque que dans les pays européens (c'est en 1958 que la société NEC-Nippon Electric Company construisit le premier ordinateur à technique japonaise). Conscients du retard pris par rapport aux Etats-Unis, les Japonais signent, au début des années 60, une série d'accords de licence avec des sociétés américaines, dont il se libéreront progressivement.

C'est à partir de 1968 que le ministère du commerce international et de l'industrie (MITI) commença à intervenir, rationalisant l'activité des grands groupes et orientant leurs recherches. Cette « connivence » entre l'industrie et l'Etat, caractéristique du Japon, a été particulièrement étroite en matière d'informatique. Elle ne s'est pas seulement manifestée par la définition de grandes options, mais aussi, d'une manière concrète, par une aide fin[ancière] publique importante (17 % [de] la valeur du parc installé entre 19[..] et 1975 ; celui-ci, le deuxième [du] monde, est de 7 milliards de doll[ars] environ). En outre, dès 1965 avai[ent] été prises des mesures protectio[n]nistes très sévères en faveur d[es] constructeurs nippons. Celles-ci [ont] été levées progressivement ent[re] 1971 et 1975, sous la pression d[es] Etats-Unis.

Une autre aide de l'Etat consis[te] à alléger les charges [fina]ncières d[es] constructeurs, qui ont largement [re]cours à la location comme procé[dé] de commercialisation. La Japa[n] Electronic Computer Company, s[o]ciété de financement créée en 19[..] par les six principaux constructeur[s] et qui a contribué à financer [le] tiers du parc installé, a été larg[e]ment aidée par les organism[es] publics. En tant qu'acheteur, l'Et[at] a d'autre part contribué à étend[re] le marché : le parc, pour 20 %, [a] été acquis par les administrations.

En matière d'incitation, le MITI [a] orienté les activités des constru[c]teurs de plusieurs manières.

D'abord par des « plans » [de] recherches : le premier « proj[et] national » (1966-1972) visait à la mis[e] au point d'un grand ordinateur au[x] performances analogues à celles d[e] l'I.B.M. 360-85. Le projet reçut u[n] budget de 10 milliards de yens ; l[e] second « projet national », lanc[é] en 1971 et placé sous la responsa[bilité] du MITI, a pour objectif [la] mise au point d'un système de trai[tement] de l'information par l'infor[matique].

Parallèlement, les Japonais met[taient] en œuvre leur premier plan[-]calcul (1972-1976), qui leur perm[it] de développer leur parc en construi[sant] des appareils aux performance[s] comparables à la série I.B.M. 370. Depuis le 1er avril 1977, le MITI [a] lancé un second plan-calcul qu[i] durera cinq ans et dispose d'un budget de 45 milliards de yens. L'objectif est de développer les circuits à haute capacité d'intégration V.L.S.I. (Very Large Scale Integration), qui équiperont les nouvelles gammes d'ordinateurs.

L'action de l'Etat s'est exercée enfin sur la structure de l'industrie. Par une vague de concentrations successives, le MITI a contribué à renforcer la compétitivité de la branche : de six constructeurs, on est passé, à partir de 1972 — époque du lancement du premier plan-calcul, — à trois tandems : Fujitsu-Hitachi, NEC-Toshiba, Oki-Mitsubishi. Chacun a sorti des ordinateurs en concurrence directe avec l'I.B.M. 370 : Fujitsu-Hitachi, sa série M ; NEC-Toshiba sa série Acos 77, et Oki-Mitsubishi, sa série Cosmo. Au milieu de 1977, mille quatre cents unités étaient en commande et les constructeurs nippons ont vu leurs ventes augmenter de 10 %.

L'offensive à l'exportation

Le gouvernement a récemment « incité » les constructeurs à une nouvelle restructuration : Oki a quitté la scène et se spécialise maintenant dans la télécommunication. Les deux groupes actuels sont, par ordre d'importance, celui dirigé par Fujitsu, qui comprend Hitachi et Mitsubishi, puis celui qui associé NEC et Toshiba (bien qu'il semble que cette dernière société compte se retirer de la grande informatique pour concentrer ses efforts sur les mini-ordinateurs). Cette rationalisation, explique le MITI, doit permettre au groupe de Fujitsu d'axer son activité sur les séries compatibles avec le matériel I.B.M., alors que celui de NEC doit développer du « non-compatible ».

Cette restructuration doit surtout permettre aux Japonais d'aborder la seconde phase — décisive — du développement de leur industrie informatique : l'offensive vers l'extérieur, tout en protégeant, évidemment, leur marché national. Il n'y a rien, au demeurant, de bien original dans cette démarche : dans tous les secteurs industriels, les Japonais ont invariablement agi de même : création d'une industrie bénéficiant d'un marché intérieur captif ; puis, lorsque celui-ci est saturé ou insuffisant pour permettre une rentabilité de la production, offensive sur les marchés extérieurs, soutenue par un appareil de vente exceptionnel.

La particularité, cette fois, est que les Japonais s'attaquent pratiquement à un seul adversaire, et particulièrement redoutable, dont ils heurtent de plein fouet les intérêts. La concurrence avec I.B.M. est devenue, ces deux dernières années, l'un des principaux ressorts du développement de l'informatique au Japon.

L'introduction en 1976 sur le marché japonais des modèles rivalisant avec la série 370 d'I.B.M. a provoqué l'années suivante, de la part des Américains, une « contre-attaque » : la sortie du modèle 3033, aux capacités supérieures — plus petit et plus rapide — à celles de l'I.B.M. 370. Réplique nippon : Fujitsu-Hitachi viennent d'annoncer la sortie du M 200, selon eux l' « *ordinateur le plus rapide du monde* ».

Les Américains sont d'autant plus inquiets des progrès japonais que ceux-ci ont lancé leur offensive d'exportation. Actuellement, ils n'ont que 4 % du marché mondial, mais ils avancent leurs pions dans plusieurs directions. Fujitsu a des filiales en Australie, au Brésil, en Espagne, en Corée du Sud, et occupe une place privilégiée en Bulgarie, où ses modèles représentent le quart du parc. En 1976, il a surtout pris une participation de 25 % dans le groupe américain Amdahl. Les deux sociétés ont produit un modèle Amdahl 477 V6 supérieur aux I.B.M. 370, et qu'a acheté notamment la NASA. Fujitsu compte bien, par le biais de son allié, pénétrer aux Etats-Unis.

Même démarche avec l'Europe. Fujitsu a conclu en avril 1978 avec Siemens A.G. — après six ans de négociations — un accord qui permettra aux Japonais de vendre leur matériel sur le marché européen sous la marque allemande.

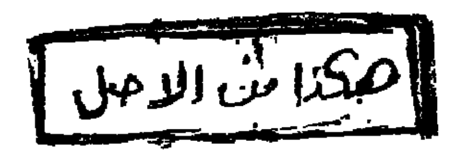
Ces deux accords confirment que la stratégie d'exportation des Japonais consiste désormais, en matière d'informatique comme dans d'autres domaines, à procéder davantage sous couvert d'implantations industrielles locales qu'à attaquer un marché de l'extérieur.

Les Américains sont sensibles aux menées nippones pour une raison évidente : pour développer leurs ventes à l'étranger, les Japonais n'ont d'autre solution que de prendre une part du marché d'I.B.M.

De l'avis des spécialistes, ils ont une technologie — en ce qui concerne le matériel mais pas encore le logiciel — comparable à celle des Américains ; aussi jouent-ils à fond la carte des prix, apparemment avec succès : d'une manière symptomatique, et en dépit de la hausse de la valeur du yen (de 290 yens pour 1 dollar fin 1976 il est passé à 19[.] en septembre 1978), I.B.M. continue à voir lentement se rétrécir sa part du marché japonais. La compétitivité nippone proviendrait moins, affirment les constructeurs, des coûts de production, qui restent plus élevés que ceux des Américains, que des améliorations techniques.

PHILIPPE PONS.

● *Dans le texte de présentation* de notre premier supplément SICOB (le *Monde* du 19 septembre) nous avons, par erreur, parlé de « bureaucratique » : il fallait, bien évidemment, lire « bureautique ».



EN ALGÉRIE

Une prise de conscience

« *POUR un pays sous-développé, nous avons déjà franchi une étape importante. Il nous faut maintenant définir une stratégie du développement de l'informatique qui puisse aller jusqu'au stade industriel.* » Ce n'est pas sans une certaine fierté que M. Bouarfa, qui préside depuis neuf ans en Algérie aux destinées du Commissariat national à l'informatique, jette un regard sur le chemin parcouru. Sans doute songe-t-il à ces jours, pas si lointains, où certains responsables algériens à haut niveau assimilaient l'informatique à un produit pharmaceutique ! Aujourd'hui l'Algérie apparaît, avec le Brésil et l'Inde, comme l'un des pays en voie de développement ayant le plus réfléchi à ces problèmes. Trois grandes étapes peuvent être distinguées dans le développement de l'informatique en Algérie.

Les premières années de l'indépendance ne se prêtent guère à l'analyse d'un phénomène qui n'est encore que marginal dans les pays industrialisés eux-mêmes. Certes, en quelques années, le nombre et la valeur des ordinateurs installés en Algérie connaissent une progression exceptionnelle. Mais on parlait de zéro, ou presque, puisque, en 1963, deux machines seulement étaient installées dans le pays. Dans les années 60, l'informatique algérienne a tendance à se confondre avec la société pétrolière d'Etat, la Sonatrach. Quelques grandes applications sont également mises au point par les rares informaticiens nationaux (la gestion du personnel enseignant et le traitement des impôts) Au début de 1969, trente-quatre ordinateurs étaient installés et... largement sous-utilisés, les programmeurs faisant défaut.

Tout a commencé en 1969. C'est « *l'année de la grande réflexion* », explique M. Bouarfa. « *Pour la première fois, on commence à faire de la prospective.* » La préparation du premier plan quadriennal, avec, dans la foulée, la réforme de l'Université, amène à se poser la question de l'informatique sous le double aspect de l'utilisation de l'ordinateur comme outil de planification et de la nécessaire formation des hommes.

En octobre 1969, un centre d'études et de recherches en informatique est ouvert. Il formera six cent soixante personnes en huit ans, dont cent vingt ingénieurs. La formation de personnels qualifiés et la sensibilisation des élites nationales au phénomène informatique constituent alors, avec l'étude d'applications spécifiques, les principaux objectifs assignés au Commissariat national à l'informatique.

Ce Commissariat ressemble fort à la Délégation qui règne alors, en France, sur la politique informatique. Il n'y a là rien d'étonnant, l'Algérie et la France étant engagées dans une étroite coopération. C'est l'époque où, à Paris, on tente de mettre sur pied une industrie nationale — puis européenne — capable d'offrir une alternative aux groupes américains. Cette « *volonté d'indépendance* » est vue « *avec beaucoup de sympathie* » à Alger. « *Il y avait un langage nouveau qui ressemblait au nôtre. Nous avons trouvé auprès de la délégation française concours et compréhension* », raconte M. Bouarfa. Des contacts multiples se nouent entre les universités. Chacun des deux partenaires estimait y trouver son compte. Les Français voyaient là un marché potentiel intéressant, l'Algérie pouvant servir de vitrine pour les produits de la C.I.I. Pour les autorités algériennes, les avantages d'une telle coopération n'étaient pas négligeables. Les cadres pouvaient se former à bon compte et l'Algérie apparaître aux yeux du tiers-monde comme un modèle d'introduction de l'informatique dans un pays sous-développé.

Recul relatif

L'accord européen Unidata entre C.I.I., Siemens et Philips est accueilli en 1973 avec intérêt à Alger, et ce n'est pas un hasard si la première présentation mondiale d'un matériel Unidata est faite à Alger avec l'aide du Commissariat national de l'informatique. « *Nous avions en fait deux partenaires. L'un, la C.I.I., puis Unidata, qui devenait de plus en plus un allié objectif. L'autre I.B.M., réputé pour son sérieux, pouvait cependant représenter un danger de monopole à plus ou moins long terme. En tout cas, la concurrence entre les deux donnait un foisonnement d'idées.* » Le nombre de machines installées dans le pays double entre 1969 et le début de 1974, la part de l'informatique dans le produit national brut atteignant à cette date son pourcentage le plus élevé : 0,39 % (1)

A partir de 1974, l'informatisation du pays marque le pas. Non pas tant en valeur absolue — le parc d'ordinateurs passe de soixante-sept à quatre-vingt-quinze au 1er janvier 1978 pour une valeur totale de 195 millions de dinars (2), — mais en valeur relative puisqu'il ne suit pas la même courbe de croissance que celle de l'économie. La part de l'informatique dans le P.N.B. est ainsi revenue à 0,25/0,27 %.

Comment expliquer ce tassement ? Il faut d'abord le resituer dans un contexte global. Le P.N.B. algérien a fait, en 1974, un bond en avant considérable avec le quadruplement des prix du pétrole, faussant du même coup les comparaisons. La seconde explication tient à l'environnement politique. Alger comptait beaucoup sur la coopération avec Paris. La suppression en France de la Délégation, le changement de politique informatique qui a suivi, le refroidissement des relations économiques entre les deux pays ont indiscutablement gêné le C.N.I. « *Nous n'avons pas compris le virage de la France, la fusion C.I.I. et Honeywell-Bull. Nous avons eu la nette impression qu'il s'agissait d'un alignement de la technologie française sur les Etats-Unis.* » Toujours est-il que le C.N.I. a décidé de reconsidérer sa stratégie. On passe du subtil partage entre I.B.M. et C.I.I.-Unidata à une diversification maximum. D'un marché relativement captif pour la France, l'Algérie est devenue un champ ouvert à tous les constructeurs. Sauf peut-être dans la mini-informatique, où les rapports entre le C.N.I. et le groupe Thomson restent étroits. Un accord avait été signé avec la C.I.I. (avant la suppression de la délégation) pour l'assemblage des Mitra 15 et le développement des logiciels en Algérie. Les machines sont reçues en pièces détachées, et le C.N.I. y adjoint des coupleurs qu'il fabrique. Six équipements ont déjà été réalisés sur place et vingt autres sont en commande.

Pour les machines de plus forte puissance, l'Algérie préfère acheter plutôt que louer. « *Nous n'avons pas besoin de super-ordinateurs. Nous en sommes au stade où le gain apporté par l'ordinateur est immédiat.* » Aujourd'hui, les deux plus grands ordinateurs en service en Algérie sont un 66-20 d'Honeywell (quatre en commande) et un 148 d'I.B.M. (cinq en commande). Le numéro un mondial de l'informatique contrôle un peu plus de 50 % du marché en valeur contre 80 % en 1969. (Voir encadré.) Burroughs fait une percée remarquée grâce en particulier au marché de la Sécurité sociale (*réservé à l'origine à la C.I.I.*).

Troisième explication à ce relatif coup d'arrêt à l'informatisation : la formation des hommes. « *Acheter des ordinateurs n'aurait servi à rien, les utilisateurs faisant défaut.* » Depuis dix ans, des centaines de personnes ont été formées. Mais quelques ingénieurs de haut niveau, quelques centaines de programmeurs ne sauraient suffire. Cette relative pénurie de moyens humains explique également l'hyperconcentration de l'informatique algérienne autour d'Alger et dans quelques secteurs industriels (énergie, hydraulique, sidérurgie). Une récente étude montrait que l'Algérie est cinq fois moins informatisée que le pays européen moyen. Cela est encore plus sensible dans les secteurs de la santé, du commerce, de l'administration et des institutions financières.

Pour éviter que l'écart ne continue de se creuser avec les pays industrialisés, les autorités algériennes ont décidé de « *passer la vitesse supérieure* ». « *Les instruments* (sensibilisation, formation, infrastructure) *étant mis en place, il nous faut nous doter maintenant d'une stratégie informatique nationale.* » Le C.N.I. a préparé sous l'égide du secrétariat d'Etat au Plan, une vaste étude sur l'informatisation de l'Algérie, qui débouche sur un plan d'action volontariste pour les prochaines années. Ce plan informatique n'a pas occupé moins de deux conseils des ministres en juillet.

Les objectifs sont, on s'en doute, ambitieux : la part de l'informatique dans le P.N.B. devra atteindre en 1985, 0,85 %, contre 0,25 % actuellement. Pourquoi ce pourcentage ? « *Nous sommes partis des possibilités humaines.* » Compte tenu des structures existantes, les responsables algériens ont estimé qu'ils pouvaient former à cette date 3 000 techniciens d'un niveau supérieur, ce qui, avec les programmeurs et autres catégories de personnels, donne un effectif compris entre 25 000 et 30 000 personnes dans l'informatique. A partir de ces données, on a calculé le nombre d'ordinateurs correspondant à ces effectifs : entre 500 et 600, ce qui, en valeur d'achat, représente 1,1 milliard de dinars. Le P.N.B. algérien étant estimé à 130 milliards de dinars en 1985, la part de l'informatique représenterait donc 0,85 %.

Reste à savoir comment utiliser ces 0,85 %. Faut-il « saupoudrer » les ordinateurs ou les concentrer sur quelques secteurs ? Pour M. Bouarfa, quatre critères devront être retenus :

● L'Algérie est un pays à vocation planificatrice, la priorité des priorités consiste donc à donner aux décideurs les meilleures informations possibles grâce aux ordinateurs.

● Les régions manquent d'outils pour pouvoir exercer dans la réalité leurs pouvoirs. L'ordinateur peut permettre une véritable régionalisation.

● L'informatique doit résoudre les problèmes de gestion de ce que M. Bouarfa appelle les « *points de passage obligés* » : douanes, banques, transports.

● Un meilleur équilibre intersectoriel doit être réalisé. Il s'agit de favoriser la pénétration de l'informatique dans les secteurs où l'ordinateur est inexistant (justice, ministère du travail, commerce, bâtiment, travaux publics).

Apparemment, l'Algérie a choisi la voie de la télématique. Il ne s'agit pas de multiplier les micro-ordinateurs ni de se cantonner aux très grandes machines, mais de mettre au point un réseau de transmissions de données connectant grandes et petites machines. Les études du C.N.I. tablent sur un parc en 1985 comportant : 30 à 50 ordinateurs d'une taille de la classe des 30-33 d'I.B.M. ; 150 moyens ; de 300 à 400 petits ordinateurs type « Mitra amélioré ; 15 000 à 20 000 terminaux. Les grandes et moyennes machines continueront d'être achetées.

En ce qui concerne les mini, les périphériques et les terminaux, le prochain plan devrait jeter les « *premières bases d'une industrie informatique nationale et des services liés (maintenance, après-vente)* ». Un embryon d'industrie existe déjà pour les Mitra 15. Leur montage permet de gagner 40 % de la valeur par rapport à une simple importation. Les autorités algériennes souhaiteraient, en 1985, avoir la possibilité de construire sur le sol national au moins 50 % de la valeur des matériels utilisés. Pour le moment, l'Algérie vise seulement le marché intérieur. A plus longue échéance, les responsables ne s'interdisent pas de rêver à de possibles exportations de mini, « made in Algeria ».

En attendant, il reste à atteindre les objectifs du plan national informatique, ce qui ne sera pas facile. Les problèmes humains, les blocages psychologiques et politiques, les impératifs de la gestion quotidienne d'un pays confronté à de multiples problèmes sont autant de raisons qui incitent à la prudence. L'Algérie a au moins le mérite d'avoir pris conscience du phénomène informatique.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LE PARC INFORMATIQUE ALGÉRIEN AU 1er JANVIER 1978

	Nombre	Valeur %
I.B.M.	40	50,6
C.I.I.-H.B.	33	23,5
Univac	1	7,7
Burroughs	7	8,6
SEMS	3	1,4
Divers	11	8,2
	95	100

(1) Aux Etats-Unis, ce pourcentage est de 3 %, et de 2,5 % en moyenne en Europe.

(2) 1 dinar = 1,10 F environ.

L'ordinateur améliore-t-il la productivité des entreprises ?

par PIERRE BERGER (*)

L'INFORMATIQUE a-t-elle amélioré la productivité des entreprises, peut-elle encore l'améliorer ? C'est le genre de question auquel on préférerait ne pas répondre, faute d'analyses serrées et suffisamment générales pour être valables. Ce genre d'étude reste toujours pratiquement confidentiel. D'ailleurs, les corrélations à chercher entre productivité d'une entreprise et taux d'informatisation (mesuré par exemple par le ratio : dépenses informatiques / chiffre d'affaires) sont *a priori* contestables.

Une étude diachronique, appréciant — par exemple au niveau d'une entreprise donnée — l'évolution de la productivité en liaison avec son informatisation, paraît encore plus difficile. Au fil des ans, l'entreprise change, diversifie ses produits, acquiert des filiales... Tout au plus peut-on montrer du doigt quelques exemples significatifs de belles réussites appuyées sur un emploi systématique de l'ordinateur. Et quelques autres, non moins marquants mais moins affichés, de faillites et d'échecs (il semble par exemple qu'une informatisation ratée ait fortement contribué, il y a quelques années, à jeter le Bon Marché dans les bras du groupe Willot).

De plus, les évolutions peuvent se faire par substitution d'un type d'entreprise à un autre. En assurance, par exemple, certaines mutuelles avant-gardistes ont pu mordre sur le marché des compagnies traditionnelles grâce à une automatisation intensive liée à des pratiques simplifiées et à une normalisation des garanties poussées à la limite du possible.

On ne peut donc qu'être prudent à ce niveau global, quitte à remarquer que les pays les plus productifs, comme les Etats-Unis ou le Japon, sont aussi des pays très informatisés, alors que les retards des pays socialistes ne sont peut-être pas sans rapports — dans les deux sens — avec la lenteur de leur informatisation, pour ce que nous en savons.

Il est donc préférable de chercher des conclusions plus précises par types d'applications.

Des applications de rentabilité indiscutée

La paye du personnel est une des plus anciennes applications, et toutes les entreprises d'une certaine importance, de même que les administrations, utilisent l'ordinateur pour en faire les calculs et produire les feuilles de paye.

Outre l'économie de personnels qui devraient effectuer des montagnes de calculs répétitifs, l'informatique a permis ou facilité l'introduction de formules de plus en plus complexes, depuis les primes jusqu'aux retenues diverses, et surtout la centralisation des chiffres et la génération des états réglementaires à l'intention des différentes administrations, et des informations comptables et de gestion.

La paye illustre assez nettement comment une application relativement simple est devenue la base de systèmes beaucoup plus complexes, aux fonctions multiples : comptabilité analytique, liaisons avec la gestion de production, gestion prévisionnelle du personnel appuyée sur les outils de la recherche opérationnelle, et plus récemment, bilan social. Le fichier de paye tend à devenir une base de données sur le personnel de l'entreprise, et sera par exemple consulté, dans des négociations entre les partenaires sociaux, pour chiffrer rapidement les conséquences de telle ou telle augmentation ou de l'introduction d'un avantage nouveau.

Au sein d'un même système coexistent une fonction simple, dont la rentabilité pourrait facilement être calculée par rapport à un travail manuel analogue, et des fonctions plus élaborées de gestion, dont l'utilité n'est guère mesurable, mais dont on imaginerait mal aujourd'hui de pouvoir se passer.

La comptabilité suggère des réflexions analogues. On dispose d'une étude détaillée de Claude Salzman (Cegos), réalisée par enquête en 1977. En première lecture, ses conclusions ne sont guère favorables : « l'accroissement relatif des effectifs comptables est dû en bonne partie à la généralisation de l'informatique », et il dresse, par exemple, ce tableau particulièrement significatif.

15 entreprises les MOINS mécanisées	4,1 %
15 entreprises les PLUS mécanisées	4,8 %
Ratio moyen	4,6 %

Tableau I : le ratio des effectifs comptables rapportés aux effectifs totaux selon le degré de mécanisation prouve que l'ordinateur ne réduit pas les effectifs comptables (source : Cegos).

Pour l'auteur, ce tableau prouve à l'évidence que l'idée, couramment répandue, selon laquelle plus on automatise les travaux administratifs, grâce notamment à l'ordinateur, plus on augmente la productivité, est contredite par les faits.

Cependant « *ce n'est pas l'informatique qui est en cause, mais plutôt sa mauvaise insertion dans l'organisation pratique des entreprises* ». De plus, cela correspond aussi à un élargissement des tâches de la comptabilité vers des fonctions plus complexes et plus difficiles. Les travaux classiques, notamment la comptabilité générale, ont vu leur productivité relativement améliorée. Mais dans le même temps « *face à une situation de crise, les besoins d'une gestion serrée se sont fait sentir* » et l'on a développé la comptabilité analytique et le contrôle de gestion qui « *tendent à s'alourdir et à se bureaucratiser* ».

N'insistons pas sur la fonction commerciale, évoluant de la facturation au marketing, s'incorporant toutes sortes de fonctions élaborées pour mieux connaître les clients, assurer un service après-vente toujours plus exigeant. Ici encore, des améliorations de productivité peuvent disparaître sous le coût de tâches beaucoup plus sophistiquées, exigeant de grosses machines et un personnel suffisant pour saisir des informations plus détaillées.

Les achats, secteur un peu mystérieux et confidentiel, s'intéressent de plus en plus à l'informatique. L'ordinateur y est intéressant dans les grandes entreprises en tout cas, pour réduire d'importants coûts administratifs. A la S.N.C.F., par exemple, 100 acheteurs établissent quelque 70 000 commandes par an, avec l'aide marginale de quelque 20 dactylos seulement.

Au cœur du processus, dans les entreprises industrielles, l'informatique apparaît dans la gestion de production, la conduite des processus et l'automatisation proprement dite. Ne revenons pas sur ce dernier point, qui n'est guère contesté. La gestion de production, elle, reste une application délicate, complexe. En dehors de très beaux systèmes (sidérurgie), les réalisations dans les industries de transformation sont délicates. A cela deux raisons majeures : d'une part la gestion de production exige un important recueil d'informations dans les ateliers, et les ouvriers la voient d'un œil méfiant ; d'autre part, les systèmes traditionnels avaient des cycles trop longs (ordonnancements chaque semaine, par exemple) pour prendre en compte une réalité mouvante au jour le jour, sinon heure par heure : pannes de machines, urgences pressantes des services commerciaux, etc.

Cependant, même dans ce domaine difficile, les applications se développent, et la complexité des produits modernes ne fait qu'en accroître la nécessité.

Tout au long du processus achat-production-vente, il est un type d'économies qui a souvent suffi à rentabiliser l'informatique sans conséquences négatives : la réduction ou la suppression des zones mortes dans les flux de produits et de ressources financières, c'est-à-dire des stocks et de la trésorerie.

Les stocks tournent plus vite chez les détaillants (la FNAC citait le chiffre de quinze fois par an, par exemple), dans les usines, les commandes peuvent être rapidement fabriquées, limitant aux urgences la nécessité de stocks de produits finis, de même que les stocks intermédiaires de sécurité. En sens inverse, une relance plus rapide et plus méthodique des clients peut suffire à gagner un mois sur ce poste particulièrement lourd dans bien des entreprises.

Ces gains d'inertie, stocks et trésorerie, montrent que les gains de rentabilité apportés par l'informatique peuvent se ramener à deux grands types :

— Economies de personnel par l'automatisation, substituant la machine à l'homme pour les tâches répétitives et routinières ; l'informatique ne fait que prolonger l'industrialisation et la mécanisation, avec leur efficacité mais aussi leurs conséquences pour l'emploi ;

— Economies, et plus globalement rentabilité, par une adaptation plus rapide aux finalités, aux évolutions de l'environnement et des moyens.

Cette adaptation s'effectue à toutes sortes de niveaux et on peut en distinguer trois principaux : régulation, gestion courante, planification. La régulation est le niveau de l'informatique « industrielle » et des automatismes. On y économise l'énergie et les ressources, depuis le calculateur d'injection électronique jusqu'à la conduite des grands processus, l'optimisation de la distribution électrique. La gestion courante tire le meilleur parti, au jour le jour ou chaque semaine, des machines d'un atelier, des rayons d'une grande surface, des personnels navigants d'une compagnie aérienne, etc. La planification vise à obtenir que les équipements adéquats soient en place au bon endroit et au bon moment.

La rentabilité de cette adaptation est d'autant plus difficile à apprécier que l'on se place à un niveau plus élevé.

Il reste que la rentabilité globale de l'informatique peut aujourd'hui se plaider sur de solides réalités. Regrettons au passage que la pauvreté des statistiques disponibles ne permette pas de la prouver directement, et encore moins de la mesurer, du moins dans une certaine... mesure.

Mais, après tout, le présent est ce qu'il est, et personne ne pense sérieusement à mettre les ordinateurs à la casse. L'important est de savoir si une information plus poussée est encore susceptible d'apporter des gains de productivité et, par-là, de jouer un rôle, essentiel sans doute, dans le maintien de la compétitivité internationale.

Observons d'abord que le prix des matériels informatiques est en baisse régulière et importante, et que cette tendance a des chances de durer quelques années encore, sous l'effet conjugué du progrès technologique et de l'élargissement des marchés. Le seuil de rentabilité continuera donc de s'abaisser. Certes, le matériel ne représente qu'une part des dépenses informatiques. Mais l'abaissement de son coût permet aussi de limiter celui des études et de l'exploitation : les salles des machines se vident de leurs opérateurs, et l'on peut mettre des outils plus faciles à utiliser entre les mains des utilisateurs et des informaticiens. Une part non négligeable de ces baisses de prix est investie dans une amélioration de la fiabilité des systèmes (redondance des matériels, contrôles plus poussés, etc.), ce qui en étend le champ d'utilisation.

Les applications actuelles devraient donc devenir de plus en plus rentables, par la réduction de leurs coûts et l'amélioration des services qu'elles rendent.

En outre, de nouvelles applications peuvent voir le jour. Hier impossibles, faute de machines ou de réseaux assez performants, aujourd'hui raisonnablement réalisables sur les plans économique et technique.

Trois axes de progrès semblent prometteurs : robotique, bureautique, télécommunications. Si l'efficacité de la robotique est facile à apprécier cas par cas dans le monde industriel, la bureaucratique fait problème. Le monde administratif s'est toujours montré rétif aux injonctions de la rentabilité, d'autant qu'elle se traduirait essentiellement par le remplacement des hommes par des machines. Et de plus, une approche « rationnelle » conduirait d'abord à faire disparaître les inutiles et à simplifier les procédures. Cela suffirait à rendre sensiblement plus dramatique le problème de l'emploi... On débouche directement sur le choix de société dont parle le rapport Nora. Mais, si l'on choisissait dans le sens productiviste, un emploi méthodique de la bureautique paraît effectivement en mesure de réduire encore les besoins en personnels administratifs, surtout s'il est associé au développement des télécommunications et de l'ordinateur-terminal domestique.

On pourrait alors, en quelque sorte, parler d'une suppression des intermédiaires entre les consommateurs et les machines productrices ou administratives. A la limite, il n'y aurait plus que des « distributeurs automatiques » de services (banques, assurances, transports) et de produits. Des pans entiers de l'activité économique pourraient basculer vers cette automatisation intégrale. Cela n'a rien de techniquement impensable, et ne ferait que prolonger un mouvement déjà séculaire, qui nous a conduit à l'hypermarché, au distributeur automatique de sucreries, de billets de banque, ...voire de contraventions avec les radars sur les routes.

Cela reviendrait, pour une part, à rejeter sur le consommateur tout le « travail » de communication avec la machine. La saisie des données, hier cauchemar des entreprises avec leurs inhumains ateliers de perforation, serait le « rêve » de demain : dans les affiches vantant la vente par correspondance, remplacez le combiné téléphonique, mollement apporté sur l'oreiller, par un petit terminal aux formes design : le tour est joué.

Oui, si l'on se place dans une logique où la réduction des effectifs est considérée comme un gain de rentabilité, il ne fait guère de doute que de nouveaux développements de l'informatique seraient rentables. Mais que vaut cette logique ? Cela dépend des temps et des lieux. Pour une P.M.E. en situation compétitive, elle peut être inéluctable. Pour un grand ministère, dans notre conception de la fonction publique, elle n'a aucun sens. Pour les grandes entreprises, et surtout celles qui sont exposées à la compétition internationale, la question se pose, et il faudra bien y répondre.

(*) Rédacteur en chef de la revue *Informatique et Gestion*.

Un allié pour la reconquête du pouvoir local

(Suite de la page 27.)

Cette chance à saisir est à la portée des élus qui veulent prendre le pouvoir local. Le coût financier est très accessible : la part des budgets à consacrer à l'informatique est de quelques « points » du budget de fonctionnement, c'est-à-dire autant que les dons aux joueurs de boules et autres associations subventionnées. Un problème plus réel est le « *brain gap* » des collectivités locales. L'équipement des collectivités locales en informatique doit pouvoir s'appuyer sur des équipes municipales compétentes, qui se lancent hardiment dans l'aventure de l'informatisation : la plus large part du personnel municipal devra suivre. Car le pari sur l'informatique comme moyen de reconquête du pouvoir local implique d'introduire l'informatique à plus fortes doses et plus vite que dans le reste de la société.

Le débat essentiel est d'ordre politique. Les élus doivent être le moteur de cette affaire et saisir la chance de l'informatique pour reconstituer entre leurs mains un faisceau de vraies responsabilités. L'émergence d'une nouvelle race d'élus locaux, jeunes, soucieux de gestion efficace, peut accélérer le processus, par exemple dans les villes.

Le second test politique est celui du morcellement des territoires communaux. Beaucoup de systèmes informatiques ne trouvent leur pleine utilité qu'au niveau de l'agglomération, dans un cadre pluri-communal. Mais le droit et la politique continuent de découper les sols et les pouvoirs selon les frontières des anciennes paroisses. Elargir les compétences locales par une informatique « surdimensionnée » suppose un développement de la coopération intercommunale. La conception traditionnelle et terrienne du territoire ne fera pas bon ménage avec l'ère des réseaux et de la télématique.

Dans la société française, tout concourt spontanément à la centralisation. Si elle est pilotée par l'Etat et les technostructures, l'informatisation risque d'aboutir à un renforcement des appareils nationaux au détriment de la sphère d'autonomie locale. A l'inverse, utilisée consciemment comme transgression de la situation actuelle, elle peut être un instrument formidable de renouveau du pouvoir local. C'est un problème de volonté politique locale : seuls les élus locaux pourront être le moteur d'une telle stratégie. Mais les fournisseurs de systèmes informatiques et de logiciels municipaux peuvent aussi aider au renouveau du pouvoir local, en présentant des applications et des logiciels extensifs, plutôt que des applications et logiciels orthodoxes, trop respectueux du rapport actuel des pouvoirs.

BERTRAND EVENO.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	52,62
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,58
IMMOBILIER	32,00	36,61
AUTOMOBILES	32,00	36,61
AGENDA	32,00	36,61
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	97,24

ANNONCES ENCADREES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	27,00	30,89
DEMANDES D'EMPLOIS	6,00	6,86
IMMOBILIER	21,00	24,02
AUTOMOBILES	21,00	24,02
AGENDA	21,00	24,02



emplois internationaux

Une Société de Commerce international en forte expansion souhaite engager deux

élégués export

• Arabie Saoudite

Basé à Alkhobar, sa mission consistera à promouvoir une gamme diversifiée de biens d'équipement tout en étudiant en permanence le marché saoudien afin de déceler les possibilités de promotion de nouveaux produits.

Ce poste concerne un diplômé de l'enseignement supérieur d'environ 30 ans, célibataire, parlant très couramment l'anglais, et ayant une première expérience réussie du terrain à l'étranger, et ce dans un environnement anglophone. Les conditions d'expatriement sont attrayantes.

• Paris

Le candidat que nous engagerons aura une expérience approfondie de l'exportation de biens d'équipement lourds, acquise principalement sur le terrain. Evidemment il parle très couramment l'anglais.

Nous lui confierons, après une période d'adaptation, la promotion de produits de haute technicité en Extrême-Orient. Le poste implique des déplacements fréquents.

Le développement de nos activités garantit des possibilités d'évolution rapide pour des candidats de talent.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature avec C.V. détaillé et photo sous No 79370 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



THOMSON-CSF

Division RADIODIFFUSION-TÉLÉVISION

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

parlant Anglais et Arabe

Débutant ou quelques années d'expérience sur systèmes de télévision, après formation courte mais répétée sur nos équipements, apportera l'appui aux ingénieurs de projets pour l'établissement de propositions et d'affaires en Arabie.

Devra effectuer des missions de courte durée en ARABIE, puis sera basé à RIYAD, poste à pourvoir d'urgence.

Adr. C.V. à THOMSON CSF, Service du Personnel, 4, rue du Fossé-Blanc, 92231 GENNEVILLIERS.



To develop its scientific and technical activities
INSTITUT MONDIAL DU PHOSPHATE
an international organization
is recruiting a

HIGH-LEVEL ENGINEER

Several years experience in industrial research and production (in phosphorus chemistry, if possible).
Mission: ensure the planning and carrying out of a technical studies program; prompt Committees and, generally, prepare decisions and maintain relations with outside organizations.

The position requires
IMAGINATION
SCIENTIFIC CURIOSITY
INCITING RESEARCH
ENTERTAINING CONTACTS

Fluent French and English indispensable
Residency: Paris
Frequent trips to all countries
Send hand-written Curriculum Vitae and photo to IMPHOS, 8, rue de Penthièvre-75008 Paris

-RES d'EMPLOIS outre-mer, -nger par répertoires hebdo-daires. Ecr. Outre-Mer Muté-s, 47, rue Richer, Paris-9e

Australie, Canada, Afrique, -en-Orient, Amérique, Asie, -ope, des EMPLOIS vous at-lent. Demandez le mensuel -ial, MONDEMPLOIS (Serv. 74), 14, r. Clauzet, Paris-9e.

POUR ABIDJAN
recherche
-N ELECTROMECANICIEN
UN ELECTRONICIEN
nationalité IVOIRIENNE.
. C.V. et photocopie certific. professionnel à COSYP, -. des Reculettes, 75013 Paris

Sté d'économie mixte à vocation internationale recherche dans le cadre de ses activités à l'étranger un

INGÉNIEUR ROUTIER

Diplômé d'une école d'ingénieurs de 30 a min., attiré par l'Outre-Mer et désireux de mettre en œuvre ses compétences en Etudes, Travaux, Supervision au service des pays en voie de développement. Il est demandé d'avoir déjà une première expérience du travail à l'étranger Vous voudrez bien en faire part en écrivant (joindre C.V. et indiquer dern. rémunérat.) sous référence 1264 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 Paris.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



L'envergure de notre entreprise (2500 personnes - 20 antennes régionales - 2 milliards de C.A.) liée au fort développement de nos activités nous amènent à rechercher :

audit interne

De formation supérieure, les candidats auront 2 ou 3 années d'expérience dans un cabinet d'Audit renommé.
Après quelques années de pratique de l'Audit Interne dans le Groupe, ils pourront accéder à des postes de haute responsabilité au sein de la Direction Financière ou d'un département opérationnel. réf. 1209/A

chef documentaliste

Il (elle) sera chargé(e) de créer et d'animer un service de documentation performant, rattaché à la Direction Générale, doté de moyens les plus modernes pour rechercher, stocker et diffuser les informations d'origines externes ou internes qui sont nécessaires aux différents responsables du siège social et des directions régionales. réf. 1209/B

Les deux postes sont à pourvoir à CAMBRAI au sein d'une équipe jeune et dynamique. Facilités de logement offertes.

Adresser c.v., photo et prétentions en rappelant la référence du poste à Robert Heline - Direction Générale - GROUPE MAISON FAMILIALE - Boite Postale 18 - 59403 CAMBRAI CEDEX.

IMMOBILIER

responsable études et participations

Un promoteur de niveau européen souhaite s'attacher la collaboration d'un professionnel de l'immobilier. Sa mission consistera à effectuer des études de sociétés immobilières ou d'entreprises se rapportant à la construction, en vue de prises de participation. Une grande autonomie d'action, ainsi que d'importantes responsabilités sont à prévoir. Agé d'au moins 30 ans, de formation ECOFI, HEC, ESSEC ou DROIT, ce spécialiste justifiera d'une expérience similaire acquise de préférence dans une banque ou un établissement financier. La résidence est prévue en province (1h40 de Paris).
Votre candidature restera confidentielle.

Adressez lettre manuscrite, c.v., photo et prétentions sous référence 1220 à Axial Publicité, 91, Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris.



directeurs, cadres supérieurs, managers, responsables, ...

Vous avez au moins 35 ans, une formation supérieure (grande école), une expérience de gestionnaire et d'animateur d'équipe acquise de préférence dans l'immobilier ou dans un secteur proche.
Vous souhaitez un poste à la mesure de vos capacités et de vos ambitions.
Nous vous proposons, après une courte période de familiarisation à nos méthodes, de prendre la direction de l'une de nos unités opérationnelles.
Notre c.v. : GROUPE MAISON FAMILIALE - C.A. 2 milliards en 78 - effectif 2500 personnes - 13000 logements en 1978 - 22000 prévus en 1982 - 1er promoteur français de maisons individuelles en habitat groupé et isolé.
Votre région sera la nôtre. Nous disposons de postes sur l'ensemble de la France.

Les candidatures avec c.v., photo et prétentions seront adressées s/réf. 1179 à Mr Patrick Leroy, Directeur des Relations Humaines, qui les étudiera et répondra confidentiellement.
GMF - B.P. 18 - 59403 CAMBRAI CEDEX.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



groupe pierre fabre
2 000 personnes, dont 400 cadres, employées dans ses 10 S.A. françaises et ses 5 filiales étrangères, le Groupe Fabre est l'un des premiers laboratoires pharmaceutiques et cosmétologiques français.

Le responsable de notre division cosmétologie France cherche pour l'un de ses départements

le directeur commercial

C'est un homme d'au moins 32 ans, qui connaît bien les marchés des produits pharmaceutiques ou cosmétiques. Sa formation supérieure, type SUP de CO, son expérience antérieure, son dynamisme lui permettent d'élaborer la politique commerciale tant au niveau de la promotion et de la distribution qu'au niveau du développement. C'est aussi, et tout autant un homme de terrain qui sait appliquer sa politique, animer sa force de vente et contrôler rigoureusement les résultats.
Adresser, s'il vous plaît, une lettre manuscrite, une photo en indiquant la rémunération annuelle que vous souhaitez, sous référence 147 LM à M. Claude PECH.

JACQUES TIXIER S.A.
Conseil en recherche de cadres et dirigeants
125, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS

Emplois et Carrières

directeur général-transports

Un groupe français de notoriété et d'implantation internationales dans les transports spécialisés cherche, pour animer et gérer la zone Sud-Est de la France, le D.G. de son affaire lyonnaise. A la tête d'une équipe compétente, il trace et met en œuvre la politique commerciale de l'entreprise qu'il structure et développe en pensant tarifs, CA et marge. Il participe à la définition de la politique générale du groupe, en comité de direction. De formation supérieure, c'est un fort commercial connaissant bien le transport ; il peut être, aujourd'hui, dans une branche proche, à un poste de direction et estime pouvoir passer à l'échelon supérieur.
Ecrire à G. BARDOU, réf. 3430 LM.



ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

Assistant au Contrôleur de Gestion

PROCÉDÉS FERRO, filiale française d'un important groupe international, crée à Saint-Dizier un poste ASSISTANT AU CONTROLEUR DE GESTION.
Avec une équipe de cinq personnes, il prend en charge progressivement la comptabilité budgétaire et industrielle (budgets et plans à cinq ans, reporting...). Il participe à la mise en place d'un nouveau système de gestion.
Diplômé d'une grande école commerciale ou similaire, il a une première expérience contrôle de gestion ou comptabilité industrielle, de préférence dans une société multinationale. Il parle anglais.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous référence 902 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE LA CHIMIE

recherche pour les Services Techniques de la région NORD

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

GÉNIE CHIMIQUE ou équivalent

Connaissance de l'anglais très appréciée. Ces postes conviennent à des débutants. Rémunération minimale annuelle : 68.000 F.

Env. C.V., photo et lettre manuscrite à nº 79.878, CONTESSE Publ., 20, avenue de Opéra, Paris (1er).

BANQUE de Dépôts en pleine expansion, recherche pour MARSEILLE, son

directeur d'agence

Celui-ci devra - assurer la prise en charge du développement des dépôts (professions libérales, PME, PMI) - structurer une force d'action commerciale - surveiller les engagements en liaison avec la Direction des Agences.
Le candidat, âgé de 30 ans minimum, de formation supérieure complétée par 5 à 10 ans d'expérience bancaire de préférence commerciale, possèdera un sens aigu du dialogue et des Relations Publiques.
Un stage de 2 mois précèdera l'entree en fonction.

AXIAL Publicité, 91, Fbg Saint-Honoré 75008 Paris, se charge de transmettre les candidatures qui lui parviendront sous la référence 1200.

Impte Entreprise Industrielle Région Alsace
LEADER NATIONAL DANS SA BRANCHE

recherche

pour la division produits électroniques de son département fabrication.

UN CHEF DE PRODUCTION

directement rattaché au directeur des fabrications, il assumera la responsabilité globale d'une division de fabrication (250 personnes environ) au plan technique, financier et humain.

Dans le cadre d'une structure décentralisée, il disposera des moyens nécessaires (méthodes, contrôle, approvisionnements, ordonnancement, etc.).

Ingénieur ayant de solides connaissances en électronique et un vécu professionnel riche dans une fonction similaire, le candidat retenu possédera également une bonne formation en gestion. Une culture informatique serait appréciée.

Ce opste peut être très évolutif pour un élément de valeur.

Adr. C.V. et prét. sous nº 102 Havas Strasbourg.

IMPORTANTE SOCIETE DE REPARTITION PHARMACEUTIQUE DONT LE SIEGE EST A ROUEN
recherche

— **ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
Bonnes connaissances Assembleur pour réaliser des applications temps réel sur IBM 7.

— **ANALYSTE-PROGRAMMEUR**
Diplômé IUT Informatique pour participer à la réalisation d'applications sur ordinateur IBM 370 (base de données et réseau).

Ecrire en envoyant curri. vitae et prétentions à : CERP-ROUEN - Nº 2039 X - 76040 ROUEN CEDEX.

Cabinet expertise comptable 22000 Saint-Brieuc recherche

ASSISTANT

niveau D.E.C.S. ou B.T., 2 à 3 ans minimum expér. cabinet.

Env. C.V. détaillé, photo, prét. à nº T 8125 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e

Recherchons pour région centre INGENIEUR ELECTRONICIEN pour études sur circuits analogiques et HF. - Ecrire : HAVAS ORLEANS, nº 201181.

Recherchons pour région centre A.T. 3 ELECTRONICIEN ayt expér. sur circuits analogiq. Ecr. Havas Orléans, nº 201.182.

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

POUR SOLIDE SOCIETE FRANÇAISE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
C.A. 78 : 250 Millions de F.

Directeur Export

120/150.000 F an

30 ans environ, parlant Allemand et Anglais, c'est un spécialiste de l'exportation, à la fois homme de terrain et organisateur. Très adaptable, il devra voyager une grande partie de son temps pendant les 18 premiers mois.
Siège Grenoble. réf 642 MI

POUR FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Trésorier

140/170.000 F an

30 ans min., il dispose d'une solide expérience dans les domaines suivants: relations avec les banques, leasing, recouvrements, contentieux. Une bonne connaissance de l'Anglais est nécessaire.
Siège Paris. réf 640 MI

POUR GRAND ORGANISME PARITAIRE NATIONAL DE
Formation Continue

Directeur Général

135/170.000 F an

35 ans min., c'est un spécialiste de la formation, de haut niveau, doublé d'un homme de caractère. Très disponible, à la fois animateur, gestionnaire et homme de contacts, il dirigera une équipe de 60 permanents et 50 vacataires intervenant sur toute la France au sein de 20 délégations régionales.
Siège Paris. réf 644 MI

POUR IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION
2500 Personnes - C.A. 1.4 Milliard
FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

Conseiller Juridique Interne

140/180.000 F an

35 ans min., c'est un professionnel du droit des affaires. Son expérience a été acquise au sein d'une grande entreprise internationale ou dans un cabinet de Lawyers. Ce poste de chef de service implique une conception très opérationnelle de la fonction et la connaissance de l'Anglais. Les candidatures de spécialistes âgés de 50 ans environ seront également examinées avec attention.
Siège Région Parisienne. réf 638 MI

Envoyer C.V. en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue -
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

POUR GRAND ORGANISME NATIONAL
Emanation d'un Groupe Professionnel en évolution

Ingénieur

Adjoint (te) au Chef du Service

Formation Continue

90.000 F/an ±

30 ans min., c'est un(e) diplômé(e) de l'enseignement supérieur technique ou scientifique qui connait déjà bien le milieu industriel et dispose d'une certaine expérience de la formation.
Il ou elle concevra, réalisera et mettra en place des programmes techniques (dont certains dans des domaines de pointe).
Siège Paris 12ème. réf 588 MI

POUR IMPORTANT GROUPE INTERNATIONAL COMPOSANTS ELECTRONIQUES

2 Ingénieurs Commerciaux

25 ans min., ce sont des électroniciens de formation désireux de s'orienter vers une carrière commerciale.
Un complément de formation aux techniques de la vente et du marketing sera assurée si les ingénieurs retenus ont accompli jusque là leur carrière dans une fonction purement technique.
Une sérieuse possibilité d'évolution est envisagée après quelques années sur le terrain.
Salaire à débattre en fonction de l'expérience. Les candidatures de débutants sont tout à fait envisageables.
Siège Banlieue Parisienne. réf 610 MI

POUR GRAND FABRICANT DE LIQUEURS ET APPERITIFS

Ingénieur Gestionnaire de la Production

100/130.000 F an

30 ans environ, ingénieur diplômé. Il dispose déjà d'environ 5 années d'expérience professionnelle. Sa mission comprendra outre l'établissement du plan de charge annuel et le planning mensuel et journalier, la gestion du stock de produits finis et une recherche d'optimisation des coûts de production. Il participera également au plan à long terme en proposant des processus aptes à satisfaire les exigences de productivité et les aspirations du personnel.
Siège grande ville du Centre Ouest. réf 643 MI

POUR UNE SOCIETE D'OPTIQUE ET DE PRECISION ELECTRONIQUE

Chef du Personnel

110/140.000 F an

32 ans environ, c'est avant tout un homme de terrain qui dispose déjà d'une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction personnel acquise de préférence en usine.
Il couvrira l'ensemble des problèmes humains, sociaux et de gestion du personnel de l'usine de Dijon (500 personnes). Sérieuse évolution de carrière envisagée pour candidat d'envergure.
réf 594 MI

Envoyer C.V. en précisant la ou les références qui peuvent vous intéresser - aux consultants du GFC qui vous garantissent une réponse et une discrétion absolue -
Prière de préciser les noms de sociétés auprès desquelles vous ne souhaitez pas postuler.

GFC SPECIALISTES EN RECHERCHE DE CADRES RESPONSABLES
110 rue de Sèvres 75015 Paris

Analyste-Programmeur

Homme ou Femme

Vous êtes de formation M.I.A.G. ou D.U.T. informatique de gestion.
Vous avez une première expérience d'analyse programmation d'applications de gestion en langage Cobol.
Société de services, filiale d'un puissant groupe bancaire, nous vous proposons de travailler en petite équipe, avec une grande autonomie d'action. Des perspectives d'évolution intéressantes sont envisageables dans le cadre de notre expansion.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et rémunération actuelle sous référence 903 M à notre Conseil

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 - PARIS

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES
Filiale du Groupe International
THE BOOTS COMPANY LIMITED
recherche pour sa
DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

UN CHEF COMPTABLE

Niveau BTS - DECS Comptable
Bonne expérience pratique PME.
Responsabilités immédiates.
Carrière évoluant avec le développement de l'entreprise.
La connaissance de l'Anglais serait un atout supplémentaire.
Ecrire avec CV, photo et prétentions aux Laboratoires DACOUR
B.P. 66 - 92404 COURBEVOIE CEDEX

IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
Filiale d'un groupe multinational
recherche pour une de ses divisions située en
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ

1) SON DIRECTEUR DE PERSONNEL

Cette division qui crée, fabrique et vend ses produits dans le secteur des composants électroniques est au premier rang du marché européen.

Le Directeur du Personnel rend compte au Directeur de Division dont il sera le conseiller sur le plan des relations industrielles et humaines. Il animera et coordonnera l'ensemble des services de gestion et d'administration du personnel.

Ce poste clé conviendra à un candidat, âgé d'au moins 33 ans, de formation supérieure, pouvant justifier d'une expérience réussie en milieu industriel.

2) DEUX INGÉNIEURS DE VENTES

Rattaché à la Direction des Ventes, il a pour mission la promotion et la vente des produits de la Société dans un secteur géographique PARIS-PROVINCE.

Ce poste convient à un ingénieur de formation électromécanique ou électronique fortement motivé par la vente.

Réelles possibilités d'évolution pour candidat dynamique et entreprenant.

RESIDENCE PARIS, VOYAGES PROVINCE

Age moyen 30 ans ayant déjà dep réfférence 3 à 5 ans dans le marché.
Anglais apprécié.

Adresser C.V. prétentions à **AGENCE HAVAS 39101 DOLE** CEDEX N° 629002, qui transmettra.

GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS
recherche

ingénieur technico-commercial

électromécanicien

pour sa Division fabriquant et commercialisant des matériels électriques à l'usage des Industries et des Transports.
Basé au Siège, proche banlieue Paris, cet Ingénieur diplômé sera le responsable d'un marché national, qui lui sera confié.
Une expérience industrielle de 5 ans minimum est souhaitable.
Il faut prévoir des déplacements quasi-permanents sur l'ensemble du territoire français.
Ecrire avec C.V. et photo sous référence ITC/M à M. LAURENT
149, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS

Pour l'aider dans son expansion, Société fabriquant et distribuant des produits alimentaires, LEADER sur son marché
propose à de JEUNES

H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C...

des possibilités de carrière dans :
— Sa direction commerciale (départ. des ventes).
— Ses départements marketing (assistant chef de produit).

Compte tenu de son dynamisme opérationnel, les assistants chef de produit seront amenés à acquérir sur le terrain une expérience concrète de la vente.

Les candidats intéressés devront env. curriculum vitae et prétentions, sous le numéro T 08170 M, à Régie Presse, 85 bis rue Réaumur - 75002 PARIS.

IMPORTANT GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANÇAIS
recherche un

STAGIAIRE

pour le GROUPE INFORMATIQUE de son Département Recherche

Le candidat devra avoir une formation supérieure biologique et informatique. Une expérience dans le domaine cardiovasculaire et l'utilisation en temps réel d'ordinateur de type PDP 11 et LSI 11 serait appréciée.

Envoyer curriculum vitae à n° 79.905, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

DIRECTEUR COMMERCIAL HAUT NIVEAU FUTUR D.G.A. 180.000 Frs

Une société de négoce carrelage, appareils sanitaires, cheminées, cuisines, un des leaders sur marché parisien - C.A. 50 Millions - dépendant d'un solide holding financier recherche son directeur commercial, 35 ans minimum, formation supérieure.

Il devra contrôler et animer les 6 magasins de la région parisienne. Il sera responsable des achats, de la définition et de l'application de la stratégie commerciale pour développer les ventes aux particuliers et aux entrepreneurs. Il devra veiller à la bonne marche des magasins.

Nous cherchons un meneur d'hommes, imaginatif, responsable, autonome.

L'expérience de la vie d'une grande surface à un niveau de Direction serait appréciée ainsi qu'une expérience de produits carrelage ou sanitaire ou de la clientèle entrepreneurs.
La société a des projets d'expansion.

Adresser rapidement C.V. détaillé et photo sous référ. 2417 à Danièle DANGER
65, Avenue Kléber 75116 PARIS
Discrétion absolue.

CORT

BANQUE
FILIALE d'un IMPT ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche

CHEF COMPTABLE

Le candidat, d'un niveau d'études supérieures (DECS), sera particulièrement chargé de la mise en place d'un nouveau système comptable.
Il devra posséder une expérience et une compétence dans le domaine de l'ORGANISATION et de l'INFORMATIQUE BANCAIRE.

Env. C.V., photo, prétent. et salaire à n° 79.571, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Directeur du développement commercial

TEXTILES 150 000 F/+

Nous concevons nos tissus pour vêtements féminins et nous les commercialisons.
Notre volume d'affaires nous positionne dans les premiers de la profession, et les griffes les plus prestigieuses sont pour nous des références clients.
Nous créons le poste de directeur du développement commercial pour lui confier la charge de l'expansion rentable de notre entreprise.
• Il aura à élaborer la politique commerciale, à déterminer ses objectifs commerciaux et de rentabilité, et à en définir les moyens.
• Il dirigera et animera l'équipe de vente, tout en assumant la gestion des clients de haut niveau en France et en Europe.
• En outre, il orientera les collections et sera amené également à créer de nouvelles lignes de produits.
Ainsi, l'homme à qui nous confierons ces responsabilités cumulera les fonctions de directeur commercial et directeur de marketing. Elles ne peuvent donc être assumées que par un leader exceptionnellement complet, capable tout à la fois de diriger, vendre, créer, gérer.
Il aura obligatoirement une formation supérieure, une grande expérience du milieu textile dans le domaine du prêt-à-porter, et, si possible, dans notre spécialité.
Il maîtrisera parfaitement la langue anglaise et la connaissance de l'allemand sera pour lui un atout supplémentaire.
Nous ne pouvons être que très difficile dans notre choix car nous prévoyons pour lui à court terme de plus grandes responsabilités encore.
Documentation sur poste aux candidats présélectionnés.

APPRECIATION REMISE APRES PREMIER ENTRETIEN

FRANCE MARKETING
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé,
Salaire actuel et photo (retournée), sous réf. 5309 P
39, rue Étienne-Marcel, 75001 PARIS

DELEGATIONS : PARIS - LYON - NANTES - TOULOUSE

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS
recherche

JEUNES DIPLOMES SUP. de Co.

Les candidats, débutants, devront être :
— Intéressés par la fonction personnelle et le domaine comptable.
— Pragmatiques et prêts à «descendre» dans le détail.
— Extrêmement disponibles.
— Après quelques années de travail au sein des services du Siège ou en Direction Régionale, évolution possible vers des postes à responsabilités administratives d'unité d'exploitation, en FRANCE ou à l'ETRANGER.

Lieu de travail initial :
Proche Banlieue Ouest de Paris (Métro)
Adresser CV, photo et rémunération souhaitée sous réf 4020 à L.T.P.
31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02
qui transmettra

GRANDE BANQUE PARIS
recherche pour son
DEPARTEMENT ORGANISATION INFORMATIQUE

ANALYSTES

Les candidats retenus seront chargés des études fonctionnelles liées au développement des projets nouveaux et à l'amélioration des applications actuelles.

Les éléments les plus dynamiques pourront accéder rapidement à des responsabilités de

CHEF de PROJETS

Les postes à pourvoir intéressent des candidats pouvant justifier un niveau de formation supérieure ainsi que quelques années d'expérience professionnelle.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 79610, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

FRANLAB INFORMATIQUE

SOCIETE de SERVICE et CONSEIL en INFORMATIQUE
Un réseau de 100 terminau[x] des ordinateurs très grande puissance
CONTROL DATA
7600 - CYBER 72
CYBER 171
recherche

UN INGÉNIEUR

— Ingénieur ayant de solid[es] connaissances en électroni[que] et en télétransmissions (SUP ELEC, TELEC, etc.)
— 3 à 6 ans d'expérience da[ns] le domaine des réseaux informatiques.
— Connaissances de la progra[m]mation et des mini-ordin[a]teurs souhaitées.

Pour seconder le chef d'exploi[ta]tation dans la supervision [de] notre important réseau de terminaux.
Goût du diagnostic et du contact humain nécessaire.

Adresser lettre de candidatu[re] avec C.V. détaillé et photo
M. FORESTIER
FRANLAB INFORMATIQUE
4, avenue de Bois-Préau
92503 RUEIL-MALMAISON
Cedex
en précisant la date de disponibilité.

offres d'emploi

Société d'Études et Conseils

AERO

(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle)
recherche

JEUNES INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

OU EQUIVALENT

pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants :

- Analyse, conception et développement de systèmes techniques complexes (transports, systèmes d'armes, télécommunications, etc).
- Recherche opérationnelle (études coût-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique).
- Analyse de systèmes, relations homme-machine.
- Traitement statistique des données.
- Optique théorique et électromagnétisme.

QUALITÉS D'IMAGINATION ET CRÉATIVITÉ PARTICULIÈREMENT APPRÉCIÉES

Env. C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra, 75001 PARIS.

CONCEPTION & DEVELOPPEMENT

Notre Société :
l'une des premières sur le marché de l'habitat.

Les produits concernés :
équipement de la salle de bains.

Notre recherche :

un INGENIEUR

apte à prendre en charge l'étude et le développement de nouveaux produits en relation avec le Service Marketing, le B.E. et les Usines.

Le profil :
INGENIEUR

Quelques années d'expérience chez un fabricant de biens d'équipement, intéressé par les problèmes d'esthétique industrielle.

Ecrire avec C.V. et prétentions No 79.153 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

RÔCHE

ROCHE BIOELECTRONIQUE

SERVICE ASSISTANCE TECHNIQUE INTERNATIONALE
recherche
pour assurer dans le monde entier l'installation et la maintenance d'équipements d'analyse biologique automatisés

JEUNE INGENIEUR ELECTRONICIEN

L'anglais est indispensable.

Le poste basé à VELIZY-VILLACOUBLAY suppose des déplacements très fréquents en France et à l'étranger.

Adresser CV, photo et rémunération souhaitée
M. BENOIT - Direction du Personnel
ROCHE BIOELECTRONIQUE
16-18, avenue de l'Europe
78140 VELIZY-VILLACOUBLAY

ETABLISSEMENT DE CREDIT
à long terme PARIS
recherche pour une activité de
Diagnostic technique et financier d'entreprises industrielles moyennes

UN INGÉNIEUR

Formation Grande Ecole, E.C.P., A.M., SUPELEC, etc., ainsi qu'une solide formation financière. Le candidat aura :

— acquis une très bonne expérience industrielle si possible au sein de P.M.E. complétée par une expérience en matière de gestion financière ;
— le goût, l'habitude des contacts à haut niveau et l'aptitude à la négociation.

Rémunération en rapport avec l'expérience

Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions, sous la référ. IC nº 79.813 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, totale discrétion assurée.

TRES IMPORTANTE SOCIETE
recherche pour la région sud de Paris

cadre financier

Diplômé d'Etudes Supérieures I.E.P. - SUP. de Co. ou équivalent.

Le titulaire sera chargé de la gestion financière d'opérations immobilières, de la mise en œuvre des plans de financement appropriés aux opérations projetées et d'en assurer le suivi dans la phase active.

Une expérience de quelques années est fortement souhaitée.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous la référence 7337 à :

OP organisation et publicité

La Direction Financière d'un important Groupe Européen de Construction Automobile recherche pour étoffer son équipe

contrôleur de gestion

afin de lui confier la responsabilité des analyses de rentabilité prévisionnelle des INVESTISSEMENTS à réaliser dans les différentes unités de Production, en étroite relation avec les services Méthodes. Il devra par ailleurs, assurer le suivi des réalisations, en contrôler les coûts face aux prévisions tout en assurant le dialogue avec les services techniques concernés. Ce poste conviendrait à des candidats âgés au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs ou Ecole de Commerce) et possédant 3 à 4 années d'expérience du même type acquise en milieu industriel.
Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la référence 456 M au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter rue de Vaugirard - 75015 Paris

CGI Compagnie Générale d'Informatique

société de services et conseil en informatique recherche pour son DÉPARTEMENT MINI-INFORMATIQUE

Ingénieurs

intéressés par les applications des micro-processeurs, débutants ou ayant 1 ou 2 ans d'expérience.

Dès leur entrée dans la société ils recevront une formation complémentaire en informatique.

La variété des activités (ingénierie, logiciel, mini informatique) et l'expansion permanente de la C.G.I. permettent d'assurer aux candidats les plus larges perspectives de développement de carrière.

Envoyez C.V. détaillé + photo à Madame SCHMUTZ. C.G.I. 84, Rue de Grenelle, - Paris-6e

Toute candidature sera examinée avec attention et recevra une réponse.

ORGANISME LOGEMENT ET ACTION SOCIALE A BUT NON LUCRATIF recrute

CADRE

pour assurer dans banlieue OUEST

DÉLÉGATION RÉGIONALE

Le candidat retenu aura :

- une formation supérieure ;
- de solides connaissances administratives, financières et comptables ;
- une expérience confirmée par l'exercice de responsabilités dans différents domaines de gestion de l'entreprise.

Les relations humaines complexes demandent :

- un excellent équilibre physique et moral ;
- un âge minimum de 40 ans ;
- la capacité de s'imposer par rayonnement personnel ;
- une grande disponibilité.

Envoyer lettre manus. C.V. photo prét. nº 79.624 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

BANQUE PRIVÉE 8e Arrdt

recherche

POUR DEVELOPPER SON DEPARTEMENT ETRANGER

RESPONSABLE Classe VI ou VII

Salaire en rapport avec les connaissances.

Adresser C.V., photo et prétentions, sous référ. D. 065, à ARCHAT, 34, boulevard Haussmann, 75009 PARIS, qui transm.

SOCIETE DU PIPE-LINE SUD-EUROPEEN
recherche

JEUNE CADRE

ayant 2 ou 3 années d'expérience pour SERVICE JURIDIQUE ET FISCAL (Sciences Po, licence en Droit). Langue anglaise nécessaire.

Ecrire avec C.V. et photo à S.P.S.E., 195, avenue Ch.-de-Gaulle, 92521 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex. Téléphone : 637-16-00.

DÉLÉGUÉ EN FRANCE
SECTEUR AUTOMOBILE

Première Entreprise Espagnole dans l'équipement automobile, feux et signalisation, cherche une personne ayant de bonnes relations avec le Service Achats des constructeurs d'automobiles français.

Ecrire en indiquant en détail les relations actuelles auprès des constructeurs et la possibilité de s'occuper comme médiateur pour développer les relations entre l'Entreprise Espagnole et le Constructeur Français.

Cette délégation sera compatible avec d'autres activités.

Conditions économiques : à convenir.
Toute la correspondance sera tenue en réserve absolue et sera retournée sur demande.

Ecrire à : Publicidad Gispert - Nº 15.849, Balmes, 10, Barcelonne-7. ESPAGNE.

DIRECTEUR DE ZONE

150.000 F

Notre société, dont le siège est à Paris, commercialise des produits de luxe, notamment dans le domaine de la parfumerie alcoolique et des produits de bain. 80 % de notre activité est tournée vers l'exportation.

Dépendant du Directeur Général, vous serez responsable de la France, la Suisse et l'Allemagne

Vous avez l'expérience de la distribution de parfums, de cosmétiques ou de produits connexes. Vous avez fait une Ecole supérieure de commerce, vous parlez l'Anglais et l'Allemand, vous êtes à la fois un bon gestionnaire et bon commerçant, vous avez l'expérience du commandement. En bref, vous connaissez votre métier.

Votre formation et votre réussite antérieure nous intéressent tout autant que votre personnalité.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3819

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
iBD

À qui nous avons confié cette recherche.

Importante société électronique proche banlieue Ouest

recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

— Diplômés grandes écoles ;
— Anglais courant indispensable, 2e langue souhaitable ;
— Expérience commerciale exigée si possible dans domaine composants de technologie de pointe ;
— Disponibles pour voyages courte durée France et étranger.

Adr. C.V., photo (retournée) et prét., nº 79.128, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

CISI COMPAGNIE INTERNATIONALE DE SERVICES EN INFORMATIQUE
recherche

ingénieur

ayant quelques années d'expérience du calcul en bureaux d'études (notamment en tuyauteries), pour calculs de mécanique industrielle, développements de programmes et assistance à la clientèle.

Lieu de travail région parisienne et déplacements à prévoir.

Adresser C.V. et prétentions à **CISI**, 35, boulevard Brune. 75014 PARIS.

Emplois et Carrières.

MATRA

recherche pour son service informatique de gestion

INGENIEUR SYSTEME

pour participer à la mise en place d'un système de télétraitement.

Une première expérience professionnelle d'un an ou deux serait appréciée.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence NK 376

MATRA R. KORFAN
B.P. Nº 1 - 78140 VELIZY

Importante Société Instrumentation
BANLIEUE SUD PARIS
recherche

INGÉNIEUR Position II

POUR SYSTÈMES TEMPS RÉEL

Solides connaissances LOGICIEL et MATÉRIEL SOLAR

Env. C.V. et prét. sous le nº 79.713 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui tr.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION SYSTEMES DIGITAUX
recrute à PARIS (PLESSIS ROBINSON)

INGENIEURS

SUPPORT LOGICIEL

débutants ou ayant 2 à 3 ans d'expérience sur mini-ordinateurs dans des applications commerciales/industrielles.

Anglais exigé.

Pour faire acte de candidature adresser C.V. et prétentions sous réf. DSD 978-601 à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale 5
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : (93) 20.01.01
ou se présenter à MM. ZISERMANN ou COUTURIER Stand SICOB No 3106 Zone A Niveau 3

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE

liée A UN GROUPE D'IMPORTANCE INTERNATIONALE
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

pour conseiller et animer les différents réseaux existants en matière de contrats d'assistance.
Une expérience sérieuse de la commercialisation des produits de grande diffusion est requise.
Base PARIS et déplacements PROVINCE.
Fixe + intéressement au chiffre d'affaires.

Ecrire sous nº 79.445 - CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS, en indiquant rémunération et résultats antérieurs obtenus.

---

compagnie de signaux et d'entreprises électriques

recherche pour son Centre d'Etudes d'ORSAY
(à 30 min. du Centre de Paris par RER)

PROGRAMMEUR-ANALYSTE

(HOMME OU FEMME)

pour applications micro-processeurs.

Formation DUT informatique.

Expérience souhaitée :
1 an en logiciel temps réel assembleur.

Larges possibilités d'évolution pour candidat dynamique.

13ème mois - restaurant d'entreprise - transport assuré par cars gratuits.

Envoyer C.V. détaillé à C.S.E.E. - Service du Personnel, ZA de Courtabœuf, avenue des Tropiques - 91400 ORSAY.

IMPORTANT CENTRE DE RECHERCHE
proche banlieue Sud
recrute :

pour son Département de **PHARMACOCINÉTIQUE ET MÉTABOLISME**

Un Collaborateur expérimenté en CHROMATOGRAPHIE LIQUIDE HAUTE PRESSION (H.P.L.C.)

Envoyer C.V. à nº 79.904.
CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Engineering recherche INGENIEUR D'AFFAIRES pour installation d'usines. Envoyer C.V. manuscrit à : O.C.I., 3, rue La Boétie, 75008 PARIS.

Cherche NOURRICE pour enfant 1 an, à 3 min. du R.E.R. à St-Maur. Tél. après 17 heures : 379-95-24.

COLLABORATEURS GRAND STANDING pour contact haut niveau. Possibilité partiel. Tél. heures bureau, 236-30-24/03-14.

PROMOTION LITTERAIRE recherche PSYCHOLOGUE traduct. livre américain en franç. TEL. : 500-42-10.

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS cherche pour Paris

TECHNICIEN RÉDACTEUR

niveau ingénieur
Le candidat,
à la fois imaginatif et concret, aura une expérience professionnelle d'au moins 3 ans en électromecanique et en optique. Adr. lettre manuscrite et C.V. avec prétentions sous référence nº T 765 651 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Niveau PUBLIC RELATION, pour situation grand standing. Ecr. référ. 376 M, M. Meunier, 149, r. St-Honoré, 75001 Paris.

Installateur stands expo. ch. AGENT TECHNICO-CCIAL ayant grande expér. clientèle et réalisation. Ecr. M. Hervier, 19, résidence du Parc, 93120 LA COURNEUVE.

ASSOCIATION DE DEFENSE DES CONSOMMATEURS ayant une importante activité d'édition cherche pour Paris

JOURNALISTE

compétent dans le secteur construction logement s'intéressant à d'autres secteurs d'activité. Anglais indispensable, 3 ans d'expérience professionnelle minimum. Envoyer lettre manuscrite et C.V. avec prétentions : nº T 765 650 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JAZ S.A. siège social recherche

PROGRAMMEUR GAP II

TRES EXPERIMENTE connaissant C.C.P. pour ordinateur IBM 3/15 D. Adressez candidature + C.V. avec si possible coordonnées téléphoniques à Chef du service informatique : Société JAZ, 19, rue Réaumur, PARIS-3e.

Pour renforcer son service recrutement, importante société Paris, recherche un

JEUNE COLLABORATEUR

Il a nécessairement : une première expérience professionnelle dans la fonction personnel, des aptitudes marquées pour les contacts humains, une tr. bonne connaissance de la langue anglaise. Les candidats intéressés, dégagés des obligations militaires ayant une formation supérieure sont invités à écrire (joindre C.V. + photo et indiquer dernière rémunération annuelle) en rappelant sur l'enveloppe la référence 8 148 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Société d'Etudes du Radant spécialisée dans l'étude et le développement de sous-systèmes radars recherche

INGÉNIEUR

Ayant expérience dans le domaine des antennes et circuits hyper fréquence (1 G.H.Z. et plus).
Ses responsabilités dans l'établissement de projets puis de leur réalisation l'amèneront à avoir de nombreux contacts avec les organismes Clients.
Rémunération importante.
Lieu de travail ORSAY 91400.
Ecrire : S.E.R., avenue de l'Atlantique, B.P. 39, 91402 ORSAY.
Discrétion garantie.

---

93 VILLE DE SAINT-DENIS
UNE PUERICULTRICE D.E. pour seconder Directrice de crèche.
UNE PUERICULTRICE D.E. pour service social
DES INFIRMIERES D.E.
Renseignements : 820-63-83 poste 370 ou 313.
Candidature à adresser au Bureau du Personnel.

offres d'emploi

RENAULT
Concessionnaire recherche
VENDEURS VN
QUALIFIES/CONFIRMES.
Tél. pour rendez-vous 387-55-79,
ETS CH. ESCOFFIER,
11, rue Forest, PARIS-18e.
Mo Place-Clichy.

IMPORTANTE ENTREPRISE
D'ÉQUIPEMENTS AÉRONAUTIQUES
région parisienne (91)
recherche :

INGÉNIEUR D'AFFAIRES

expérience indispensable dans les domaines :
— systèmes d'armes;
— stabilisation et guidage des engins;
— composants inertiels.

Le poste nécessite des déplacements fréquents de courte durée.
La connaissance de la langue anglaise serait très appréciée.

Ecr. avec C.V., photo et prét., no 4.241, à Publicités Réunies, 112, bd Voltaire. - 75011 Paris.

INFORMATIS
Pour projets internationaux
MITRA 15/125-IRIS 50-SOLAR
INGÉNIEURS LOGICIELS
3 à 4 ans d'expérience
PROGRAMMEURS
COBOL ANS - PLI.
26, r. Daubenton-5e. - 337-99-22.

IMPORTANT ORGANISME MÉDICO-SOCIAL
recherche
POUR CENTRE CHIRURGICAL 19e
INFIRMIERES JOUR
Emplois stables.

PANSEUSES
— Bonnes conditions travail ;
— Quarante heures hebdo ;
— Un week-end sur deux ;
— Avantages sociaux.
Se présenter 9 à 21, sente des Dorées, Mo Porte-de-Pantin.
Téléph. 202-22-26.

Clinique Mo GALLIENI rech.
FACTURIER (RE)
Téléph. 360-01-50.

Société de maintenance informatique banlieue EST recherche
TECHNICIENS
B.T. ELECTRONIQUE
— Connaissance dérouleurs ;
— Haut de gamme ;
— Anglais souhaité.
Envoyer C.V. et prétentions à A.M.P., sous référence 5.460/S, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS (15e), qui transmettra.

Société industrielle recrute pour son service
DEVELOPPEMENT

INGÉNIEUR

Formation grande école (exclusivement).

Il participera à l'amélioration et au développem. de procédés de fabrication.

Des connaissances dans les secteurs suivants seront demandées (et/ou) : physique générale, chimie, cristallographie, optique, mesures ds milieux industriels...

Ce poste conviendrait à des candidats débutants ou ayant quelques années d'expérience industrielle, de formation type Physique et Chimie de Paris, E.N.S.I...

Lieu de travail :
SUD SEINE-ET-MARNE.

Adresser C.V. et photo no 4.226, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

RÉDACTEUR EN CHEF
Pour revues professionnelles secteur commerce non alimentaire, connaissant gestion des P.M.E.
Téléphone : 766-04-60

IMPORTANTE SOCIÉTE recherche
INGÉNIEURS
GRANDES ECOLES
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Connaissant logiciel de base, contrôle de processus industriels sur mini-ordinateurs.

Env. C.V. et prét. no 79843, CONTESSE Publicité
20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

SEDAP
recrute
PROGRAMMEURS ET ANALYSTES-PROGRAMMEURS
EXPERIMENTES
Langage COBOL ou ASSEMBLEUR ou PL1.
Matériel IBM.
Pratique de l'OS.

PRÉPARATEURS
EXPERIMENTES
Matériel UNIVAC 1100 ou I.B.M.
Libres rapidement.

Téléphoner ou écrire à SEDAP, Tour Gamma D, 197, rue Bercy, PARIS-12e.
346-12-35 - M. GUILLAUME.

93100 VILLE DE MONTREUIL
recrute
pour ses services techniques
Un agent titulaire d'un D.U.T. économie-gestion ou équivalent.
Salaire net de début : 2 805 F.
Candidature à adresser à :
Monsieur le Maire de Montreuil
93105 MONTREUIL CEDEX.

Le Centre de Formation des personnels communaux recherche
UN INGENIEUR ANALYSTE
pour son service informatique.
Les personnes intéressées sont priées de téléph. au 567-40-00, poste 235 ou 236.

Société anonyme H.L.M. recherche
COLLABORATEUR ADMINISTRATIF
SERVICE CONSTRUCTION

Formation supérieure, niveau licence, expérience 2 ans société H.L.M. souhaitée.

Envoyer C.V. et prétentions à la DEMEURE FAMILIALE
251, boulevard Pereire
75017 PARIS

P.M.E. (40 personnes) rech.
COMPTABLE PRINCIPAL (E)
Expérience souhaitée bâtiment, second œuvre, très qualifiée, responsable service comptabilité (OBBO), payes, lois sociales et fiscales, bilan, libre immédiatement. Lieu de travail Le Thillay (18 km Paris).
Tél. 987-24-00

Recherchons
TECHNICO-COMMERCIAL ECLAIRAGISTE
expér. indispens. démarche bur. étude Paris, région parisienne, extension France prévue.
Fixe + Frais + Commission.
Ecr. C.V. + lettre manusc. av. prétent. à : ERCO-LUMIERE, 1, rue de Lille, 75007 PARIS.

La Direction départementale de l'équipement de Seine-et-Marne recrute pour assurer la gestion de ses moyens informatiques analyste-programmeur, formation D.U.T. informatique. Expérience professionnelle souhaitée. Poste de responsab. initiative. Pour tous renseignements, prendre rendez-vous en téléphonant au 437-91-42, poste 363.

secrétaires

AGENCE MARITIME
quartier Etoile
Chef de ligne
recherche

SECRÉTAIRE
URGENT

- Bilingue français, anglais ;
- Bonnes connaissances maritimes, lignes régulières, préférence U.S.A.

Travail varié et évolutif débouchant sur tâches à responsabilités.

Tél. pour r.-vs à M. RENARD ou M. DITRICH, 574-96-24.

représent. offre

SOCIETE BANLIEUE EST
recherche
V. R. P.
— 2 vendeurs matériel bur.
— 1 vendeur caisse enregistr.
pour secteur 94 et 77.
Env. C.V., photo et prétent. à A.M.P. sous réf. no 5462/S
40, rue Olivier-de-Serres,
PARIS (15e), qui transmettra.

capitaux ou proposit. com.

Voulez-vous être notre représentant en France ? Nous sommes une agence qui peut fournir tout ce dont vous avez besoin et résoudre tous vos problèmes : 4 Eskimos du Groenland ? Chercher grand-mère au Havre ? Observer quelqu'un à Lyon ? Nous faisons tout... Appelez-nous : Agentur für Ungewöhnliche Aufträge, München. Tél. 34-90-88, télex 05-216029, ou 22-24-9. Paris, téléph. 326-98-97 (Mrs. Reimer).

Affaire personn. pleine expans., bilan positif, rentabilité import., expér. 5 a., 11 magasins détail + entrepôt vte en gros clientèle hyper, centrale, etc., ch. emprunt rembours. en 5 a. Faire offre no T 8.180 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

Agriculteur recherche personne disposant capitaux pour achat foncier. — Téléph. (35) 96-74-70.

CESSION DE PARTS d'une importante société réunionnaise. — Ecr. no 8.016, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

RECHERCHE
contacts commissionnés pouvant procurer travaux d'agencement de cuisine. — Téléph. 020-35-14.

PME-PMI vous recherchez
UN PARTENAIRE
DES FINANCEMENTS
ENTEX. 970-20-01

autos-vente

5 à 7 C.V.

Collaborat. Simca-Chrysler vend HORIZON G L S, 15 avril 1978, 4.500 km., bleu métallisé, toutes options. Tél. domicile, le soir : 974-84-74. Bureau : 965-40-00, poste 40-75.

Peugeot 304 break, 1971, très bon état, peinture métallisée neuve. Prix 6.500 F. Téléphoner heures bureau, de 8 h. à 17 h. et le soir : 627-25-26.

8 à 11 C.V.

PARTICULIER VEND
B.M.W. 2002
Première main, très bon état, 96.000 kilomètres. Prix 12.000 F. Téléph. 973-33-85.

+ de 16 C.V.

PORSCHE CARRERA 3 L
Nombreuses options, 20.000 km. Téléph. 828-98-45.

Vds FERRARI 308 GT 4, juillet 1975, 30.000 km., vert métallisé. Prix 80.000 F. — Tél. 677-26-95.

divers

LEYLAND Montparnasse
VOUS PROPOSE
ses nouveautés Salon 1979
ROVER 3500-2600
JAGUAR ET MINI
49, bd du Montparnasse, Paris-6e.
548-97-69 - 222-91-16.

VOITURES DIRECTION

604 TI, TO, aut., ttes opt., 78.
604 TI, TO, 5 vit., ttes opt., 78.
604 TI, TO, métallisé, 0 km. 78.
604 SL, autom., réfrigérée, 76.
304 Diesel, métallisé, 78.
104 SL 6, métallisé, 78.
104 GLS, 78.

Ets GRANDCHAMP, 588-73-60.

demandes d'emploi

DIRECTEUR GENERAL ADJOINT d'une société productrice et distributrice de biens de consommation (C.A. 250 millions de Francs) désire assumer une responsabilité de

DIRECTION GENERALE

pour promouvoir le développement et la rentabilité d'une entreprise (industrielle, commerciale ou de services) quelle qu'en soit la dimension

- *48 ans. Formation supérieure et Business School.*
- *Gestionnaire dynamique de très haut niveau, est convaincu qu'une entreprise ne se justifie que si elle est rentable ; place néanmoins les relations humaines en tête de ses préoccupations.*
- *Maîtrise parfaitement l'ensemble des problèmes économiques et financiers de l'entreprise. Utilise les méthodes modernes de management et de marketing.*
- *Pratique courante des négociations à l'échelon le plus élevé ; grande expérience des relations avec les partenaires sociaux : syndicats, organismes patronaux et Administration.*

Ecrire à no 78723 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CADRE MOYEN, 48 ans

recherche situation stable PARIS ou proche banlieue, 7 ans d'expérience EXPLOITATION INFORMATIQUE (IBM-3) très bonne expérience TRAVAUX ADMINISTRATIFS et comptabilités stocks, clients et fournisseurs acquise dans une Société Holding, multinationale.
Dynamique, bon chef d'équipe.
Disponible de suite.
Possibilité prendre contact immédiatement.
Ecrire sous le no 78.649, à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

DIRECTEUR TECHNIQUE
en Réalisations Industrielles

- expérience de la gestion, d'importants travaux au niveau international ;
- 48 ans, formation architecte ;
- homme de contact, excellent négociateur ;
- maîtrise anglais et espagnol ;

cherche situation
éventuellement MISSIONS courtes ou longues durées.

Ecrire no 3.119 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e.

CADRE F. 45 a. form. Sc. Po droit. Exp. réc. gestion assoc. profession., org. syndicale. Exp. rel. publ. presse. Libre de suite. Ecr. no 3 094, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Amérique du Sud CADRE 40 a. offre 15 ans d'expérience gestion d'exploitations industrielles en Amérique du Sud pour poste DIRECTION Brésil, Argentine de préférence. Ecrire 4242 HAVAS BAYONNE.

F. diplôme aide-documentaliste, réf., ch. poste, préfér. presse, domaine social ou artistique. Ecr. no 3 110, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dipl. I.E.P., D.E.S., Sc. Po. Exp. 3 ans d'enseignem. supér. étranger. Etudierait ttes prop. Ecr. no 3 109, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

F. 46 ans, expérience sociale, industrielle. Connaiss. générales droit, cherche emploi rég. parisienne ou bref. Libre de suite. Ecr. no 3 108, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

SECRETAIRE confirmée sténodactylo, notions anglais, aide-comptable, rech. place stable. Mme SCHLAYEN, T. 076-21-93.

JEUNE JOURNALISTE
25 ans, cherche emploi PARIS
REDACTEUR ou SECRETAIRE DE REDACTION
PRESSE ou EDITION.
BNE EXPER. DU SECRETAR.
Ecr. no T 8.111 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR ADMINIST.
logistique administr. des ventes, 10 a. expérience multinationale, rech. sit. PARIS, BANLIEUE. Ecr. no T 7.953 M, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

JOURNALISTE
licencié en droit + formation scientifiq. + 15 ans exp. profes.
Rubriques : alimentation, santé, consommation,
cherche collaboration régulière dans mensuel ou hebdo.
Ecr. no T 8.175 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

CADRE EXPORT
44 ans, CNAM + ISA, anglais, arabe, fte exp. bât. et dérivés, introd. Moy.-Or., rompu relat. intern. export., fin. et droit internat., ch. p. opérat. hte resp. Ecr. no 3.118, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL
36 a., resp. serv. import. biens d'équ. pend. 10 a., ch. p. équiv. Ecr. no 3.113, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DIRECTEUR
TECHNICO-COMMERCIAL
Ingénieur expérimenté pour animer ou créer Service administratif publicité et réseau de vente France et export.
Préférence construction électro-mécanique.
Très sérieuses références pour poste de confiance.
Ecrire no 64.025, HAVAS CONTACT, 156, boulevard Haussmann, PARIS (8e).

J.F. 24 ans, célib., maîtrise Sc. Eco, gestion entreprises, ch. emploi avec formation ttes régions. - Ecr. : Mlle Carole BERENGUER - 17, rue Mailly, 66000 PERPIGNAN

Ancien rédacteur en chef, diplômé études supérieures de journalisme, licencié en théologie, connaissant le grec moderne, cherche emploi. - Ecr. : Constantin PAPADOPOULOS 15, rue Danton (92) VANVES

J.F. 31 ans, doctorat en sociologie, diplômée institut statistiques université de Paris. Espagnol, anglais, 7 ans recherche (urbanisme), exp. gestion, journalisme, étudierait propositions édition, journalisme, urbanisme. Sud-Est France.
SIMONET
14, boulevard Victor-Hugo
78100 Saint-Germain - 963-24-74

CADRE ETABL. FINANCIER crédit bail immob. Lic. droit. Dipl. IEP, 12 a. pratique secrét. général, science juridique et administrative cherche fonction similaire dans secteur banque, assurances, sociétés immobil. ou autres sociétés.
Ecr. no 3098, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 PARIS-9e

---

J. Fme 23 a., DEUG, SC. ECO, Ecole du Louvre, angl. et esp. courant, ch. pl. st. préf. dans galerie d'art ou édition littéraire artistique à mi-temps. (Pt. secrét. et intérim s'abst.) Ecr. no T 08171 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Française 30 ans, excell. présentation. Angl., esp., portug. courant, gde expér. galerie d'art et relations publ. Libre voyager, ch. sit. intér. d'un niveau élevé. Ecr. Mme A. AFLALO, 55, rue Sedaine, Paris-11e.

Retraite Affaires étrang. parle, écrit anglais, russe, polonais, arabe + expérience 17 ans télex international et télétypes, ch. emploi même tps partiel, temporaire, mi-temps ou de nuit. Téléphone : 287-56-80.

Hme 44 ans, niveau universit., actuell. cadre dans une banque (8 ans), sens des affaires et des responsabilités, examinera toutes propositions de poste basé Rome/Milan/Bruxelles.
Ecr. no 7997, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

PROJETEUR
COLLABORATEUR D'ARCHITECTE
23 ans, 4 ans d'expér., recherche place stable, libre de suite. Projets, permis de construire, exécution, décoration intérieure. HONNET, 75, r. des Mourinoux, 92600 ASNIERES. Tél. : 790-99-71

J. F., 31 a., lic. psycho., bibliot. document., bne rédact. dactylo débutante cherche poste stable. Ec. no 2777, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

J.F. 31 ans, maîtrise de droit, 5 ans d'expérience professionnelle assurances et bâtiment, anglais courant, ch. situation, libre de suite. Ecrire no 007979 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

JEUNE HME 19 ans, BAC, SERIEUX, rech. emploi. - Tél. 266-63-44.

J. F., 28 a., maîtrise japonais, trilingue jap.-angl.-franç 3 a. Japon, exp. enseignement, interprétariat, traductions, étudie ttes propos. secteurs relations publiques, tourisme, mode. Peut se déplacer étrang. Ecrire : Mlle Angeloni, 71, bd de Grenelle, 75015 PARIS.

Jne étudiante anglaise, 18 a., rech. place au pair dans famille française à Paris pour environ six mois à partir d'octobre. - Veuillez adresser détails à Mlle A. Burgh, 90 Kidbrooke Grove, Londres S.E. 3 Angleterre.

Diplômée philosophie, licence 1976, maîtrise 77, anc. I.P.E.S., prépar. CAPES et agrégation, ch. poste enseign public, privé ou format. professionnelle, emploi dans service littéraire maison d'édition ou journalisme.
Ecr. à T 08.128 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

cours et leçons

PROFESSEUR ANGL. EXPERIMENTE DONNE COURS TS NIVEAUX. — Téléph. 542-63-44.

traductions

Demande

Exécutons toutes **TRADUCTIONS**
TÉL. : PARIS. 526-40-55.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

Ve - TOURNEFORT
appartement de charme, 2 Pièces, 50 m2, cuisine, S. de B. Particulier à Particulier.
Téléphone : 337-88-20, le soir.

SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS
bel immeuble 4 Pces, gde cuis., poss. bains, dressing, conft, tél., 4e étg., esc. C, 42, r. du Dragon, jdi, vdi, sam., dim., 14 à 18 h.

MÉTRO PASTEUR
Part. vd ds imm. gd standing, neuf, 5 Pces, 142 m2, 950.000 F.
Téléphone : 734-83-59.

PLACE ST-ANDRÉ-DES-ARTS
Propr. vd ds immeuble P. de T. APPT LIBRE, 135 m2, balcon, et même imm. APPT OCCUPE, 110 m2. - Téléphone : 723-49-93.

RUE VERNEUIL
Très bel imm., ascens., jardin, STUDIO, entièrement rénové : 160.000 F. Téléphone : 522-95-28.

FÉLIX-FAURE
3 Pièces, classique, soleil, bon imm., 350.000 F, crédit possible. Voir mercredi, jeudi, 14-19 h., 77 bis, R. ENTREPRENEURS.

MONTPARNASSE
BEL ATELIER D'ARTISTE
avec APPART. 206 M2, tout cft, 7e et dernier étage, balcon et garage. PRIX : 1.400.000 francs.
JEAN FEUILLADE : 566-00-75.

EXCEPTIONNEL
DUROC. Bel imm. bourgeois : liv. + chbre, TEL., cave. REF. NEUF. Propriétaire : 325-75-42.

PARC MONTSOURIS, 6e et dernier étage avec ascenseur, GD 2 PIECES 44 m2 dans immeuble correct. Sanitaire à prévoir. Visites souhaitées le 21-9, de 10 heures à 19 heures, 20, avenue de REILLE

ALESIA - Grand et beau studio 38 m2, confort, 7e ét., ascens. Vue imprenable. Prix total : 165.000 F - URGENT
PROMOTIC - 322-15-89

PARIS (6e) - A vendre appt de 80 m2, rue de Cicé, 5e étage avec balcon. Cave. Débarras.
Me LEMAIRE, Notaire, 62140 HESDIN

PORT-ROYAL - Bel appartem. Bon standg, gd living double + 1 chbre 60 m2. Totalement restauré. Bel immeuble bourgeois avec ascens. Px total 395.000 F. Libre de suite - 322-11-68

DUROC
Livg + chbre, cuisine équipée, bains. Bel imm. - 567-22-88.

5e GRAND STUDIO
sur jardin + cave voûtée habitable, 59 m2 dans rénovation de classe.
URGENT - De 14 h à 18 h : 28 bis, r. du Cardinal-Lemoine

18, RUE VALADON
Studio, cuisine, wc, s. d'eau, 1er ét., 25 m2 environ. Téléph. 106.000 F - CE JOUR, 15/17 h.

RUE VANEAU - Atelier artiste, tout confort 60 m2.
Téléphone : 355-61-58

15, RUE LA CLEF Du studio au 6 p.
325-32-77 et 271-72-80

15e Imm. neuf, magnifique 100 m2, parking.
Prix 700.000 F, frais de notaire 2,50 %. - 734-36-17.

MAUBERT STUDIO à rénover
95.000 F. - 325-75-42.

ARAGO Grand 3 P. récent.
420.000 F. - 280-07-07.

ST-JULIEN-LE-PAUVRE
5, RUE FREDERIC-SAUTON
Petit immeuble entier restauré
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros œuvre et aménagements TRES SOIGNES
Sur place jeudi et vendredi de 14 h à 18 h 30, ou 755-98-57.

PROX. ST-GERMAIN, SOLEIL
BALCON Etage élevé, calme, asc.
5 P., 3 bains, lux. ODE. 42-70.

BAC Immeuble 18e siècle
Charme, 4 pièces, tout confort.
MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

DUPLEIX Pierre de taille 1er étage, calme
4 P. tout confort, 450.000 F. 21 et 22, de 11 à 16 h : 7, RUE CLODION

GOBELINS Immeuble classé GD LIVING
+ 2 CHBRES + cave voûtée reliée à l'appart. Caractère.
530.000 F. - 325-99-90.

GOBELINS Beau 2 p., 50 m2, récent, 280.000 F.
Cause départ - 322-15-89.

JAVEL Imm. pierre de taille VUE SUR SEINE
GD 4 P. TT CFT + service.
Urgent cause succession.
620.000 F. Mme Toppo, 783-62-74

Paris Rive droite

LA PIERRE RESTE
LE MEILLEUR PLACEMENT
dans petite résidence 5 étages, pierre de taille, couverture ardoise, reste à vendre :
4 APPARTEM. DE 2 PIECES depuis 247.800 F ;
1 STUDIO, 175.800 F.
Vendredi, samedi, 14 h.-18 h. 30, 106, RUE DES MOINES (17e).

BON XVIIe, très grand standing.
— DUPLEX somptueux, séjour 45 m2, 3 chambres, 2 bains, terrasse, 1.250.000 F ;
— Séjour 45 m2, 2 chambres, 2 bains, terrasse, 850.000 F.
Téléphone : 380-21-77.

9e, près rue Ballu, beau 3 pces, téléph., 5e étage, terrasse, soleil. 297.000 F. Téléphone : 280-23-25.

PRES BD DE COURCELLES : rue calme, imm. gd standing, appart. 260 m2, chbre de bonne, cave, 3e étage, ascens. Possibil. parking. - Téléphone : 296-86-34.

DAUMESNIL. Plein soleil, beau 3 Pièces, entr., cuis., tt cft, asc., balc., 285.000 F. Tél. : 345-82-72.

R. A.-Denetter, très beau 50 m2, tout confort, immeuble de standing, 265.000 F. Tél. : 278-89-48.

POINCARE - KLEBER
dble living, chbre, CHARME : 385.000 F. EICHER : 359-99-69.

13, PLACE DES VOSGES, du studio à l'appartement de prestige. Tél. 325-32-77 et 271-72-80.

RARISSIME
DEVANT BOIS DE BOULOGNE
magnifiq. appt. vérit. duplex de 180 m2 env., 7 m. ht s/plaf. env.
TEL. : 758-12-40, POSTE 348.

AVENUE GOURGAUD
170 m2, très belle réception + 4 chambres, 2 bains + chambre de service. - Tél. : 887-97-81.

160, BD PÉREIRE
living, 4 chambres, 2 bains : 180 m2, dernier étage, avec balcon. Ce jour, 14 h. 30 à 17 h.

18e Bel appart. 3 PIECES, cuis., s. d'eau, wc, 4e ét. Soleil. IDEAL PLACEMENT. S/pl. jeudi 21-13 h à 19 h 30 : 17, RUE DE SUEZ

SACRÉ-CŒUR
Par propriét. ds imm. rénové
2 P. entrée, cuisine, bains, wc, placard, calme, soleil, sur jardin. Visite jeudi, vendredi, samedi, 13 à 17 h : 6, rue MAURICE-UTRILLO ou tél. 359-01-49

IDEAL PLACEMENT
STUDIOS A partir de 74.000 F
Location et gestion assurées.
Crédit possible 80 %.
256-26-01 - 256-02-64

BOULEVARD HENRI-IV
Bel immeuble pierre de taille, ascenseur et chauffage central
4 PIECES 150 m2 environ ETAT MOYEN
6 PIECES 200 m2 environ EXCELLENT ETAT
755-98-57

MONTMARTRE 4e étage
sans asc. duplex atelier artistes + chbre aménagement exceptionnel, terrasse, vue tout Paris. Vis. jeudi, 66, rue Lepic, de 12 à 17 h. ou tél. : 254-19-75.

LES HALLES
LUXUEUX ET ORIGINAL DUPLEX 70 M2
« TERRASSE VERDOYANTE »
DORESSAY. 548-43-94.

WAGRAM COURCELLES
17e Bel imm. Poss. profes. libérale. Grand 7 P. ét. élevé. Voir jeudi 21 (12-17 hres). 111, RUE DE COURCELLES.

A RENOVER 3 250 F LE M2
REPUBLIQUE, 5 P., ch. serv. 5e étage, balc. Vue dégagée SUD. 325-77-33.

SAINT-AUGUSTIN 3 et 5 P. Gd standg.
325-32-77 et 271-72-80.

Région parisienne

NEUILLY CH.-LAFITTE Living double, 2 chbres, tt. cft, standing, état neuf, 790.000 F. - 266-32-35.

VERSAILLES R.D., appt récent, gd stdg, 110 m2, 5 P., terrasse 45 m2, 2 S. de B., cave, park. Prix 650.000 F. Tél. : 955-89-47.

COURBEVOIE, rue Baudin, splendide appartement 100 m2, standing, grand séjour avec balcons, cuisine entièrement aménagée, 3 chambres, S. de B., cave + box voitures. Prix total 443.300 F, traite avec 75.000 F comptant, long crédit.
TURPIN - LES PEUPLIERS
LE RELAIS DU MIEL
5 km. sur RN 7 Montargis.
Téléphone : 16 (38) 85-22-92 ou après 19 heures
16 (38) 92-32-33, 24 h. sur 24.

BOULOGNE, près Mo, immeuble récent, plein soleil, balcon, étage élevé, séjour double + 2 chambres, cuisine, S. de B. + cabinet de toilettes avec douches.
ROUSSEL : 620-36-49.

Montgeron (91), petit immeuble, standing, 2 Pièces, cuisine, S. de B., 50 m2, balcon, cave. 942-27-27, après 19 heures.

LYCEE ENGHIEN
1) Lux. résid., lux appt 120 m2, garage, parking, 750.000 F;
2) Imm. nf, 4e et dern. étage, asc., sél. + 3 chbres, 2 bains, terrasse 14 m2, 2 parkings. 550.000 F. Téléphone : 989-31-74.

---

94 - SAINT-MANDÉ
Résidence JEANNE DU LAC, 20-22, rue Jeanne-d'Arc, à 200 m. du bois de Vincennes.

Luxueux immeuble en PIERRE DE TAILLE
STUDIOS et 5 PIECES
vastes loggias, terrasses, jardins privatifs.
PRIX FERME ET DEFINITIF à la réservation.
LIVRAISON EN COURS
Sur place tous les jours, de 11 h. à 19 h., sauf mardi, ou SOGECOM, 544-38-78.

SENLIS
sur jardin, dans la ville, somptueux duplex, 6/7 Pièces, 133 m2. Prix : 320.000 F. De 14 à 19 h., Téléphone : 16-4 453-19-64.

BOULOGNE proximité BOIS
Gd sél., 3 chbres, box + park.
730.000 F. - 539-67-52.

NEUILLY Avenue Sainte-Foy Ravissant studio, kitch. éq., bains, wc, ds petite construction indépend. Jardin. 130.000 F. - Tél. 755-82-30.

Province

GRENOBLE Part. vend 5 P. + cuisine, 120 m2, stand. ds parc, ét. élevé, calme, garage. Tél. 16 (76) 88-50-15.

appartem. achat

Rech. appts 2 à 5 Pces, PARIS, préf. rive gauche, avec ou sans travaux. Urgent. Paiem. compt. chez notaire. - Tél. : 873-20-67.

Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e) - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Part. cherche bel appartement ou villa de caractère : Antony ou Bourg-la-Reine, proche Mo, calme, 900.000 F maxi. 010-29-78.

MICHEL ET REYL
URGENT - RECHERCHE
5/7 P., tt cft, 8e, 16e, 17e, rive gauche, Neuilly. Tél. : 265-90-85.

appartements occupés

XIe - FG DU TEMPLE
Immeuble entièrement restauré, sur cour-jardin, façade élégante avec statues, 3 Pièces, confort, 46 m2, 3e étage, parfait état. Occupé couple soixantaine. Remarquable placement différé 110.000 F. Téléphone : 227-32-62.

Boutiques

2 petits centres commerciaux PARIS et banlieue Nord.
Ts commerces - Tél. : 720-00-57.

COURBEVOIE, prox. gare, sup. bout. 40 m², ét. nf, loyer 2.300 F, sans pas-de-porte - 607-20-00.

bureaux bureaux

PRÈS NEUILLY
Petit immeuble récent
Rez-de-chaussée - Location 3-6-9
850 m2 dont :
BUREAUX 280 m2
ENTREPOTS QUAI
Sous-sol
5 lignes téléphone
H.T. F 21.000 mensuels
C.O.F.I.M.I.
Sur place tous les jours sauf samedi.
Visite 15 heures à 17 heures
14, rue Ernest-Cognacq,
92300 LEVALLOIS - 757-40-85.

---

1 à 20 Bureaux tous quartiers.
Locations sans pas-de-porte.
AG. MAILLOT. ST-LAZARE **293-45-55**

fonds de commerce

NEUILLY. Bail à céder sur avenue face métro, 80 m² + 40 m² *sous-sol,* tout commerce, sauf restaurant. Téléphone 747-47-68.

BUTTES-CHAUMONT, vds dir. fonds Porcelaine, orfèvrerie, lampes, bijoux fant., cadeaux, vitr. mod., petit loyer, réserve. CA 170.000 à dév. Prix : 90.000. Tél. : 205-90-09.

locations ventes

CAPITAL
135, rue du Mont-Cenis, Paris-18e, immeuble neuf, pierre de taille, jamais habité :
STUDIO
à partir de 1.350 F par mois,
3 Pièces, 3.150 F par mois,
5 Pièces, 4.000 F par mois.
RECUPERATION INTEGRALE DES LOYERS.
Sur place, tous les jours, sauf dimanche, de 14 à 18 h. 30.
Téléphone : 254-13-48.

locaux commerciaux

Z.I. SENLIS
— 4 000 m2 couverts ;
— 200 m2 de bureaux ;
— 10 000 m2 de terrain clôturé.
Embranchement particulier S.N.C.F.
Telex - Téléphone.
3 ponts-roulants 10 et 5 tonnes.
Vaste parking.
Location en totalité ou par lots.
Possibilité d'assurer manutent. et gestion de stock.
Pour tous renseig., téléphoner au 16 (4) 453-40-55.

PARIS-SUD 13e
A LOUER 3.000 M2, en un ou deux lots. Tous commerces. — Conviendrait cours professionnels. — Téléphone : 720-62-86.

5e - Mo CENSIER
POUR INVESTISSEUR
A vendre, ds immeuble récent, local cctal 98 m², 615.000 F. Loué bail 3X6X9, rentabilité 10 %. GIP, 260-39-11, p. 220.

locaux indust.

Z.I. de Chennevières 94 leasing 10 ans, à céder locaux indust. neufs, terrain 5 100 m2 entrepôts 1 007 m2, bureaux 500 m2. TEL. : 933-90-52.

locations non meublées Offre

Paris

Mo ARGENTINE - Très agréable 4 p., cft, 80 m2 (dble living + 2 chambres). Tél. Vis. sur place : jeudi 21, de 14 à 16 h. 41, av. de la Grande-Armée, 5e étage gauche. Tél. le matin, SEGECO - 522-69-92

MURAT - Original 2 pces, tél., cuisine équipée, parking, balc., 1.900 F + ch. ANGE 705-75-75

18e - Pptaire direct. à part. loue ds bel imm. p. de t., bon standg, appt de caractère, tr. bon ét., tt cft, chff. indiv. gaz. Tél. Libre oct. 78, 130 m2 largem. dégagé gde galer., 5 p., s. bns + cab. toil., 5e ét., asc. 2.270 + ch. Téléph. : 606-16-64

11e BEAUX STUDIOS Cuis. équipée, bains. 750 et 800 F. - 766-29-02.

Région parisienne

BOULOGNE Mo Marcel-Sembat
Dans résidence appt 2 P. tt cft libre immédiatem., 1.485 F c.c. Tél. 874-77-04.

VILLA - R.E.R. Joinville
Réception 80 m2 + 4 ch., cuis. équipée, 2 bains. Terrasse de 130 m2, chambre serv. Gd gar. Jardin. 8.000 F - 359-12-96

Pte Charenton, face Bois Vincennes, 3 p. 68 m2, ent., sél., 2 ch., s. bns, débar., cave, ch. c. ind. Tél., 5e ét. ss asc., 1.200 F ch. compr. Ag. s'abst. Tél. 904-36-02

BOULOGNE Mo Marcel-Sembat
Dans résidence, APPTS 2 P., tt confort, libres novembre 1978. 1.462 et 1.619 F charges comp. Tél. 874-7704.

locations non meublées Demande

Paris

Etudiant ch. chambre tt conft, max. 550 F/mois, 5e, 6e, 7e, 13e, 14e, 15e arrdts.
Ecr. no 6104, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

Prof. ch. 2 pces, calme, clair, rive gauche - R. GREENBERG, tél. : RIC. 61-17 (heures bur.)

JEUNE COUPLE
ch. 2 p., cuis., tt cft, PARIS. Ecr. à 6090, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

CABINET HERMES (7e)
rech. pr Ambassade 4, 5, 6 P. URGENT - 551-91-93

Région parisienne

VAL-DE-MARNE
Rech. appt 4 pces, tout confort. Tél. après 20 h au 885-46-58

Etudes cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garanti 4.000 F max. - 283-57-02

locations meublées Offre

Région parisienne

CLAMART - Chambre meublée à louer, tout confort, pour étudiant - Téléphone : 642-14-28.

Province

Arcachon Loue pr 7 à 8 mois 3 p. neuf, vue mer, petit imm. 4 ét. Tél. 668-01-34.

Etranger

Loue appt grd standing, Alger. Ecr. no 3089, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

locations meublées Demande

Paris

Pour P.-D. G. et DIRECTEURS
Cie SUISSE 4 à 6 PIECES standing
rech. direct par propriétaire.
Heures bureau : 555-84-23.

INTERNATIONAL HOUSE
Rech du STUDIO au 6 PIECES
Pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE
556-17-49

Cherchons Studio pour deux, 5e, 6e, ou chambre pour une, proximité hôpital de Garches. Prix max. Studio 900, Chambre 500. Tél. : 774-71-02, apr. 19 h.

Médecin yougosl. en stage à Paris pour 3 mois, rech. studio meublé, Paris 9e, 17e ou 18e. Ecr. no 6103, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

---

2e ARRDT - Rue du Sentier
Gérant vend immeuble de rapport. - Excellent placement.
Téléphone : 271-63-13

Région parisienne

EMBASSY SERVICE rech. direct. stud. ou appt Paris, villa banlieue Ouest - 265-67-77

VOIR LA SUITE DE NOTRE IMMOBILIER PAGE SUIVANTE

CARNET

Mariages

— Mme René GARLOT,
M. et Mme Marcel JUHEL,
ont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,
Patrice et Christine,
qui sera célébré le 23 septembre, en l'église Saint-Aubin, à Houlgate.

Décès

JEAN BENOIST

— Le président,
Les administrateurs et le personnel de la Compagnie Paris-Orléans,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jean BENOIST,
président d'honneur
de la Compagnie Paris-Orléans,
président-directeur général
de 1947 à 1968,
maître des requêtes honoraire
au Conseil d'Etat,
commandeur
de la Légion d'honneur
à titre militaire,
croix de guerre 1914-1918,
médaille de la Résistance,
survenu le 7 septembre 1978.

[Né en 1886, Jean Benoist était le fils de Charles Benoist, homme politique et écrivain monarchiste, précepteur du comte de Paris, décédé en 1936. Auditeur, puis maître de requête au Conseil d'Etat, Jean Benoist a fait une grande partie de sa carrière à la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans qu'il a présidée en 1941.]

— *On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de*
M. Bertrand CHATEL de BRANCION,
dans sa trente-septième année.
Le service religieux aura lieu le jeudi 21 septembre, à 10 h. 30, en l'église de Neuf-Marché (Seine-Maritime).

— Mme Jean Chaigneau, son épouse,
M. Jean-Philippe Chaigneau,
M. et Mme Jean-Dominique Chaigneau,
M. et Mme Charles Harary de Mazelles,
M. et Mme Philippe Demazel,
ses enfants,
M. Antoine Chaigneau, son petit-fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Jean CHAIGNEAU,
survenu à Caen, le 10 septembre 1978.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.
63, avenue Foch,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Le directoire et l'ensemble du personnel de la société Lurgi S.A. ont l'immense regret de faire part du décès de leur président,
M. Jean CHAIGNEAU,
survenu à Caen, le 10 septembre 1978, quelques semaines de son départ en retraite.
127, bureaux de la Colline,
92213 Saint-Cloud.

— Mme Georges Coulet,
Noël et Marie-France Coulet,
Martine, Lise et Cyrille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Georges COULET,
avocat honoraire,
ancien bâtonnier,
survenu à Aix-en-Provence, le 14 septembre 1978, dans sa soixante-douzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité familiale.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
24, cours de la Trinité, Aix.

— Mme René Laforêt, son fils Jean et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de
M. René LAFORET,
agrégé de mathématiques,
docteur en droit,
professeur honoraire
du lycée Henri-IV,
survenu le 11 septembre 1978, à l'âge de soixante-dix-huit ans, à l'hôpital de Châteauroux.
Les obsèques ont eu lieu le 14 septembre dans l'intimité à Vigoux (Indre).
31, rue Varengue,
92340 Bourg-la-Reine.

— Nîmes, Paris.
M. et Mme François Penchinat,
M. et Mme Jean Dubuisson,
M. et Mme Antoine Penchinat et leurs fils,
M. et Mme Bruno Penchinat,
M. et Mme Vincent Penchinat,
M. *Rémi* Penchinat,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Albert PENCHINAT,
née Gilberte Miaulet,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, survenu le 16 septembre 1978, à Paris.

« Il n'y a pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ceux qu'on aime. »
(Jean, XV, 13.)

Les obsèques ont eu lieu à Nîmes dans l'intimité familiale.
34, rue Pasteur, 30000 Nîmes.
39, rue d'Assas, 75006 Paris.

— Les familles Tugault ont la douleur de faire part du décès de
Mme TUGAULT,
née Yvonne Haranger.

La cérémonie religieuse a eu lieu le lundi 18 septembre en l'église de Saint-Germer de Fly (60), suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille.

Remerciements

— Paul et Patricia Chemla
Et leur famille,
remercient toutes les personnes qui leur ont adressé leurs témoignages de sympathie lors des décès de leurs parents,
Me et Mme Roger CHEMLA.

Anniversaires

— Pour le dixième anniversaire du décès de
Jean LAVAYSSE,
une affectueuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

— Le 20 septembre 1963 disparaissait
Pierre de LESCURE.
En ce quinzième anniversaire, tous ceux qui l'ont connu et qui l'aiment se souviennent.

« Nul de nous ne vit pour lui-même et nul ne meurt pour lui-même. »
(Rom., XIV, 7.)

— Il y a deux ans quittait ce monde, à vingt-sept ans, le
docteur
Jean-Claude PERTINAND.
Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu ou aimé.

— René, son époux, ses intimes, ses parents, amis, ses anciennes élèves, ses collègues de l'APEMU, demandent à celles et ceux qui la connurent, l'aimèrent, une pensée pour le dixième anniversaire de la mort de
Emmy THOMAS Coële,
née Labrouche.
Aix, Lurs.

Visites et conférences

JEUDI 21 SEPTEMBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 58, rue d'Hauteville, Mme Legregeois : « L'hôtel de Bourrienne ».

15 h., 47, rue des Ecoles, Mme Puchal : « Le quartier de l'Université : les collèges de la Renaissance ».

17 h., Grand Palais, entrée de l'exposition, Mme Saint-Girons : « Tapisserie de Scipion », d'après Jules Romain (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 35, rue de Picpus : « Histoires révolutionnaires dans le cimetière de Picpus ».

15 h., façade église Saint-Etienne-du-Mont, Mme Hager : « Quartier Mouffetard, Saint-Etienne-du-Mont et Saint-Médard ».

15 h., métro Etienne-Marcel : « Cour des miracles, tour de Jean-Sans-Peur et Halles » (A travers Paris).

15 h., métro Cardinal-Lemoine : « Vestiges et souterrains de la Montagne Sainte-Geneviève » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 1, place Monge, Mme Anne Ferrand : « Rue Mouffetard et hôtel Scipion-Sardini ».

15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Parc de Chateaubriand et quartier de l'Observatoire » (Histoire et archéologie).

14 h. 15, gare Saint-Lazare, au monument aux morts : « Le poste d'aiguillage de la gare Saint-Lazare »

15 h., rue du Sommerard, entrée du musée : « Le musée de Cluny » (Paris et son histoire).

15 h., 17, quai d'Anjou : « Hôtel Lauzun » (Tourisme culturel).

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

PRESSE

M. LECAT : pour la reconnaissance du secret professionnel des journalistes.

A l'occasion du congrès de la Fédération internationale des journalistes, qui se tient à Nice jusqu'au 22 septembre, M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, s'est notamment déclaré favorable à la reconnaissance du secret professionnel des journalistes.

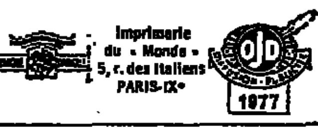
Intervenant, mardi 19 septembre, M. Lecat estime d'autre part que *« la presse écrite doit être protégée contre un certain nombre de lois du marché »* qui pourraient jouer *« pour opérer des concentrations excessives »*. Le journalisme doit *« préserver sa poprre liberté »* car, *« s'il n'avait à se défendre que de l'Etat et que du gouvernement, sa tâche serait simplifiée »*, a dit encore le ministre.

Répondant à l'interrogation d'un congressiste au sujet de *« l'intrument de pression »* que pourrait constituer le principe des aides de l'Etat à la presse, M. Lecat a répondu : *« Ce mécanisme est neutre politiquement, mais il n'est pas neutre économiquement, ce qui peut avoir des conséquences politiques. Il faut donc le perfectionner. »*

Enfin, il convient de faire en sorte que *« l'évolution scientifique ne puisse être détournée et orientée vers des concentrations du pouvoir d'informer »*, a conclu le ministre.

L'intervention de M. Lecat a été suivie d'un débat ouvert par M. Michel Lemerle, président de l'U.N.S.J., qui a fait part de l'*« inquiétude »* de la profession devant un certain nombre de problèmes : *« Deux mille cinq cents chômeurs, des concentrations qui s'accélèrent, l'impression qu'au-delà des déclarations apaisantes sur l'indépendance de la presse on ne donne pas sa véritable chance au pluralisme. »*

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

UN NOUVEAU MENSUEL CULTUREL

Un nouveau mensuel, *Lettres du Monde* — qui se présente comme « le journal de la vie culturelle », — fait paraître son premier numéro, daté octobre 1978. Sous la direction de Denis Clair et Jean-Maurice Bugat, il offre dès son lancement une palette assez large de signatures réputées, dont certaines dans des rôles insolites : M. François Châtelet y est critique de cinéma ; M. Michel Jobert juge la télévision, tandis que M. Pierre-Jean Remy y traite de musique.

Une place importante est aussi consacrée à des textes théoriques ou littéraires, à des nouvelles originales ainsi qu'à la poésie (Pierre Seghers est au sommaire du n° 1).

Lettres du Monde est exclusivement vendu par abonnements (70 F par an). Exceptionnellement, le n° 1 : 10 F. (6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine. C.C.P. Paris 23.489.52 P.)

● *Les sections syndicales bretonnes du S.N.J.* (autonome) (FR 3, *Ouest-France* et *le Télégramme de Brest*), S.J.P.-C.F.D.T. (*Ouest-France* et *le Télégramme de Brest*) et la section bretonne S.N.J.-F.O. de l'audio-visuel, dans une lettre adressée à M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., élèvent une vigoureuse protestation contre *« les manœuvres de délation et d'intimidation menées au nom de l'union départementale C.G.T. d'Ille-et-Vilaine »* à l'égard des journalistes ayant rendu compte de l'occupation des locaux, le lundi 11 septembre, par une quarantaine de membres de la section syndicale C.G.T. de la Société parisienne de lingerie indémaillable. L'union départementale C.G.T. avait accusé, dans une déclaration, les journalistes d'avoir été *« à la tête d'une poignée de gens de la SPLI et d'éléments extérieurs qui ont envahi le bureau du secrétaire général »*. Elle recommandait également aux adhérents de la C.G.T. de manifester leur réprobation à l'un des journalistes concernés dont elle publiait l'adresse personnelle. — *(Corresp.)*

● *Le Mouvement de la jeunesse communiste* proteste contre la décision du ministère de la défense de refuser l'accréditation d'un journaliste de son mensuel *Avant-Garde*. Le M.J.C. estime qu'il s'agit d'une nouvelle *« atteinte à la démocratie et à la liberté de la presse »*. Au début de l'été, le ministère de la défense avait retiré l'accréditation de Paul Doukhan, chroniqueur militaire à *l'Humanité*.

Le Monde

économie

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Les négociations du GATT sont menacées par un nouveau différend entre les États-Unis et la C.E.E.

De notre correspondant

Les négociations commerciales multilatérales du GATT (N.M.C.) et les difficultés du Marché commun de l'acier ont été les deux principaux points traités mardi par les ministres des affaires étrangères des Neuf **(voir page 5** **leur déclaration sur les résultats de la conférence de Camp David.**

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Etats-Unis menacent la Communauté d'appliquer, à partir de janvier, des droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions de leur pays d'origine, sans plus tenir compte du fait que cette question est un point clé des négociations de Genève (N.C.M.), la Communauté répond qu'un tel comportement préluderait à *« une guerre commerciale de dimensions considérables »* et que, au cas où il serait confirmé, elle ne sera pas en mesure de conclure les négociations à la date du 15 décembre retenue lors de la conférence au sommet des sept « grands » de l'O.C.D.E. (1) à Bonn, en juillet dernier. Tel est en résumé l'état du litige entre Washington et Bruxelles. Mardi, les ministres des affaires étrangères ont été unanimes à approuver le contenu très ferme de la lettre adressée à ce sujet par le vice-président de la commission chargée des relations extérieures, M. Haferkamp, au représentant spécial du président Carter pour les négociations commerciales, M. Strauss.

La législation commerciale américaine (Trade Act), approuvée il y a quatre ans, fait obligation à l'administration d'appliquer des droits compensateurs sur les produits importés ayant bénéficié de subventions. Sont ainsi visées, non seulement les subventions à l'exportation, mais aussi les aides internes de toute nature, si bien qu'une grande part des exportations agricoles et industrielles de la C.E.E. vers les Etats-Unis risquerait d'être affectée. Dans l'intérêt du bon déroulement des N.C.M., le Congrès a approuvé une dérogation (Waiver) autorisant le président à suspendre pendant quatre ans l'application des droits compensateurs.

Au cours des pourparlers les Etats-Unis ont accepté d'introduire dans leur législation la notion de préjudice, mais à un certain nombre de conditions. Ils entendent notamment qu'à la faveur des N.M.C. la C.E.E. modifie sa position au sujet des « restitutions » aux exportations agricoles, qualifiées de subventions par Washington. Les Américains jugent insuffisantes les concessions acceptées jusqu'ici à Genève par les Européens. C'est dans cet esprit qu'il faut apprécier la lettre adressée en août à la commission européenne par M. Strauss. Le Congrès n'est pas disposé, y explique-t-il, à proroger la dérogation au-delà du 4 janvier 1979, date normale de son expiration L'administration ne veut pas risquer de lui soumettre une proposition en ce sens, les parlementaires pourraient bien la transformer en une disposition protectionniste... Mais, ajoutait M. Strauss à ses interlocuteurs européens, nous pourrions peut-être amener le Congrès à changer d'opinions si nous faisions à Genève suffisamment de progrès sur l'affaire des subventions... On s'en rend compte, M. Strauss ne cherche guère à dissimuler la pression exercée sur la C.E.E.

La lettre que vient de lui adresser M. Haferkamp, et dont les Neuf ont approuvé le contenu, s'apparente à la réponse du berger à la bergère : *« Je ne crois pas qu'il serait réaliste de notre part de proposer à nos Etats membres de conclure les négociations si nous n'avons pas l'assurance que le « « waiver » sur les droits compensateurs sera prorogé. Ni M. Gundelach (le commissaire chargé des affaires agricoles), ni moi-même pensons qu'il serait réaliste de soumettre aux Etats membres une décision politique à laquelle nous serons tous autant que nous sommes confrontés dans la phase ultime de la négociation si dans le même temps il devient clair qu'en raison de la législation américaine une guerre commerciale risque d'éclater dans quelques semains. »* Bref, la Communauté refuse la menace et invite M. Strauss à se faire plus persuasif devant le Congrès.

Sur l'insistance de l'Italie, les Neuf ont quelque peu édulcoré les mesures de contrôle appliquées depuis juillet au titre du plan anti-crise de la sidérurgie afin de s'assurer que les produits soumis à prix minima ne circulent pas entre les Etats membres à des prix plus bas.

Depuis le 1er juillet, un système de cautionnement est appliqué aux frontières internes de la C.E.E. : une caution peut être exigée par les douanes en cas de flagrant délit d'infraction au respect des prix minima ou encore de présomption d'infraction. L'Italie, dont l'analyse est au moins partiellement partagée par la commission, estime que la France a fait un usage abusivement rigoureux de cette faculté, et que, de ce fait, la moitié de ses exportations ont été anormalement entravées. Pour cette raison, M. Donat Catin, le ministre italien de l'industrie, refusait de proroger le dispositif de cautionnement au-delà du 30 septembre. *« Si l'on veut donner une prime à ceux qui refusent de respecter les prix minima, c'est ainsi qu'il faut agir »*, a répliqué M. Davignon, le commissaire responsable. Le conseil des ministres s'est finalement mis d'accord sur un compromis. Le système de cautionnement est prorogé pour deux mois, mais ses modalités sont assouplies au point d'être rendues, selon certains, quelque peu théoriques.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Il s'agit des Etats-Unis, de la France, de la R.F.A., de la Grande-Bretagne, du Japon, de l'Italie et du Canada.

RÉPARATION NAVALE

La tentative de sauvetage du groupe Terrin

Nouvelles propositions du maire de Marseille

De notre correspondant

Marseille. — Au terme de la journée du 19 septembre, le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, a fait connaître les propositions qui viennent d'être communiquées aux syndicats C.G.C. et C.G.T. du groupe Terrin. Ces derniers ont pour mission de les transmettre à la base et de rendre une réponse d'ici au jeudi soir 21 septembre.

M. Defferre, après avoir rappelé la volonté commune de tous les participants aux différentes « tables rondes » de conserver le statut de la réparation navale marseillaise, de tout faire pour revenir sur les 1 700 licenciements déjà prononcés et de respecter la solidarité économique du groupe, a demandé que, durant une période transitoire d'un mois à compter du lundi 25 septembre, le travail reprenne pour les salariés de la SAM et de Sud-Marine (environ mille deux cents salariés). En fait, ce travail devait reprendre dès le 22 septembre, cela afin que le bénéfice des contrats passés avec les clients importants de ces deux sociétés (notamment A.E.G.-Telefunken, pour laquelle Sud-Marine a passé un contrat à long terme portant sur la fabrication de turbines) ne soit pas compromis. S'il n'en était pas ainsi, les deux sociétés devraient fermer leurs portes avant la fin de la semaine.

Dans l'esprit du maire de Marseille, il s'agit — en demandant aux salariés des deux sociétés en grève de reprendre l'activité — de donner, aux pouvoirs publics comme aux clients et aux armateurs, une image rassurante qui serait, en définitive, profitable au redémarrage éventuel du secteur réparation navale.

« Ainsi, tout est clair, a expliqué M. Defferre. *Il ne s'agit ni d'une variante du plan Fournier ni d'un ultimatum. Si la réponse était négative, je ne vois simplement pas ce qui pourrait sauver la réparation navale du naufraje. La reprise immédiate du travail dans le secteur industriel nous paraît primordiale, car non seulement elle peut nous permettre d'étudier durant un mois les modalités de sauvetage de la réparation navale, mais de plus il est impératif que le secteur industriel conserve ses contrats. Si la réparation navale a besoin d'un port comme Marseille, le secteur industriel, en revanche, n'est pas forcé de se réimplanter sur place. On peut fabriquer des turbines n'importe où. Mais je fais confiance à la sagesse et à la volonté des ouvriers de Terrin pour ne pas compromettre leur prore avenir. »*

JEAN CONTRUCCI.

SIDÉRURGIE

Les sociétés françaises passent sous le contrôle de l'État et des grandes banques

(Suite de la première page.)

● Enfin, les crédits consentis par les banques, une dizaine de milliards de francs, feront l'objet d'un moratoire, mais pour une partie seulement, afin d'éviter de placer ces établissements dans une position difficile.

Le capital des trois groupes sidérurgiques précités, réduit à rien du fait des pertes énormes des trois dernières années, sera reconstitué par conversion d'une partie des créances en actions. Des détails ultérieurs seront donnés par MM. Monory et Giraud sur la répartition du nouveau capital entre l'Etat, les banques et les actionnaires actuels (groupe Denain-Nord-Est), Wendel et Paribas, et épargnants publics ou privés). Selon toute vraisemblance, la puissance publique sera très fortement minoritaire (15 %).

Cette opération, en tout état de cause, implique un changement de propriétaires, qui se traduira par un changement de dirigeants.

Cela traduit la volonté du gouvernement de rénover la structure de la sidérurgie française.

Sur le plan économique et industriel, les trois groupes procéderont à des rapprochements, notamment entre Usinor et Chiers-Châtillon, à des rationalisations et harmonisation des gammes de fabrication (entre Sacilor et la Metallurgique de Normandie notamment) et à des fermetures d'installations peu rentables, essentiellement dans le secteur des produits longs. Il ne semble pas que le sort de l'aciérie en construction, à Neuves-Maisons, soit fixé pour l'instant, les études n'étant pas terminées.

Le volet social comportera inévitablement de nouvelles suppressions d'emplois, dont le détail n'a pas été donné. Certaines sources extérieures ont évoqué des chiffres compris entre dix mille et quinze mille postes. Le gouvernement se propose de consentir un effort très important, notamment par le biais du Fonds spécial d'adaptation industrielle, pour atténuer les conséquences de ces suppressions d'emplois dans les zones qui risquent d'être les plus touchées.

Pour les pouvoirs publics, l'objectif est clair : après avoir sauvé de la faillite la sidérurgie française, tout en protégeant l'épargne, il s'agit de la sortir définitivement de ses difficultés tout en lui gardant son caractère de secteur de statut privé, fonctionnant dans le cadre de l'économie libérale. Le retour à la compétitivité permettra à cette industrie, espère le gouvernement, de redevenir bénéficiaire, seul moyen pour elle d'assurer son propre développement et de rembourser progressivement ses dettes, temporairement allégées.

FRANÇOIS RENARD.

TRANSPORTS

LE PLAN D'ENTREPRISE DE LA R.A.T.P.

Sur la banlieue l'autobus prend le relais du métro

La R.A.T.P. vient de publier son plan d'entreprise pour les années 1979-1983. Une première constatation s'impose à la lecture de ce document : l'ère des grands prolongements de métro en banlieue réalisés à un rythme accéléré prend fin.

Les prolongements déjà engagés seront continués : la ligne 7 (Porte de la Villette-Mairie d'Ivry), qui atteindra Fort d'Aubervilliers en 1979, la ligne numéro 10 (Auteuil-Gare d'Orléans-Austerlitz), qui atteindra Boulogne-Jean-Jaurès en 1980 (1), la ligne 13 bis (La Fourche-Porte de Clichy), qui atteindra Asnières-Gennevilliers-I en 1980.

Mais les opérations considérées comme prioritaires par le conseil régional lors de la discussion de son programme triennal en 1977 seront retardées. La Régie, compte tenu du désengagement financier de l'Etat et de la région (préoccupée par son programme routier) n'a pas pu en effet fixer précisément de date d'engagement des travaux de la ligne 7 vers Villejuif, ceux de la ligne 5 (Eglise de Pantin-Porte d'Italie) vers Bobigny, de même que le prolongement de la ligne 7 vers La Courneuve et de la ligne 4 (Porte d'Orléans-Porte de Clignancourt) jusqu'à la mairie de Montrouge. Restent quelques prolongements, dont l'engagement est remis à des temps meilleurs (la ligne 1, Porte de Neuilly-Château de Vincennes à la Défense, par exemple) et une série d'opérations *« envisagées à plus long terme »* : la ligne numéro 13 (Châtillon-Montrouge-Saint-Denis-Basilique) vers Vélizy. La ligne 8 (Balard-Créteil) vers le parc régional, etc.

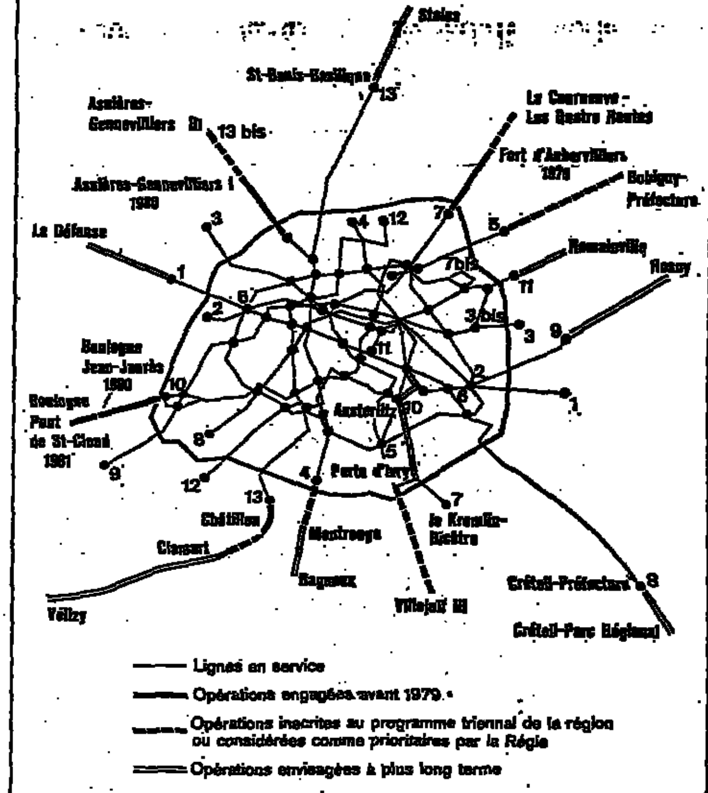
D'autre part, l'interconnexion des réseaux S.N.C.F. et R.A.T.P. sera partiellement réalisée en 1981, annonce le plan d'entreprise, puisque deux des quatre voies de la gare du Nord seront alors mises en service, mais c'est seulement en 1983, et non en 1982 comme il avait été initialement prévu, que les travaux seront totalement achevés.

En raison de l'essoufflement de ses partenaires, Etat et région, la R.A.T.P. a donc reporté ses espoirs sur le réseau d'autobus. La régie reconnaît que, *« compte tenu de la situation économique actuelle, il serait déraisonnable de fonder les renforcements de service sur l'attribution de moyens supplémentaires importants en personnel et en matériel »*, ce qui signifie en clair qu'elle n'augmentera pas le nombre de véhicules en circulation.

Un billet commun avec la S.N.C.F.

En revanche, elle espère améliorer la vitesse commerciale des véhicules par des mesures réglementaires (mise en service de nouveaux couloirs d'autobus, meilleure répartition de la voirie) et la mise en place d'un véritable réseau de bus en site propre. Il s'agirait de recouvrir certaines sections de la petite ceinture S.N.C.F. et d'aménager la N. 186 (nationale de rocade de la banlieue parisienne). En outre, si le nombre des véhicules en circulation n'est pas appelé à augmenter, les autobus seront plus confortables et plus vastes.

Enfin, la R.A.T.P. propose aux pouvoirs publics d'augmenter chaque année le prix du ticket de métro de 15 centimes.



Un titre commun avec la S.N.C.F.

Au-delà de ce qui est indiqué dans le plan d'entreprise, il est certain qu'un changement de politique s'esquisse à la Régie, obligée de renoncer à plusieurs de ses projets. Ainsi elle ne compte pas engager le prolongement de la ligne 7, au sud, avant 1980, ceux de la ligne 5 avant 1983, de même que ceux de la 7, au nord, au-delà de Fort d'Aubervilliers. Quant au prolongement de la ligne 4 vers Montrouge, il ne sera pas financé avant 1985 dans le meilleur des cas.

D'autre part, la R.A.T.P. pourrait avoir quelques difficultés à mettre en service l'interconnexion à la date prévue, fin 1981. Les travaux de construction de la gare du Nord ont en effet pris du retard, et la mise au point du matériel roulant a été plus longue que prévu.

La Régie et la S.N.C.F. mettent actuellement au point un titre de transport commun qui sera proposé aux usagers lors de la mise en service de l'interconnexion. Mais il est possible qu'un titre de transport commun soit vendu dès la mise en service de la liaison S.N.C.F. Invalides-Orsay. Les usagers de la ligne S.N.C.F. pourraient ainsi circuler avec le même titre de transport sur la ligne S.N.C.F. et le réseau métropolitain.

(1) La R.A.T.P. n'a toujours pas résolu une des difficultés techniques de la ligne 10 : la boucle constituée par la section Javel-Auteuil-Auteuil-Javel, qui emprunte deux chemins différents. Les usagers parisiens qui désirent se rendre dans les stations Michel-Ange-Molitor, Chardon-Lagache et Mirabeau devront-ils aller jusqu'à Boulogne avant de faire demi-tour vers Paris ?

● *Le métro de Caracas construit par les Français.* — La construction du métro de Caracas, pour laquelle un contrat a été signé le 14 septembre dans la capitale vénézuélienne, a été confié à un consortium français FRAMECA (France Métro Caracas), qui comprend quatorze sociétés. Il concerne dans une première étape, pour un montant de 700 millions de francs, la réalisation d'une ligne de 16 kilomètres et la fourniture de cent quarante voitures. La mise en service de cette première ligne est prévue pour 1983. Une seconde étape en option porte sur 5 kilomètres de lignes supplémentaires et la fourniture de cent deux véhicules.

Le financement de l'opération sera assuré par un consortium de banques françaises menées par la Banque de Paris et des Pays-Bas et la Société générale.

Paris-Mexico en Concorde

Trois nouvelles dessertes par supersonique sont étudiées

La première liaison commerciale supersonique entre Paris et Mexico est établie ce mercredi 20 septembre. Deux fois par semaine, le mercredi et le dimanche dans le sens Paris-Mexico et le jeudi et le lundi dans le sens Mexico-Paris, Concorde permettra de relier les capitales française et mexicaine en sept heures et quarante minutes.

L'appareil fera escale à Washington sur chacun de ses vols vers Mexico et « donnera » un gain de temps par rapport à un voyage à bord d'un avion subsonique de 5 heures 50 minutes dans le sens Paris-Mexico et de 5 heures 45 minutes dans le sens inverse. Le prix du billet aller simple est de 5 030 francs.

A cette occasion, Air France indique que, sur les 121 130 passagers ayant voyagé à la date du 20 septembre à bord du Concorde et sur des vols réguliers, 36 580 passagers ont été transportés sur la ligne de Rio-de-Janeiro, ouverte le 21 janvier 1976 (coefficient d'occupation : 64,1 %) ; 9 920 sur la ligne de Caracas, ouverte le 9 avril 1976 (coefficient d'occupation : 39,5 %) ; 39 100 sur la ligne de Washington, ouverte le 24 mai 1976 (coefficient d'occupation : 49,5 %) ; 36 530 sur la ligne de New-York, ouverte le 23 novembre 1977 (coefficient d'occupation : 62,2 %).

En outre, quarante-cinq vols spéciaux ont été organisés depuis la mise en exploitation de l'appareil, à la demande de divers organismes : entreprises privées, agents de voyages, organisations internationales.

Plusieurs projets d'extension du réseau Concorde sont à l'étude :

— *Sur l'Amérique du Nord.* — La compagnie Braniff voudrait exploiter Concorde au départ de Dallas dans le cadre d'un contrat de coopération avec Air France, d'une part, et avec British Airways, d'autre part. Cette nouvelle ligne pourrait être ouverte au début de 1979.

— *Sur l'Amérique du Sud.* — Le projet d'un troisième vol Paris-Dakar-Rio-de-Janeiro, qui aurait pour terminus Buenos-Aires, pourrait aboutir vers la fin de l'année

— *Vers le Proche-Orient.* — La desserte de Djeddah est en cours de négociation avec les autorités saoudiennes. Elle pourrait être décidée à la fin de l'année.

Quant à la desserte de Tokyo, elle est toujours « envisagée », mais son ouverture dépend d'un accord des autorités japonaises et soviétiques.

CIRCULATION

Faut-il interdire les plus grosses motos ?

Les déclarations de M. Gérondeau provoquent de vives réactions

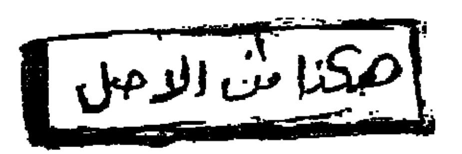
La dénonciation des dangers inhérents aux grosses motos, formulée, le 17 septembre, par M. Christian Gérondeau, secrétaire général du comité interministériel pour la sécurité routière, suscite de vives réactions. L'Association des motocyclistes indépendants (AMI) organisera, le vendredi 22 septembre, à 23 heures, un défilé motocycliste à travers Paris depuis la place de la Bastille, afin de protester contre les déclarations — *« irresponsables »*, selon elle — de M. Gérondeau.

Celui-ci avait déclaré au micro de France-Inter que la moto faisait, en France, près de mille morts et dix mille blessés par an. Il préconisait l'interdiction des grosses cylindrées, comme au Japon où les engins de plus de 750 cm3 ne peuvent rouler en dehors de circuits spéciaux.

M. Yves Mourousi, récemment nommé M. Moto par le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, s'est déclaré très *« étonné »* par les propos de M. Gérondeau. Les statistiques de la gendarmerie traduisent, selon lui, une diminution du nombre des tués dans des accidents de moto hors agglomération : 255 tués, en 1977, au lieu de 270, en 1976 (— 5,6 %) ? M. Mourousi rappelle que le centre d'information de l'assurance (C.D.I.A.) estime que les accidents des grosses cylindrées (plus de 375 cm3) sont plus fréquents parce que celles-ci sont cinq fois plus nombreuses que les autres (124 000 contre 26 000).

L'Association « Pratique sécurité moto » (P.S.M.) a fait valoir que le nombre des blessés s'élevait, en 1977, à 3 318 (— 11,1 % par rapport à l'année 1976) tandis que le parc motos avait progressé d'une année sur l'autre de dix mille unités (+ 5,8 %).

Enfin, l'Association des motocyclistes indépendants affirme que *« certains motards sont durement touchés faute de casques réellement solides et faute de bottes parce que ces accessoires de sécurité subissent une T.V.A. de 33 %.*



CONFLITS

POUR DÉNONCER LES « CARENCES DU CRÉDIT AGRICOLE »

Un ménage d'éleveurs entame une grève de la faim

De notre correspondant

Nantes. — « *Dans le monde paysan, cela a toujours été honteux d'avoir des dettes. On ne veut pas en parler. Et quand le fardeau devient trop lourd, on se met à boire pour essayer d'oublier. D'autres se suicident, complètement acculés. Nous, nous avons choisi au contraire une grève de la faim pour faire de ces problèmes d'emprunt, de ces difficultés financières, un grand débat public.* »

Jean et Annick Cadiot, la quarantaine volontaire, sont éleveurs de génisses sur une exploitation d'une trentaine d'hectares, à Saint-Mars-la-Jaille, près d'Ancenis (Loire-Atlantique). Depuis quelques années, ils ont vu, comme de nombreux agriculteurs, leur endettement s'accroître, et, aujourd'hui, c'est le blocage. Leur coopérative, Cana-Ouest-Génisses, les a avertis qu'elle arrêterait les livraisons de marchandises à la fin du mois. Ce qui signifie l'arrêt de mort de l'exploitation et la ruine des époux Cadiot, qui entameront leur grève de la faim mercredi, dans une caravane qu'ils installeront en face de la caisse locale de Crédit agricole dont le président est également leur maire et leur propriétaire.

Pourtant leur exploitation est rentable, selon les conclusions mêmes d'une étude de la coopérative. La situation pourrait être rapidement redressée si le Crédit agricole accordait à ces éleveurs les prêts qui leur ont été refusés.

De fait l'aggravation de l'endettement des Cadiot vient de l'inadaptation des prêts bancaires à leur type d'exploitation et à leurs problèmes familiaux. Leur histoire est simple et assez exemplaire de la situation de nombreux jeunes éleveurs. Ils se sont installés voici treize ans, comme fermiers, sur une exploitation de 28 hectares. Orientés au début vers la production de viande traditionnelle, ils entreprennent en 1968 la production de génisse d'élevage sous contrat direct avec les producteurs de lait.

L'immobilisation des capitaux nécessaires est longue puisque les animaux achetés à l'état de veaux, restent de vingt-six à vingt-sept mois dans l'exploitation avant d'être vendus. Or pour cette période « longue », le Crédit agricole ne leur accorde que des prêts à court terme et au compte-gouttes. Ce type de financement oblige les éleveurs à faire constamment de nouvelles demandes de prêts, sur lesquels ils paient des frais financiers élevés pour rembourser les prêts précédents et tenter de financer temporairement l'accroissement du cheptel.

En 1975, les époux Cadiot, militants paysans-travailleurs, abandonnent volontairement une ferme de 34 hectares qu'ils avaient jointe à leur première exploitation pour permettre l'installation d'un jeune agriculteur. Mais, compte tenu de leur équipements et de leurs charges, ils sont alors contraints d'intensifier la culture sur les 28 hectares qui leur restent, par du drainage et de l'irrigation.

Le Crédit agricole leur refuse alors le prêt de consolidation de 200 000 F (à 7 % sur douze ans), qu'ils ont demandé : commencent les difficultés. Ils ouvrent un compte à la caisse rurale de leur commune. Le Crédit agricole fait prononcer une saisie-arrêt sur ce compte et exige le remboursement sous huit jours de tous les prêts qu'ils leur ont consentis, soit 550 000 F. Une action syndicale des paysans-travailleurs permet de débloquer la situation, mais le Crédit agricole précise aux époux Cadiot qu'il n'est plus question de faire d'investissements et que tout nouveau prêt sera refusé.

Les difficultés économiques générales

C'est à ce moment que le propriétaire de la ferme se décide à vendre tous ses bâtiments. Depuis des années le ménage lui demandait, sans succès, des travaux pour améliorer la maison d'habitation. Celle-ci n'offrait que deux pièces de 2 mètres sur 3 pour loger six enfants. Le financement de cet achat et d'une partie des travaux d'aménagement est assuré par un prêt du Crédit immobilier. Le prêt est insuffisant et Jean Cadiot doit puiser dans sa trésorerie. Immédiatement, leur débit à la coopérative, qui fournit l'approvisionnement de l'élevage passe de 130 000 F à 200 000 F. Le Crédit agricole refuse le prêt complémentaire demandé et c'est le blocage...

Pour les paysans-travailleurs, le cas de ces éleveurs n'est pas un problème individuel. En deux ans (de mai 1976 à mai 1978) indiquent-ils le solde négatif des coopérateurs de la coopérative CANA est passé de 200 millions de francs à 3 900 millions, avec un allongement de la durée moyenne des dettes de plus de 15 %.

Les raisons ? Bien sûr d'abord les difficultés économiques générales : depuis 1970 les charges de production ont augmenté de 120 %, alors que les prix agricoles n'ont progressé que de 75 à 80 %. Des années consécutives de sécheresse, dont la compensation a été fournie par des « prêts de calamités » de trop courte durée et qu'il faut rembourser maintenant alors que la situation et le revenu des paysans se détériorant n'ont pas arrangé les choses.

Mais les paysans-travailleurs considèrent aussi que la politique de prêts du Crédit agricole aggrave la situation. Ils lui reprochent de « *financer l'agriculture tout en organisant l'élimination progressive du plus grand nombre* ».

Les paysans-travailleurs ont conscience de s'attaquer à un gros morceau. Dans le « dossier crédit » qu'ils viennent de publier à partir du cas Cadiot, ils dépeignent le Crédit agricole comme « *l'organe officiel de l'application de la politique de l'État sur l'agriculture... qui cherche le meilleur profit de l'argent prêté ou placé... Ce qui devient de plus en plus contraire au financement adapté et ouvert à tous les paysans* »...

A travers le dossier des époux Cadiot, les paysans-travailleurs entendent clamer fort que « *le financement n'est pas une faveur, mais un droit ; le droit au maintien de l'emploi pour les petits et les moyens paysans. Ce droit doit être un droit collectif, comme celui des ouvriers pour leur emploi* »...

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

[Le Mouvement des paysans-travailleurs est né de la dissidence de minoritaires du Centre national des jeunes agriculteurs à partir du congrès de Blois du C.N.J.A., en juillet 1970, et a été renforcé par les exclusions de syndicalistes auxquelles ont procédé les organisations paysannes traditionnelles. Regroupés en associations ou syndicats autonomes, selon les départements, les paysans-travailleurs se sont dotés d'un « collectif » national en octobre 1974. Situé à gauche sur l'échiquier politique, le Mouvement des paysans-travailleurs a animé des actions dures telles que les grèves du lait de 1972, les manifestations du Larzac, les ventes directes de viande aux ouvriers et plusieurs conflits sur les questions foncières.]

LOGEMENT

M. CAVAILLÉ : la libération des loyers le 1er janvier ne doit donner lieu à aucun abus.

Pour M. Marcel Cavaillé, secrétaire d'État au logement, « *il est inexact de parler d'une décision nouvelle de libération des loyers* ». Dans une déclaration faite mardi 19 septembre à FR 3, le ministre a précisé : « *Les textes exceptionnels introduisant un régime de contrôle des loyers autre que ceux des H.L.M. et des logements soumis à la loi de 1948 prévoyaient eux-mêmes la fin du dispositif le 1er janvier prochain. Mais la liberté en la matière ne doit en aucun cas donner lieu à des abus. Il ne saurait être question, en particulier, d'un quelconque rattrapage d'un manque à gagner provenant des blocages antérieurs.* »

« *Je souhaite,* a dit enfin M. Cavaillé, *que ces principes soient appliqués par un accord de tous les intervenants, de sorte que l'on n'ait pas à proposer au Parlement des mesures autoritaires, ce que nous n'hésiterons pas à faire si jamais cela s'avérait nécessaire.* »

MARCHÉ COMMUN

L'EUROPE ET LE « RÈGNE MACHINAL »

(Suite de la première page.)

C'est ce thème que développe dans un rapport encore inédit (2) M. André Danzin, président du CERD (Comité européen de recherche et de développement). « *En attendant la mise en œuvre d'un grand projet, ne pourrions-nous pas commencer par la partie politiquement la moins sensible, mais pour l'avenir peut-être la plus efficace, la recherche scientifique et l'innovation ?* » Au reste, avons-nous le choix, dans la mesure où la sélection naturelle dans notre « *règne machinal* » (3) dépend de l'innovation technologique ? Or, que voit-on aujourd'hui ? Tout simplement qu'« *à chaque Européen est attaché un volume d'investissement en recherche et développement, inférieur à la moitié du niveau américain* ».

Le phénomène s'aggrave depuis 1976. Les Etats-Unis ont relancé leur effort de recherche alors que l'Europe des Neuf affiche des tendances à la stagnation voire à la réduction par rapport aux niveaux antérieurs, du fait de la priorité donnée à la lutte contre l'inflation. Le Japon n'est évidemment pas en reste. De 1971 à 1975, il a mis au travail soixante et un mille scientifiques *nouveaux*, soit l'ordre de grandeur de l'effectif total des chercheurs et ingénieurs de recherche employés par chacun des grands Etats de la Communauté.

Trois chiffres encore : de 1900 à 1925, quatre prix Nobel de sciences seulement sur quatre-vingt-quatre ont été décernés aux Américains ; de 1950 à 1975 près de la moitié des prix décernés l'ont été aux représentants des Etats-Unis. En 1976, *tous* les prix ont été attribués à des Américains.

La démocratie de la recherche

De nombreuses raisons ont été données pour expliquer cette évolution : les ravages des deux guerres mondiales en Europe, la taille des Etats-Unis, les retombées des recherches militaires, etc. L'une d'elles devrait être méditée de ce côté-ci de l'Atlantique : la démocratie des travailleurs de la recherche, la « *manière naturelle avec laquelle professeurs et élèves mènent les discussions scientifiques sur un pied d'égalité, l'habitude de confier aux jeunes scientifiques, en début de carrière, la responsabilité d'opérations de recherche indépendantes au sein de gros organismes* » (4).

Comment relever ce défi ? André Danzin voit dans l'actuelle émergence des « *sciences du vivant* » (biologie, application des recherches fondamentales à la prospective et à la décision, sciences sociales) une chance redonnée à l'Europe. Elles progressent rapidement au moment même où la société parvient à une sorte de blocage par excès de complexité et incompréhension du changement. Elles conduisent à redonner vie aux petites équipes pluridisciplinaires fortement motivées et un regain d'efficacité à des « laboratoires sans murs », à des rencontres de « fondamentalistes » et d'« applicants » de diverses origines.

L'Europe, du fait de la densité de sa population et de sa richesse culturelle, est bien placée pour réussir dans ces disciplines. A condition de repartir du bon pied.

Il serait fort maladroit de tout faire reposer sur une politique européenne commune de la recherche. Certes, il est indécent que la Commission des Communautés européennes ne manipule que des crédits de recherche inférieurs à 0,6 % de l'effort global. Mais souvenons-nous des aventures du centre « euratomiste » d'Ispra !

En fait, M. Danzin plaide non seulement pour le pluralisme des sources de financement, mais pour le développement de politiques nationales et communautaires au sein de l'Europe des Neuf, relativement indépendantes les unes des autres. La diversité des programmes, bien très précieux, ne doit pas toutefois masquer les objectifs « *spécifiques de l'intérêt communautaire* ». Il ne s'agit pas de coordonner des programmes nationaux en prenant le problème par le sommet, mais en l'attaquant par la base, « *par la catalyse des communications entre chercheurs et par l'exécution de projets conjoints* ».

Par elle-même, la Communauté doit sécréter un nouveau style de recherche. La dimension permet l'exécution de certaines tâches peu accessibles à l'échelle nationale, et qui touchent par exemple l'espace, les technologies de l'information, l'énergie, la valorisation des recherches océaniques, etc. Le facteur d'homogénéité de la société industrielle européenne est un stimulant pour les recherches qui touchent notamment à la santé, à la vie de l'homme, au travail et au loisir, à la protection de l'environnement, au degré d'automatisation des productions et des services par exemple.

Il est certain que l'entrée de la Grèce, du Portugal et de l'Espagne peut remettre un peu en cause ce facteur d'homogénéité, mais l'ouverture des frontières et la participation à des politiques communes ont précisément pour but d'« écrêter les pointes » entre pays riches et pays pauvres de l'Europe.

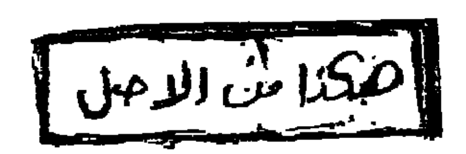
Le poids politique de la Communauté peut aussi justifier des actions particulières dans des domaines où l'Europe doit présenter une image unique pour peser sur ses partenaires internationaux. Enfin, la communication facile entre scientifiques européens peut être la source d'économies en réduisant les doubles emplois et en proposant l'émulation entre chercheurs.

Les commissions de la nouvelle Assemblée européenne pourraient l'an prochain étudier tous les moyens qu'a l'Europe de fertiliser la recherche pour préparer la société de demain. « *Aujourd'hui,* écrivait encore M. Danzin, *l'Europe est caractérisée par la rigidité et la monotonie des structures ; il y existe un réseau artériel de recherche mais peu de réseau capillaire.* » C'est le contraire aux Etats-Unis où il existe par exemple une multitude de relais entre la recherche et sa valorisation (fondations sans but lucratif, instituts spécialisés dans certaines fonctions de transferts de connaisseurs, universités autonomes, sociétés de recherches privées, organismes subventionnés par le gouvernement fédéral ou par les Etats, fédérations d'associations scientifiques, groupements d'intérêts techniques, etc.).

La science n'a plus toujours bonne presse. Elle a été dévoyée par l'homme en maintes occasions. L'Europe n'est pas mal placée pour lui redonner un lustre en l'aiguillant vers les œuvres de vie. Le « règne machinal » où l'évolution nous a menés ne doit pas être renié, car sans le support d'une économie vigoureuse, les civilisations de l'esprit ne peuvent vraiment prospérer. Mais la recherche doit aujourd'hui s'épanouir dans des domaines qui répondront aux besoins d'activité et de loisirs du vingt et unième siècle. Le Vieux Monde est encore assez jeune pour y prendre la première place.

PIERRE DROUIN.

(2) *Science et Renaissance de l'Europe* sera édité prochainement en anglais (Pergamon). La version française aura, semble-t-il (pourquoi ?), une diffusion plus restreinte.
(3) L'expression est de M. Danielou, membre du CERD.
(4) Stune Bergstrom, dans un discours prononcé lors de la cérémonie de remise des prix Nobel, le 10 décembre 1976.



EMPLOI

«stratégie globale pour l'emploi» du C.N.P.F. : des propositions... et des revendications

Le C.N.P.F. a fait connaître ses propositions d'action contre chômage, après avoir, le 19 septembre, réuni son assemblée ...érale (deux cent cinquante chefs d'entreprise) et ses cent ...gt délégués régionaux et locaux à l'emploi. Le programme ...posé s'efforce, en particulier, d'offrir du travail aux jeunes ...aux femmes. Pour le réaliser, le C.N.P.F. présente ses reven...ations : il n'acceptera aucun accroissement des charges sociales ...tamment en ce qui concerne l'assurance-chômage), il veut, ...contraire, leur allégement (notamment pour les cotisations ...llocations familiales). Les patrons réclament également des ...gements fiscaux et des mesures de soutien économique et ...i-inflationniste.

...I. Yvon Chotard, président de ...commission sociale du C.N.P.F., ...e 19 septembre, commencé par ...lyser devant la presse la ...ation de l'emploi en souli...nt qu'un demandeur d'emploi ... deux trouve satisfaction, ...ellement en moins de trois ...s ; les demandeurs recensés ne ... pas tous des chômeurs secou... ; enfin, sur cent personnes ...rites, chaque mois, à l'Agence ...onale pour l'emploi, la moitié ...ont pour une raison autre ...n licenciement.

...e nombre des demandeurs ...ploi s'explique par trois phé...ènes : économique (crise dans ... les pays) ; démographique ... cent cinquante mille jeunes, ...que année, commencent à ...cher du travail) ; et, sociolo...e (nombre croissant et irré...ible des femmes qui veulent ...ailler ; elles représentent ...% des demandeurs).

...patronat préconise trois poli...es :

... *Pour les femmes.* — Meil...e orientation de leur carrière ... des postes jusqu'ici réservés ... hommes sans que nuisent ...r leur déroulement de carrière, ... interruptions de maternité ; ...ation professionnelle et pro...ion. Mais le gouvernement ne ... *« pas faire peser sur les ...eprises les charges relevant ...ialement d'une politique de ...mille »*, allusion à la demande ... C.N.P.F. de faire supporter ... l'Etat, le régime des alloca...s familiales.

Pour les jeunes. — Les mesu... gouvernementales prises en ... sont insuffisantes, notam...t pour les exonérations par...es des cotisations de Sécurité ...ale et certaines conditions ...rictives.

...e pacte pour l'emploi, en 1977, ...é un succès. Selon M. Cho..., cinq cent mille jeunes ont ...vé du travail et 90 % des sta... ont été suivis d'une véritable ...auche.

... *Pour une stratégie globale ...'emploi.* — Elle comporte :

...es créations et le développe...t des entreprises qui (la lutte ...re l'inflation étant poursui...) doivent être stimulées par ...élioration de leur situation ...ncière (réévaluation des bi..., suppression de la double im...tion des dividendes, etc.). Le ...ien aux entreprises en diffi...é doit être maintenu.

...allégement eds charges socia... Un abaissement de 10 % permettrait une création de cent quatre-vingt mille emplois nouveaux, en cinq ans, selon une étude d'expert. Les prélèvements obligatoires (impôts plus charges sociales) représentent 14,30 % du P.I.B., soit deux fois plus qu'en Allemagne.

La formation doit rapprocher les offres des edmandes : en cinq ans, le C.N.P.F. doublera le nombre des apprentis.

L'aménagement du temps de travail, et notamment la négociation avec les syndicats de la répartition du travail annuel (les horaires variant sans majoration pour les heures supplémentaires, qui seront compensées).

Le cadre régional et départemental doit permettre une meilleure « mobilisation ».

DE FAUX CHOMEURS SONT DÉCOUVERTS DANS LE LIMOUSIN

...sieurs faux chômeurs ont été ...verts dans les trois départe...s du Limousin. Ils devront ...urser les allocations fraudu...ment perçues.

...gence régionale pour l'emploi ...mousin annonce dans un com...qué que plusieurs fraudeurs, ...un directeur, un représentant ...vriers et des employés ont été ...uverts par l'enquêteur de ...P.E. « Ces faux demandeurs ...loi, précise l'agence, bénéfi...t d'une part de l'aide accordée ... chômeurs (aide publique et ...nités ASSEDIC) et d'autre ...exerçaient une activité rému... De plus, contrairement à la ...tion en vigueur, ils ne signa... pas aux services de l'emploi ...hangement de situation. »

...fraudeurs devront rembourser ...llocations indûment perçues, ...certaines atteignent des som...nportantes correspondant par...une année de versement d'in...tés de chômage.

Fin des consultations au ministère du travail

M. DEVAQUET : le R.P.R. se battra pour obtenir une attitude plus déterminée du gouvernement.

M. Boulin, ministre du travail et de la participation, a achevé, mardi 19 septembre, ses consultations en recevant M. Gingembre, président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises, puis M. Devaquet, secrétaire général du R.P.R., qui était accompagné par M. Claude Labbé, président du groupe à l'Assemblée.

M. Gingembre a demandé un allégement des charges fiscales et sociales pesant sur les employeurs. *« On parle beaucoup des canards boiteux*, a-t-il commenté, *mais peu de ces gros dindons dont nous supportons les défaillances. »*

Pour sa part, M. Devaquet a déclaré que le R.P.R. *« approuvera toutes les mesures susceptibles d'atténuer le chômage, et se battra parallèlement pour obtenir une attitude plus déterminée de la part du gouvernement. Tout notre projet économique est fondé sur la politique de l'emploi ; une relance sélective est nécessaire. »*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Les établissements Lelot, à Poitiers, ont déposé leur bilan* le 20 septembre. Cette société était l'une des premières entreprises de gros en France, spécialisée dans les pièces automobiles et les fournitures industrielles. A la suite de difficultés financières elle avait dû ramener ses effectifs de quatre cent vingt à deux cent soixante-dix salariés depuis un an. Elle possédait six succursales à Poitiers, Châtellerault, Niort, Angoulême, La Rochelle et Saintes.

● *Commandes chinoises d'équipements miniers à des firmes britanniques.* — Le Dowty Group a eu confirmation le 11 septembre d'une commande chinoise d'équipements miniers de 70 millions de livres. La firme Gullick Dobson a annoncé, elle aussi, qu'un contrat de 10 millions de livres pour la livraison de dispositifs d'étais de voûtes avait été signé avec la Chine.

On s'attend à ce que la firme Anderson Mavor bénéficie, elle aussi, d'une commande d'une vingtaine de millions de livres. La Chine aura donc passé pour 100 millions de livres (850 millions de francs) de commandes d'équipements miniers à des firmes britanniques. — *(A.F.P.)*

● *L'ouverture de négociations pour une prise de participation arabe dans le capital de la Montedison*, premier groupe chimique italien, se confirme *(le Monde* du 2 septembre). La SOGAM, holding qui regroupe les intérêts de l'Etat italien dans la Montedison, annonce en effet qu'elle vient de donner son accord pour de tels pourparlers.

D'après les informations circulant à Milan, les actionnaires du groupe chimique auraient pris langue avec The Arab Investment Company de Riad (A.I.C.), société qui consacre l'essentiel de ses activités aux investissements et aux prêts de fonds dans le monde arabe. L'A.I.C. a pour actionnaires quatorze Etats arabes, dont l'Arabie Saoudite.

● *A Creusot-Loire* (division Marrel) de Rive-de-Gier (Loire), une épreuve de force semble engagée à propos d'un plan de restructuration entraînant une réduction importante d'effectifs (1 200 fin décembre contre 1 636 actuellement). Un ouvrier a été licencié lundi 18 septembre pour avoir refusé deux mutations successives (avec une qualification et un salaire égaux) à l'usine stéphanoise du groupe, provoquant, à l'initiative de la C.G.T. et de la C.F.T.C., un débrayage de quatre heures reconductible. La C.F.D.T. et la C.G.C. ne se sont pas associées à cette action. — *(Corresp.)*

● *Les ouvriers d'Elastelle-Tissel*, au Puy, ont boycotté mardi 19 septembre le vote organisé par la direction sur le plan de suppression d'emplois qu'elle proposait.

● *Saint-Etienne :* deux fabriques de fusils, Darne et Charlin, en liquidation de biens. Les soixante salariés ont reçu leur lettre de licenciement. M. Antoine Marnas et son fils Yves, P.D.G. des deux sociétés, qui avaient été incarcérés le 18 août 1978 pour avoir vendu des fusils sans facture, ont été remis en liberté. — *(Corresp.)*

Conflits

● *Occupation d'une filature à Cornimont* (Vosges). — La plupart des deux cent cinquante-sept ouvriers sont en grève depuis le 18 septembre 1978 et occupent les locaux pour protester contre les quarante licenciements annoncés par le syndic chargé du règlement judiciaire. Celui-ci vient d'être autorisé par le tribunal de commerce d'Epinal à poursuivre ses activités jusqu'au 27 février 1979.

Energie

● *Stabilité des factures pétrolières en Europe.* — La facture pétrolière des neuf pays du Marché commun n'a augmenté en moyenne que de 1 % de 1976 à 1977 indique un rapport publié, le 11 septembre, à Bruxelles. La facture a même diminué de près de 3,5 % en République fédérale d'Allemagne — en raison de l'érosion du dollar — alors qu'elle augmentait de 2,85 % en France, de 2,46 % en Belgique et de 4,20 % en Italie. — *(A.F.P.)*

Fiscalité

● *Pas de vignette à Marmagne?* — L commune de Marmagne, en Saône-et-Loire, demande que les automobilistes de la commune soient exonérés du paiement de la vignette. Le maire, le docteur Jean-Louis Brugière, et son conseil municipal (union de la gauche) sont intervenus dans ce sens auprès de la préfecture. Cette commune de mille cinq cents habitants veut protester contre le mauvais état de la nationale 80, qui la traverse et relie le Creusot à Autun. Cette route, empruntée quotidiennement par les ouvriers qui travaillent au Creusot, n'est pas entretenue depuis des années.

Législation du travail

● *Un industriel est poursuivi pour avoir institué la semaine de quatre jours,* avec un travail quotidien de dix heures, dans son usine de bijouterie fantaisie à La Celles-sur-Plaine (Vosges). M. Lucien Bichet, P.-D.G. d'International Decors, sera jugé le 29 septembre 1978 pour violation de la loi imposant l'étalement des quarante heures de travail hebdomadaire sur cinq jours.

Syndicats

● *La Ligue communiste révolutionnaire* (trotskiste) a protesté, mardi 19 septembre, contre la *« scandaleuse partie de cache-cache »* jouée par MM. Maire et Séguy. Elle estime que *« face à l'offensive du patronat, la division ne peut qu'engendrer la passivité »*. Pour la L.R.C., ce que les travailleurs attendent aujourd'hui de leurs organisations syndicales, *« ce n'est pas qu'elles signent des contrats sur du vent ni qu'elles se renvoient la balle, c'est qu'elles proposent un plan d'action unitaire »*.

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
	4,3740	4,3860	— 60	— 20	— 135	— 90	— 360	— 290
	3,7365	3,7480	— 60	— 15	— 130	— 80	— 335	— 260
	2,3020	2,3110	+ 100	+ 140	+ 180	+ 220	+ 510	+ 580
	2,2210	2,2290	+ 55	+ 90	+ 140	+ 180	+ 440	+ 490
	2,0440	2,0528	+ 20	+ 40	+ 40	+ 70	+ 90	+ 140
	14,0940	14,1410	+ 0	+ 110	— 70	+ 10	— 360	— 40
	2,7950	2,8110	+ 150	+ 190	+ 320	+ 360	+ 940	+1010
	5,2790	5,2958	— 240	— 180	— 500	— 410	—1390	—1230
	8,5940	8,6190	— 380	— 300	— 735	— 630	—1870	—1720

TAUX DES EURO-MONNAIES

	3 3/16	3 9/16	3 1/4	3 5/8	3 5/16	3 11/16	3 9/16	3 15/16
	24 7/16	29 15/16	8 3/16	8 9/16	8 11/16	9 1/16	9 3/16	9 9/16
	4 5/8	5 3/8	5 3/8	5 7/8	6	6 1/2	6 3/4	8 1/4
	4 3/4	6 1/4	6 1/2	7 1/4	6 3/4	7 1/2	7 3/4	8 1/2
	1/8	1/2	1/4	9/16	1/4	5/8	13/16	1 1/8
	15 3/4	20 1/4	11 1/2	12 1/2	12	13	12 1/2	13 1/2
	13 3/4	15 1/4	11 3/4	12 5/8	11 3/4	12 1/2	12	12 3/4
	8 3/8	9 5/8	7 7/16	8 1/16	8 1/8	8 1/2	9	9 1/2

...us donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire ...vises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande ...e de la place.

ÉTRANGER

L'activité économique s'est améliorée en R.F.A.

estime la Bundesbank

La conjoncture économique en R.F.A. s'est améliorée au cours des derniers mois, indique la Bundesbank dans son rapport mensuel publié à Francfort. Les commandes industrielles ont augmenté et les investissements des entreprises ont repris. Cette évolution favorable est due à la situation sur le marché intérieur, précise le rapport. Le secteur de la construction, stimulé par le programme gouvernemental d'investissements à moyen terme lancé l'an dernier, est actuellement particulièrement dynamique (1).

La Bundesbank indique également que la demande privée a fortement augmenté pendant les vacances : achat de voitures, dépenses de tourisme. Le ralentissement de l'inflation et la baisse de l'épargne ont, selon la Bundesbank, contribué à relancer la demande privée.

En revanche, la demande en provenance de l'étranger n'a pratiquement pas eu d'effets sur la conjoncture ouest-allemande. Si le mouvement de baisse des exportations allemandes constaté au premier trimestre ne s'est pas poursuivi, les importations, elles, ont augmenté en volume beaucoup plus rapidement que les ventes, souligne la banque. — *(A.F.P.)*

(1) Dans *le Monde* du 3 août, nous avions indiqué que le « boom » de la construction en R.F.A. provoquait une flambée des prix des logements qui inquiétait les autorités allemandes, soucieuses de ne pas laisser se développer des foyers d'inflation.

● *Le danger d'une reprise de l'inflation en R.F.A.* n'est absolument pas écarté, a déclaré le président de l'Association ouest-allemande pour la protection de l'épargne, M. Helmut Geiger, devant la presse, mardi 19 septembre à Bonn. *« Le taux annuel d'inflation en R.F.A. ne serait pas de 2,5 % actuellement, mais de 4 % et plus, si les prix à l'importation n'étaient pas comprimés comme ils le sont par la hausse du deutschemark »*, a ajouté M. Geiger, qui a exprimé la crainte que le nouveau système monétaire européen ne contribue à raviver l'inflation. — *(A.F.P.)*

Aux Etats-Unis

LE PLAN CARTER DE LUTTE CONTRE L'INFLATION POURRAIT PRÉVOIR UNE LIMITATION A 7 % DES HAUSSES DE SALAIRE.

Avant même d'être dévoilé, le nouveau programme anti-inflation de M. Carter préparé par l'administration a été violemment critiqué par M. George Meany, président du syndicat A.F.L.-C.I.O.

Dans une intervention devant la convention des travailleurs de l'acier à Atlantic City, le président de la puissante centrale syndicale a affirmé que le nouveau plan pénaliserait encore les victimes de l'inflation, puisqu'il serait *« incapable de garantir une stabilisation de la hausse des prix »*.

Evoquant le contrôle des prix et des salaires mis en place par l'administration Nixon en 1971, M. George Meany a déclaré que *« si les salaires avaient bien été bloqués pendant un moment, il n'en avait pas été de même des prix. J'espère que le président Carter ne renouvellera pas l'expérience »*, a-t-il ajouté.

Selon certaines sources proches de l'administration, le nouveau dispositif anti-inflation, qui sera plus strict que le précédent devrait être rendu public cette semaine, après son approbation par le président Carter. Il contiendrait, selon les mêmes sources, un plafonnement à 7 % par an de l'augmentation des salaires et une limitation moyenne des prix de 6 %. — *(A.F.P.)*

PAN AM ET NATIONAL AIRLINES VONT FUSIONNER

Les deux compagnies américaines Pan American et National Airlines ont annoncé, le jeudi 7 septembre, la signature d'un accord de fusion, sous réserve de l'agrément du gouvernement et des actionnaires. Cette fusion se traduirait par la création de la deuxième compagnie aérienne par rang d'importance, aux Etats-Unis derrière United Airlines. Aux termes de l'accord, cette compagnie deviendra une filiale de Pan Am et s'appellera désormais Pan American U.S.A. Inc.

Pan Am vient, d'autre part, d'annoncer qu'elle suspendra, le 29 octobre, ses liaisons avec l'Union soviétique et les autres pays d'Europe de l'Est, à l'exception de la Pologne, parce qu'elle est désavantagée face aux compagnies nationalisées de ces Etats.

● *L'activité du commerce de détail américain* a été très soutenue en août. Après ajustement saisonnier, la valeur des ventes a progressé de 1 % par rapport à juillet, mois durant lequel elle avait décliné. C'est la plus forte progression enregistrée depuis trois mois. Représentant 64,6 milliards de dollars, les ventes ont dépassé de 9 % leur niveau d'août 1977. — *(A.F.P.)*

● *Le déficit de la balance américaine des paiements courants* s'est réduit de moitié au cours du deuxième trimestre, revenant à 3,26 milliards de dollars (après correction des variations saisonnières) contre 6,86 milliards de dollars au premier trimestre 1978 et 6,97 milliards au dernier trimestre 1977. Cette amélioration ne s'est pas poursuivie en juillet et août tout du moins en ce qui concerne la balance commerciale (principal poste de la balance des paiements courants) dont le déséquilibre s'est brusquement creusé en juillet (— 2,9 milliards contre — 1,6 milliard en juin). Le déficit du commerce extérieur américain pourrait ainsi atteindre 33 milliards de dollars cette année (26,5 milliards en 1977) alors que le déficit de la balance des paiements courants (limité à 10,12 milliards au premier semestre) pourrait rester au même niveau que l'année dernière, soit aux environs de 15,3 milliards de dollars.

COREE DU SUD

● *L'Office sud-coréen de la propriété industrielle* a invalidé la marque Pierre Cardin, frauduleusement enregistrée par un homme d'affaires coréen il y a cinq ans, apprend-on de source officielle. Cette mesure intervient après le voyage de M. Pierre Cardin, le mois dernier, à Séoul, et la plainte qu'il avait déposée à ce sujet. M. Cardin devrait maintenant pouvoir fabriquer sous licence ses produits et les commercialiser en Corée du Sud et dans d'autres pays asiatiques. — *(A.F.P.)*

ESPAGNE

● *L'U.G.T., seconde centrale syndicale espagnole*, est favorable à une participation accrue de Fiat dans le capital de SEAT, premier constructeur espagnol d'automobiles. Dans un communiqué diffusé aux travailleurs des usines SEAT de Barcelone, l'U.G.T. estime que *« l'accord Chrysler-Peugeot-Citroën a démontré que le secteur de l'automobile subit une totale restructuration au niveau mondial, passant par la fabrication de grandes séries et une rentabilité accrue »*.

L'U.G.T. conditionne toutefois son accord à une participation des syndicats aux négociations entre Fiat et SEAT, à la garantie de l'emploi par le gouvernement et au maintien d'une participation du holding d'Etat espagnol INI (Institut national d'industrie) au capital de SEAT. A l'inverse, les commissions ouvrières, premier syndicat espagnol, proche du parti communiste, ont déjà dénoncé l'éventualité de l'abandon de SEAT à *« la volonté exclusive d'une multinationale* (Fiat) ».

UNION SOVIETIQUE

● *La récolte soviétique de céréales* atteindre en 1978, selon le département américain de l'agriculture, les objectifs du plan, soit 220 millions de tonnes. Cette estimation est proche des meilleures récoltes soviétiques : 223,8 millions de tonnes en 1976, et 222,5 millions en 1973. Les experts américains ont légèrement relevé leur estimation de la production de blé par rapport à août, la portant de 103 à 107 millions de tonnes, mais ils ont réduit de 102 à 100 millions de tonnes celle de céréales secondaires. Celle de céréales diverses reste estimée à environ 100 millions de tonnes. — *(A.F.P.)*

En août

L'EXCÉDENT COMMERCIAL JAPONAIS A ATTEINT 2 MILLIARDS DE DOLLARS

L'excédent de la balance commerciale japonaise a atteint, en chiffres bruts, 2 milliards de dollars en août, soit nettement moins qu'en juin (2,9) et en juillet (2,7), mais presque le double d'août 1977 (1,07 milliard de dollars). Les exportations ont atteint 7,88 milliards de dollars (— 3,3 % par rapport à juillet, + 22,7 % en valeur par rapport à août 1977) et les importations 5,88 milliards de dollars (+ 7,9 % en un mois, + 9,9 % en valeur en un an). Depuis le début de l'année, l'excédent commercial japonais atteint ainsi 17,1 milliards de dollars.

La balance japonaise des paiements courants a, quant à elle, été excédentaire de 1,3 milliard de dollars en août, contre 1,9 en juillet et 2,3 en juin, mais 669 millions en août 1977. Depuis le début de l'année, l'excédent des paiements courants japonais s'élève à 12 milliards de dollars.

Aussi le gouvernement vient-il de réviser ses prévisions, faisant passer de 6 à 14 milliards de dollars l'excédent attendu de la balance des paiements courants pendant l'année fiscale 1978, qui se terminera le 31 mars 1979. Encore cette révision semble-t-elle très insuffisante puisque depuis le 1er avril 1978 (date à laquelle a commencé l'année fiscale japonaise), c'est-à-dire en cinq mois, l'excédent a atteint 8 milliards de dollars, ce qui correspond à un surplus de 19 milliards de dollars.

SOCIAL

LES DIFFICULTÉS DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Un nouveau déficit et un déficit nouveau

Encore une nouvelle invention du gouvernement ? Le déficit de la Sécurité sociale, dont on reparle à nouveau, est, pour beaucoup de personnes, une tarte à la crème qui revient régulièrement sur le devant de la scène. Après les mesures d'assainissement de trésorerie qui consistent à alimenter les caisses de la Sécurité sociale par l'anticipation des versements de cotisations — ce qui n'apporte aucun milliard supplémentaire (*le Monde* du 20 septembre), — est-il vrai qu'il y aura finalement un déficit de 6 milliards de francs en 1978 et de 10 milliards en 1979 ? Comme ces villageois qui ne prenaient plus au sérieux le malicieux petit berger qui, par jeu, criait « au loup ! » les Français ne veulent pas s'en laisser conter. Ils risquent pourtant, comme le veut la fin de l'histoire, qu'un beau jour le loup soit vraiment là. Tel semble bien être le cas de la Sécurité sociale.

Ces vingt dernières années, certains ministres ont certes eu tendance à dramatiser. N'a-t-on pas annoncé des milliards, voire des dizaines de milliards de francs, de déficit, qui, l'année suivante, se transformaient en excédent ? L'ironie et le scepticisme doivent cependant être maniés avec précaution. Il est vrai que les spécialistes de la prévision ont souvent échafaudé des calculs alarmistes. Encore faut-il savoir que leurs estimations sont basées sur les objectifs, et non des résultats d'accroissement de la production et des salaires établis par le gouvernement. Que, dans la réalité, les salaires évoluent plus rapidement, et le déficit se trouve réduit d'un, deux ou trois milliards. Sans parler des erreurs compréhensibles de 1 à 2 %, qui, pour un budget de 400 milliards, peuvent faire varier les estimations, en plus ou en moins, de 4 à 8 milliards. Encore faut-il aussi se rappeler que l'annonce de certains déficits, notamment en 1976 et en 1977, n'a été démentie qu'en raison des mesures draconiennes qui ont été adoptées pour éviter le gouffre : augmentation des cotisations, réduction de certaines prestations et économie dans le secteur hospitalier. Le loup était bien là, mais les villageois l'ont fait fuir.

Et pour l'année 1970 ? Au moins 10 milliards de francs de déficit, nous dit-on. Dans les milieux les plus avertis et parfois les plus sceptiques, on admet qu'une évolution plus rapide des salaires, que le caractère aléatoire de certaines prévisions, notamment en matière de santé, pourraient réduire le déficit annoncé, mais on n'en reconnaît pas moins que cette fois c'est sérieux. Il y aura de toute façon un déficit : à la C.G.T.-F.O. comme à la C.G.T. mais aussi au C.N.P.F., le même constat est dressé, même si les évaluations sont nuancées à 2 ou 3 milliards près.

Le poids de l'assurance-vieillesse

Depuis deux ans, un phénomène nouveau que *le Monde* a plusieurs fois souligné (1) explique l'aggravation de la situation financière : le déséquilibre croissant de l'assurance-vieillesse. Du côté des allocations familiales, en dépit d'améliorations récentes, notamment la création du complément familial, le régime sera encore en excédent, 2, 3 milliards, voire davantage. L'assurance-maladie, après un freinage important des dépenses, n'est certes plus le gouffre des années passées (l'accroissement des prestations est passé de 24 % à 16 % après être tombé à 13,4 % en 1977). Mais le rythme de la hausse demeure important et à nouveau le déficit fera sa réapparition : environ à 2 milliards cette année, peut-être 5 en 1979 : des économies sont certes possibles, et Mme Veil ministre de la santé et de la famille, devrait prochainement lancer un nouvel appel à la sobriété pour les dépenses hospitalières et la biologie.

En revanche, pour les retraites, l'évolution des dépenses (+ 18 % en 1978) est désormais plus rapide que celle de l'assurance-maladie, et personne n'envisage de rogner des droits péniblement acquis durant toute une vie de travail. Selon les statisticiens, l'assurance-vieillesse, qui, pour la première fois en 1976, n'a pas équilibré son budget, devrait connaître des difficultés de plus en plus grandes : moins 5 milliards cette année, moins 8 l'année prochaine, moins 10 en 1980 et moins 15 à 18 milliards en 1982.

Les raisons ? Elles sont multiples. Ces dernières années, la revalorisation des retraites a été plus rapide que celle des salaires. Le régime a atteint son rythme de croisière avec l'accès à la retraite de salariés qui ont cotisé trente-sept ans et demi. Il s'est aussi alourdi au gré des améliorations accordées aux anciens combattants, aux travailleurs manuels, aux femmes, qui peuvent bénéficier d'une pension avant soixante-cinq ans (2), alors qu'au même moment la crise économique et le chômage ont freiné les rentrées de cotisations.

Autre facteur non négligeable dû aux mesures qui viennent d'être citées : le déséquilibre démographique entre actifs et inactifs ; ce déséquilibre s'explique de moins en moins par le nombre de personnes arrivant à l'âge de la retraite puisque l'heure du repos sonne désormais pour les classes creuses des années 1914-1918.

En revanche, l'accroissement de la longévité pèse lourdement sur le budget des caisses, tant et si bien que le rapport beaucoup moins favorable entre cotisants et pensionnés (3) expliquerait pour 4 milliards le déficit envisagé en 1979.

Mais l'une des explications de plus en plus souvent citées est l'accroissement insuffisant des salaires soumis à cotisations, lequel s'est traduit ces deux dernières années par une augmentation sensible de salariés, y compris des ouvriers, qui ne cotisent plus au régime général sur la totalité de leurs rémunérations puisqu'ils gagnent plus de 4 000 F par mois. Cette accumulation d'effets défavorables est à l'origine du déséquilibre financier de la Sécurité sociale. Un déséquilibre qui n'est pas seulement conjoncturel, mais, comme l'indiquent les économistes, structurel, c'est-à-dire un déséquilibre qui pose des problèmes de fond et appelle des mesures cohérentes et durables.

Dans toutes les instances syndicales, patronales et gouvernementales, on reconnaît la gravité de la situation. Le 27 juillet dernier, la C.G.T. a présent[é à] Mme Veil une série de proposi[tions] qui comportent notamment [une] intervention de l'Etat, un rée[qui]librage des cotisations ainsi q[u'un] déplafonnement. Au C.N.P.F [on] indique, du moins officieusem[ent,] qu'il faudrait logiquement ac[croî]tre le taux des cotisations [de] l'assurance-vieillesse de 11,75 à 13 % (4), ce qui n'empêche [pas] le patronat de réclamer la p[rise] en charge par l'Etat des cot[isa]tions du régime des allocat[ions] familiales. Force ouvrière, [qui] vient d'aborder dans son ma[ga]zine le problème sous le t[itre] « Un cap difficile pour la Sécu[rité] sociale » et elle propose un dé[pla]fonnement tout en reconnaiss[ant] qu'il s'agit là d'une question [ex]plosive.

Au gouvernement, pour l'i[ns]tant, on affirme que l'heure [est] à la réflexion. Accroître les co[ti]sations ? Certains y songerai[ent,] mais une telle décision ser[ait] contraire aux promesses [de] M. Barre. Elargir l'assiette [des] cotisations ? Accélérer fortem[ent] le montant des salaires sou[mis] à cotisations, voire déplafonne[r ?] Ces dernières formules, délica[tes] à faire accepter, ont davant[age] de soutien dans la mesure [où] l'engagement du premier minis[tre] serait, à la lettre, respecté : [on] ne toucherait pas au taux [des] cotisations, mais seulement [aux] rémunérations sur lesquelles s[ont] basées les cotisations. Quelle q[ue] soit la grosseur de la ficelle q[ui] sera choisie, tous ceux qui exe[r]cent des responsabilités, à dro[ite] comme à gauche, savent [du] moins que le loup rôde vraime[nt] et qu'il est temps, au nom [de] la solidarité, de sauver le berg[er] et le troupeau, c'est-à-dire [la] Sécurité sociale et tous ses ass[u]rés, quitte à demander à ces d[er]niers un effort pour mieux [les] protéger.

JEAN-PIERRE DUMONT.

(1) *Le Monde* des 8 février et 13 septembre 1977.

(2) En raison des départs plus précoces en retraite ou en préretraite, le taux d'activité des Français de plus de soixante ans est tombé de 31,5 % en 1970 à 18,1 % en 1977... et pour les Françaises de 14,3 % à 8,6 %.

(3) Pour cent retraités au régime général, on comptait quatre cents cotisants en 1967 et seulement deux cent quatre-vingt-quatre en 1977...

(4) Un point de cotisation supplémentaire apporterait 6,6 milliards de francs s'il est calculé sur le salaire plafonné et 8 milliards de francs s'il est basé sur la totalité de la rémunération.

CONJONCTURE

PAS DE LIBÉRATION DES PRIX DU COMMERCE ET DES SERVICES AVANT LE PRINTEMPS

« Nous devons prendre des précautions pour que la libération des prix dans le commerce et les services s'opèr. sans inconvénients, ni pour le consommateur ni pour les commerçants eux-mêmes », a déclaré M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, le 19 septembre.

Avant de libérer complètement les prix dans ces secteurs, a précisé le ministre, « il faut que les deux ordonnances de 1945 soient remplacées par de nouveaux textes fixant les règles de la vraie et saine concurrence, qu. pourront reprendre, par exemple, certains éléments de la circulaire Scrivener ». Ces nouveaux textes, actuellement en préparation, ne pourront être examinés par le Parlement avant la session de printemps 1979, a-t-il estimé.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

C.N.C.A.

Depuis le 18 septembre est é[mis] l'« emprunt provinces de France » qui est un emprunt régional d'[un] montant de 186 millions de fran[cs] destiné à faciliter le financeme[nt] d'investissements réalisés par [les] collectivités publiques des quin[ze] départements situés dans les tr[ois] régions Centre, Pays de la Lo[ire,] Poitou-Charentes.

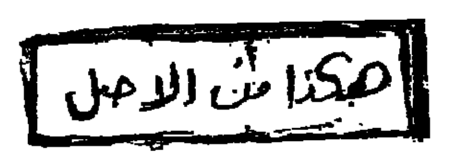
La direction de cet emprunt, q[ui] est diffusé par plusieurs établis[se]ments bancaires, la Banque [de] France et les comptables du Tré[sor,] est assurée par le Crédit agricole, [le] Crédit lyonnais et la Caisse [des] dépôts et consignations.

Les émetteurs sont des collectivi[tés] publiques allant de la petite co[m]mune rurale au département.

Cette émission a fait de fa[çon] classique avec des coupures [de] 1 000 F, quinze annuités constan[tes] avec amortissement moitié par tir[age] au sort, moitié par rachat [en] Bourse.

Le taux nominal est de 10,40 [%,] le taux actuariel brut de 10,41 [%] à l'émission.

Avis financiers des sociétés



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

19 SEPTEMBRE

Assez résistant

L'indice moyen des valeurs françaises a baissé de 0,25 % environ au cours de la séance de mardi, après avoir fléchi de 0,40 % la veille.

Cela pourrait être de l'effritement : il s'agit plutôt d'indécision et d'absence d'initiative. Le rythme des transactions s'est ralenti, ce qui traduit bien le flottement qeu l'on perçoit autour de la corbeille.

« Le marché n'arrive pas à baisser », estiment nombre de professionnels. Effectivement, les « grands » titres résistent, consolidant leurs gains des semaines passées : Air Liquide, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, P U K, Rhône-Poulenc. Il est même des valeurs fortement recherchées, comme Europe 1 (+ 8 %). En revanche, certains compartiments sont touchés, comme le bâtiment et les travaux publics (Auxiliaire d'Entreprises, Bouygues, Poliet).

A noter enfin la rechute générale de la sidérurgie, que la publication prochaine d'un plan de sauvetage de la branche avait quelque peu dopé ces jours derniers : ne sachant comment interpréter les projets prêtés au gouvernement, les opérateurs préfèrent s'abstenir, vendre ou revendre.

Aux valeurs étrangères, recul général des américaines, la baisse de Wall Street, en dépit de l'accord de Camp David, ayant un peu surpris le marché.

Reprise générale des mines d'or, en liaison avec la hausse du métal à New-York, Londres et Zurich. Le lingot a gagné 70 F à 29 495 F, et le napoléon 1,40 F à 259,50. A signaler le gonflement des transactions, passées de 6,8 millions de francs à 13,3 millions de francs.

LONDRES

Or (ouverture) (dollars) 213 10 contre 218 ..

VALEURS	CLOTURE 19 9	COURS 20 9
Beecham	730 1 2	733 ...
British Petroleum	898 ...	900 ...
Courtaulds	118 ...	116 ...
De Beers	448	442 ...
Imperial Chemical	397 1 2	398 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	245 1 2	245 ...
Shell	575 1/2	568 ...
Vickers	202 1 2	203 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/4	31 3 4
*West Driefontein	34 5/32	35 1/4
*Western Holdings	28 3/32	28 3 4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

LAFARGE. — Augmentation de capital d'un montant brut de 190 millions de francs par émission d'une action nouvelle pour cinq anciennes au prix de 200 F (pour un cours de Bourse évoluant entre 204 F et 207 F ces jours-ci). La date de jouissance est fixée au 1er janvier 1978, avec une rétroactivité de neuf mois, et la souscription durera un mois à partir du 2 octobre. Selon la société, le dividende distribué en juillet 1979 au titre de l'exercice 1978, « pourrait représenter, par rapport à ce prix de 200 F, un versement brut, avoir fiscal compris, de 10 % », ce qui porterait le dividende global de 16,77 F en 1978 à 20 F environ en 1979. Le président « pense que le résultat net de la société Lafarge pour 1978 sera proche de 120 millions de francs contre 89 en 1977 (180 millions de francs contre 159 millions en consolidé) ».

« Pour 1979, les effets conjugués des investissements nouveaux, des restructurations menées et de la libération du prix du ciment en France, le 3 juillet 1978 », devraient porter les résultats consolidés à un niveau compris entre 200 et 250 millions de francs. « Ces bonnes perspectives rendraient possible une nette amélioration du dividende à verser en juillet 1979. Au-delà, le rythme de croissance de la distribution que vous avez connu dans les années 1960 devrait pouvoir reprendre. »

FRANÇAISE DES PETROLES B.P. — Augmentation de capital à raison de 289,68 millions de francs, par émission de trois actions nouvelles pour quatre anciennes, souscrites au pair (50 F nominal), libérées de moitié en 1978. En tant que de besoin, la bonne fin de l'opération sera assurée par British Petroleum, actionnaire majoritaire de la Française B.P. (à près de 70 %).

NEW-YORK

La baisse s'est poursuivie pour la sixième séance consécutive mardi à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu plus de 8 points à 861,57. Les opérateurs n'ont guère tenu compte des nouvelles favorables, notamment de l'accord de Camp David, encore que l'annonce du rejet du dit accord par l'Arabie Saoudite ait accéléré la baisse peu avant la clôture. En revanche, ils continuent à redouter une hausse du taux d'intérêt, certains banquiers voyant le « prime rate » à 10 1/2 % en 1979 (contre 9 1/2 % actuellement) avec une inflation à 8 % contre 7,4 % actuellement.

A signaler l'offre de fusion faite par la société United Technologies à la société Carrier, grande spécialiste de la climatisation.

Les transactions ont un peu fléchi avec 31,7 millions de titres traités contre 36 millions.

VALEURS	COURS 18 9	COURS 19 9
Alcoa	45 1 8	44 1 8
A.T.T.	60 1 4	60 5 8
Boeing	67 3 8	64 3 8
Chase Manhattan Bank	34 1 4	33 1 2
Du Pont de Nemours	123	121 3 4
Eastman Kodak	63 5 8	63 5 8
Exxon	50 1 4	50 3 8
Ford	44 3 4	44 5 8
General Electric	52 3 4	52 5 8
General Foods	35 5 8	33 1 4
General Motors	62 3 4	62 8 8
Goodyear	17 1 4	17 1 4
I.B.M.	289	286 1 2
I.T.T.	32 3 8	32 1 8
Kennecott	25	25 5 8
Mobil Oil	68 1 4	68 1 4
Pfizer	35 1 8	34 1 8
Schlumberger	89 1 2	88 1 4
Texaco	24 5 8	24 5 8
U.A.L. Inc.	38 1 2	38 7 8
Union Carbide	40	39 1 2
U.S. Steel	26 5 8	26 1 8
Westinghouse	21 5 8	21 3 4
Xerox	56 5 8	55 1/8

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	18 sept.	19 sept.
Valeurs françaises	153,6	152,9
Valeurs étrangères	109,8	108,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	85,8	85,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	19 9	20 9
1 dollar (en yens)	190 80	190 87

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 ... %

BOURSE DE PARIS - 19 Septembre - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 80	2 910	GAN (Sté) Centr.	617	617	Laffitte-Bail	161	159	Immoinvest	94	94
5 %	..	3 164	Protectrice A.I.R.	267	269 50	Locabail Immob.	320 ..	307	Cie Lyon Imm.	115	115 10
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	3601	3645
E.D.F. parts 1950	538	538
E.D.F. parts 1959	521	521
Ch. France 3 %	173 20	175
A.G.F. (Sté Cent.)	380	380
Ass. Gr. Paris-Vie	1300 ..	1305
Concorde	350	350
Epargne France		294
Financ. Victoire	276 80	278
France I.A.R.D.	199 80	198

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
742	4,5 % 1973	730 70	727 50	725 10	726 50
2545	C.N.E. 3 %	2565	2556	2561	2556
430	Afrique Occ.	425	419 ..	420	*374
330	Air Liquide	347	347 ..	344	347
76	Als. Part ind.	80	81	80 50	81 95
183	Als. Superm.	208	215	215	215
365	E. J. Lefebvre	363	359 ..	359	*337
85	Esso S.A.F.	82 05	82 50	83 10	81 50
335	Eurafrance	345	340	349	340
805	Europe n° 1	683	730	755	755
118	Nouvel. Gal.	130 80	131 80	131	130 90
165	Olida-Caby	199	200	200	204
115	Opfi-Paribas	115 30	114 90	114 90	115
112	Paris-France	129 ..	129	129	129
89	Pechelbronn	92 40	91	91	92 20
91	P.U.K.	97 15	97 10	96 50	97
456	Tél. Ericsson	480	475	476	466
230	Thomson-Br.	256 50	256 50	256 50	256 50
280	— (oblig.)	313	313	313	313
305	U.I.S.	336	325	325	325
240	U.C.B.	232	234	230 10	232
300	Un. F. Bques	319	317	317	319 80
128	U.T.A.	176	180	180	180
280	Gen. Motors	284 80	277 50	277 50	278
16	Goldfields	15 85	15 65	15 80	15 60
5 40	Harmony	23 75	23 75	24 ..	23 75
23	Hitachi	5 15	5 15	5 15	5 15
290	Hoechst Akti	304 20	308 50	308 50	304 50
34	Imp. Chem.	35 10	34 60	34 60	34 50
74	Inco Limited	76 40	72 70	72 80	73 90
1300	I.B.M.	1292	1274	1271	1270
[illegible]					

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 19 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 389	4 384	4 38
Allemagne (100 DM)	221 230	222 250	220
Belgique (100 F)	14 094	14 110	13 425
Pays-Bas (100 fl.)	203 610	204 600	202 50
Danemark (100 krd)	80 880	80 770	79 50
Suède (100 krs)	98 950	99 250	98 25
Norvège (100 k.)	83 680	84 120	83
Grande-Bretagne (£ 1)	8 571	8 616	8 55
Italie (1 000 lires)	5 270	5 280	5 25
Suisse (100 fr.)	275 800	279 050	274 50
Autriche (100 sch.)	30 585	30 730	30 25
Espagne (100 pes.)	5 919	5 944	5 80
Portugal (100 esc.)	9 630	9 675	9 25
Canada ($ can 1)	3 767	3 765	3 776
Japon (100 yens)	2 286	2 308	2 24

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 19 9
Or fin (kilo en barre)	29250	29480
Or fin (en lingot)	29425	29500
Pièce française (20 fr.)	258 10	259 50
Pièce française (10 fr.)	204 50	206 50
Pièce suisse (20 fr.)	265 10	259 50
Union latine (20 fr.)	237 .0	237 60
Souverain	260 50	261 20
Pièce de 20 dollars	1298 40	1305 60
Pièce de 10 dollars	672	672
Pièce de 5 dollars	445 10	
Pièce de 50 pesos	1153 50	1150 50
Pièce de 10 florins	231 50	235 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 20 septembre 1978 a été tiré à 555 085 exemplaires.

A B C D E F G

En Afrique du Sud

La presse considère la démission de M. Vorster comme un fait acquis

Johannesburg (A.F.P., A.P.). — Trois journaux sud-africains ont annoncé, mercredi 20 septembre, la démission de M. John Vorster de son poste de premier ministre (*le Monde* des 17 et 18 septembre) et la rupture par le gouvernement de Pretoria des négociations avec les Nations unies au sujet de l'indépendance de la Namibie. Ces deux décisions majeures sont présentées comme des faits acquis par une grande partie de la presse gouvernementale. C'est ainsi que le *Transvaler*, organe officiel du parti national au pouvoir, titrait, mercredi matin, sur huit colonnes : « *Le premier ministre démissionne* ».

M. Neville Krige, chargé des relations avec la presse au cabinet du premier ministre, a dit, mardi soir, que M. Vorster tiendrait ce mercredi une conférence de presse au cours de laquelle il annoncerait à la fois la teneur de la réponse finale du gouvernement sud-africain au plan Waldheim sur la Namibie et sa décision personnelle, sur son retrait ou non, du gouvernement.

M. MICHEL MOSSER CHEF DE CABINET DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Michel Mosser, préfet hors cadre, succédera à M. Philippe Sauzay, nommé préfet de la Sarthe, le 13 septembre dernier, au poste de chef de cabinet du président de la République. Il prendra officiellement ses fonctions à l'Elysée vers la mi-octobre.

[Né le 26 mars 1931 à Bordeaux, M. Michel Mosser occupe successivement les postes de chef de cabinet des préfets de la Haute-Marne (1955), de l'Allier (1955), de l'Ariège (1956), de la Creuse (1958), puis est nommé en février 1959 sous-préfet de Nogent-le-Rotrou. En 1962, il est en poste à Bellac et en 1963 à Dole. En 1966, il entre au cabinet de M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'Intérieur, comme chef de cabinet. L'année suivante, il est nommé sous-préfet de Senlis. De 1972 à 1975, il est secrétaire général de Seine-et-Marne. Sous-préfet du Havre (mai 1975), il est nommé préfet de la Meuse en avril 1977. Depuis le 9 août 1978, il était préfet hors cadre.]

APRÈS LE SÉISME EN IRAN

L'ayatollah Khomeiny demande aux fidèles de secourir les sinistrés de Tabas sans collaborer avec les autorités

Tabas (A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.). — L'ayatollah Khomeiny a lancé mardi 19 septembre aux musulmans iraniens un nouvel appel à la lutte contre le « *régime de despotisme et d'arbitraire* » du chah. Dans ce texte, rendu public à Paris par le Comité pour la défense et la promotion des droits de l'homme en Iran, on lit notamment :

« *Ni tremblement de terre ni inondations ne doivent vous dévier du droit chemin (...). Ceux-là même qui ont massacré à la mitrailleuse les musulmans et les ont accusée après le massacre d'être des communistes et des marxistes prétendent aujourd'hui être les amis du peuple (...). C'est le peuple iranien tout entier qui crie aujourd'hui : « A bas le » chah ! », et non pas une poignée de communistes ou marxistes.* »

L'ayatollah demande aux musulmans, à la suite du tremblement de terre de Tabas, d' « *aider leurs frères sinistrés directement, agents du gouvernement, qui vont y trouver un nouveau moyen de pillage* ».

A cause de la chaleur et des dangers d'épidémie, les recherches dans les décombres de la localité détruite par le séisme du 16 décembre ont été accélérées au maximum. Pendant la seule journée du mardi 19 septembre, cinq mille corps ont été retrouvés, tandis que des avions répandent des désinfectants sur les ruines. Au total, selon les responsables iraniens, dix-huit mille morts avaient été dénombrés au soir du même jour. Mais ce chiffre pourrait être très largement dépassé : 90 % des quelque treize mille habitants de Tabas ont été tués : en outre, quarante villages environnants auraient été, eux aussi, complètement détruits et soixante plus ou moins endommagés. La terre tremble d'ailleurs toujours : cent cinquante « répliques », plus faibles heureusement que la secousse principale, ont été ressenties dans la région de Tabas.

Lors des opérations aériennes de secours, un C-130 iranien s'est écrasé au sol : neuf des treize personnes qui se trouvaient à bord ont été tuées.

Un deuil national de trois jours a été décidé par les autorités iraniennes pour associer le pays à la catastrophe qui a frappé la région de Tabas : les cinémas sont fermés et la radio a arrêté certaines de ses émissions.

M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations unies, et M. Leonid Brejnev, chef de l'Etat soviétique, ont adressé des messages de condoléances au gouvernement iranien. M. Waldheim a, en outre, offert à l'Iran toute l'aide possible des Nations unies.

LE CHAMPIONNAT DU MONDE D'ÉCHECS ENTRE DANS SON TROISIÈME MOIS

Le champion du monde Anatoly Karpov et son adversaire, Victor Kortchnoï, ont joué mardi la vingt-quatrième partie de la rencontre qui les oppose pour le titre suprême.

On sait que ce tournoi a débuté le 19 juillet, mais on ignore quand il se terminera puisque les règlements prévoient qu'un des deux concurrents doit gagner six parties. Jusqu'alors, Karpov a marqué quatre points et Kortchnoï deux, mais le champion du monde n'a gagné aucune partie depuis le 27 août.

La vingt-quatrième partie jouée mardi à Baguio (Philippines) a été ajournée après le quarante et unième coup. A la reprise, mercredi, quatre coups ont suffi pour aboutir à la nullité.

CHAMPIONNAT DU MONDE (vingt-quatrième partie)

Blancs : ANATOLY KARPOV
Noirs : VICTOR KORTCHNOI

1.	é4	é5	24.	a3	g6
2.	Cf3	Cç6	25.	Da2	a5
3.	Fb5	a6	26.	b3	Tç3
4.	Fa4	Cf6	27.	a4	b×a4
5.	0-0	C×é4	28.	b×a4	Tç4
6.	d4	b5	29.	Td3	Rg7
7.	Fb3	d5	30.	Dd2	T×a4
8.	d×é5	Fé6	31.	Fh6+	Rg8
9.	ç3	Fé7	32.	T×d5	T×d5
10.	Fç2	Cç5	33.	D×d5	D×d5
11.	h3	0-0	34.	T×d5	Ff8
12.	Té1	Dd7	35.	F×f8	R×f8
13.	Cd4	C×d4	36.	g3	Ré7
14.	ç×d4	Cb7	37.	Tb5	Cç7
15.	Cd2	ç5	38.	Tç5	Cé6
16.	d×ç5	C×c5	39.	Tb5	Cd8
17.	Cf3	Ff5	40.	Rg2	h6
18.	Fé3	Taç8	41.	Cd2	Ta1
19.	Taç1	F×ç2	42.	Cç4	Cç6
20.	T×ç2	Cé6	43.	Tç5	Rd7
21.	Td2	Tfd8	44.	Cb6+	Rç7
22.	Db3	Tc4	45.	Cç8	R×ç8
23.	Ted1	Db7		Nulle.	

LE SICOB A OUVERT SES PORTES

Le vingt-neuvième SICOB a ouvert ses portes ce mercredi 20 septembre au CNIT, Paris-la Défense. Il se tiendra jusqu'au 29 septembre, de 9 h. 30 à 18 heures sans interruption.

Les trois premiers jours sont consacrés aux visiteurs professionnels. Le public n'est admis qu'à partir du 23 septembre. L'entrée est réservée exclusivement aux visiteurs majeurs. Le salon sera fermé le dimanche 24.

(Voir notre supplément pages 27 à 30.)

Sur les marchés des changes

TRÈS VIF RECUL DU DOLLAR RECUL DU FRANC

Le dollar s'est très vivement replié sur le marché des changes mercredi 20 septembre, à la suite du rejet de l'accord de Camp David par l'Arabie Saoudite. Il est tombé au plus bas niveau historique par rapport au franc suisse, 1,54 FS contre 1,58 à Zurich, revenant à 1,96 DM contre 1,97.

A Paris, le dollar n'a que peu fléchi (4,3750 F environ contre 4,3890 mardi), ce qui reflète une accentuation du recul amorcé par le franc depuis quelques jours.

Notre monnaie fléchit par rapport à toutes les monnaies fortes, notamment le deutschemark, qui valait 2,23 F contre 2,22. La monnaie ouest-allemande, il convient de le noter, est recherchée partout, les banques centrales de Belgique, des Pays-Bas, du Danemark étant forcées d'intervenir avec le concours de la Bundesbank pour maintenir les parités dans le « serpent » européen.

M. SIMEONI RÉCLAME L'AUTONOMIE INTERNE POUR LA CORSE

M. Edmond Simeoni, président de l'Union du peuple corse, a réclamé, mardi 19 septembre, à Copenhague, un statut d'autonomie interne pour la Corse

Parlant devant le troisième symposium sur l'autonomie régionale en Europe, il a condamné la « *politique colonialiste de la France* » et la « *violence permanente, institutionnalisée de l'Etat français* ».

Répondant à des questions, le leader autonomiste a expliqué que si les autorités de la métropole « *acceptaient de négocier* », la Corse se contenterait d'un statut d'autonomie interne dans le cadre de la République française en laissant, par exemple, les affaires étrangères et la défense à la compétence exclusive du pouvoir central. Mais sans le dialogue et si les choses continuent sans changement, a indiqué M. Simeoni, « *la lutte continuera* ». — (*A.F.P.*)

La relation entre le séisme et un essai nucléaire souterrain en U.R.S.S. n'est pas établie

Selon M. Heinz Kaminski, directeur de l'observatoire de Bochum (Allemagne fédérale), le tremblement de terre qui a ravagé, le 16 septembre, la région de Tabas aurait été provoqué par un essai nucléaire souterrain auquel les Soviétiques ont procédé le 15 septembre dans la région de Semipalatinsk (Kazakhstan), soit à 2 500 kilomètres de distance.

Il est vrai que des essais nucléaires souterrains américains ont été suivis de séismes, mais toujours très proches du lieu de l'explosion, et il faut remarquer que ces essais avaient lieu dans des régions sismiques : ainsi en 1972, l'essai de 5 mégatonnes fait par les Américains à Amtckika, c'est-à-dire dans les Aléoutiennes, zone très sismique, n'avait été suivi que de secousses se produisant près du lieu de l'explosion. Il ne faut pas oublier, en effet, que 98 % de l'énergie libérée lors d'un essai souterrain, quelle que soit la puissance de cet essai, sont absorbés par le sol dans un rayon de quelques centaines de mètres. Seuls les 2 % restants se propagent au-delà et dans toutes les directions, soit fort peu de chose pour chaque point du globe où parviennent les ondes engendrées par l'explosion.

Lors d'une réunion d'experts sismologues en 1976, à l'UNESCO, tout le monde avait été d'accord pour reconnaître qu'il n'était pas impossible, théoriquement, que l'énergie libérée par un essai nucléaire souterrain détruise l'équilibre toujours précaire d'une zone sismique, mais tous les experts, unanimes, avaient précisé que cette éventualité ne pouvait se produire au-delà de quelques dizaines de kilomètres du lieu de l'explosion. C'est ainsi que, jamais, on n'a remarqué une corrélation quelconque entre les tremblements de terre de Californie et les essais nucléaires souterrains du Nevadr (à quelques centaines de kilomètres de Los Angeles ou de San-Francisco).

De même, pour M. Guy Perrier, maître de conférences en géophysique à l'université de Grenoble-I, rien ne permet, en l'état actuel des connaissances, d'établir une relation entre l'essai soviétique et le séisme iranien : la distance séparant Semipalatinsk de Tabas est beaucoup trop grande.

Il n'est pas inutile de rappeler que M. H. Kaminski est coutumier des annonces fracassantes et... non fondées. C'est lui qui, en février dernier, après la chute de Cosmos-954 au Canada, avait dit qu'un gigantesque nuage radioactif se dirigeait vers l'Europe. C'est encore lui qui, le 24 mars 1978, avait annoncé que Cosmos-849, qui devait retomber prochainement sur la Terre, était doté, comme Cosmos-954, d'un petit réacteur nucléaire. C'est toujours lui qui avait affirmé il y a quelques mois que les Soviétiques allaient lancer dans l'espace un et une astronautes, l'accouplement, la grossesse et l'accouchement devant avoir lieu dans le satellite.

Si M. Kaminski a trouvé une nouvelle méthode de détection par satellite des essais nucléaires souterrains et de la relation de ceux-ci avec un tremblement de terre, il conviendrait qu'il révèle sa méthode avec tout le sérieux qui doit accompagner une publication scientifique.

● *La Secours catholique*, qui a déjà débloqué une somme de 100 000 F pour les sinistrés d'Iran, reçoit les dons en espèces : 106, rue du Bac, 175341 Paris, Cedex 07, C.C.P. 5620-09 K Paris. Mention : « Sinistrés d'Iran ».

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Simon Wiesenthal*, responsable du Centre de documentation juive de Vienne, a estimé, lundi 18 septembre, à Bruxelles, à 7 millions le nombre d'anciens nazis encore vivants aujourd'hui, dont 5 en Allemagne fédérale et 1,5 en R.D.A. Il a, d'autre part, déclaré qu'il cherchait à traduire en justice Walter Rauff, soixante-treize ans, domicilié à Puntas-Arenas, au Chili, responsable de l'assassinat de 250 000 juifs, mais qu'il n'avait pas pu obtenir son extradition. — (*A.F.P.*)

● *M. Pierre Bérégovoy*, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré, mardi 19 septembre, à Maubeuge : « *Les élections législatives partielles démontrent que le parti socialiste a bien fait de conserver son sang-froid au lendemain du scrutin de mars et de ne pas céder au vent de panique qui soufflait dans certains milieux de gauche. Elles donnent raison à François Mitterrand, qui avait prévu que la volonté de changement se cristalliserait autour du parti socialiste pour peu que celui-ci reste fidèle aux engagements pris devant le pays depuis 1972.* »

● *Le Mouvement d'action et de réflexion pour les réformes socialistes (MARS)*, club associé au Mouvement des radicaux de gauche, annonce la création d'un cercle en région parisienne : le cercle radical et démocrate, « *ouvert à tous ceux qui souhaitent notamment imaginer l'agglomération parisienne de demain* ».

★ MARS, B.P. 70, 75722 Paris Cedex 15.

● *Un millier d'ouvriers des établissements Usinor à Denain ont bloqué l'autoroute Paris-Bruxelles* pendant une heure, le 19 septembre, pour protester contre les nouvelles décisions de la direction. Au cours d'un comité d'établissement tenu le jour même, le directeur a annoncé une nouvelle période de chômage partiel. Du 14 octobre au 2 novembre, les ateliers de fours continus de l'usine seront arrêtés. En outre, l'indemnisation des heures chômées sera ramenée de 60 % à 50 %.

● *Soixante-quinze licenciements* ont été annoncés à la société Sevylor, à Buhl (Haut-Rhin). Cette entreprise emploie sept cents personnes à la fabrication d'articles de plage en plastique, piscines et bateaux. — (*Corresp.*)

